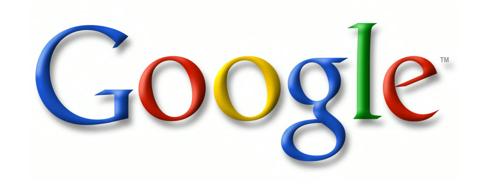


LES COMPAGNONS DU LION DORMANT

LA MAISON

DE LA

RUE DE L'ÉCHAUDÉ

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

OUVRAGES

DE

LOUIS ULBACH

Format grand in-18

ROMANS

LE MARI D'ANTOINETTE	1 vol.
FRANÇOISE	1 —
PAULINE FOUCAULT	1 —
MÉMOIRES D'UN INCONNU	1 —
MONSIEUR ET MADAME FERNEL	1 —
SUZANNE DUCHEMIN	1 —
L'HOMME AUX CINQ LOUIS D'OR	1 —
HISTOIRE D'UNE MÈRE ET DE SES ENFANTS	1 —
LES ROUÉS SANS LE SAVOIR	1 —
LE PRINCE BONIFACIO	1 —
VOYAGE AUTOUR DE MON CLOCHER	1 —
LOUISE TARDY	1 —
LES PARENTS COUPABLES, Mémoires d'un lycéen	1 —
LE PARRAIN DE CENDRILLON	1 —
LA CHAUVE-SOURIS	1 —
LE JARDIN DU CHANOINE	1 —
LA COCARDE BLANCHE	1 —
LES SECRETS DU DIABLE	1 —
LA VOIX DU SANG	1 —
LA MAISON DE LA RUE DE L'ÉCHAUDÉ	1 —
LA RONDE DE NUIT	1 —

CRITIQUE

ÉCRIVAINS ET HOMMES DE LETTRES	1 —
CAUSERIES DU DIMANCHE	1 —
LETTRES DE FERRAGUS	1 —

F. AUREAU et Cie. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

LES COMPAGNONS DU LION DORMANT

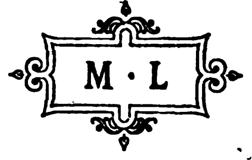
LA MAISON

DE LA

RUE DE L'ÉCHAUDÉ

PAR

LOUIS ULBACH



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
RUE AUBER, 3, PLACE DE L'OPÉRA

LIBRAIRIE NOUVELLE
BOULEVARD DES ITALIENS, 15, AU COIN DE LA RUE DE GRAMMONT

1874

PRÉFACE

Je continue, par *les Compagnons du Lion dormant* dont *la Maison de la rue de l'Échaudé* est la première partie, le *Roman de la bourgeoisie*, commencé par la *Cocarde blanche*[1]. Après les angoisses patriotiques du bourgeois en 1814, je veux peindre les efforts, les luttes, les espérances du bourgeois sous le gouvernement de la Restauration, et son triomphe aux journées de Juillet 1830. Ce second récit, comme le premier, repose sur un fait absolument vrai. J'ai suivi l'histoire; et si j'ai changé certains noms et certaines dates, par respect pour quelques-uns, par pitié pour quelques autres, je

1. Un vol. Paris, Michel Lévy frères, éditeurs.

pourrais facilement indiquer mes sources et fournir les preuves de la parfaite authenticité du drame que je raconte.

Dans mon enfance, à Troyes, on en parlait encore. J'ai connu personnellement plusieurs des acteurs que je mets en scène. J'eus pour maître de musique un des complices innocentés par le jury de l'Aube; les fils de celui qui a joué le rôle de délateur existent encore. On comprendra les précautions que j'ai dû prendre pour raconter ces férocités, sans blesser les innocents héritiers de ces fanatiques.

De même que je m'étais cru obligé, sous le règne de Napoléon III, de tout dire sur le compte de Napoléon I[er], je crois que j'offenserais aujourd'hui le bon goût et l'histoire si, en parlant de l'alliance des libéraux et des bonapartistes pendant la Restauration, je méconnaissais les illusions généreuses, les sentiments respectables qu'engendrait cette alliance, devenue aussi funeste par ses conséquences qu'elle semblait alors nécessaire et patriotique.

Il nous est facile maintenant, à nous qui avons vu tomber en poussière les pieds d'argile du colosse, de railler sa fausse grandeur! Il était impossible, ou du moins bien difficile à nos pères, en présence des hommes et des choses médiocres que la Restaura-

tion leur imposait, de se soustraire au souvenir prestigieux d'une personnalité formidable, et de ne pas regretter la gloire qu'ils avaient perdue, sans profit pour la raison et pour la liberté.

J'essaye dans ce roman d'être juste envers toutes les opinions. Je crois servir ainsi la cause de la République, qui n'est, au fond, que le triomphe de l'impartialité.

Paris, mai 1873.

LES COMPAGNONS DU LION DORMANT

LA MAISON

DE LA

RUE DE L'ÉCHAUDÉ

I

Tout le monde sait qu'il plut très-fort à Paris, le 5 juin 1820, vers cinq heures du soir; et personne n'ignore que cette pluie, bienfaisante pour le jardin des Tuileries, fut également acceptée comme bien pensante par les hôtes du Château. En effet, elle mit le désordre dans une formidable démonstration des faubourgs; elle permit à un régiment de cuirassiers de sabrer, sans trop de chaleur, les mécontents; et comme toute eau répandue sous la Restauration avait chance d'être une eau bénite, les cuirassiers mouillés se crurent autorisés à entrer au galop, et

sans faire le signe de la croix, dans l'église Saint-Gervais, pour piquer les étudiants qui s'y étaient réfugiés.

S'il n'était pas tombé de pluie entre quatre et cinq heures, le 5 juin 1820, que serait-il arrivé?

L'émotion qui agitait Paris depuis plusieurs jours et qui devait se prolonger encore, eût-elle atteint ce degré de température qui détermine les éruptions? Le sang du jeune Lallemand, tué l'avant-veille par un soldat de la garde royale, eût-il été vengé? Aurions-nous eu la révolution de Juin au lieu de la révolution de Juillet, et la série de nos épreuves spasmodiques eût-elle commencé dix ans plus tôt? C'est là une question que nul n'oserait résoudre.

Ce qui est certain, c'est que la colère était profonde, dans Paris; c'est que les mauvaises lois électorales sont particulièrement funestes aux dynasties, et que ce jour-là on protestait contre une loi odieuse; c'est que la Restauration ne fut pas plus un gouvernement *restauré* que les Euménides ne sont de bonnes déesses; et c'est qu'un vieil académicien plein d'expérience, M. de Lacretelle aîné, était venu s'asseoir sur une chaise de la terrasse des Tuileries pour voir passer la Révolution, et avait fini par dire avec dépit, en consultant pour la vingtième fois sa montre :

— Comment? il est trois heures, et les faubourgs n'arrivent pas !

Cette infraction aux règles classiques était bien involontaire. La pluie fit manquer l'entrée du chœur. M. de Lacretelle aîné ne s'en consola pas, et beaucoup de gens, qui sur ce point avaient, sans s'en douter, des opinions académiques, partagèrent son désappointement.

Faut-il comprendre dans le nombre des Parisiens humiliés par l'averse le beau jeune homme qui sortait vers sept heures du soir du café Lamblin, fumant son cigare, frappant les dalles en marchant, comme un cavalier habitué à faire sonner l'éperon, tendant la jambe à chaque pas, comme pour dégonfler le large pantalon bouffant que de longs sous-pieds retenaient à des bottes pointues, sa jolie taille bien serrée dans un habit bleu à boutons dorés, la tête couverte d'un chapeau à larges bords posé crânement sur l'oreille ?

Grand, la figure régulière, les yeux bleus, les cheveux bruns, la bouche bien dessinée, le visage pâle, mais envahi parfois par une de ces rougeurs rapides qui sont comme le reflet d'une lumière cachée, ce jeune homme mis, ainsi qu'on peut le voir, avec un goût irréprochable, paraissait avoir vingt-deux ou vingt-trois ans. On l'eût pris pour un poëte, à certains regards rêveurs et extatiques qu'il envoyait à travers le jardin, vers le ciel encore chargé de pluie ; on l'eût pris pour un militaire, à

certains mouvements rhythmés de tout son corps; on l'eût pris pour un amoureux, à certains soupirs qui gonflaient sa poitrine et faisaient frissonner son jabot de fine batiste. Peut-être était-il tout cela à la fois !

Qui donc, parmi les jeunes gens, n'avait pas, à cette époque, respiré la poudre dans une bataille ? Qui donc ne portait pas en lui le cher fardeau de sa mélancolie? Qui donc n'avait pas, dans un désespoir apparent, l'inquiétude d'une espérance prochaine, et n'était pas amoureux de l'amour, par un besoin vague et infini de croire, de vivre, de s'élancer dans l'avenir ?

Notre jeune promeneur se dirigeait, par la galerie Montpensier, vers ce bivouac de l'industrie qu'on appelait le *Camp des Tartares*. En passant devant le café Foy, il s'arrêta pendant une seconde, regarda dans l'intérieur; puis, se tournant vers les arbres qui avaient fourni à Camille Desmoulins sa première cocarde, il sourit et continua son chemin.

L'affluence était grande. Les événements de la journée avaient empli le Palais-Royal de flâneurs en quête de nouvelles, et la pluie empêchant qu'on ne se répandît dans le jardin, cette foule encombrait les galeries.

Les nymphes du Palais-Royal commençaient à se hasarder dans ce crépuscule qui devançait l'heure,

froissant leurs belles robes pailletées, leurs épaules nues, leurs verroteries, fripant leurs panaches, et risquant, au jour douteux que faisait le ciel gris, le piteux effet de leurs joues fardées. Dans les boutiques, au *Café des Mille Colonnes*, on allumait les lampes astrales, les lampes Carcel. Les changeurs, prévoyant une clientèle plus nombreuse que d'habitude pour le 113 et pour les autres maisons de jeu, disposaient leur étalage.

On eût dit que tous les yeux du vice, dans ce bazar qui était son temple, s'ouvraient un à un, comme si la fièvre déçue, la colère trompée, la curiosité mal satisfaite par les événements de la journée, devaient avoir hâte de chercher une distraction, une satisfaction, une déception de plus.

Ce ne fut pas sans de grandes difficultés que notre jeune promeneur atteignit les galeries de bois. On s'étouffait au *Camp des Tartares*. Les marchands de montres d'occasion qui recrutaient plus de marchandises qu'ils n'en vendaient, les marchands de foulards, de portefeuilles, de parfums, de canifs, les calculateurs de martingales, les gardes du corps des nymphes, les joueurs, les dîneurs, les filous piétinaient dans le sable mouillé des galeries de bois, s'arrêtant aux vitrines des modistes ou des libraires, pour disserter, écouter ou se reposer.

— Je ne le trouverai jamais, murmura le jeune

homme, en se mordant la lèvre et en fouillant du regard les épaisseurs de la foule.

Mais, presque au même moment, il sentit une main se poser sur son épaule, il se retourna vivement, et se trouva en face d'un homme plus grand, plus âgé que lui, au teint fortement basané, à la moustache épaisse, au chapeau rabattu sur les yeux, à la redingote boutonnée jusqu'au menton, aux bottes à la Souvaroff.

— Enfin ! dit le promeneur, en tendant ses deux mains.

— Suis-je donc en retard ? répliqua le mulâtre.

— Non, mais j'étais inquiet. J'avais peur que vous n'eussiez été un peu trop mouillé ou trop chauffé aujourd'hui.

— Je ne suis pas sorti, mauvais plaisant ; j'avais consulté mon baromètre.

— Vous êtes un homme prudent, mon cher Mussé; décidément, on peut se fier à vous.

— Je suis simplement un homme qui connaît les hommes et les saisons, tandis que vous, mon cher Georges, vous êtes un enfant.

— Un enfant ! un enfant qui porterait sa nourrice à bras tendu, répondit Georges en riant.

— Oui, vous êtes un enfant enthousiaste, héroïque, et vous vieillirez avec ce beau défaut ! Je vous porte envie, mon ami. Heureux qui, dans ce temps de

vieilles loques, de vieilles idées et de vieilles gens, a tout un avenir de jeunesse, de printemps devant lui ! Moi, je suis d'un pays où l'on est vieux le lendemain de sa naissance.

— Vous êtes poëte, mon cher Anthyme.

— Bah ! c'est de la poésie nègre. Mais sortons de cette foule. Il est encore trop tôt pour que nous allions *là-bas*. Entrons au café.

Georges Berroy prit le bras de M. de Mussé et tous deux, se frayant de la main et du coude un passage dans la foule, parvinrent à sortir des galeries de bois et à rentrer dans les galeries de pierre.

A quelque distance du *Camp des Tartares*, dans la galerie Montpensier, ils s'arrêtèrent devant la boutique du célèbre confiseur Berthelemot.

— Entrons là, dit le mulâtre.

— Chez le marchand de dragées? Décidément, mon cher Anthyme, vous me prenez pour un enfant bien sage auquel il faut acheter des bonbons.

— Je ne veux pas vous régaler de *cosaques;* ce n'est pas *dans* la boutique, c'est *sous* la boutique que je veux vous conduire. Il faut des souterrains pour causer d'œuvres souterraines.

Georges Berroy, suivant l'indication de son ami, regarda mieux et vit à côté de la montre du confiseur, une entrée de cave avec des rochers, sur lesquels on lisait : — *Café du Mont-Saint-Bernard.*

L'endroit était fréquenté avec délices par les provinciaux, et par ces badauds éternels qui ne se lassent jamais de leur curiosité; mais ce café comptait peu d'habitués. Disposé en forme de caverne, avec des grottes, des stalactites, des couleuvres peintes; joignant un musée de costumes de tous les pays du monde à cette exhibition minéralogique, le *Café du Mont Saint-Bernard* était le régal des yeux autant et plus que le régal du gosier. De nos jours, il aurait un aquarium; en 1820, il satisfaisait ses visiteurs avec un bocal rempli de poissons rouges.

Les deux amis s'installèrent dans la grotte d'*azur*, se firent servir de la bière, et purent alors causer librement, à demi-voix.

Anthyme de Mussé, originaire de Saint-Domingue, avait un peu plus de quarante ans à l'heure où nous le rencontrons. A le voir, à l'entendre, à l'étudier, il semblait qu'une grande fatalité pesât sur sa vie. Était-ce le sang d'esclave murmurant dans ses veines, qui lui reprochait d'avoir trahi le drapeau de Toussaint Louverture? Était-ce le souvenir de son père, massacré par les frères de sa mère, la belle négresse, qui le rendait honteux de cette couleur funèbre jetée sur son visage, comme un voile de parricide?

Ce que l'on savait, c'est que amené tout jeune en France, élevé par les soins d'un tuteur, avec les misérables épaves de la fortune paternelle, il n'avait

jamais pu, bien que fort instruit et fort intelligent, se fixer dans une carrière qui fût à la hauteur de son ambition. Après quelques essais oratoires dans les clubs, quelques tentatives littéraires, il s'était engagé et avait essayé d'emplir de bruit et de gloire cette âme démesurée qui embrassait tout et qui ne s'attachait à rien.

Devenu officier d'état-major, démissionnaire en 1814, puis, au retour de l'île d'Elbe, envoyé comme capitaine adjoint à l'état-major de cavalerie du premier corps d'armée, il était revenu à Paris, brisé du coup de foudre de Waterloo, et avait pris, pour vivre, après le licenciement de l'armée de la Loire, un petit emploi chez un banquier; ce qui ne l'empêchait pas d'être en rapport avec les sommités du parti libéral.

Il avait connu Georges Berroy à Nancy, où tous deux s'étaient trouvés en garnison, dans le mois d'avril 1815, pendant que Georges servait comme lieutenant dans un corps franc.

M. de Mussé avait été charmé, au premier aspect, par cette belle et sympathique figure de Georges : quelques confidences avaient achevé l'union de ces deux caractères, semblables sur bien des points et assez dissemblables sur quelques autres pour ressentir le besoin de se compléter réciproquement.

— Je crois vraiment, disait souvent Anthyme, avc

son emphase familière, à son ami Georges, que vous êtes mon visage blanc. Je me transforme, en me regardant en vous, comme dans mon miroir.

D'autres fois, quand il avait écouté les élégies sans causes de Berroy, il lui frappait doucement sur l'épaule en disant :

— Quel amant vous serez, quand vous aimerez! Moi, je serai la suie noire de votre flamme. Comptez sur moi, à la vie, à la mort!

Dans ce temps-là, les amitiés étaient ardentes. On se sentait en marche, ou en vedette, pour un combat nouveau, et l'on faisait, comme en 1792, des pactes héroïques avant la lutte. Les tristesses des poëtes n'étaient que des impatiences de vivre. C'était l'heure où le lyrisme du siècle préludait à ses hymnes de foi par un cri de désespoir et chantait :

Mon cœur lassé de tout, même de l'espérance.

Alors, dans ce besoin universel de croire, d'aimer, d'agir, on s'étreignait les mains avec transport, pour s'encourager à se décourager du passé et du présent.

Georges aimait et estimait sincèrement M. de Mussé, mais pourtant avec une secrète résistance, avec une révolte de l'instinct qui lui semblait parfois un pressentiment respectable, et d'autres fois un préjugé ridicule, une absurde prévention d'Européen contre un homme de couleur.

Il s'effrayait de se sentir attiré, lui qui avait besoin d'être retenu. Il essayait vainement de lutter par l'ironie contre la contagion des grands désirs d'Anthyme ; et quand ils tombaient d'accord sur une idée, ils l'embrassaient. Il n'y avait plus au monde de frein ni de barrière pour l'emportement de ces deux natures généreuses, chevaleresques, gauloises par l'intrépidité, qui se dressaient sous le ciel, comme pour le soutenir de leur front, s'il venait à tomber.

II

L'entretien dura plus d'une heure. La nuit était tout à fait venue ; la pluie avait cessé, et la lune s'épanouissant dans un ciel bleu invitait vainement les promeneurs à quitter les galeries du Palais-Royal, où la foule était toujours épaisse, pour le jardin, beaucoup trop arrosé.

Anthyme et Georges sortirent du café du Mont-Saint-Bernard par la rue Montpensier et se hâtèrent de gagner le pont des Arts. Comme ils le franchissaient, la splendeur de la soirée éclairant le plus beau point de vue que puisse offrir Paris, des deux côtés, les arrêta tout à coup.

— Quel théâtre pour des actes sublimes ! dit Mussé avec un soupir.

— Quelle belle nuit ! dit Berroy en respirant à pleins poumons.

— Cela signifie peut-être, reprit Anthyme, que vous aimeriez mieux vous promener sur les boulevards que de venir à notre rendez-vous ?

— Non, mon ami ; vous avez ma parole, et je vous la donnerais encore.

— Georges, réfléchissez ! De grandes déceptions nous sont sans doute réservées ; elles ne seront rien si nous les supportons ensemble. Mais si vous doutiez de moi ; si vous me reprochiez un jour d'avoir abusé de votre foi, de l'ardeur inoccupée de votre jeunesse ; si, attiré par la vie, par l'amour, par le bonheur, vous regrettiez de m'avoir suivi, je vous le jure, mon ami, je ne me consolerais jamais et je me tuerais.

— Ne craignez rien, Anthyme, répondit Georges ; je suis résolu et bien résolu. Je vous ai fait des objections, non sur votre œuvre, mais sur les formes dont votre imagination aime à l'envelopper. Vous avez réfuté ces railleries de mon inexpérience. Le monde est livré aux superstitions ; ayons l'air superstitieux pour faire désirer la foi que nous ne pouvons faire proclamer tout haut ! Je vous crois, je vous aime, je vous obéis. Je suis impatient de m'u-

nir à vous et à vos amis par un lien plus solennel, s'il en existe un qui soit supérieur à ma parole et au serment de mon amitié.

Le mulâtre leva les yeux au ciel, et deux grosses larmes roulèrent jusqu'à sa moustache :

— Ah ! mon enfant, je vous aime tant, que j'ai peur !

— Regardez donc, Anthyme, comme les Tuileries ont un aspect lugubre ! Avec ce rayon qui argente la toiture, on dirait un grand cercueil couvert d'une croix blanche !

M. de Mussé tressaillit, regarda au loin, et ses yeux s'allumèrent :

— Puissions-nous, dit-il en serrant les poings, voir un jour le cercueil ouvert et le glorieux ressuscité en sortir !... Marchons.

Les deux amis se dirigèrent vers la rue de Seine. Au moment de franchir le guichet du palais de l'Institut qui sert de passage, Anthyme s'arrêta encore :

— A propos ! Et cette femme, n'allons-nous pas la chercher?

— Elle nous attendra toute la nuit, s'il le faut.

— Où donc !

— Dans une chambre de mon hôtel, cour Batave, au *Lion d'argent.*

— Le *Lion d'argent!* Avouez, Georges, que le hasard est singulier ! C'est presque le blason de notre

étendard. Il y a là une coïncidence, une prédestination !

Georges sourit.

— Décidément, mon cher, vous voyez des rapports mystérieux entre toutes les choses, et vous mettez du symbolisme partout.

— Ne riez pas du symbolisme, reprit le mulâtre en levant la tête ; c'est le vase sacré qui défend l'essence éternelle contre les profanations. Le monde entier se conserve par des symboles. Que serait la religion, que deviendraient l'autorité, la justice, la force elle-même, si les prêtres, les gouvernants, les juges, les militaires n'avaient pas des costumes, des formules, des symboles? C'est le dernier mot des civilisations ; c'en est aussi le premier ; et dans leur révolte, les noirs de mon pays avaient inventé toute une franc-maçonnerie primitive qui disciplinait l'enthousiasme. Quant à ces rapports mystérieux entre des choses en apparence bien étrangères les unes aux autres, de quel droit les nier ?

— Je ne nie rien ; je m'étonne un peu, voilà tout.

— Eh bien ! vous n'êtes pas, ce soir, au bout de vos étonnements ! Promettez-moi de ne pas vous moquer.

— Je ne me moque jamais de ce qui engage la conscience et la vie. D'ailleurs, vous le savez, Anthyme, je suis, dans mon genre aussi, un mystique.

J'ai été élevé par une mère très-pieuse et dans un pays de dévotion. Quoi qu'on fasse et quoi que j'aie fait moi-même, je me souviens de mes grandes extases dans les belles églises de Troyes. Vous voyez que je ne suis pas un ennemi de la piété ; la vôtre et la mienne ont un autel commun, la patrie ! Déposons nos deux cœurs sur cet autel, et, vive Dieu ou vive l'empereur ! souffrons et mourons pour la justice et la liberté !

Ces paroles étaient dites à demi-voix. Le mulâtre serra avec force le bras de Georges.

— Parlez plus bas, malheureux, et hâtons-nous, car il est l'heure.

Deux minutes après, ils entraient dans la rue de l'Échaudé-Saint-Germain et s'arrêtaient au numéro 6, devant une vieille et obscure maison.

La nuit, bleue sur les quais, paraissait noire dans cette rue étroite. La lune, qui découpait des profils de girouettes et de cheminées sur les combles, ne laissait descendre aucune clarté au-dessous du troisième étage. Toutes les fenêtres de la maison étaient hermétiquement closes. Le réverbère suspendu à quelque distance semblait avoir complaisamment diminué sa lumière rougeâtre, comme pour permettre aux passants de heurter à la porte du numéro 6 sans être aperçus.

Cette porte, d'ailleurs, était placée dans un enfon-

cement et s'ouvrait pour ainsi dire dans une guérite. On n'entrait pas dans la maison , on y disparaissait. Deux fenêtres hautes, étroites, garnies de barreaux de fer en treillis, faisaient saillie de chaque côté. Deux larges soupiraux de cave, fermés de volets, et par lesquels le juge Dandin eût pu s'élancer pour courir à l'audience, complétaient la physionomie de ce logis marqué au millésime de 1606. Il avait dû être bâti en même temps que le palais élevé par Marguerite, la première femme de Henri IV, sur les terrains qui s'étendaient de la porte de Buci au *Pré aux Clercs*. Le palais n'eut qu'une existence éphémère ; en 1619, ou en vendait les débris. Mais la maison située dans la *ruelle du Guichet de l'Abbaye*, n'étant pas née d'un caprice, survécut à la mode et vieillit, en regardant tomber les palais et les piloris d'alentour.

Pendant le jour une espèce d'enseigne de librairie, et quelques vieux livres collés contre les carreaux des deux fenêtres, pouvaient faire supposer que la maison servait au commerce. Mais on ne voyait jamais entrer d'acheteurs, ni sortir de commis ou de patron. Dès qu'il faisait nuit, la sombre maison se faisait sinistre. Le pavé gluant, glissant, avec un ruisseau au milieu de la chaussée, paraissait incessamment noirci par la transpiration de cette maison noire. L'imagination ne pouvait rêver un lieu plus ténébreux pour une œuvre de ténèbres.

M. de Mussé chercha le marteau de la porte et sur le clou à large tête qui servait d'enclume il frappa discrètement onze coups. Au onzième, la porte s'ouvrit sans bruit, et un couloir plus sombre que la rue s'annonça par une fraîcheur de cave qui saisit les deux amis au visage.

Quand ils furent entrés, la porte se referma d'elle-même, comme elle s'était ouverte, sans que personne apparût. Mais, au même instant, une lueur tombant du premier étage glissa le long d'un escalier à rampe en bois massive, et permit aux deux arrivants de distinguer les murs, les dalles du vestibule et les premières marches de l'escalier.

— Mon ami, dit Mussé d'une voix qui devenait plus solennelle, je dois vous laisser ici. Mon devoir m'appelle là-haut. Nous nous reverrons plus tard.

— Mon cher Anthyme, répondit Georges, en cherchant à corriger par un peu d'ironie l'émotion qui le gagnait malgré lui, ne pourrait-on abréger les..... bagatelles de la porte ? Répondez de moi à vos amis, et qu'ils deviennent les miens, sans tant de précautions.

— Vous n'avez pas l'esprit de discipline, Georges, vous serez un mauvais chef, répliqua doucement le mulâtre ; inutiles pour vous, ces précautions, ces formalités sont indispensables pour d'autres. Subissez-les, sinon comme une épreuve, du moins comme

une leçon que vous transmettrez à votre tour. Il faut passer par l'école du soldat avant de commander.

— Soit, et encore une fois excusez-moi, mon cher Anthyme.

— Vous êtes pardonné, mon ami. A bientôt, mon frère!

Et le mulâtre s'engagea dans l'escalier. Berroy demeura seul, pendant quelques minutes, avec cette inquiétude nerveuse que donnent l'attente d'un mystère, la crainte d'une surprise, le pressentiment d'une épreuve, d'une sorte de taquinerie inutile.

Tout à coup la faible lueur qui avait apparu un instant s'évanouit. Georges se trouva dans une obscurité opaque. Au même moment une main lui saisit le bras droit, une autre le bras gauche, et une voix qui semblait sortir d'une bouche masquée lui murmura à l'oreille :

— Soyez sans crainte, marchez sans bruit, soumettez-vous sans colère.

Il fit quelques pas, ainsi conduit, et s'étonna de chercher vainement avec ses pieds les premières marches de l'escalier ; mais les mains qui l'avaient saisi l'avaient détourné de la ligne droite sans qu'il s'en aperçût, et par une porte qui s'ouvrait sous l'escalier même, il pénétra dans un étroit couloir aboutissant à une salle basse, que deux bougies placées sur une table éclairaient à peine.

Quatre chaises distribuées aux quatre côtés de la table, nulle décoration, nul autre ameublement, des boiseries évidées et gonflées par l'humidité se détachant de la muraille, une fenêtre soigneusement barricadée; telle était la disposition lugubre et pauvre de cette salle.

Georges se retourna vers ses compagnons. Ils étaient trois, vêtus de longues robes noires qui les enveloppaient absolument et chacun d'eux portait un masque. Berroy sourit. Le personnage qui lui avait déjà parlé lui dit alors, avec une politesse parfaite, en lui désignant une chaise placée devant le milieu de la table :

— Asseyez-vous.

Lui-même se plaça en face de Georges, tandis que ses deux assesseurs s'installaient à chaque extrémité et se disposaient à remplir l'office de secrétaires.

— Monsieur, reprit le même interlocuteur, vous demandez à faire partie d'une association d'hommes libres qui se connaissent tous entre eux. Vous trouverez légitime que nous vous connaissions, avant d'examiner votre demande et de décider de votre admission. Comment vous nommez-vous ?

— Louis-Auguste-Georges Berroy.

Les deux secrétaires écrivirent la question et la réponse, ainsi que toutes celles qui suivirent.

— Quel âge avez-vous ?

— Vingt-trois ans.

— Où êtes-vous né ?

— A Troyes, département de l'Aube.

— Avez-vous encore vos parents ?

— Je n'ai plus que ma mère.

— Êtes-vous son seul fils ?

— Je suis son seul enfant.

— Alors, dans le cas d'une expédition lointaine, périlleuse, vous vous refuseriez sans doute à quitter votre mère?

— Je ne l'ai quittée que pour la patrie; je la quitterais encore pour le même motif.

— Quelle est votre profession ?

— Je suis avocat; mais les grandes causes que j'ai défendues jusqu'ici l'ont été par mon bras et mon épée, et non par mes paroles.

— Vous avez servi l'empereur ?

— J'ai servi la France

— Regrettez-vous l'empire ?

Georges allait dire oui : mais puisque la question était une épreuve, il jugea qu'il valait mieux paraître défiant; il garda le silence.

— Vous avez raison, monsieur, de ne pas me répondre, reprit l'homme masqué.

— Alors, vous avez eu tort de m'interroger.

L'homme masqué s'inclina doucement.

— Vous êtes fier et prudent à la fois, monsieur, c'est bien. Vous êtes modeste aussi ; pourtant il nous faut la confidence entière de vos services : veuillez nous la faire, je vous en prie.

III

Georges, mis à l'aise par l'accent courtois de ces paroles, continua ainsi :

— J'achevais mon droit, quand la bataille de Leipsig me fit jeter les livres pour prendre un fusil. Je partis avec les volontaires champenois. Je n'eus pas le temps d'aller jusqu'à la frontière ; je me battis pour la France sur la terre de France. J'étais à Brienne, à Montmirail ; j'étais aussi à Fontainebleau, j'ai vu pleurer l'homme qui ne pleurait jamais. Mon corps fut licencié et j'étais retourné à Troyes, auprès de ma mère, essayant de reprendre mes études, quand, au mois de mars 1815, un bruit de colère, de vengeance, passa sur nos maisons incendiées par les Cosaques. Je partis à franc étrier au-devant de l'empereur. J'arrivai à Auxerre comme il venait de quitter la ville ; je le rejoignis à Sens et je le suivis à Fontainebleau, où je vis sourire l'homme qui ne riait jamais.

Là, je fus incorporé dans la deuxième compagnie du *bataillon sacré*, autrement dite compagnie de Lyon ; et, six jours après, je passai dans la onzième compagnie de ce bataillon, où je restai jusqu'au 28 avril. A cette époque, je me rendis à Nancy avec une commission de lieutenant dans un corps franc, appelé le premier régiment des chasseurs de la Meurthe. Je servis dans ce corps jusqu'au 10 août. Mais, après Waterloo, j'avais honte de tenir une épée inutile. Soldat d'un jour, désespéré de n'avoir vu que des désastres, je me serais peut-être fait sauter la cervelle, si le roi, en père de famille prudent, n'avait licencié les corps francs et rendu à la mélancolie de l'oisiveté civile les jeunes gens de ma génération, indignes et indignés de l'oisiveté de la vie de garnison. Depuis ce temps, ma vie a été monotone et ne vaut pas la peine d'être racontée. J'ai plaidé dans mon pays ; je viens à Paris attendre, essayer de ne pas désespérer ; et, conduit par mon ami Anthyme de Mussé, je me suis adressé à vous, pour que vous donniez un aliment au feu qui me consume !

— Est-ce bien librement, bien volontairement, que vous vous présentez ?

— C'est librement et volontairement.

— Ne redoutez-vous pas les épreuves physiques ou les obligations morales que nous pourrions vous imposer ?

— Je ne redoute rien. Il me paraît puéril de craindre des tortures, et il me semble injurieux pour l'ami qui m'a conduit ici de redouter des engagements contre l'honneur.

Les trois hommes masqués se levèrent :

— Je n'ai plus de questions à vous adresser, monsieur, dit celui qui avait porté la parole. Nous avons lu dans votre conscience comme vous lirez bientôt dans les nôtres. Nous allons transmettre vos réponses au *conseil suprême*. Je ne doute pas qu'elles ne lui inspirent le vif désir de vous compter au plus tôt parmi les *Compagnons du Lion dormant*. Il reste une dernière formalité préliminaire à remplir. Tout homme de cœur qui devient notre associé donne sa vie comme enjeu d'une entreprise formidable. Vous demandez la lumière d'une vie nouvelle? Qui sait si ce n'est pas la nuit du tombeau que nous vous donnerons ? S'apprêter à combattre, c'est s'apprêter à mourir. Vous allez rester seul, quelques minutes vous suffiront sans doute pour écrire votre testament. Il importe peu que vous disposiez de vos biens ; nous voulons seulement savoir comment vous disposez de votre âme. Chacun de nous a fait un acte pareil, a signé déjà ce contrat avec la mort, qui fortifie et qui prolonge la solidarité. Consentez-vous à écrire ce testament?

— J'y consens.

— Voici du papier ; dans un quart d'heure je reviendrai vous chercher.

Les trois hommes masqués sortirent de la salle basse, et Georges resta seul devant une grande feuille de papier blanc qui l'intimida.

Il s'était cru plus fort et plus sceptique. Il avait si bien et si souvent raillé dans ses conversations avec Mussé l'inutilité, selon lui, et la puérilité de ces façons mystérieuses et solennelles de faire des adeptes, qu'il se croyait incapable de s'y prêter autrement que par complaisance. Mais la nouveauté de ces allures étranges, de cet accueil pittoresque, les périls, les événements de la journée, l'idée même de se recueillir pour signer un testament auquel il avait pensé plus d'une fois, s'unissaient pour émouvoir son imagination, pour faire faiblir son ironie.

D'ailleurs, la grande mélancolie de l'époque était favorable à tous les rêves mis en symboles. En même temps que le génie du christianisme évoqué depuis dix-huit ans par Chateaubriand sur les ruines gothiques, emplissait l'horizon d'une brume argentée, charmante comme une aurore; tandis que commençaient le murmure des poëtes, les invocations à la Muse ; tous les batailleurs inactifs de l'empire se consolaient, par des visions d'Ossian, de leur épopée interrompue, et voyaient distinctement dans le ciel le captif de Sainte-Hélène, enchaîné sur des

nuées, attendant qu'on montât vers lui pour le délivrer.

Les soldats, ne sachant ni pleurer en vers, ni raconter leurs espérances en style sublime, poétisaient leurs regrets dans des conciliabules, par les signes mêmes que prenait leur deuil, et imaginaient des cérémonies triomphales dans des apothéoses à huis clos. La plupart des généraux de l'empire qui n'étaient pas affiliés à la Congrégation faisaient partie de loges maçonniques. Les plus ambitieux cumulaient ; et tandis que l'élément militaire fournissait es pontites de ce paganisme napoléonien, les libéraux véritables, c'est-à-dire ceux de l'ordre civil, commençaient à étudier en Italie l'organisation de la *charbonnerie* et à essayer le maniement de la hache des *fendeurs*.

Georges Berroy subissait à son tour l'influence à laquelle cédait son époque. En franchissant le seuil de la vieille maison de la rue de l'Échaudé, il avait reçu une première initiation. Les cérémonies dont il devait encore être le témoin et l'acteur principal étaient les préludes nécessaires d'un poëme grandiose et invraisemblable, dont l'exécution exigeait autre chose que le sang-froid, le terre-à-terre du sens commun. Ces associations secrètes étaient les écuries des hippogriffes.

Georges écrivit son testament avec une sincérité

parfaite. Comme il le terminait, un des trois hommes masqués, celui qui avait présidé à l'interrogatoire, rentra dans la salle, prit la feuille et s'inclinant :

— Monsieur, dit-il, j'ai transmis au conseil suprême les réponses que vous m'avez faites ; elles sont conformes aux renseignements qui nous avaient été fournis sur votre compte. Vous allez nous connaître. Je vais vous conduire dans un lieu élevé où la vérité, la justice et l'honneur veillent, en attendant *le réveil du lion*. Mais le voile des préjugés et de l'ignorance qui vous séparait de nous et qui va tomber doit être figuré par un emblème. Permettez-moi, monsieur, de vous couvrir de ce crêpe.

En même temps, l'homme masqué déplia un grand voile noir qu'il posa sur la tête de Georges ; puis, prenant la main du néophyte :

— Appuyez-vous sur moi : demain nous nous appuierons sur vous.

Ils sortirent de la salle. L'obscurité avait cessé dans le couloir et dans le vestibule. Une torche embrasée était fixée au mur, dans un anneau de fer. L'homme masqué s'en saisit, et l'élevant de la main droite au-dessus de sa tête, tandis que de la main gauche il guidait Georges :

— Nous n'avons plus de ciel, nous n'avons plus d'étoile, dit-il d'une voix profonde ; nous sommes dans le désert et dans la nuit. Il nous faut recourir

à la lumière des catacombes; montons vers le soleil; nous éteindrons cette clarté fumeuse sous le firmament des hommes libres!

Arrivés au premier étage, Georges et son introducteur se trouvèrent devant une grande porte à deux battants, sans serrure extérieure. L'homme masqué frappa onze coups, par cinq, par trois, par un et par deux coups. On entendit à l'intérieur des voix qui interrogèrent; un verrou fut tiré; puis un homme masqué, avec une épée contournée en flamme, entrebâilla la porte, posa la pointe de son glaive sur la poitrine de Georges, et demanda :

— Qui frappe ainsi, au seuil de la tanière, sans respect pour le lion endormi?

Le compagnon de Georges répondit :

— C'est un voyageur, errant dans le désert, qui a suivi sur le sable les traces sanglantes du lion blessé et dormant.

— A-t-il l'âme robuste?

— Il a fait ses preuves.

— Est-il prêt à mourir?

— Il est prêt et voici son testament.

L'appariteur prit le testament, le fixa à la pointe de son épée et referma la porte.

Après quelques minutes, il l'ouvrit de nouveau toute grande, à deux battants, et dit d'une voix haute :

— Entrez!

Georges, toujours conduit par l'homme masqué tenant la torche, entra dans une grande salle dont la décoration singulière et somptueuse l'étonna et l'éblouit, malgré le voile noir qui le couvrait de la tête aux pieds.

Par sa dimension seule, la salle paraissait déjà un prodige. Le numéro 6 de la rue de l'Échaudé ne pouvait évidemment pas la contenir. On avait dû abattre un mur et prendre cette pièce dans une maison plus vaste de la rue du Colombier.

Le plafond, arrondi en forme de voûte, était bleu, parsemé d'étoiles. Les murs étaient tendus d'étoffe de pourpre avec des squelettes, des têtes et des os de morts brodés sur l'étoffe. Tout au fond, vis-à-vis de la porte d'entrée, un dais de velours rouge abritait un transparent lumineux sur lequel on avait peint un lion dormant. Au-dessous du transparent, sur un véritable trône, était assis, couronne impériale en tête, avec une robe de satin cramoisi bordée de blanc, le chef, le *souverain grand commandeur*. Il était masqué, ainsi que tous les assistants rangés le long du mur, de chaque côté du trône.

Au milieu de la salle, sur un piédestal quadrangulaire, couvert d'un tapis cramoisi, était une Bible ouverte avec une épée.

Au nord du piédestal, un squelette humain, de-

bout, tenait de la main gauche un drapeau tricolore, et de la main droite un poignard levé, comme pour frapper.

Georges ignorait que ce décor, familier pour une grande partie aux initiés de la franc-maçonnerie, était emprunté au trente-troisième et dernier grade du rite écossais. Les *fondateurs du Lion dorman·* avaient trouvé sans doute qu'il répondait bien, pour le faste et pour certains détails de son symbolisme, à leur dévotion secrète.

Peut-être aussi avaient-ils ingénieusement pensé que, si la police s'avisait jamais de pénétrer dans leur sanctuaire, il serait plus facile de lui donner le change en lui laissant croire qu'elle avait affaire à une dépendance ou à un schisme de la franc-maçonnerie écossaise.

La salle était brillamment éclairée, et par précaution encore, selon le formulaire maçonnique, par onze candélabres chargés de bougies : cinq à l'orient, deux au midi, trois au couchant et un au nord.

On conçoit l'effet d'étonnement qu'une pareille mise en scène dut produire sur Georges Berroy qui, ne faisant partie d'aucune loge, n'avait jamais soupçonné cet excès de symbolisme, et qui passait brusquement, sans transition, d'une salle délabrée et noire, dans cette salle étincelante de lumière, de pourpre et d'or.

IV

Un silence solennel accueillit l'entrée du néophyte. Son guide lui fit faire trois fois le tour de la salle; puis le ramenant devant le piédestal qui supportait la Bible et l'épée, il parla ainsi :

— Souverain, grand commandeur, je vous présente M. Louis-Auguste-Georges Berroy, qui, remplissant les conditions exigées par les statuts de notre Société, sollicite la faveur d'être admis parmi les compagnons du *Lion dormant.*

— A-t-il fait les voyages nécessaires?

— Il les a faits.

— C'est bien!

Celui qu'on appelait le souverain grand commandeur se leva alors.

— Monsieur, dit-il à Georges, toute société a ses lois, sa discipline. La station que vous avez faite dans une salle basse et obscure, ce voile qui vous couvre, les masques qui vont bientôt tomber, la décoration de cette salle, tout ce que vous voyez est une leçon nécessaire pour ceux qui n'ont pas, comme vous, l'esprit supérieur aux formules. Nous avons d'autres épreuves d'une nature plus sensible, et nous exigeons

souvent de ceux qui se présentent avec plus de bonne volonté que de réflexion qu'ils essayent leur courage. Vous êtes dispensé, monsieur, de nous donner ce témoignage qui offenserait votre fierté. Vous ne voyez donc devant vous ni réchaud fumant pour y poser votre main dans un vase rempli de plomb fondu, ni poignard, ni poison; et si nous vous avons couvert de ce voile funèbre, c'est pour nous répéter à nous-mêmes une fois de plus, en vous le faisant comprendre par une image, que tout homme de cœur, que tout patriote porte le deuil de notre gloire militaire, de notre dignité nationale. Vous avez traversé, comme nous, la misère, l'obscurité de ces temps d'ignominie. Cette maison de sinistre apparence où nous nous réunissons, c'est la France, enveloppée de ténèbres. Hélas! cette rue même qui portait, il y a quelques années, un nom glorieux pour nos armes, le nom de la bataille de *Durnstein*, a été balafrée par des mains souillées du contact de l'étranger, et, pour plaire à l'invasion, on a effacé le nom d'une victoire française. Quant à l'homme qui nous avait faits si grands dans le monde, vous savez comment il expie son génie et notre admiration! Dans le testament que vous avez écrit et signé, pour satisfaire à une obligation rigoureuse de nos statuts, j'ai lu, avec une émotion que tous nos compagnons vont partager, les termes chaleureux par lesquels vous

nous quitte jamais : elle rayonne au-dessus de nous comme une aurore. Maître des cérémonies, enlevez le voile qui couvre notre nouveau compagnon!..... Éteignez cette torche inutile!

Ces ordres furent exécutés. On emporta la torche. Berroy resta le front découvert. L'orateur reprit :

— Nous avons, monsieur, une double tâche à remplir. L'aigle qui, en 1815, a volé de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame, doit trouver des jalons sur sa route, à travers l'Océan. Sainte-Hélène est plus loin que l'île d'Elbe. Voilà pourquoi nous voulons fonder à l'extrémité de l'Afrique une colonie qui soit l'avant-poste du retour. Mais il faut, en même temps, réveiller en France la fierté nationale, et au besoin préparer l'interrègne. Êtes-vous prêt, monsieur, en toute circonstance, quoi qu'il arrive, quoi que nous exigions de vous, à nous servir, et à vous dévouer?

— Oui! répondit Georges, d'une voix vibrante.

— Vous le jurez sur l'épée et sur la Bible?

Georges étendit la main et dit :

— Sur la Bible et sur l'épée, je le jure!

— Nous avons une formule de serment que je vais vous lire, et que vous voudrez bien interrompre, si elle blesse votre conscience, ou que vous ratifierez expressément, si elle répond à votre sentiment intime.

Et le souverain grand commandeur, prenant sous le dais une sorte de tableau, lut ce qui suit :

« Moi, citoyen libre, dans la France asservie, en présence de Dieu qui m'entend, et devant mes compagnons qui me jugent, je jure, dût-il m'en coûter tout mon sang, d'employer mes jours, mes nuits, toutes les heures de mon existence au triomphe de la cause qui vient de m'être révélée. Je jure d'aimer mes compagnons plus que moi-même, de me dévouer pour eux, comme ils se dévoueraient pour moi ; de subir la prison, la mort ou l'infamie, quand ils penseront que ma liberté, ma vie et mon honneur leur sont nécessaires. Je consens, si je deviens parjure, à être frappé par le poignard, par l'épée, à mourir dans le mépris, à léguer ma mémoire comme un objet d'éternelle exécration aux vivants ! »

Voilà, monsieur, le serment que chacun de nous a prêté. Voulez-vous le prêter à votre tour ?

— Oui, répondit Georges.

— Nous prenons acte de vos paroles. Vous signerez plus tard le procès-verbal de votre admission. Désormais, Louis-Auguste Georges Berroy, vous êtes un bon *compagnon de la société du Lion dormant !* Otons nos masques, mes frères, et qu'après avoir reçu de moi l'accolade au nom de tous, notre ami Georges reçoive de chacun de vous, en particulier, l'étreinte fraternelle.

Tous les assistants alors se démasquèrent, et Georges, en lisant sur les visages épanouis l'accueil d'une indiscutable fraternité, reconnut dans l'assistance, des généraux, des officiers de l'empire, des avocats illustres.

Anthyme quitta sa place, vint à lui, le conduisit au président, qui lui donna l'accolade; et l'embrassant ensuite de bon cœur, pour son propre compte :

— Eh bien! jeune railleur, vous moquerez-vous encore de nos simagrées, de nos cérémonies?

— Non, répondit Georges, qui avait cédé au prestige.

— Vous trouvez-vous en mauvaise compagnie? Voilà la gloire de nos anciennes armées; voilà l'honneur du barreau français!

La séance se trouvait suspendue.

M. de Mussé présenta son filleul à tous ses nouveaux compagnons.

Georges reçut ensuite la communication des signes, paroles, gestes et attouchement indispensables aux compagnons du *Lion dormant*, pour se reconnaître et correspondre entre eux.

Le maître des cérémonies qui lui donna ces instructions complémentaires, qui lui fit ratifier par écrit le serment solennellement accepté, et qui l'avait précédemment interrogé dans la salle basse, était un ancien capitaine d'artillerie de la garde

nommé Pfeuty; quant au président, à celui qu'on appelait le *souverain grand commandeur*, c'était le colonel Chabert, ancien aide de camp du général Davignon.

Georges apprit plus tard que le colonel était, avec son ami Mussé, le fondateur de la société du *Lion dormant*. C'était lui qui avait rédigé les statuts, réglé le formulaire. La maison de la rue de l'Échaudé lui appartenait.

Chabert était un esprit ingénieux et énergique. On racontait de lui des faits militaires éclatants, des ruses de guerre bizarres et des actes d'autorité d'une rudesse implacable. Plus d'un compagnon du *Lion dormant* était persuadé que les termes du serment imposé aux récipiendaires seraient pris très au sérieux par le colonel dans le cas d'une désertion, et qu'il était capable de faire poignarder ou de poignarder lui-même le parjure.

En 1816, il avait fait imprimer une brochure sous ce titre :

Projet d'un nouvel établissement en Afrique, ou Essai sur les moyens d'améliorer en France la fortune publique et celle des particuliers de toutes les classes.

C'était le prospectus d'une association politique. Sous le prétexte d'une expédition en Afrique, Chabert tentait d'enrôler, presque publiquement, à la face du gouvernement de la Restauration, un cer-

tain nombre de militaires dévoués à l'empereur, qu'il aurait embarqués et dirigés vers Sainte-Hélène, dans l'espoir de surprendre l'île, d'enlever Napoléon et de le ramener en Europe.

L'intention de la brochure échappa au public et fut parfaitement saisie par la police. Chabert n'eut que le temps de quitter Paris et de passer en Angleterre. De là, il fit un voyage en Amérique, disait-il au retour, mais en réalité sur les côtes d'Afrique. Il revint inaperçu dans le courant de l'année 1819, apprit que, pendant son absence, deux amis, MM. Holleville et Cugnet de Montarleau, avaient essayé de former une aggrégation politique sous le titre de Société *du Lion dormant*, pour opérer le rétablissement de la dynastie impériale. Un jugement du tribunal correctionnel en avait amené la dissolution dans la même année.

Le colonel Chabert reprit l'idée d'association abandonnée, mais s'arrangea pour la voiler.

Franc-maçon consommé, ayant fait l'expérience de tous les rites qui se disputaient alors le privilége de l'orthodoxie, il abrita la conspiration sous les voiles constellés de la franc-maçonnerie écossaise; créa ostensiblement une loge qui tenait ses séances au Prado, et put ainsi facilement, parmi les initiés ordinaires, en choisir, en trier, pour ainsi dire, une élite éprouvée dont il étudiait le caractère, après

avoir scruté les opinions et à laquelle il communiquait ensuite avec toute sûreté le secret de la rue de l'Échaudé.

Mussé était un vieil ami avant d'être le collaborateur de Chabert. A ce double titre, il présenta et garantit Georges Berroy, sans que celui-ci fût obligé de passer par toutes les avenues mystérieuses des trente-trois grades de la franc-maçonnerie écossaise.

Le moment d'agir en province paraissait opportun. Les missionnaires fanatisaient l'Ouest et le Midi. Il était difficile de lutter contre eux dans des provinces où les assassins du général Brune n'étaient pas encore poursuivis, après cinq années de scandaleuse impunité. Mais les départements de l'Est étaient plus propices. La haine des Bourbons et l'horreur du fanatisme étaient telles, parmi les partisans de la monarchie selon la Charte, qu'ils songeaient à offrir la couronne au prince d'Orange. On pensait que sa qualité de protestant ferait passer sur son défaut de prince étranger ; le général Lafayette avait reçu, dit-on, à ce sujet, des ouvertures très-sérieuses.

Les bonapartistes n'avaient donc pas de temps à perdre s'ils voulaient garder des chances pour l'exilé de Sainte-Hélène.

Un Champenois, jeune, enthousiaste, se présentait : il fallait l'initier au plus vite et le lancer dans

l'apostolat. La Champagne, au lieu de maudire l'homme qui l'avait ruinée, dépeuplée, semblait avoir contracté avec lui d'indissolubles fiançailles à travers la guerre et l'incendie.

Il semblait qu'elle lui fût reconnaissante de son martyre, comme d'une gloire ; elle le pleurait sur les ruines sanglantes qu'il avait faites.

Le jeune ami d'Anthyme n'était que momentanément à Paris. Le colonel Chabert s'était empressé de l'enrôler.

V

Au bout d'une demi-heure, le colonel Chabert rouvrit la séance, afin de la clore selon les formules sacramentelles. C'était d'ailleurs pour Georges Berroy, une dernière leçon. Chacun reprit sa place, mais à visage découvert ; Georges s'assit à côté d'Anthyme. Le grand commandeur, debout sous le dais lumineux, demanda :

— Bon compagnon, premier éclaireur, quelle heure est-il ?

Une voix répondit à l'extrémité de la salle :

— Il est minuit !

— A quelle heure les compagnons du *Lion dormant* ont-ils l'habitude de se retirer ?

— A minuit.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est l'heure où les rêves descendent dans l'âme, pour y remplacer l'action du jour et y préparer l'action du lendemain ; parce que les lions qui veulent rugir au soleil ardent doivent laisser les ténèbres aux oiseaux de nuit.

— Compagnons du *Lion dormant*, promettez-vous de vous ranger autour de moi, quand le jour luira ?

Tous les assistants en chœur répondirent :

— Nous le promettons.

— Puisqu'il est minuit ; puisque c'est l'heure de la retraite et du silence; puisque vous vous engagez à être toujours prêts au premier signal, séparons-nous, bons compagnons, en effaçant la trace de nos pas, jusqu'au jour où nous aurons besoin de marquer leur empreinte avec notre sang !

La voix du colonel avait pris un accent singulièrement tragique en prononçant ces derniers mots. Georges en reçut un choc. On eût dit que c'était à lui surtout que le grand commandeur s'adressait. Chabert le regardait, en rapprochant ses gros sourcils blancs, qui semblaient avoir conservé, comme une menace, la neige de la Bérésina.

— Si je croyais aux augures, dit Berroy à son ami Mussé, je jurerais que notre président vient de me condamner à mort.

— Égoïste ! et moi vous oubliez ma part ?

On commença à éteindre les candélabres ; et Georges vit s'ouvrir, sous les tentures soulevées, deux ou trois portes qui communiquaient avec des maisons voisines, et qui permettaient aux membres de l'association de sortir de différents côtés, à intervalles réglés d'avance, sans qu'on pût soupçonner, dans les rues désertes du quartier, l'écoulement d'une affluence considérable.

Le colonel Chabert, le capitaine Pfeuty, Mussé et Berroy restèrent intentionnellement les derniers. Quand ils furent bien seuls !

— Parlez mon cher Mussé, dit le colonel.

— Messieurs, ainsi que je vous l'ai dit, notre nouveau compagnon, M. Berroy, part demain pour Troyes. Il a sur l'état de fermentation de son pays des renseignements intéressants à vous communiquer. Selon l'impression que vous recevrez, il agira.

Chabert et Pfeuty se tournèrent vers Georges, qui répondit :

— Si vous le voulez bien, messieurs, je vous mettrai en présence de la personne même qui m'a fourni ces renseignements : elle est ici ; elle repart demain, en même temps que moi. Votre expérience saura dégager plus sûrement que moi la vérité. La femme qui nous attend...

— Ah ! c'est une femme ! interrompit le colonel Chabert avec un sourire.

— Cela vous étonne ? ajouta le capitaine Pfeuty.

— Messieurs, reprit Georges, avec une rougeur pudique, quand vous verrez Madeleine Martin, vous comprendrez que j'ai dû vous proposer de l'écouter. C'est la femme d'un vigneron de Bar-sur-Aube, une femme extraordinairement intelligente. Son mari s'est bien battu à la campagne de France ; et, s'il faut en croire les rumeurs des voisins, sa haine contre l'étranger ne s'est pas désarmée pendant les premiers temps de l'occupation. On dit qu'il fut un terrible braconnier pour les ennemis qui s'égaraient le soir dans les vignes, et qu'il connaît le secret de bien des absences de soldats étrangers, comptés comme déserteurs, mais qui n'ont pas quitté le sol de la France. Voyageant dans toutes les parties du département de l'Aube, pour les besoins de son commerce, il s'est fait du tort auprès de la police depuis l'évacuation du territoire. Il bavarde trop. Il a été arrêté et condamné à huit années de bannissement pour ses propos séditieux. Sa femme, qui a été servante chez ma mère, est venue à Paris solliciter la faveur de faire diriger son mari sur Bâle, où elle a de la famille. Je l'ai rencontrée, il y a deux jours, en traversant la cour du Palais de justice. Elle m'a conté son affaire ; elle m'a aussi donné des détails

sur ce qui se passe dans nos campagnes. Je souhaite qu'elle n'ait pas exagéré. A l'en croire, tout était prêt il y a quatre ans, lors du mouvement de Grenoble ; tout pourrait se préparer de nouveau. La Champagne n'attend qu'un signal ; l'incendie couve sous une cendre qui se soulève. J'ai fait donner ce matin à la femme Martin un chambre dans mon hôtel ; je lui ai recommandé de nous attendre ; voulez-vous l'interroger vous-même ?

— Sans aucun doute, dit le colonel Chabert, et pardon, mon jeune ami, de mon exclamation. Vous avez assez bonne tournure pour la justifier. Où faut-il que nous allions ?

— Rue Saint-Denis, cour Batave, au *Lion d'Argent.*

— Si je ne me trompe pas, la cour Batave a un passage qui communique avec la rue Saint-Martin. C'est par là que nous entrerons, Pfeuty et moi. Vous, messieurs, vous entrerez par la rue Saint-Denis. La précaution est sans doute absurde et superflue ; mais, depuis quelque temps, la police est d'une maladresse si invraisemblable que je m'en méfie.

Sur cette recommandation on se sépara. Georges et Anthyme sortirent par la rue de l'Échaudé, tandis que le colonel Chabert et le eapitaine Pfeuty sortaient par la rue du Colombier.

Nous retrouvons, une heure après, ces quatre per-

sonnages dans une chambre de l'hôtel du *Lion d'Argent.*

La cour Batave, construite en 1795 par une compagnie hollandaise qui avait des projets magnifiques, passa pendant quelques années pour une des petites merveilles de Paris. C'était un essai dans le genre de la spéculation faite par le duc de Chartres, au Palais-Royal. Les citoyens de la République Batave avaient voulu bâtir, eux aussi, une cité commerçante dans des proportions monumentales. Au sommet d'un petit campanile élevé sur le corps du bâtiment du fond, ils avaient placé une statue de Mercure.

Deux cours régulières, dont la première était entourée de portiques et d'une galerie couverte, garnie de boutiques, formaient la diposition principale. Une arrière-cour, placée de côté et aboutissant à un assez vilain passage, nommé passage de Venise, prouvait que la Compagnie hollandaise avait été interrompue dans son œuvre ; car le plan primitif, avec ses proportions grandioses, eût absorbé cet emplacement.

C'était dans un coin de cette troisième cour que l'hôtel du Lion d'Argent, bâti lui-même sur un *facsimile* réduit de la cour Batave, était situé.

Le voisinage du marché des Innocents, de toutes les rues vouées à l'industrie, avait profané bien vite

l'aspect sévère de la cour Batave. Cette lèpre nécessaire des enseignes, qui a respecté jusqu'ici la place Vendôme, mais qui a complétement envahi la place des Victoires, s'était répandue rapidement sur toutes les façades et accrochée à toutes les saillies des édifices.

Une fontaine égyptienne, qui terminait académiquement la perspective, au fond de la seconde cour, s'était métamorphosée en un débit de vin.

Les premiers cris venus de la halle trouvaient leur écho dans la cour Batave. Les éventaires, les petites voitures, les porteurs d'eau, les marchands d'habits, tout le tumulte matinal et fort apaisé, depuis 1820, des industries portatives, donnait sa primeur aux habitants de cette cité; et, quand les balayeurs nonchalants avaient enfin achevé de débarrasser pour quelques heures à peine la rue Saint-Denis des détritus de légumes, la dernière odeur de verdure, de feuille de choux écrasée dans le ruisseau se réfugiait dans la cour Batave et s'y condensait, comme le parfum de la terre offert en hommage à l'industrie.

L'hôtel du *Lion d'Argent*, pour ces raisons, avait donc une clientèle bourgeoise et marchande. J'ajoute que la proximité du quartier des Bourdonnais, où se trouvaient les dépôts des filatures champenoises, avait fait de la cour Batave, au moins à cette époque,

le caravansérail des Troyens. Georges Berroy, fils d'un grand fabricant de bonneterie, n'avait jamais connu d'autre hôtel à Paris, et, par habitude autant que par souvenir filial, il venait s'installer seul, à chaque voyage, dans la chambre qu'il avait partagée autrefois avec son père.

La femme que les quatre compagnons du Lion dormant venaient interroger ne paraissait pas habituée à l'attente immobile et silencieuse. Les voyageurs qui logeaient au-dessous d'elle l'avaient entendue toute la soirée piétiner dans sa chambre, en marquant le pas avec des souliers épais. Une bougie placée sur une sorte de guéridon, au milieu de la pièce, était l'astre autour duquel la femme Martin tournait en satellite, avec des allures de bête fauve en cage.

Quand Berroy poussa la porte, elle s'arrêta brusquement et vint tomber haletante sur une chaise, en s'essuyant le front.

— Qu'avez-vous donc, Madeleine? lui demanda Georges.

— Oh! j'ai bien fait dix lieues sans m'arrêter, répondit-elle.

— Il fallait dormir, vous reposer en m'attendant.

— Dormir? Est-ce qu'on dort dans Paris? Je dormirai quand je saurai mon mari en sûreté.

Elle parut surprise de voir trois personnes accom-

pagner Georges; son regard devint soupçonneux.

— Ce sont des amis, dit Georges, des amis auxquels j'ai parlé des nouvelles que vous m'avez données et qui veulent vous les entendre répéter.

— A quoi bon? repartit brusquement Madeleine, je ne tiens pas à ce qu'il m'arrive la même peine qu'a mon mari, et à ce qu'on m'envoie hors de France comme lui.

— Vous ne le suivez donc pas? demanda Mussé fort surpris.

— Eh bien? et les vignes! qui donc les garderait? Est-ce que je puis les emmener avec moi?

Et tout en répondant, Madeleine ouvrait de grands yeux. Cet homme au visage presque noir lui faisait un peu peur.

Le colonel Chabert alla prendre une bougie sur la cheminée, l'alluma, la plaça à côté de l'autre sur le guéridon; puis, s'accoudant en se penchant pour ne perdre aucune expression de la physionomie de la femme Martin :

— Ne craignez rien, madame, lui dit-il, nous sommes des gens d'honneur, et ce que vous nous direz ne peut, en aucune façon, vous faire du tort. Je suis un ancien militaire, un colonel de la garde impériale; ces deux messieurs sont des officiers comme moi.

Madeleine s'était levée.

— Un colonel, dit-elle avec respect ; des officiers de l'empereur !

— Oui, des soldats, qui ne savent pas porter de cierges aux processions. Mais, asseyez-vous, calmez-vous, parlez-nous avec confiance.

Soit que l'importance de ces messieurs l'intimidât beaucoup, soit qu'elle comprît la gravité que prendraient ses récits, commentés et discutés par des officiers, Madeleine parut embarrassée. Elle passa à plusieurs reprises la main sur son front pour éveiller ou pour effacer ses souvenirs ; elle dénoua et renoua les rubans de son bonnet. Ses yeux erraient sur les trois visages inconnus, sans oser se fixer.

— Eh bien ! Madeleine, reprit Georges avec douceur, décidez-vous.

— J'ai eu tort de vous parler de tout cela ; il en arrivera du malheur.

— Ne m'avez-vous pas dit que vous donneriez bien des choses pour que l'empereur revînt ?

— Oui, j'ai dit cela et je le répète. Ah ! si l'empereur revenait, nous serions bien vengés. Mon mari ne partirait pas. L'empereur, je l'ai vu comme je vous vois, monsieur le colonel. C'était à Lesmont, après la bataille de la Rothière. Le temps était épouvantable : de la pluie, de la boue, du froid. Il entra dans une auberge, pendant qu'on faisait sauter les ponts derrière lui. Il demanda à boire. Quand on lui

eut versé du vin rouge, il prit le verre, le souleva, le replaça sur la table et dit : — Non, de l'eau pure ! — C'est moi qui lui versai de l'eau ; il me remercia par un mouvement de la tête, et but ; puis il s'en alla. Je vis qu'il avait laissé de l'eau au fond du verre ; il avait aussi laissé une larme que j'avais vue tomber dans l'eau. Quand il n'y eut plus personne dans la maison, je vidai le verre. Ah ! le pauvre homme ! comme il avait l'air désolé ! Je crois que cette larme de l'empereur que j'ai bue grossit dans ma poitrine et la gonfle... J'ai des étouffements quand je pense à lui. Que voulez-vous de moi, messieurs ?

— Ne m'avez-vous pas dit, Madeleine, recommença Georges Berroy, qu'on s'agitait beaucoup dans certaines parties du département ?

— Sans doute, sans doute, balbutia Madeleine.

— Est-ce que ce n'est pas vrai, ce que vous m'avez raconté ?

— Si ! c'est vrai ; c'est-à-dire qu'on en parlait à Troyes... Après tout, cela doit être vrai ; cela le deviendra davantage.

Et se levant alors avec une exaltation farouche, en dressant ses poings fermés au-dessus de sa tête :

— Ah ! si je pouvais donner aux autres, à tous les hommes, à tous les enfants, à toutes les femmes, la colère, la haine que j'ai là, la France serait bientôt

en feu, et l'empereur serait bientôt en route. Écoutez-moi donc, messieurs, je vois ce que vous voulez et je serai votre servante pour la besogne qu'il faut faire.

VI

Madeleine Martin avait trente-cinq ans, mais paraissait en avoir plus de cinquante. Le hâle et le travail avaient mis sur son visage un second épiderme que sillonnaient des rides prématurées, balafres héroïques du destin!

Pendant l'invasion de 1814, elle avait suivi son mari, en qualité de cantinière.

A l'éclair de ses yeux, au pli terrible que la colère donnait parfois à sa bouche, on comprenait qu'elle avait pu assister moins pacifiquement le patriote Martin dans quelques-unes de ses expéditions secrètes contre les Cosaques.

Entêtée, rusée, violente, mais sachant répandre comme une huile sur son rude visage, la douceur et la soumission, quand celles-ci lui étaient nécessaires, Madeleine était bien la fille de cette terre de Champagne, ingrate, laide, insipide au regard, mais qui vendange sur ses froids coteaux l'ivresse du monde

entier. On eût dit un sarment de vigne, brun, sec, cachant la vie et le feu sous son écorce morte.

— Depuis 1815, dit-elle, en posant son poing sur la table, et en regardant en face le colonel Chabert qui l'observait attentivement, nos pays ne se sont pas calmés. Comment voulez-vous donc qu'on oublie, quand on n'a pas rebâti les maisons, quand on ne peut pas aller aux champs, ou en revenir, sans traverser l'Aube ou la Seine sur les poutres noircies et branlantes des ponts brûlés? Ce que j'ai dit à M. Berroy, qui me connaît bien, lui, c'est que les paysans de la forêt d'Othe tiennent depuis longtemps des conciliabules. A Essoyes, les bûcherons se sont rassemblés dernièrement, et ils ont brûlé le drapeau blanc. On se prépare à en faire de même aux Riceys, à Bar-sur-Aube, à Landreville, à Chaource. La légion du département s'est mise en marche. Mais je vous certifie que les soldats ont du plomb aux semelles. On a arrêté des femmes, parce qu'on n'a pas trouvé les hommes, qui se sont retirés du côté du département de l'Yonne. Quand j'ai quitté Troyes, on annonçait l'arrivée de onze voitures remplies de ces prisonniers. Voilà tout ce que j'ai à vous dire, messieurs.

— C'est beaucoup, murmura le colonel Chabert, si c'est vrai.

— Ah! si vous ne me croyez pas, allez-y voir! repartit brusquement la femme Martin, en baissant

les yeux, pour ne pas laisser fouiller son regard.

M. de Mussé paraissait convaincu. Le capitaine Pfeuty, esprit froid, sceptique, était absolument incrédule. Georges, qui le matin s'était senti remué par les confidences de la femme Martin, commençait à douter. Quant au colonel Chabert, il réfléchissait.

— Vous nous parlez des campagnes ; mais dans les villes, à Troyes par exemple, que disent les ouvriers ? demanda Chabert, après un moment de silence.

Madeleine haussa légèrement les épaules.

— Ils n'en disent pas plus que les ouvriers de Paris. S'ils regrettent l'empereur, on ne le sait guère ; s'ils le désirent, on ne le sait pas. L'empereur n'est plus l'empereur que dans les maisons de paysans. Les gens en boutique mettent des fleurs de lys sur leurs enseignes. Les gardes nationaux sont décorés d'un ruban gris que le baron de Baussancourt leur a distribué au nom du comte d'Artois, pour qu'ils soient bien sages. Ils s'en contentent...

Madeleine parlait cette fois avec un accent de sincérité et une raison qui frappèrent ses auditeurs.

Le colonel, pensif, secouait la tête.

— Pourtant, dit Mussé, quand *il* revint de l'île d'Elbe, les villes ouvraient d'elles-mêmes leurs portes.

— Oui, reprit la femme Martin, mais si, au lieu de débarquer dans un petit pays, il avait débarqué dans une grande ville, croyez-vous que les gendarmes, le curé et le préfet n'auraient pas réussi à l'arrêter?

— Peut-être! dit Chabert avec un faible sourire. Les villes s'entendent aux révolutions; les campagnes s'entendent mieux aux restaurations. Si nous étions des conspirateurs, au lieu d'être de simples patriotes, affligés du présent, nous attendrions l'occasion d'avoir pour nous les villes et les campagnes, car on aurait besoin des deux. Je vous remercie de vos renseignements; mais si vagues qu'ils soient, ne les donnez à personne; ils pourraient entraîner des imprudents, et, en tout cas, ils vous feraient du tort. Je crains qu'on ne vous ait trompée.

— Alors, vous ne me croyez pas? demanda Madeleine avec un sourire de défi et en affrontant le regard du colonel.

— Je crois votre accent plus que vos paroles, répondit Chabert. Les bûcherons d'Essoyes sont capables de brûler une guenille blanche, mais l'heure n'est pas venue pour eux, pas plus que pour d'autres, de tirer le drapeau tricolore de leur poitrine.

Madeleine reprit avec finesse :

— Nous autres, bonnes gens de la campagne, nous sommes plus crédules que des Parisiens; mais vous avouez vous-même que ce qui n'est pas en-

core arrivé, pourrait arriver... un jour... bientôt.

— Bientôt? je n'en sais rien. Un jour? certainement, surtout si l'empereur est regretté par beaucoup de braves cœurs comme le vôtre.

— Il y en a dans notre pays, je vous les ferai connaître.

— A moi? Ce n'est pas possible; mais à M. Berroy, qui est votre compatriote, à la bonne heure!... Si votre mari reçoit un passe-port pour Bâle, je le recommanderai là-bas à des amis. Il est bon d'en avoir, aujourd'hui, dans tous les coins de l'Europe, puisque nul de nous ne sait où il ira demain porter sa tête.

Madeleine remercia, pour la protection promise à son mari; mais il n'y avait pas autant d'humilité dans son remerciement que dans son offre précédente. Elle comprenait, avec sa sagacité naturelle, qu'un pacte était conclu entre ces officiers de l'empire et la paysanne champenoise capable de leur trouver des complices.

— Que pensez-vous de ma payse? demanda Georges à demi-voix, avec un petit rire d'excuse, en reconduisant ses trois compagnons dans l'escalier de l'hôtel.

— C'est une bavarde, dit sèchement le capitaine Pfeuty.

— C'est une créature énergique, capable de bien des choses, dit Mussé.

— C'est une femme excellente, dit Georges, un peu étonné de ne plus pouvoir faire que cet éloge.

Le colonel Chabert attendit qu'il fût descendu tout à fait pour formuler son opinion. Il s'arrêta, et rassemblant par un geste les trois amis sous le réverbère suspendu au milieu de la cour :

— Nous sommes des hommes, dit-il, et nous pouvons parler en hommes, c'est-à-dire crûment. Eh bien, nous venons de voir là une excellente chienne de chasse. Elle donnera de la voix et de la dent quand il le faudra et autant qu'on le voudra. Je la crois capable de tenir le gibier en arrêt. Mon jeune ami, servez-vous-en, mais prudemment. Les femmes sont du sexe des Euménides. Celles qui ont vu commettre des horreurs, qui ont encore dans l'oreille le cri des blessés, dans les narines la fumée des incendies, valent deux hommes au jour des représailles. Celle-là est adroite. Je m'imagine qu'elle ne boit pas de l'eau de son puits, de peur de s'empoisonner avec les Cosaques qu'elle y a poussés en 1815. Elle a encore des crispations d'étrangleuse dans les doigts. Je ne regrette pas de l'avoir vue. Nous en tirerons parti.

Georges reconduisit les trois officiers jusqu'à la grille de la rue Saint-Denis. Le colonel acheva, en traversant les différentes cours, de lui donner les

instructions complémentaires, de lui faire les recommandations indispensables.

Quand il fallut se séparer, Berroy fut embrassé avec une dignité paternelle par Chabert, avec simplicité par Pfeuty, avec une tendresse débordante par Anthyme, qui le tint quelque temps pressé sur sa poitrine, en lui murmurant à l'oreille :

— Georges, si vous vous repentiez de ce que vous avez juré ce soir, ne craignez pas de me l'avouer, à moi. Je prendrai le parjure pour mon compte. Je suis triste de vous voir partir seul ; j'ai peur.

— Peur ! de quoi donc ? répondit Berroy en se dégageant et en attirant Mussé à l'écart pour le gronder ; je vais dans mon pays, je retourne chez ma mère ; que voyez-vous là de menaçant ?

— Le colonel est un homme terrible ; il a rendu cette femme suspecte à mon amitié, par sa façon d'en faire l'éloge. Les chiennes de chasse les meilleures peuvent devenir enragées.

— Ne craignez rien, Anthyme ; ce n'est pas Madeleine qui me mordra.

— Si vous êtes jamais mordu, je veux la moitié du venin. Vous entendez, Georges. Je vous le répète, c'est entre nous à la vie, à la mort !

M. de Mussé embrassa une dernière fois son ami et rejoignit Chabert et Pfeuty qui l'attendaient de l'autre côté de la grille, au milieu de la rue Saint-

Denis. La solitude du quartier, ou plutôt la rumeur que causait l'arrivée des maraîchers à cette heure de nuit autour de la halle, les rassurait sur la crainte d'être remarqués et observés.

Georges reprit lentement le chemin de sa chambre. Les instructions données par le colonel, les adieux d'Anthyme, les impressions rapportées de la rue de l'Échaudé Saint-Germain, l'engagement d'agir, la responsabilité d'un rôle nouveau, le tumulte de la journée, l'inquiétude de sa jeunesse : tout l'agitait, allait l'empêcher de se reposer.

Il ouvrit sa fenêtre et resta longtemps accoudé, plongeant le regard dans l'obscurité de la petite cour de l'hôtel, comme dans un puits, le relevant ensuite pour le lancer dans le ciel.

— Ah ! si j'étais poëte ! se disait avec un insatiable besoin d'épanchement ce jeune avocat qui avait tenu l'épée et qui n'avait foi ni dans la parole ni dans l'épée.

Il eût voulu enfouir dans une élégie le secret de sa tristesse, dût ce secret ensuite être raconté par les roseaux parlants ! Peu à peu, il mit sa pensée à la recherche des êtres qui pouvaient, dans ce monde, le comprendre et l'aimer. Il n'en trouva pas d'autres qu'Anthyme de Mussé parmi ses camarades, et que sa mère parmi ses parents.

— Pauvre mère ! se dit Georges, quel chagrin

vais-je lui donner? Elle croit que je viens à Paris prendre des forces pour vivre la vie de province. J'y puise au contraire l'horreur de cette vie plate et mesquine que je vais retrouver. Pauvre mère! si je lui donnais du moins la joie d'une compagnie filiale doublée par le mariage! Mais qui donc voudrait de moi et de qui voudrais-je? Où est-elle, la femme qui sera ma femme? Il est bien temps qu'elle paraisse! Elle m'arrêterait sur le bord du chemin qui peut mener à l'abîme, ou plutôt elle m'éclairerait la route et je ne craindrais pas l'abîme. Où est-elle, cette inconnue?

J'insiste, pour ne plus y revenir qu'à de rares intervalles, et pour expliquer les événements qui vont suivre, sur ce caractère de Georges Berroy qui était, je le répète, le caractère dominant de la jeunesse libérale de l'époque. Il y eut, vers 1820, à l'heure où paraissaient les premières *Méditations* de Lamartine, un souffle de sentiment pur et pourtant maladif, religieux et pourtant sceptique, un souffle de grâce et de mélancolie qui caressait, sans la tarir, la rosée des larmes sur la tige tremblante des âmes de vingt ans, fleuries à travers des ruines.

Georges était poëte sans le savoir, mais non pas sans le vouloir. La haine politique qui l'avait entraîné dans des conciliabules symboliques et qui allait le pousser dans de terribles aventures, n'était

au fond qu'un grand besoin d'aimer. Il croyait désespérer, à la veille de ses plus grandes espérances.

VII

Le lendemain de cette journée si agitée, de cette soirée si émouvante, Georges qui avait peu dormi s'éveilla pourtant dans de meilleures dispositions.

Le temps paraissait remis au beau; le soleil se hasardait au bord des toits, en plongeant dans la rue de grands rayons, comme pour tâter la boue et la menacer. Le rire de Paris, qui se composait alors des refrains de la mansarde, de la roulade aiguë des oiseaux en cage, des cris stridents ou traînards des marchands ambulants, des aboiements de l'homme ou du chien, du tremolo des pesantes voitures, du clic-clac des fouets, du point d'orgue des porteurs d'eau, ce rire de Paris, harmonieux dans sa diversité, plaisant dans son charivari, s'élevait peu à peu, invitant à l'activité, à la vie, au travail.

Georges fit avec gaîté ses préparatifs de départ pour le soir même, et quand il eut fini, il alla s'informer de Madeleine Martin.

Celle-là ne s'était pas couchée, par défiance provinciale des lits parisiens, ou par complot d'écono-

mie, s'imaginant peut-être qu'on ferait payer le logement moins cher si la couverture du lit n'avait pas été défaite.

Mais son insomnie ne laissait aucune trace sur son rude visage.

Elle convint avec Berroy d'un rendez-vous pour l'après-midi au bureau de la diligence. Devant aller au Palais de justice chercher la permission promise, prévoyant qu'elle aurait peut-être besoin d'attendre longtemps et de se rendre ensuite à la Préfecture de police, elle était tourmentée d'un seul scrupule : ces démarches l'empêcheraient d'aller remercier le patriote considérable, le Champenois retiré à Paris, M. Soudin, dont l'intervention avait été toute-puissante en faveur de Martin.

— Je ne veux pas que ce bon monsieur me croie ingrate ou malhonnête, disait Madeleine.

— Rassurez-vous, lui répondit Georges; la visite que vous ne pouvez faire, je la ferai.

— Vous? Ah! que vous êtes bon!

— Vous me fournissez une occasion de remplir un devoir de politesse auquel j'allais manquer. M. Soudin est un ami de ma famille. Quand je faisais mon droit à Paris, j'allais souvent chez lui. Je serai grondé de n'avoir pas été le voir à mon arrivée; mais je serai bien reçu et je ferai accepter mes excuses avec vos remerciements.

— C'est un homme bien capable, M. Soudin, dit Madeleine en secouant la tête. S'il voulait, celui-là, vous donner des conseils pour la politique...

— Lui ! un sage, un philosophe, un éternel résigné ou un éternel mécontent ! Il n'aimait pas l'Empire, il n'aime pas les Bourbons, mais je crois qu'il ne ferait rien pour renverser les uns au profit de l'autre.

— J'aurais cru pourtant, à sa façon d'accueillir ma demande, de m'interroger sur mon mari, sur ce qui se passe à Troyes...

— Simple curiosité de compatriote.

— Ah ! sa curiosité ressemblait pourtant tout à fait à la vôtre ; et, quand il a parlé de me recommander à un magistrat de ses amis, il avait le même air que votre colonel d'hier au soir, offrant de recommander mon mari à des amis de Bâle.

— Eh bien, Madeleine, je vous dirai ce soir si vous vous trompez.

— En tous cas, n'oubliez pas de le bien remercier pour moi. C'était dans son temps le premier avocat de Troyes. Quel dommage qu'il ait quitté le pays ! S'il avait défendu mon mari, lui qui était toujours sûr de son affaire, il l'eût fait acquitter !

Madeleine Martin disait vrai. M. Soudin avait été la gloire du barreau troyen. Ses plaidoiries étaient restées célèbres ; elles sont devenues légendaires.

On en citait de fort plaisantes, dans le goût du mémoire de Grosley *pour Étienne Boyau, garde-malades, contre M. Bourgeois, chanoine de Saint-Urbain de Troyes.* On en citait de fort éloquentes et de très-pathétiques.

Cette gloire locale, si prodigieuse qu'elle fût, s'était trouvée tout à coup impuissante à consoler M. Soudin de la mort de sa femme, arrivée brusquement en 1810. N'ayant pas d'enfants, possédant une fortune patrimoniale un peu accrue par son travail, il était venu s'installer à Paris dans un vieil appartement de la rue d'Angiviller.

L'étonnement fut profond à Troyes et dans tout le département, quand on apprit que le Mirabeau *de la rue des Bûchettes*, comme on l'appelait, renonçait à ses triomphes oratoires de la cour d'assises, aux perspectives brillantes que les fonctions municipales et le mandat de député pouvaient lui offrir. Comment, à quarante-deux ans, avait-il tant de philosophie?

Les confrères qui se partagèrent la clientèle de M. Soudin ne manquèrent pas de répéter sur tous les tons que c'était l'orgueil qui déterminait ce départ, et que la fleur du barreau troyen, en se transplantant à Paris, espérait embaumer la capitale de la France, comme elle avait enivré Troyes et les arrondissements. Quant à expliquer par une inconsolable douleur cette grande détermination, personne dans les quatre cent quarante-six communes

du département n'y songea et ne fit cet honneur extravagant à l'amour conjugal.

Les parents mêmes que M. Soudin laissa dans le pays, quand on les questionnait à cet égard, répondaient avec un sourire de rancune :

— M. Pierre Soudin n'a pas tant de sensibilité, puisqu'il s'éloigne d'une sœur qu'il aime et d'une nièce qui est son unique héritière.

Un peu de dépit et d'aigreur se mêla donc, pendant les premières années, aux regrets que laissa M. Soudin. Mais quand on sut qu'il vivait simplement, tranquillement, à Paris, en dehors de tout bruit et de tout écho bruyant; quand on acquit la preuve que l'avocat retiré ne refusait jamais un secours, un conseil, une démarche à un compatriote qui venait le trouver; quand on apprit qu'il était pour sa sœur le meilleur des frères, pour sa nièce le plus tendre des oncles, pour son beau-frère le plus courtois des amis, on fut bien contraint de reconnaître que M. Soudin n'était ni un ambitieux, ni un ingrat, ni un égoïste. On le déclara un original fieffé, parce qu'il préférait le voisinage du Louvre au voisinage de l'Hôtel de Ville de Troyes, et parce qu'il aimait mieux respirer à Paris qu'étouffer dans son pays natal.

Cette opinion n'entama guère son prestige que dans l'esprit de quelques bonnetiers féroces. La grande

majorité de ses compatriotes devint insensiblement fière d'avoir dans la capitale un avocat officieux pour tous les besoins de la vanité ou de la vie réelle, et nul ne prenait place dans la diligence de Paris sans avoir en portefeuille l'adresse de M. Soudin, rue d'Angiviller, nº 12.

Georges Berroy apaisait réellement sa conscience en se chargeant de la commission de Madeleine Martin; car il se sentait coupable. C'était la première fois qu'en venant passer deux semaines à Paris, il avait négligé une visite qui n'était plus seulement un devoir, tant il trouvait à chaque fois plus d'attrait et d'excitation généreuse dans la conversation douce et forte de M. Soudin. Mais les longues conférences avec Anthyme, les projets d'affiliation à la Société du Lion dormant, les agitations politiques de la rue, avaient absorbé Georges pendant son séjour. Toutefois, dans sa loyauté, Georges s'avouait bien à lui-même l'insuffisance de son excuse et se disait que c'était aussi un peu volontairement qu'il n'était pas venu courir la chance d'un interrogatoire auquel, d'ordinaire, il n'avait rien à dissimuler.

M. Soudin, qui lui avait parlé plusieurs fois de ses fréquentes relations avec les officiers en demi-solde, eût deviné, pressenti les engagements que son jeune ami voulait prendre; il les eût blâmés et empêchés. Maintenant que le pacte était conclu, Georges n'avait

plus peur que d'un blâme; or, il savait que M. Soudin n'était pas un faiseur de harangues inutiles et avait eu jadis la réputation (assez originale pour un avocat) de ne plaider que quand il avait encore l'espoir de convaincre.

La rue d'Angiviller, qui fut effacée du plan de Paris en 1853, était une bonne petite rue tranquille, peu attrayante aux regards des étrangers, mais très-recommandable au goût des amateurs de vieux et vastes appartements. Elle allait en biais, de la rue des Poulies à la rue de l'Oratoire. Quelques restes du vieil hôtel d'Angiviller et les imposants bâtiments de l'Oratoire, servant alors à l'administration des domaines du roi, ainsi qu'à la caisse d'amortissement, lui donnaient un air de fierté. Le Louvre projetait une ombre sévère sur les cours des maisons; mais on n'en riait pas moins dans cette rue claustrale puisque Sophie Arnould y demeura. Il est vrai qu'elle y mourut. M. Soudin occupait l'appartement de l'actrice. Ne l'ayant pas pris le lendemain de la mort de cette rieuse invincible, succédant à un successeur de Sophie Arnould, il n'avait pas eu besoin de corriger lui-même l'aspect du salon et du boudoir, ni de faire envoler les Amours dénichés de l'alcôve et du plafond pour établir sa bibliothèque, pour installer le mobilier simple et grave d'un bourgeois riche qui a fait le choix définitif du décor de sa vie.

On pouvait se présenter de bon matin chez l'ancien avocat, qui recevait toujours, comme avant l'heure des audiences du tribunal. Georges connaissait ce détail et fut très-surpris quand le domestique, en lui ouvrant la porte lui répondit, à neuf heures, que M. Soudin était sorti.

— Croyez-vous qu'il rentre bientôt? demanda-t-il avec un désappointement tempéré par la satisfaction de n'être pas grondé.

— Je ne saurais vous le dire.

Au même instant, la porte du salon donnant dans l'antichambre fut doucement entr'ouverte, et une jeune fille apparut.

— Monsieur Berroy, dit-elle avec un sourire, si vous pouvez attendre un peu... entrez au salon.

Georges resta pendant une seconde la bouche béante, les yeux ouverts, stupéfait, charmé. Cette vision, cet accueil, son nom prononcé par cette jeune fille qu'il ne connaissait pas, l'étonnaient profondément. Par un caprice bizarre de son imagination, par un jaillissement instantané de ses émotions de la veille, comprimées depuis le matin, devant cette porte qui s'ouvrait lentement et avec grâce il revoyait la porte symbolique du Lion dormant. Le rayon de soleil passant à travers les fenêtres de l'antichambre et étalant devant lui sur le parquet un sentier d'or qui aboutissait au salon, lui rappelait la torche fu-

meuse de la nuit précédente. Il eut comme le pressentiment rapide, comme la tentation d'une nouvelle et bien différente épreuve. Il s'inclina fort ému, balbutia quelques mots d'excuse, de politesse, et entra dans le salon.

La jeune fille, qui lui présentait un fauteuil et qui s'asseyait elle-même à quelques pas sur une chaise, paraissait avoir dix-neuf ans. Elle n'était ni grande, ni petite, ni mince, ni grasse, ni brune, ni blonde, ni jolie, ni laide ; mais elle avait une harmonie de la taille, du visage, des yeux, des cheveux, qui, ne provoquant aucune admiration banale, ne suscitait non plus aucune prévention. On la trouvait aimable, tout d'abord, avant de se demander ce qu'il fallait aimer en elle. Dans un bal, elle faisait nombre; dans un cercle de famille, elle devait être indispensable.

Berroy ne l'avait jamais vue, pensait-il, mais au bout d'une minute, il ne s'étonna plus de la voir; il ne ressentait que le plaisir de la contempler, tant elle paraissait être la grâce nécessaire de cet appartement honnête, de cet intérieur décent.

Elle était habillée discrètement, selon la mode la plus indiscrète, qui tendait le corsage des robes sur la poitrine, la robe elle-même sur les hanches, qui écourtait les jupes trop étroites, qui mettait les bras à nu, qui relevait les cheveux sur le sommet de la tête, en un double nœud gigantesque, avec quel-

ques boucles frisées de chaque côté des tempes.

Il faut convenir que quand une femme ou une jeune fille résistait aux toilettes de 1820, elle justifiait un peu d'hyperbole dans les compliments qu'on lui adressait; car elle avait passé par une épreuve que récuseraient les femmes à la mode de 1873.

Georges regardait la jeune fille avec embarras, et la jeune fille lui souriait avec confiance. Il comprit pourtant, au bout de deux minutes, que c'était à lui à parler le premier, et, avec un grand effort :

— Me suis-je trompé, mademoiselle, en croyant vous entendre prononcer mon nom?

— En aucune façon, monsieur Georges.

— Quoi! vous connaissez aussi mon prénom?

— Votre mère, monsieur, l'a dit souvent à la mienne, en lui parlant de vous.

— Ma mère! Vous êtes de Troyes?... Oh! pardon de n'avoir pas deviné tout de suite... Mademoiselle Delatour?

— La nièce de M. Soudin, oui, monsieur, répondit la jeune fille avec une gentillesse un peu maligne. Ce n'est pas bien difficile à deviner, quand on me voit ici.

— Oh! je vous reconnais parfaitement, reprit Georges, en rougissant de mentir.

— N'essayez donc pas, monsieur, de me faire croire que vous m'avez jamais regardée, reprit vive-

ment, mais sur un ton plus sérieux, la nièce de M. Soudin. Nos mères sont d'anciennes connaissances, je n'ose dire d'anciennes amies, puisque leurs enfants ne sont pas d'anciens amis. J'ai vu, quand j'étais petite, l'excellente madame Berroy pleurer de votre départ pour l'armée. J'ai été souvent prier avec elle pour votre retour. Je suis donc pour quelque chose dans la faveur que Dieu vous a faite de vous laisser revenir sain et sauf. Combien de fois n'ai-je pas entendu raconter vos succès ! Mais moi, qui se serait occupé de ma chétive personne? Je n'ai été ni militaire, ni avocat; il était tout naturel qu'on ne vous parlât jamais de moi, et je ne vous en veux pas d'ignorer mon prénom.

— Permettez-moi de vous le demander, pour ne plus l'oublier.

— Je me nomme Émilie, et je vous permets, monsieur, de ne plus vous en souvenir.

— Émilie! répéta Georges Berroy, en retrouvant tout à coup la mémoire; en effet, il me semble avoir joué autrefois, dans la maison de la rue des Bûchettes, quand M. Soudin habitait Troyes, avec une petite fille qui s'appelait Émilie.

— Et moi, reprit en riant Émilie, je me souviens d'avoir été battue par un camarade qui s'appelait Georges.

— Oh! battue!

— Oui, monsieur, battue... J'ai bien pleuré. Vous étiez un tyran... vous vouliez faire l'empereur.

— J'avais onze ans!

— Et moi, monsieur, je n'en avais que sept; vous abusiez de votre force.

— Vous souvenez-vous, mademoiselle, du sujet de la querelle?

— Si je m'en souviens! Les victimes n'oublient pas leurs bourreaux. Vous vouliez que je fusse votre petite femme, à vous, tout seul; et moi, pour ne pas faire de jaloux, je voulais que mon cousin, Pierre Delétang, fût aussi mon mari.

— Eh! mademoiselle, songez-y! Pierre était un rival redoutable. Il était très-beau, très-grand, très-rose, très-important, et puis, votre cousin!... Moi, j'étais maigre, pâle; j'avais raison de l'envier.

Mademoiselle Émilie eut un éclair de malice.

— Il n'a pas changé, dit-elle, il est toujours très-grand, très-imposant; il est toujours mon cousin. Mais il n'y a plus que lui pour proclamer sa beauté.

— Aussi, je ne lui en veux plus, dit Georges étourdiment.

Mademoiselle Delatour baissa les yeux, rougit et sourit. C'était faire entendre délicatement à Georges que son exclamation était prise comme un compliment un peu hardi, mais si involontaire, qu'on le lui pardonnait.

VIII

Georges n'eut pas le temps de se repentir : Émilie lui épargna charitablement un acte de contrition, même silencieux. Ce fut elle qui s'excusa.

— Si je me suis permis, monsieur, dit-elle avec une simplicité charmante, de prouver que je vous connais et de vous retenir, c'est que mon oncle m'avait bien recommandé d'agir ainsi.

— M. Soudin savait donc que j'étais à Paris ?

— Mais oui, monsieur, puisque c'est moi qui vous ai dénoncé. Je suis partie de Troyes le lendemain de votre départ, avec des parents ; et madame Berroy, qui nous a rencontrés au bureau de la diligence, m'a chargée d'une commission pour vous.

— Une commission ?

— « Vous verrez mon fils, m'a dit madame votre mère, recommandez-lui de ne pas rester longtemps absent ; je suis jalouse de Paris. » Elle avait le cœur gros, je vous l'assure, en parlant ainsi. Je lui ai promis de faire sa commission à notre première rencontre. Mais avouez, monsieur, que ce n'est pas ma faute si j'ai bien attendu ! Tous les soirs je disais à mon oncle : « . Berroy Mviendra sans doute de-

main matin; » et tous les matins, à chaque coup de sonnette, j'allais écouter derrière cette porte; mais inutilement. Après avoir désespéré de m'acquitter de mon message, j'avais fini par espérer que vous étiez parti.

— Je pars ce soir.

— Et vous venez dire, tout ensemble, bonjour, et adieu à mon oncle.

— Je viens m'excuser.

— Vous faites très-bien.

— Mais comment expier mes torts envers vous, mademoiselle?

— Quels torts? Les coups que vous m'avez donnés autrefois? Il y a longtemps que je n'en porte plus la marque. D'ailleurs, faut-il vous l'avouer? je me souviens que je vous ai un peu égratigné, dans ce temps-là.

Georges était ravi. Cette gaîté passait à travers les derniers brouillards de sa mélancolie, en les déchirant, comme une alouette qui briserait des fils de la Vierge, en s'envolant d'un buisson.

Cet éclair de jeunesse vraie, sans coquetterie et sans fausse honte, ce rire honnête, cette familiarité mutine, ce reproche caressant do la province qui se faisait si engageante, cette aurore enfin d'une âme printanière qui se révélait à lui après les avances d'une belle matinée, lui mettaient de la lumière plein

le cœur. Pourquoi n'était-il pas venu plus tôt? pourquoi devait-il s'en aller si vite? Il n'était que plus pressé de se désaltérer à cette source fraîche qui lui riait tout à coup, de se regarder dans ce miroir naïf de son enfance, et d'y rechercher les traces effacées de son visage heureux d'autrefois.

Mais pourquoi se trouvait-il malheureux maintenant? Que lui manquait-il donc? Avait-il dans son passé d'hier un remords, une faute? et les malheurs publics devaient-ils s'imposer à ce point à son cœur, qu'ils dussent lui interdire à jamais les espérances du bonheur intime? N'était-ce rien que l'appel de la nature, de la vie? Avait-il le droit de pousser l'amour de la patrie jusqu'à la haine de lui-même?

Sans se faire toutes ces réflexions, Berroy les sentait confusément chuchoter en lui : le silence pesant de son âme avait cessé. Un oiseau rieur éveillait des échos longtemps méconnus.

L'entretien, le bavardage d'écoliers, alerte comme un jeu de volant, se continua ainsi entre les deux jeunes gens, redevenus bien vite camarades. Émilie avait peu à peu rapproché sa chaise et Georges s'était levé de son fauteuil. Il s'y appuyait maintenant avec abandon, tendant les mains ouvertes avec une espérance involontaire de rencontrer les petites mains d'Émilie.

Mais en 1820, les modes anglaises n'influaient que sur les coiffures, les étoffes et la toilette. On ne leur avait pas encore emprunté cette habitude du *shake hand*, devenue complétement française aujourd'hui. Quand on offrait le bras à une femme, on avait soin de le présenter arrondi en cercle, de peur d'un contact trop étroit; quand, dans un bal, on conduisait sa danseuse, celle-ci accordait le bout des doigts; et, comme les gants étaient toujours un peu longs, on ne touchait pas même l'extrémité de la main. Le valseur se tenait à une si respectueuse distance de sa valseuse qu'il eût pu enfermer une colonne de la salle de bal dans le rond exact qu'il faisait en tournant. Prendre la main d'une femme, c'était un préliminaire fort grave, puisque les doigts étaient sacrés comme la bouche, et que la suprême galanterie n'allait pas, en public, au-delà d'un baiser sur les ongles; prendre la main d'une jeune fille, c'était, dans ce temps-là, un sacrilége.

Cela n'empêchait pas que Georges, un peu révolutionnaire par tempérament, ne fût violemment tenté d'emprisonner pendant une minute au moins ces doigts, menus, espiègles, câlins, qui jasaient aussi, qui soulignaient le dialogue en menaçant, en avertissant, en apaisant, en voletant pour ainsi dire, dans un geste perpétuel de *pigeon-vole*, entre elle et lui.

Mais Émilie se défiait sans épouvante et se moquait sans cruauté.

Au plus fort de l'idylle, la porte du salon s'ouvrit, et M. Soudin entra. D'un regard il embrassa le tableau; cette fois le mot *embrasser* peut être pris dans son sens littéral, tant il y avait de bienveillance attendrie dans le sourire de l'ancien avocat.

M. Soudin, nous le savons, était âgé de cinquante-deux ans. De grande taille, avec un front haut, un visage correct, un teint mat, il avait une physionomie placide. Ses yeux abrités, mais non cachés par des sourcils épais, brillaient d'une lumière égale que la réflexion leur donnait et maintenait sans éclipse. Bien que l'ensemble de la figure annonçât de la gravité, on remarquait à chaque extrémité de la bouche une fossette, le moule usuel d'un sourire qui accueillait tout le monde, sans mentir à personne. Ses cheveux, grisonnants aux tempes, étaient restés noirs et épais sur le sommet de la tête. Le corps robuste, la démarche précise attestaient la force et la volonté, M. Soudin ne semblait devoir être déplacé nulle part, ni dans aucune fonction, si haute qu'elle fût. Le conseil, l'action, la lutte, la résignation et même, à certaines heures de repos, la gaîté, l'appétit juste et sans excès des bonnes choses de la vie, se devinaient dans cet homme tout humain.

Quand on rencontre ces natures complètes et modestes, on s'étonne que leur universalité ne leur suggère aucune ambition, et l'on craint qu'elles ne restent inutiles en demeurant sans titre officiel. Mais leur force même les éloigne d'une gloire spécialisée. Elles rendent plus de service en demeurant dans la foule. Elles y portent l'étalon métrique des âmes. Chacun peut se mesurer à ces modèles; ils rectifient les contemporains, viennent en aide à tous les efforts nécessaires, ne découragent aucune illusion généreuse, sans jamais vouloir en suggérer d'imprudentes.

M. Soudin était le type, devenu plus rare depuis l'infatuation qui a suivi 1830, de cette bourgeoisie, superbe dans sa simplicité, qui fit les grandes choses de la Révolution de 1789, et qui, servant de point d'intersection aux aristocraties descendantes, aux démocraties ascendantes, doit être la modératrice, la règle, mais aussi l'auxiliaire infatigable de toutes les conquêtes entreprises au nom de la liberté.

M. Soudin s'avança en silence; quand il fut à quelques pas des jeunes gens :

— J'ai peur de vous déranger, dit-il d'une voix douce, qui conservait le grasseiement champenois.

— Au contraire, mon oncle, vous nous tirez d'un grand embarras, répondit Émilie, qui vint offrir son front à M. Soudin; M. Berroy allait perdre patience, et moi j'avais épuisé les sujets de conversation.

— Est-ce vrai? demanda M. Soudin, en tendant les deux mains à Georges Berroy.

— Mademoiselle se venge de ce que je ne l'avais pas reconue.

— Décidément, mon ami, vous avez peu de mémoire. Qu'on oublie une *bambine*, je le comprends sans l'excuser; mais moi, me direz-vous pourquoi depuis quinze jours vous feignez de m'avoir oublié?

Georges se mordit la lèvre et garda le silence. M. Soudin prit plaisir à cet embarras naïf; il ne voulut pas cependant en abuser.

— Vous nous raconterez, si vous le voulez, en déjeunant, ce que vous avez fait pendant ce voyage... car vous déjeunez avec nous; je l'exige; c'est ma réparation. Tu entends, Émilie? fais mettre son couvert.

La jeune fille sortit pour donner des ordres.

M. Soudin dit alors d'un ton plus sérieux à Berroy :

— Vous êtes allé hier au faubourg Saint-Antoine?

— Je vous avoue qu'il ne m'a pas été possible d'aller jusque-là, répondit Georges avec franchise, la troupe m'a barré le chemin.

— Je m'en doutais! Je ne vous gronde pas. Prenez garde seulement, une autre fois, mon ami, aux compagnons de route que vous choisirez.

— Pensez-vous donc qu'il y ait à choisir?

— Oui, je le pense, et votre observation même me prouve que vous avez déjà choisi.

— Je ne comprends pas.

— A votre âge, mon ami, on ne croit aux idées que quand elles ont de la chair, des os, une couronne ou une auréole au front. Il faut avoir vécu, souffert et réfléchi pour se défier des incarnations et pour servir la cause de la vérite humaine sans servir la cause d'un homme. Vous avez fait la campagne de France; l'empereur vous a brûlé de son regard. Vous êtes bonapartiste; et vous croyez qu'il faut l'être pour mieux haïr les Bourbons... Paris s'anime, s'exalte; vous êtes venu par hasard, par instinct, par impatience, peut-être même pour obéir à un signal, tâter de l'atmosphère de Paris. Vous avez revu des camarades, fréquenté des officiers en demi-solde; on a bu à un retour chimérique. Il semble tout naturel que vous ne m'ayez pas pris pour confident. Est-ce vrai? Ai-je bien deviné?

Georges ne put s'empêcher de pâlir.

— Voilà la première fois, monsieur, répondit-il très-surpris, que vous me parlez ainsi.

— C'est que jamais il ne fut plus urgent de la part d'un homme de sang-froid de donner des conseils à un jeune enthousiaste comme vous. Depuis cinq ans, mon ami, je vois distinctement votre douleur et vos

regrets. Mais j'espérais que le travail, la vie, l'amour même, dissiperaient ces tristesses. Depuis que je sais que vous êtes à Paris, j'ai de l'inquiétude. L'agitation de ces jours derniers, qui se continue et qui se continuera, redouble mes craintes. Je viens de visiter quelques amis, des patriotes qui ne veulent pas renverser un despotisme caduc au profit d'un despote valide; ils ne m'ont pas rassuré. Quand partez-vous?

— Ce soir même.

— Ah!... vous faites bien. Paris est malsain. Mais permettez-moi de m'étonner que vous agissiez avec tant de prudence.

— Je ne suis venu que pour quinze jours; ma mère s'alarmerait d'une plus longue absence.

— C'est de la piété filiale bien ponctuelle; je vous en fais mon compliment. Pourriez-vous encore, mon ami, me promettre de n'emporter ni mandat, ni mot d'ordre?

Georges baissa la tête, pour ne pas laissser regarder dans ses yeux.

M. Soudin reprit d'une voix grave, presque attristée :

— Ainsi, mon conseil arrive trop tard? Vous aurez fait sans doute quelque serment?... Je le regrette. J'aurais voulu vous servir de parrain, ailleurs que dans la société de vos officiers en demi-solde!

— Vous monsieur?

— Moi. Cela vous étonne? Eh bien, moi aussi j'ai des complices qui valent les vôtres. Les miens parlent à la tribune, se manifestent publiquement; et je puis vous dire leurs noms, qui ne sont pas inscrits au comptoir du café Lamblin, mais qui sont déjà recueillis par l'histoire. Ils se nomment Lafayette, Foy, Casimir Périer, Camille Jordan, Manuel, Benjamin Constant, Laffitte, d'autres encore. Voilà les chefs que je voulais vous donner. Avec ceux-là, vous auriez combattu pour la liberté et non pour une autre servitude. Ils vous auraient bien accueilli... Mais votre choix est fait... n'en parlons plus... Seulement, n'oubliez pas que j'étais le camarade d'enfance de votre père, que j'ai bien le droit de le remplacer dans certains cas. Ne vous exposez pas sans penser à moi, sans me jeter un cri d'adieu, et si vous étiez jamais en péril, un cri de détresse. Le voulez-vous? mon ami.

— Je le veux bien, répondit Berroy touché jusqu'aux larmes.

Émilie rentrait dans le salon.

— Voilà la muse du déjeuner qui nous annonce que nous sommes servis, reprit M. Soudin avec gaîté. A table. Offrez votre bras à ma nièce, et allons faire tous les trois la paix, en trinquant avec du vin du pays!

Georges et Émilie obéirent, en se saluant avec une solennité un peu affectée. Tandis qu'ils se dirigeaient, bras dessus bras dessous, vers la salle à manger, M. Soudin qui les suivait, hochait la tête en souriant, et son sourire disait :

— Pourquoi pas ?

IX

Georges, dans les quelques mots échangés avec M. Soudin, avait perdu sa gaîté. La parole de l'ancien ami de sa famille, toujours écoutée avec respect, avait déposé dans sa conscience un ferment de doute. Les enthousiastes ont de ces défaillances rapides ; et c'est à cette condition que l'enthousiasme n'est pas de la folie.

Cette politique bourgeoise, sans appareil et sans mystère, qui remuait l'opinion à ciel ouvert, qui comptait sur l'honneur des citoyens, sans vouloir les enchaîner par un serment, lui faisait envisager avec un retour d'ironie les bons compagnons du Lion dormant, masqués, et déguisés, qui remuaient des torches, des épées de féeries, dans un décor d'Opéra.

La première partie du déjeuner se ressentit donc de ce trouble jeté dans l'esprit de Berroy. M. Soudin

ne l'aidait pas à le surmonter. Quant à Émilie, elle veillait sur le service et ne se croyait plus obligée qu'à un rôle bien secondaire, lorsque son cher oncle était là. En 1820, la modestie n'avait pas encore été rangée parmi les préjugés, et les jeunes filles ne parlaient que quand un encouragement direct de leurs parents les autorisait à parler.

M. Soudin ne fit pas trop attendre cette liberté. Il entrait, je ne dirai pas dans ses calculs, dans ses projets, mais dans ses dispositions sentimentales, ce matin-là, de se donner le tableau, peut-être aussi le sujet d'études et d'observations, et à coup sûr le ressouvenir, de deux jeunes cœurs s'épanouissant à l'aise, sans pruderie étroite, sans arrière-pensée, en toute franchise et en toute innocence.

Il voulut qu'Émilie racontât exactement comment elle avait reçu Georges; et il exigea de Berroy l'aveu de son étonnement à l'apparition d'Emilie. Il revint avec bonne humeur sur l'histoire des coups échangés autrefois entre les deux enfants, dans son petit jardin de la rue des Bûchettes. Il taquina sa nièce sur sa prétendue coquetterie; il feignit de croire que le cousin Delétang était un cousin dangereux; il promit de mettre ordre à cela. Il gronda doucement Georges d'avoir oublié la jeune fille qu'il avait battue; et quand il eut bien montré à son jeune ami tout ce qu'il y avait d'esprit moqueur, mais de sensibilité,

de résolution et de soumission dans le cœur de sa nièce ; quand, en revanche, il eut fourni à Georges un prétexte pour parler avec éloquence de ses travaux, de ses mécomptes politiques, de ses lectures, de ses ambitions, il prit à son tour la parole et ne la laissa plus.

Il charma les deux jeunes gens : il les attendrit ensemble, en peignant son enfance, sa jeunesse, son veuvage; il laissa échapper le secret de sa vie, le chagrin qui parfumait ses pensées, en les élevant, sa fidélité envers la morte qui l'avait poussé à Paris, dans la solitude tumultueuse que les âmes blessées, mais non découragées, recherchent au milieu des foules. Cette partie du récit, bien que touchant à une douleur profonde, ne fut point attristante pour ses deux jeunes auditeurs.

M. Soudin parlait avec une sérénité qui donnait presque l'envie de souffrir aussi bien, pour avoir autant de vertu. Il n'y a jamais d'ailleurs grand péril à évoquer devant des jeunes gens la mort en même temps que l'amour. On les rend tout au plus pensifs pendant quelques instants; on ne les afflige pas. La vie, qui chante si haut dans leurs veines, les empêche de prendre comme une menace le deuil des autres. L'amour en deuil leur apparaît seulement plus religieux : mais c'est toujours l'amour. La mort est pour eux un lointain invisible, derrière le lointain

de la vieillesse. Il leur semble qu'ils n'y arriveront jamais, et dans leur ciel infini, où l'amour brille comme une aurore, ils distinguent à peine la pâle effigie de la mort, comme une lune qui n'ose se montrer en plein jour.

M. Soudin savait bien par quels sentiers il voulait promener Georges et Émilie. Quand il leur eut fait respirer les fleurs nées de la tombe, il les installa, pour ainsi dire, sur la pelouse des souvenirs aimables, et s'assit sur l'herbe, à côté d'eux, et fut intarissable d'anecdotes sur Troyes, sur les belles promenades qu'il avait tant de fois parcourues et qu'il leur faisait parcourir. Il découpa les silhouettes amusantes de quelques-uns de ses contemporains champenois, que Georges fréquentait, qu'Emilie connaissait. Il promit d'aller revoir bientôt ses vieux amis de province; il chargea Berroy de commissions verbales pour sa sœur, pour son beau-frère, et finit par faire boire ses deux convives à la santé de leurs deux familles. En rapprochant leurs verres, les deux jeunes gens rougirent ; mais leurs yeux eurent le même regard et semblaient être à l'unisson de la même joie.

Georges sortit de table avec la fièvre. Chose singulière! il avait à la fois un grand bonheur d'être là et une grande hâte de se retrouver seul. Il ressentait comme une peur enfantine d'être obligé de quitter

son rêve en quittant la maison, et en même temps il voulait s'assurer qu'il pourrait l'emporter avec lui.

M. Soudin l'embrassa de bon cœur.

— Je vous ferai surveiller, lui dit-il à l'oreille. J'ai une police à Troyes.

—J'accepte cette *haute* surveillance, répondit Georges avec effusion, en regardant mademoiselle Delatour.

— Nous verrons cela. Allons, Emilie, donne-lui la main, et souhaite-lui un bon voyage.

Émilie obéit. Georges n'osa presser dans la sienne cette main qu'il avait tant désirée deux heures auparavant. Il craignit d'être brutal en se montrant poli; d'en trop dire, en n'en disant pourtant pas assez selon son cœur. Émilie retira doucement ses doigts qui avaient à peine été effleurés par les doigts de Georges, et prenant prétexte de quelques ordres à donner, elle balbutia un adieu, fit la révérence et sortit.

Georges revint à l'hôtel du *Lion-d'Argent*, la poitrine gouflée, l'œil en feu. Il ferma son porte-manteau, paya la dépense, ordonna qu'on portât ses bagages au bureau de la diligence, rue du Bouloi, et s'en alla errer dans Paris.

Il lui était impossible d'attendre à l'hôtel l'heure du départ; la cour Batave lui parut odieuse; l'odeur de

la rue Saint-Denis et de la Halle lui sembla ce qu'elle était en réalité, une mauvaise odeur. Il avait besoin de parfums, d'air caressant; il courut aux Tuileries, tourna longtemps autour des parterres, des orangers, sous les grands arbres, cherchant la vision qu'il portait en lui, riant tout haut quand il était seul, s'arrêtant avec complaisance devant les enfants qui jouaient, devant les femmes qui causaient, saluant les plus jeunes, tenté d'aborder les hommes de son âge, en quête d'effusion, d'épanchements.

Il atteignit, dans une de ses courses à travers le jardin, l'extrémité de la grande allée; et comme il vit beaucoup de monde sur la place de la Concorde, il s'avança jusqu'à la grille.

Deux détachements de dragons allaient et venaient sur la place, en se croisant. Des curieux montés sur les parapets des fossés regardaient, et par intervalles poussaient des cris; aussitôt les dragons s'élançaient au galop à travers la foule, bousculant les promeneurs, les frappant du plat de leur sabre et quelquefois de la pointe.

Georges vit ce spectacle et ne parut pas le comprendre.

— Que se passe-t-il donc? demanda-t-il stupéfait à un petit homme dont la figure attestait les instincts conservateurs et dont la petite queue frétillait à chaque mouvement sur le collet de velours de son habit vert.

— Monsieur, lui répondit cet homme d'ordre, ce sont des séditieux qui crient : « *Vive la Charte* ! »

Georges n'eût pas, un autre jour, reçu paisiblement une pareille réponse; mais il n'avait plus de colère; l'indulgence débordait de son cœur; il se contenta de répliquer :

— Est-ce que le cri de *Vive la Charte!* est défendu ?

— Non, monsieur, pas encore !

Ce *pas encore*, dit résolûment et énergiquement par ce petit bonhomme de *combat*, fit sourire Georges Berroy.

— Alors, reprit-il, si ce cri est légal, je ne vois pas pourquoi on maltraite les gens qui le profèrent.

— Ah ! vous ne le voyez pas ! C'est pourtant bien simple; ce sont des anarchistes.

— Des anarchistes qui défendent la Charte !

— Oui, monsieur, pour tout bon Français, il n'y a qu'un cri, celui de : *Vive le roi!*

Et le petit homme brandissant sa petite canne, tandis que sa petite queue roidie par le mouvement de sa tête rejetée en arrière se dressait convulsivement vers le ciel, s'égosilla pendant une minute à crier *vive le roi!* Des protestations énergiques couvrirent sa voix : les cris de *vive la Charte!* lui répondirent et les dragons s'avancèrent. Georges haussa les épaules et rentra dans le jardin.

C'est ce jour-là, et c'est peut-être à ce moment même qu'un homme fut frappé mortellement, que plusieurs citoyens respectables furent blessés, et que la fureur des dragons devint épouvantable.

Le lendemain, à la tribune, Benjamin Constant put dire, en parlant de ces violences, et comme on l'obligeait à donner à l'ancienne place de la Révolution le nom de place Louis XV :

— J'avoue que l'on n'épargne rien pour que cette place ne soit plus celle de la *Concorde*, car c'est là surtout qu'on fait assassiner les citoyens par les soldats.

Georges fatigua son ivresse jusqu'à cinq heures. Quand il arriva au bureau de la rue du Bouloi pour monter en diligence, il vit venir à lui Madeleine Martin, portant son paquet sous le bras.

— Eh bien! lui dit-elle, avez-vous bien remercié M. Soudin pour moi ?

Georges n'osa pas avouer qu'il avait complétement oublié la commission.

— Vous aviez raison, Madeleine, répondit-il avec vivacité, c'est un homme d'excellent conseil et un excellent patriote que M. Soudin !

— N'est-ce pas? Je vous l'avais bien dit! Et elle ajouta à demi-voix, triomphante, en se penchant vers Berroy : C'est un homme dans le genre du colonel de cette nuit.

— Pas tout à fait!

Georges rompit l'entretien brusquement, sous prétexte d'aller s'assurer qu'on lui avait réservé un des coins du coupé de la diligence. Madeleine monta dans la rotonde ; et à cinq heures le signal étant donné, la diligence s'élançait de la rue du Bouloi, au son de la trompette du conducteur.

X

Madame Berroy habitait une grande maison adossée au *rempart*, dans une des plus anciennes et pourtant une des plus larges rues de la ville de Troyes. La rue du *Bois* est célèbre dans l'histoire locale. Grosley a écrit un mémoire spirituel, mais de haut goût rabelaisien, sur un ancien usage de ce quartier, qui incommodait fort les passants. La rue du Bois, en 1820, commençait à perdre un peu de ces désagréables coutumes. On pouvait s'y promener le jour, sans que la vue et l'odorat fussent choqués : et, la nuit, l'approche des maisons n'exigeait plus autant de précautions.

Il faut dire, à la décharge des tisseurs et des bonnetiers de la rue du Bois, conservateurs énergiques de cette antique habitude, qu'ils travaillaient dans

des caves et que toutes les occasions leur étaient bonnes pour venir respirer l'air de leur large rue.

Plus tard, ils prirent leur récréation sur les remparts; depuis que les remparts sont démolis, ils font comme tout le monde, et vont se promener dans les ruelles, au-delà des mails.

Madame Berroy, veuve d'un fabricant de bonneterie, était née à Troyes, y avait toujours vécu, et n'envisageait rien de plus terrible, quand elle croyait sentir s'éveiller l'ambition de son fils, que le danger possible d'une installation à Paris. Elle serait morte, s'il lui eût fallu quitter sa vieille maison, son quartier, la paroisse où elle avait son banc fermé à clef, ses amis de la rue de la *Corterie,* de la rue *des Filles*, son petit jardin, hors la ville, ses belles promenades dont elle était si fière. Elle serait morte, mais résignée; depuis longtemps la résignation était le fond de son âme. Elle s'attendait toujours à de grands malheurs et vivait dans des transes continuelles, qui avaient fini par lui être nécessaires.

Mariée en 1790, elle avait été mère pour la première fois dans les années terribles de la Révolution. Elle croyait, de bonne foi, avoir perdu ses deux premiers enfants sous l'influence de la Terreur. Georges était né dans des temps plus calmes; aussi la bonne madame Berroy, qui s'imaginait avoir été royaliste, découvrit qu'elle était bonapartiste pen-

dant que son dernier fils grandissait sous l'empire. Georges se trouva donc voué à l'empereur par cette mère excellente, comme il eût été voué à la Vierge, dans des temps plus religieux.

La mort de M. Berroy, l'invasion qu'elle vit passer à travers l'incendie des faubourgs de Troyes, les dangers que son fils dut affronter, les événements de 1815 frappèrent de nouveau madame Berroy, qui se reprit tout bas à redevenir royaliste, sans oser contredire Georges, resté fidèle au vaincu.

C'était à l'église, au confessionnal, dans l'intimité de quelques femmes de son âge que la veuve épanchait sa nouvelle ferveur, en demandant un miracle pour convertir à la Restauration, son fils qu'elle n'osait catéchiser. Elle admirait avec une sorte d'effroi cet aiglon qu'elle voulait ramener sous ses ailes de poule couveuse, et dans l'espoir de gagner un jour le droit de lui donner un conseil, d'avoir un quart d'heure d'influence sur lui, elle lui cédait en toute chose, s'extasiant dans la torture qu'elle ressentait, ne sachant pas au juste si elle eût voulu échanger l'inquiétude perpétuelle dont elle vivait contre la sérénité d'autres mères de famille.

On s'est demandé, pendant longtemps, si le fond de la mer recélait la vie; et l'on supposait que des animaux prodigieux avaient seuls des chances de se mouvoir sous l'effrayante pression des eaux. Des

découvertes qui se continuent ont commencé à résoudre ce problème, mais en sens contraire. On a acquis la preuve que le poids formidable de l'Océan est supporté par des êtres fragiles, délicats, par des atomes formant un limon vivant, par des espèces qui furent témoins des premiers déluges et qui dureront autant que la création.

Madame Berroy pouvait être comparée à un de ces infiniments petits sur lesquels roule la vaste mer, sans les écraser, mais en les maintenant dans les régions sans lumière, sans air. Sa vie avait une régularité automatique. Une messe matinale, entre son café au lait et son déjeuner; une petite promenade entre le déjeuner et le dîner, une station au salon dans son grand fauteuil, devant la fenêtre de la rue, avec un ouvrage qui le plus souvent était un tricot, quand elle rentrait, ou quand elle ne pouvait sortir; puis, enfin, si Georges était là, un repos béat, un évanouissement de sa volonté, pour mieux écouter, pour boire la moindre parole de son fils : telle était l'existence monotone de madame Berroy.

Il ne faut pas conclure de ce portrait qu'elle fût sans intelligence. Non, Georges qui respectait et qui aimait fortement cette douce créature, savait bien que, quand il avait la patience d'attendre ses lentes réflexions, de provoquer sur un fait imprévu une appréciation qui ne fût pas un axiome banal, il

obtenait des remarques ingénieuses, quelquefois même, dans les grands jours, des petites malices assez fines, dont elle riait avec lui.

C'était une provinciale, incrustée depuis sa naissance dans le lit de la province ; le flot de la vie passait sur elle, la roulant ou l'immobilisant sous son poids, sans lui permettre d'initiative. Elle s'était soumise docilement à son fils, après avoir été soumise à son mari, ayant conscience de son infériorité, souffrant de ne pouvoir réagir contre cette faiblesse ; toujours prête, ainsi que je l'ai dit, pour une douleur; mais ayant accepté comme une vocation cette sensibilité chronique qui n'avait plus guère d'accès aigus. Le départ, l'exil loin de Troyes, seul, eût été pour elle une crise mortelle ; et c'était véritablement son unique crainte, quand elle voyait Georges triste et rêveur. Voilà pourquoi elle trouvait bon qu'il allât de temps en temps à Paris se distraire; mais dès qu'il montait dans la diligence pour s'éloigner, elle avait peur que Paris ne le gardât ; elle faisait brûler des petits cierges à l'église Sainte-Madeleine pour le prompt retour de son enfant.

Georges avait annoncé son arrivée. Madame Berroy, à chaque fois que son fils revenait de voyage, commandait un petit dîner extraordinaire avec un plat sucré de sa façon. Il fallait bien faire honneur à ce Parisien, l'empêcher de regretter la bonne cuisine de Paris.

Ces grandes circonstances étaient aussi l'occasion de grandes toilettes. Georges devait avoir dans les yeux l'éblouissement des toilettes parisiennes ; sa mère ne voulait pas lui paraître trop vieille, trop laide, trop étrangère à la mode. Alors, elle tirait de l'armoire une robe bleu de ciel, à corsage en forme de draperie, s'ouvrant un peu pour laisser voir un fichu qui se terminait par une double ruche montant presque jusqu'aux oreilles.

Madame Berroy, ronde, petite, replète, avait un peu plus de cinquante ans. En temps ordinaire, elle paraissait en avoir un peu plus de soixante. Les jours de l'arrivée de Georges, elle n'avait guère que son âge. Pour accompagner la robe, on prenait le tour de cheveux des dimanches, d'une *soie* parfaite. Madame Berroy eût pu se coiffer avec ses cheveux naturels ; mais la mode imposait les tours, qui avaient l'immense avantage d'être *indéfrisables*.

Sur cette double grappe suspendue au front, elle posait son bonnet de cérémonie, en forme d'éventail, fait de blonde, garni de rubans variés, de fleurs et de fruits, un dessert d'été, mêlé à un bouquet de printemps, pour couronner l'automne.

La diligence, partie de Paris la veille au soir, n'arrivait à Troyes que le lendemain vers midi. C'était un bien grand progrès. Quelques années auparavant on couchait en route, et on ne mettait pas moins de

trois jours pour franchir les quarante lieues. Vers onze heures, madame Berroy était prête à recevoir son fils. Elle traversa le fossé verdâtre qu'on appelait le jardin et que dominait le rempart et monta sur les vieilles fortifications, pour entendre de loin rouler la voiture et l'apercevoir à travers les arbres du mail quand, sortant de la route de Paris, elle tournait à l'angle de la ville. Si elle n'eût écouté que son cœur, madame Berroy eût été attendre son fils au bureau même; mais Georges avait absolument interdit une pareille démarche; et madame Berroy, si faible qu'elle fût dans sa soumission, avait gardé certaines notions distinctes sur l'étiquette de la famille et savait qu'il était plus digne de sa position de rester chez elle, de ne donner aucun témoin à ses premiers épanchements.

Comme midi sonnait, elle descendit, essoufflée, et frappant à la fenêtre de la cuisine qui donnait sur le jardin.

— Vite, vite, Suzanne, voilà la diligence. Tu n'as que le temps de courir.

La cuisinière souleva la *guillotine* de sa fenêtre, et passant la tête :

— Surveillez ma casserole, dit-elle pour toute réponse.

Puis, rabattant les manches de sa robe sur ses bras, retroussant son tablier, Suzanne, une robuste

fille de Lusigny, qui avait succédé dans les fonctions de cuisinière à Madeleine, s'élança dans la rue.

Une demi-heure après, Georges, suivi de la femme Martin et accompagné de Suzanne, arrivait à la maison et embrassait sa mère, qui s'émerveillait de sa bonne mine.

— Je ne regrette plus que tu sois resté si longtemps, dit madame Berroy, en essuyant sur sa joue une douce larme qui ne tarissait jamais.

— Mais, maman, répondit Georges en riant, je suis resté juste les quinze jours permis.

— Vraiment! Il me semblait que tu étais resté un mois! Vous étiez donc aussi à Paris, Madeleine?

— Oui, madame; j'ai été chercher un passe-port pour mon homme; il l'attend; il faut que je le lui porte.

— Où donc?

— A la prison des Cordeliers.

— Ah! c'est vrai, ma pauvre Madelon, je l'avais oublié, reprit madame Berroy, avec une expression compatissante. Le chagrin ne vous a pas épargnée, vous non plus!

— Bah! madame Berroy, le chagrin, c'est comme la gelée blanche dans les vignes. On ne meurt pas d'une récolte perdue. Une autre fois, les bourgeons poussent plus solides, et l'on fait double vendange.

— Vous allez prendre quelque chose, Madeleine, avant de vous en aller.

— Non, madame, je boirai là-bas à la cruche de mon homme.

— Mais vous reviendrez, au moins, nous dire adieu avant de retourner à Bar-sur-Aube?

— Si vous le permettez, je mangerai ce soir la soupe avec la Suzanne. Car mon intention, si je ne puis accompagner Martin, auquel les gendarmes feront sans doute politesse jusqu'à la frontière, c'est de m'en aller chez nous, ce soir, à la fraîche.

— Comme vous le voudrez. Au revoir, Madeleine.

La mère et le fils restèrent seuls et entrèrent dans la salle à manger.

— Je n'ai pas faim, dit Georges.

— Tu es trop fatigué, n'est-ce pas? Veux-tu te coucher jusqu'au dîner? Tu verras ta chambre! Ton lit, tes rideaux, tout cela est blanc, frais et sent bon! Il faudra pourtant que tu fasses honneur à ma *gourmandise*! Je t'ai confectionné un certain plat que tu aimes bien!

— Bonne mère, quand cesseras-tu de me gâter?

— Quand une autre femme se chargera de te gâter à ma place.

— Oh! une autre femme!...

Georges rougit, prit la carafe et se versa un grand verre d'eau.

— T'es-tu bien amusé à Paris? lui demanda Madame Berroy.

— Non; je vous apporte des compliments de M. Soudin.

— Il ne nous oublie pas?

— A propos, maman, pourquoi n'ai-je jamais rencontré ici mademoiselle Delatour?

— C'est vrai! Tu as dû la voir, là-bas, chez son oncle. Comment la trouves-tu?

— C'est une aimable personne.

— Et active! ménagère! Elle vient quelquefois ici avec sa mère; mais quand j'ai une visite, tu ne veux jamais entrer au salon. C'est ta faute, si tu ne la connais pas.

— La connaissance est faite maintenant et bien faite. Je suis chargé de commissions pour sa mère.

— Suzanne les fera.

— Non, non; il est plus poli que j'y aille moi-même; et le plus tôt sera le meilleur.

Georges fit un pas vers la porte.

— Tu vas déjà sortir! et madame Berroy eut une petite moue suppliante. Tu ne me raconteras donc pas ton voyage?

— Mais si, tout au long, à table, en mangeant de votre *gourmandise.*

— Ainsi, tu ne veux rien prendre maintenant?

— Non, rien. J'ai déjeuné en route.

Suzanne entrait avec un plat fumant.

— Regarde, pourtant, comme ce ragoût a bonne mine. Est-ce que tu es malade?

— Non, ma mère, je me réserve pour ce soir.

Georges embrassa encore une fois madame Berroy et sortit de la salle à manger pour monter dans sa chambre. La veuve restée seule devant la table servie soupira :

— Ce n'est pas naturel qu'il ait si peu d'appétit!

— Il a pourtant l'air bien éveillé, dit Suzanne. Depuis la diligence jusqu'ici, il chantait entre les dents et je lui trouve l'air bien plus gai qu'au départ.

— C'est vrai; il est content de nous revoir. Mais ordinairement, quand il arrive, il ne sort pas; *il* reste à la maison. Quel besoin a-t-il de faire tout de suite cette commission chez M. Delatour?

— Si mademoiselle Émilie était ici, reprit la cuisinière, on pourrait croire que c'est à cause d'elle.

— Mais il l'a vue à Paris, Suzanne; c'est elle qui lui a donné une commission.

— Vrai? Oh alors, madame, ne soyez plus inquiète. Quand un joli garçon comme notre monsieur s'empresse tant à obéir à une jolie fille, on sait pourquoi il n'a plus d'appétit. Je parierais que M. Georges est bel et bien en train de devenir amoureux.

— Tu crois, Suzanne?

— Nous le verrons bien quand elle sera de retour.

— Ah! je n'aurai jamais ce bonheur-là!

Et madame Berroy, repoussant son assiette, joignant sur la table les deux mains, comme pour prier, s'absorba dans une longue rêverie, qui dura jusqu'au moment où Georges, lavé, habillé, ganté, fut entré dans la salle à manger pour donner encore une caresse à sa mère, au passage, avant de sortir.

Quand il eut quitté la maison, Suzanne revint dans la salle à manger, et, se plaçant les deux poings sur ses hanches, devant sa maîtresse :

— Eh bien! qu'en dites-vous, madame?

— Tu as peut-être raison. Je vais aller jusqu'à l'église, car tu ne t'es pas aperçue, Suzanne, que j'ai manqué la messe, ce matin, pour faire ma crème. Je ne veux pas que cela me porte malheur... Ah! si tu disais vrai!

X

Georges Berroy était avocat, inscrit au tableau. Il possédait en toute propriété une belle robe neuve qu'il eût pu utiliser pour des cérémonies, dans une succursale du Lion dormant. Mais rien ne l'étonnait plus que la visite d'un client, et son ennui habituel prouvait bien que ses occasions d'être étonné étaient fort rares. Il entrait quelquefois au Palais de Jus-

tice pour parler à un camarade, et n'avait jamais de prétexte pour y séjourner pendant toute une audience.

Dans son cabinet, où quelques anciens volontaires du régiment de la Meurthe venaient, de temps en temps, fumer et causer avec lui, son sabre de lieutenant était suspendu à la place d'honneur, et nul ne s'avisait de le prendre pour le glaive de la loi. Riche, n'ayant pas besoin de rechercher les grandes affaires civiles, qui procurent des gains considérables, si Georges était quelquefois appelé au greffe de la prison et recevait le dossier d'un malheureux menacé de la police correctionnelle, ou de la cour d'assises, il ne devait cet honneur qu'à sa fortune. Le gardien, qui le connaissait pour un cœur généreux, le recommandait aux coquins qui ne pouvaient payer, et aux innocents probables qui auraient besoin d'un subside après l'acquittement.

Personne n'avait fait demander Georges pendant son absence. Il fut bien aise d'avoir ce prétexte pour se recueillir et pour s'interroger. Il ne se repentait ni du mandat accepté, ni des promesses faites à son ami Anthyme ; il haïssait toujours les mêmes ennemis de la même haine, et il aimait la même cause avec la même ferveur. Seulement le premier devoir d'un conspirateur, c'est la prudence.

Georges se jura d'être prudent. Avant de se hasar-

der, il était essentiel de tâter le terrain, et, pour reculer le hasard, il ne tâtait encore rien. Il attendait.

Cette placidité du pays natal qui, trois semaines auparavant, exaspérait Berroy, le calmait au retour de Paris.

Il reconnut cette influence, dès son arrivée, après la visite qu'il dut faire pour obéir à M. Soudin et à sa nièce. M. et madame Delatour lui parurent de très-estimables gens. Quant à ces vieilles rues, à ces maisons honnêtes, elles étaient si tranquilles, chacun avait si peu l'air occupé des agitations de Paris, qu'il se demanda s'il ne fallait pas une témérité, une ambition bien cruelle, pour troubler un pareil repos, pour donner à ces braves gens, sous le prétexte d'une conscience politique plus subtile, des droits à l'inquiétude, à la douleur, sans leur garantir pour toujours la liberté.

Il fit une courte apparition au café de la place d'Armes. Troyes ne possédait pas encore de cercles. Les bourgeois les plus corrects dans leurs habitudes, les jeunes gens les mieux famés allaient tous les jours passer une heure au café pour lire les *feuilles*. Il est bien vrai que cette habitude trahissait cependant une certaine émancipation de l'esprit, et que les libéraux surtout fréquentaient le café de la place d'Armes.

Georges alla donner des poignées de main à deux

officiers en demi-solde qui jouaient à l'*impériale*, mais qui, malgré cette audacieuse occupation, ne parurent pas curieux de savoir ce qui se passait à Paris. On l'interrogea à peine sur son voyage ; il répondit par des généralités et sortit avec un certain soulagement ; car, enfin, si un complot était impossible à Troyes, avec toute la bonne volonté du monde il ne pouvait y devenir conspirateur.

Au bout de quelques jours, il en était arrivé à considérer son affiliation à la société du Lion dormant comme un épisode pittoresque, comme une curiosité de son voyage à Paris, qui ne tirait pas à conséquence et qui ne l'obligeait qu'à conserver vive et chaude son amitié pour Anthyme de Mussé. Le colonel Chabert, évoqué à cette distance, dans le jour faible de la maison de la rue du Bois, perdait son caractère de franc-juge.

Bien qu'il se crût fidèle à son serment et qu'il eût l'intention de n'y point manquer, Georges souriait parfois à l'idée des poignards dont on menaçait les traîtres. Il se voyait devant le squelette, la main étendue sur la Bible, pour une formule terrible, et il croyait entendre alors derrière lui le rire frais, argentin, d'une bouche moqueuse de jeune fille.

Il redoutait plus la surveillance aimable dont M. Soudin l'avait menacé que les rugissements du lion symbolique.

Un des derniers jours du mois de juin, Georges était enfermé, après déjeuner, dans sa chambre, et, les deux coudes appuyés sur son bureau, l'œil fixé sur son grand sabre mélancoliquement pendu entre le portrait de son père et celui de sa mère; il pensait qu'après tout, s'il le voulait bien, il pouvait par la parole, par l'étude, par la plume même, servir la liberté sans rien déranger à la paix de son intérieur, en introduisant tout au plus, dans cette retraite, une jeune femme, modeste, soumise aux conditions de la vie de province. S'il était fait pour un peu de gloire, pourquoi n'essayerait-il pas d'en obtenir, au barreau de Troyes, en recherchant les traces effacées de M. Soudin? Quel modèle, que ce bourgeois au cœur aimant, qui s'était mesuré l'ambition quand le ciel lui avait mesuré le bonheur, et qui n'avait pas voulu emplir son âme de fumée le jour où la mort l'avait rendue vide d'un amour sacré!

— Je ferai comme lui, se disait Georges, j'aimerai, je me marierai, je travaillerai, et quand je serai las de ma tâche, j'irai, en emportant avec moi toute ma famille, jouir, à l'automne de ma vie, des joies plus fières et plus délicates de Paris.

Au beau milieu de son rêve, Suzanne frappant à la porte, vint lui annoncer qu'un ecclésiastique demandait à lui parler,

Georges parut surpris; mais une réflexion rapide lui fit trouver la raison de cette visite :

— C'est ma mère qui me l'envoie pour quelque œuvre de charité, se dit-il en lui-même.

Il se leva; et comme il allait descendre, il se trouva face à face avec le prêtre inconnu qui avait gravi rapidement l'escalier derrière Suzanne.

— Monsieur, dit le nouveau venu, en s'inclinant avec humilité, je suis un missionnaire...

— Un missionnaire, interrompit Suzanne avec une grande émotion, et en voulant se mettre à genoux.

Le prêtre se tourna vers la dévote servante avec un sourire :

— Oui, mon enfant, mais je ne prêcherai peut-être pas à Troyes. La semence de la bonne parole a été répandue avant moi, et je sais qu'elle est tombée dans une terre excellente. J'ai vu les croix de la Mission plantées tout autour de la ville et j'ai été très-édifié.

— Alors nous ne vous entendrons pas? balbutia Suzanne, tremblante de regrets.

— Non, mon enfant. Mais, pour que vous vous souveniez de moi dans vos prières, comme je me souviendrai de vous dans les miennes, laissez-moi vous donner cette sainte image.

Tirant de la poche de sa soutane un portefeuille

gonflé de petites gravures, le prêtre en prit une au hasard.

Suzanne fit une révérence et un grand signe de croix, mit la pieuse image dans sa poitrine et descendit en toute hâte prévenir madame Berroy du grand honneur arrivé à la maison.

Pendant ce temps, l'abbé était entré dans la chambre, refermait lui-même la porte avec beaucoup de soin, et se tournant vers Georges :

— Bon compagnon, êtes-vous à votre poste? lui demanda-t-il d'une voix ferme.

Georges recula stupéfait. Le prêtre lui fit les signes et prononça les mots de passe qui devaient le faire reconnaître comme un associé du Lion dormant.

— Que signifie ce costume? demanda Berroy.

— Cet habit, monsieur, n'est pas tout à fait un déguisement. Je le portais quand l'invasion me fit quitter le séminaire; je l'ai repris comme un uniforme de deuil, en attendant la revanche. Il me sert à parcourir les campagnes sans éveiller les soupçons. Nul, dans ce temps de récipiscence universelle, n'oserait porter la main sur moi. Il est vrai que, si j'étais arrêté, les amulettes comme celle que je viens de donner à cette bonne femme ne me sauveraient pas. Car si j'ai dans la poche ces saintes images, j'ai celles-ci sur le cœur.

En parlant ainsi, il tira de sa poitrine une petite gravure représentant Napoléon, l'impératrice Marie-Louise et le roi de Rome.

— Dans mes tournées champêtres, continua le missionnaire de la religion de Sainte-Hélène, je donne l'une ou l'autre de ces images, selon le goût des gens, quelquefois je donne les deux.

Georges écoutait avec un embarras visible. Sa foi politique et sa foi religieuse étaient également choquées par ce travestissement. Il gardait le silence.

— Vous vous défiez? reprit le faux prêtre.

— Non, monsieur, mais je suppose que vous venez me donner des renseignements. Je les attends.

— Je viens vous en demander aussi. Depuis plus de quinze jours que vous avez quitté Paris, il ne nous est rien parvenu qui confirme, qui détruise ou qui ajourne les espérances que vous nous aviez inspirées. J'assistais à votre réception. J'ai été le témoin de votre enthousiasme ; tout ce feu s'est-il éteint si vite? Où en êtes-vous?

Georges ne chercha pas à dissimuler son inaction.

— Prenez garde, monsieur, dit le faux prêtre en secouant la tête, votre inertie peut compromettre une victoire qui s'annonce comme très-prochaine.

— Serait-il vrai? s'écria Georges, secoué par un remords subit.

— Notre organisation dans la région de l'Est est

achevée désormais. Votre département seul est en retard. Dans un mois ou deux, il faut que les insurrections locales coïncident avec le mouvement projeté à Paris. Il faut que dans chaque ville quelques hommes de cœur, de résolution, mettent le feu aux poudres. Nous aurons le fort de Vincennes quand nous le voudrons, la garnison est à nous. Il sera facile de couper les communications entre les deux parties de la ville, à la hauteur de la place de Grève. Le vieux Paris révolutionnaire se lèvera alors, chassera les nobles et les prêtres, ces étrangers ramenés par l'étranger. Pendant ce temps, voici ce que Troyes, ce que Belfort, ce que Mulhouse, ce que d'autres villes doivent faire : enlever la nuit, à l'arme blanche, sans tirer un seul coup de fusil, les postes des casernes des légions et les désarmer; monter dans les chambres, désarmer les soldats, qui se laisseront faire pour la plupart; désarmer également et démonter la gendarmerie; remplacer les postes, s'emparer des autorités civiles et militaires, de tous les papiers, de toutes les caisses; mettre un planton au bureau de poste; le matin, assembler la garde nationale, une partie prêtera main-forte pour désarmer l'autre; afficher des ordres du jour énergiques; menacer de mort quiconque essayerait d'expédier une dépêche; maintenir ou licencier les corps d'officiers selon les engagements qu'ils récuseraient

ou qu'ils voudraient prendre; pour le reste, attendre des ordres.

— Est-ce tout? demanda Georges avec ironie. Et vous ne doutez pas que je ne puisse, à moi tout seul, créer, organiser dans ce département, cette véritable armée de la révolte?

— Si le colonel Chabert avait pensé que vous pussiez suffire, il ne m'aurait pas envoyé pour vous aider.

— Ah! et vous croyez que vous et moi, à nous deux, nous soulèverons le département ?

— Certes, reprit le missionnaire avec autorité, je le crois. En quittant le séminaire pour me faire soldat, j'ai gardé de mon premier état l'opiniâtreté du désir, comme une vertu qui perce les montagnes. Je ne suis pas un renégat de la virilité chrétienne. J'aurais, au temps des martyrs, étranglé les lions dans l'arène. Je veux les réveiller aujourd'hui.

L'homme qui parlait ainsi avait environ trente ans. Ses yeux noirs prirent une expression farouche; sa lèvre se plissa en un sourire orgueilleux; son menton, indice d'un entêtement terrible, s'avança pour ainsi dire avec menace.

Georges fut à la fois exaspéré et dompté. Il détesta et admira dès cette première entrevue le visiteur inflexible qui venait le prendre au piége de son serment, le ramener dans la voie fatale, d'où il eût peut-être essayé de s'écarter.

Il l'écouta, le subit pendant une heure, et quand le faux prêtre prit congé de lui, Berroy était résolu à se mettre le lendemain même à l'œuvre, tant ce missionnaire avait su le convaincre de la facilité de la victoire, de la nécessité de l'action.

Il était convenu que le distributeur d'images parcourrait les campagnes, se mettrait en rapport avec les personnes dont Georges lui donnerait les noms. Sa robe lui facilitant l'entrée de bien des maisons, par les femmes il connaîtrait et au besoin il susciterait l'opinion des hommes.

Georges fut forcé d'accepter pour le jour de la lutte la direction du mouvement dans le département ; c'était lui qui devait rédiger les proclamations et qui, le moment venu, se substituerait à l'autorité préfectorale.

Ce plan fera sourire, mais il est absolument authentique. Doit-il d'ailleurs paraître puéril à ceux qui ont vu depuis, essayer les criminelles folies de Strasbourg et de Boulogne ? Tous les conspirateurs, en 1820, se souvenaient de Mallet qui, avec si peu d'instruments et si peu de bon sens apparent, avait failli pourtant si bien réussir.

En se retirant, le faux prêtre dit à Georges Berroy :

— A propos, je ne vous ai pas donné mon nom de guerre. Je suis l'abbé Godard, au besoin commissionné par les abbés de Rauzan et de Forbin-

Janson, les grands organisateurs des missions en France.

— Vous ne craignez pas que cette supercherie ne fasse tort à notre œuvre ?

— De quelle supercherie parlez-vous, monsieur ? reprit Godard avec un air de supériorité dédaigneuse. Je porte un nom qui est le mien, et une soutane que j'ai portée au séminaire. Je suis un quasi-abbé comme vous avez été un quasi-soldat. Je ne fais servir l'hypothèse de mon apostolat que dans une intention patriotique. Suis-je donc Tartufe ? Sixte-Quint, si je me confessais à son ombre, me briserait-il ses béquilles sur le dos ? Donnez donc sans scrupule la main à l'abbé Godard, votre compagnon. J'ai pris un déguisement ; votre visage ne va-t-il pas en prendre un autre ? Puisque conspirer c'est mentir, subissons l'épreuve du mensonge. Nous serons absous par notre triomphe ou par la mort.

— Vons êtes un casuiste habile, reprit Georges avec un faible sourire.

— Cela prouve que j'ai les vertus de ma robe.

Berroy reconduisit *l'abbé Godard*. En passant devant la porte du salon, il la vit entr'ouverte : madame Berroy, prévenue par Suzanne, se tenait debout au milieu de la pièce, attendant sans doute le missionnaire pour lui demander sa bénédiction.

Godard allait s'arrêter et satisfaire la piété de

madame Berroy. Georges lui murmura à l'oreille :

— Je vous en conjure, monsieur, c'est assez de la servante. Ne mêlez pas ma mère à cette mascarade.

Le faux abbé sourit, salua la veuve avec un grand geste du chapeau qui pouvait ressembler à une vague bénédiction, ne prononça pas une parole et sortit.

XII

C'en était fait. Georges était pris dans l'engrenage. Il n'avait encore ni écrit un mot suspect, ni fait une démarche irrévocable; mais il comprenait bien que le lendemain, il lui faudrait écrire, agir. La main froide de Chabert l'étreignait à distance. Cette fantasmagorie de la rue de l'Échaudé devenait une réalité. Les explications précises données par Godard enlevaient à la conjuration son voile mystérieux et romanesque. Georges se trouvait devant ce dilemme brutal : risquer sa vie ou la fierté de son honneur.

Quand Godard fut parti, Georges, qui craignait les questions de sa mère, un peu jalouse de l'image donnée à Suzanne, et qui craignait surtout de se retrouver seul, sortit à son tour après un quart d'heure.



Comme il descendait la rue du Bois, sans savoir au juste où il voulait aller, il aperçut au loin, vers le premier tiers de la rue de *la Corterie* qui continue la rue du Bois, une construction en planches, une espèce d'échafaud, qui barrait le passage ; des échelles étaient dressées tout autour ; des étoffes rouges dépliées mettaient comme une nappe de sang sur une portion des tréteaux.

— Si je ne savais pas que c'est demain, dimanche, la Fête-Dieu, se dit Georges, je croirais qu'on commence à demander des comptes aux associés du *Lion dormant.*

Cette plaisanterie lugubre le mit en belle humeur. A cet âge, on pardonne tout à Charles Ier frappant de sa badine la hache du bourreau; et ce fut avec un air de bravade que Georges s'approcha de l'échafaud.

Pendant que les tapissiers déroulaient les tentures pour le reposoir, les dames importantes de la paroisse fronçaient des mousselines pour orner le devant de l'autel. Un peu à l'écart, autour d'une table, des jeunes filles paraissaient occupées à une œuvre dont le but échappa aux premiers regards de Georges.

Elles prenaient des feuilles de fleurs dans d'immenses corbeilles et semblaient les déposer une à une sur une grande planche enduite d'un mortier

fraîchement répandu. La directrice de ce ce joli atelier en plein vent tournait le dos à Berroy. Avertie par ses compagnes qu'un curieux, qu'un indiscret les observait, elle voulut le voir et se retourna. Une double exclamation retentit.

— C'est vous, mademoiselle! s'écria Georges, avec une joie naïve, en reconnaissant Émilie.

— Moi-même, monsieur, qui suis revenue tout exprès pour travailler au reposoir.

— Que faites-vous donc là?

— Nous faisons un ange.

— A votre image? mademoiselle.

— A l'image de l'humanité, répondit finement mademoiselle Delatour; un fonds de terre glaise qui salit les doigts, des fleurs qui dureront l'espace d'une cérémonie, pour parer la boue: voilà notre idéal.

Georges s'approcha encore; les jeunes filles s'écartèrent pour le laisser regarder. Dans les découpures d'une planche de grande dimension, on distinguait le profil d'un ange agenouillé. Avec de petites feuilles de roses, nuancées comme les laines d'une tapisserie, les pieuses artistes, se conformant à un modèle de mosaïque, avaient peint la figure; des pétales de bluets et de marguerites habilement combinés donnaient des ailes d'un blanc azuré, à cet ange de Pénélope, que l'on recommençait tous les ans.

De près, il faut bien l'avouer, l'image était grossière. Mais quand elle serait placée au sommet du reposoir, elle devait infailliblement produire beaucoup d'effet, sans perdre entièrement sa ressemblance fatale avec un de ces grands pains d'épice recouverts de petits bonbons de couleurs qui étaient déjà de mode à cette époque.

Georges fit son compliment à ces demoiselles, n'osa offrir ses services et mourait pourtant d'envie de fouiller aussi dans ces corbeilles de roses, de bluets et de marguerites. C'eût été la purification de son âme, assombrie et ternie par la visite qu'il venait de recevoir. Il était singulièrement troublé, ne pouvant s'en aller, ne sachant que dire pour rester, et restant cependant.

Émilie, de son côté, n'osait le mettre à l'aise. Un tête à tête public, tout innocent qu'il dût être, serait devenu bien facilement un scandale devant ces demoiselles. Quelques-unes se sentaient lasses de porter la bannière de la Vierge aux processions et étaient enclines à la médisance. Émilie voulut se remettre au travail et parut s'absorber dans l'attention avec laquelle elle poussait du doigt chaque feuille dans la terre, sans l'écraser.

Georges comprenait bien qu'il gênait autant qu'il était gêné ; mais il prenait racine entre les pavés, comme un des arbres que l'on plantait à quelques

pas de lui, pour soutenir le dais du reposoir. Il mettait une obstination presque superstitieuse à obtenir encore un mot, une parole d'Émilie. Ce sectaire qui venait de le quitter, qui peut-être le suivait, l'observait, lui était apparu comme un mauvais génie. Il voulait lui opposer ce bon génie qui effeuillait des roses; et, sans rien raisonner, sans rien calculer, il cherchait, il quêtait, il espérait un oracle.

Émilie n'avait plus tourné la tête de son côté, mais elle se sentait obstinément regardée. La coquetterie lui était inconnue. Après avoir eu peur de susciter quelques réflexions malignes parmi ces demoiselles de la confrérie, elle eut peur de paraître avoir peur ; et comme sa droiture lui donnait autant de courage que sa raison charmante lui donnait de modestie et de prudence, elle interrompit son travail sans empressement et sans dépit, et d'un ton simple, naturel :

— Monsieur Berroy, voulez-vous nous donner un conseil ?

— Moi, mademoiselle, très-volontiers, mais il sera mauvais, je vous en préviens.

— Je ne crois pas. Mon oncle Soudin m'a dit que vous aviez du goût. Quelle direction faut-il donner au regard de notre ange ?

— Georges, abasourdi, craignit qu'on ne se moquât de lui. Mais tout l'atelier suspendant l'opéra-

tion du piquage des fleurs, parut attacher une importance très-réelle à la question d'Émilie.

— Je crois que tous les regards angéliques sont également bons, répondit l'avocat sans se compromettre.

— Sans doute, mais, dans ce cas particulier, au moment d'une bénédiction, ne faut-il pas choisir? M. le curé nous avait demandé de représenter l'extase.

— Quoi, mademoiselle, avec ces fleurs, vous oseriez entreprendre des regards si expressifs?

— Certainement. J'avoue cependant que M. le curé nous demandait ce qu'il y a de plus difficile. Mais une autre raison nous touchait. N'est-il pas plus convenable que l'intermédiaire entre la créature qui s'égare et la vérité éternelle, laisse tomber un rayon de compassion, de pitié, sur l'humanité? Les malheureux mortels supplient et regardent en haut pour invoquer le secours; les bienheureux qui surviennent en aide regardent doucement en bas.

Georges qui avait écouté d'abord en souriant eut besoin d'un effort pour empêcher une larme de monter à ses yeux. Émilie lui parlait d'une voix si douce, et cette réflexion pouvait être une réponse si directe à ses angoisses qu'il recueillit ces paroles comme un baume.

Il reprit, en inclinant la tête pour approuver, pour remercier:

— Il est encore, mademoiselle, une troisième façon de regarder. L'ange qui se dévoue et qui intercède peut plonger les yeux devant soi, dans l'infini, en cherchant à percer le mystère que l'orgueil, la présomption ou la faiblesse ne lui avoue pas.

Émilie parut surprise à son tour du ton sérieux avec lequel Georges avait parlé. Un nuage rose passa sur son visage. Elle se hâta de répliquer.

— C'est bien subtil, monsieur, ce que vous nous dites là. Les anges savent tout et n'ont pas besoin de chercher loin, ni longtemps. On ne les trompe pas. Il n'y a pas de mystère pour eux. D'ailleurs, ajouta-t-elle en riant, j'ai un argument irrésistible : l'année dernière, l'ange regardait au ciel. Cette année, nous ne pouvons pas faire la même chose. L'ange regardera vers la terre, n'est-ce pas, mesdemoiselles ?

— Sans doute, reprit le chœur avec gaieté.

— Voilà une excellente raison, et bien féminine, repartit Georges.

— C'est une raison, monsieur, qu'on trouve au fond de toutes les révolutions !

— On dirait que vous connaissez des révolutionnaires, mademoiselle ?

— Non, monsieur, je n'en connais pas, et je ne veux pas en connaître. Je les déteste.

Berroy n'eut pas le temps d'opposer un bouclier

d'ironie, d'orgueil, à ces flèches qui lui étaient lancées par un hasard bien ingénieux et bien adroit. Car Émilie s'empressa de lui dire :

— Si nous ne profitons pas de votre conseil, nous pouvons profiter de vos deux bras. Voulez-vous, monsieur, nous aider à placer, un instant, notre ange sur le reposoir? Nous voulons juger de l'effet de notre mosaïque avant de la terminer.

Georges ne redoutait aucun piége; pourtant, quand il essaya de soulever la planche *plantée*, il s'aperçut que l'ange était formidablement lourd; que ce n'était pas trop du concours des deux tapissiers occupés à clouer des étoffes, pour remuer ce colosse d'argile, et qu'il devenait lui-même un des ouvriers volontaires de la paroisse, à la grande édification des passants et pour la plus grande gaieté des malicieuses dévotes.

Il prit son parti en brave; toute la rue du Bois ainsi qu'une grande portion de la rue de *la Corterie* pouvait raconter le soir que M. Berroy, l'avocat, l'ancien officier des corps francs, le bonapartiste avéré (ce qui voulait dire l'ennemi des prêtres) avait travaillé au reposoir de la Madeleine. Comment nier, après cela, les bienfaits de la Restauration, au point de vue de la morale et de la piété ?

Je ne sais si l'on glosa beaucoup dans la ville; Georges s'inquiétait peu d'ordinaire de l'opinion de ses compatriotes; mais je sais que, comme il était

monté au sommet d'un marchepied pour suivre et soutenir l'ange fleuri dans son ascension, il aperçut, en se retournant, l'*abbé* Godard qui, les mains jointes, avec un sourire approbateur, le contemplait du milieu de la chaussée.

Georges devina un sarcasme impitoyable dans ces yeux si indulgents, un mépris hautain dans cette humble attitude ; il descendit avec vivacité, et oubliant tout pour parer une injure, il marcha droit au faux missionnaire :

— Vous vous moquez de moi, n'est-ce pas ? lui dit-il d'un ton sec.

— De vous? en aucune façon, mais de moi, oui, un peu.

— Que voulez-vous dire ?

—Que j'ai été bien cruel de troubler l'innocence de votre dévotion ; ce n'est pas du Lion dormant, c'est de l'Agneau pascal que vous êtes l'associé.

— Prenez garde, monsieur Godard.

— A quoi donc? Allez-vous me dénoncer ? Ce serait aller bien vite en dévotion. Est-ce un Achille pour notre cause que vous voulez découvrir parmi ces belles demoiselles ?

— Trêve de plaisanterie, monsieur.

— Vous avez le caractère mal fait, monsieur Georges, si vous vous fâchez parce que je vous ai vu sur les tréteaux bénits. Vous reconnaissez main-

tenant qu'on peut être un bon patriote en prenant un rôle dans la sacristie. Ma soutane se venge. Voilà tout.

Georges se mordait les lèvres, du dépit de paraître jouer un personnage ridicule devant Godard, et de la fureur de ne pouvoir éclater à son aise. Provoquer le faux abbé, c'était le dénoncer.

— Nous nous retrouverons, monsieur, lui dit-il en le saluant.

— Demain, à la procession ? demanda Godard en rendant la politesse.

Georges lui tourna le dos brusquement et revint au reposoir. On avait remarqué l'entretien, sans entendre les paroles échangées à demi-voix, et la curiosité de ces demoiselles était fort éveillée. On trouvait un air imposant à cet ecclésiastique inconnu : c'était sans doute un personnage arrivé pour la procession générale. Émilie se chargea de la question qui tourmentait tout le monde.

Berroy répondit que l'abbé Godard était un missionnaire de passage à Troyes, qui était venu lui rendre visite de la part de quelques amis de Paris. Au surplus, il ne le connaissait pas, ne pouvait donner aucun renseignement sur son compte. Puis, comme il se sentait observé et interrogé encore par le silence de mademoiselle Delatour, il se recula en saluant.

— Vous ne me demandez pas des nouvelles de mon oncle Soudin, lui dit vivement Émilie.

— Je pensais aller ce soir vous prier de m'en donner.

— Oh ! je puis vous épargner cette peine, et vous dire tout de suite qu'il se porte bien. Que faudra-t-il lui écrire de votre part?

— Que j'ai bien besoin de la surveillance dont il m'a menacé, dit Georges d'un air doux et repentant.

Émilie, qui avait légèrement froncé le sourcil, eut un sourire de pardon.

— Je lui écrirai cela. Au revoir, monsieur. Ne venez pas ce soir, à moins que ce ne soit pour travailler encore avec nous ; car nous ne devons nous quitter, n'est-ce pas, mesdemoiselles, que quand tout sera fini?

Georges se tint pour averti. Il remonta la rue du Bois, agité tout autant que quand il l'avait descendue, mais autrement agité.

— Mère, dit-il, en entrant, à madame Berroy, tu iras demain à la procession générale?

— Bien certainement.

— Je te recommande le reposoir de la Madeleine.

— C'est toujours le plus beau.

— Oui, mais, cette année, il aura, je l'espère, un charme de plus à tes yeux. J'y ai travaillé.

— Avec l'abbé de ce matin ?

— Non, avec les demoiselles de la confrérie.

— Toi ?

— Oui, moi, ma mère; ton garnement de soldat! Demande plutôt à mademoiselle Delatour.

— Elle est donc revenue ?

— Depuis hier ou depuis ce matin; tu la verras demain à la procession.

— Certainement. Pourquoi dis-tu toujours que tu es un garnement, mon bon Georges ? Tu ne le crois pas au moins ?

— Je ne le crois guère, c'est vrai.

— Ah ! si tu voulais me rendre heureuse !

— Que faudrait-il faire ?

— Il faudrait... il faudrait...

Madame Berroy tenait son fils par les deux mains et le regardait fixement dans les yeux. La bonne dame eut comme une perception confuse de ce qui se passait dans l'âme de Georges. Il avait tant de rayonnement dans les yeux qu'elle fut éblouie, et qu'elle le sentit heureux.

— Il faudrait avoir toujours ce regard et ce bon visage, continua-t-elle en s'apprêtant à pleurer de joie.

— Eh bien ! ma mère, je tâcherai de les avoir souvent d'abord et toujours ensuite.

Georges ne mentait pas. Il rapportait, sans se dire encore pourquoi, un encouragement, et une force nouvelle de sa promenade.

Il trouvait maintenant le plan transmis par Godard tout simple. Enlever une ville, était-ce donc plus difficile que d'enlever un ange, pour le mettre sur un reposoir ?

Georges avait en lui le commencement de cette foi universelle qui réchauffe toutes les croyances, promet toutes les victoires. Quelque chose de l'ardeur des preux qui couraient à la bataille après avoir été armés par une châtelaine lui gonflait la poitrine. La comparaison pèche pourtant par un point. Émilie Delatour avait reçu la mission de l'empêcher de courir à la bataille. Il se croyait invincible par le pouvoir de celle qui voulait au contraire lui retirer ses armes.

XIII

La correspondance d'Émilie Delatour avec son oncle Soudin, ou plutôt, le journal rédigé par elle et expédié quinze jours environ après la scène du reposoir, mettra le lecteur au courant des événements accomplis pendant cette période et me dispensera d'une présentation minutieuse de quelques-uns des personnages secondaires de cette véridique histoire.

Je me hâte de déclarer qu'Émilie remplissait un

devoir et ne satisfaisait aucune vocation de bel esprit, en écrivant ainsi à son oncle, sur un sujet qu'il lui avait donné à analyser.

Supérieure à la province, par son extrême simplicité de caractère (car le naturel est une vertu beaucoup plus parisienne qu'on ne le suppose d'ordinaire), Émilie gardait toutefois dans l'épanouissement de son intelligence, sous le clair rayon de M. Soudin, un respect si fier et si pieux de sa dignité féminine, qu'elle refusait toute espèce de gloire, même la plus chaste, de peur de paraître usurper les domaines réservés aux hommes.

Elle montrait volontiers ses talents dans la couture, dans les rangements intérieurs du ménage, dans la cuisine, parce qu'ils rapportaient un compliment à sa mère. Nous avons vu également que, quand il s'agissait de l'art de fabriquer des mosaïques avec des fleurs, elle ne poussait pas la modestie jusqu'à l'immolation de ses mérites. Elle voulait être estimée de ses bonnes amies de Troyes, en faisant estimer en elles leurs vertus, mais rien que leurs vertus.

Si elle ajoutait, par échappées, quelque peu de son esprit individuel à la masse de l'esprit obtenu par une cotisation équitable entre elle et ses amies, elle se gardait bien de laisser croire qu'elle fût capable d'écrire de longues lettres, des rapports, comme

ceux que son oncle lui avait commandés. C'était un secret entre elle et lui.

La province est une geôlière féroce; elle ne pardonne pas qu'on se fasse des ouvertures dans le mur épais dont elle nous enveloppe ; elle est plus indulgente pour les évasions. Cette correspondance de l'oncle et de la nièce était la fenêtre qu'Émilie ouvrait sur l'horizon.

Elle venait y respirer un air plus vif, y regarder de plus haut et de plus loin, non pas avec une arrière-pensée romanesque, mais avec un désir honnête de trouver dans cette communication incessante avec son oncle Soudin un redoublement de force pour bien pratiquer sa vie de jeune fille et de femme.

Il y a des vocations pour le devoir, comme il y a des vocations pour la révolte, des enthousiasmes pour la règle à subir, comme il y en a pour la liberté sans frein; et c'est un préjugé absurde de n'adjuger le prix de poésie qu'aux imaginations qui méconnaissent la sérénité, la régularité, l'harmonie.

Émilie Delatour se croyait prosaïque et voulait rester confinée dans le domaine de la prose. Elle dédaignait les ailes, n'estimant en fait d'appareils angéliques que ceux qu'elle fabriquait en terre glaise recouverte de fleurs, les jours de la Fête-Dieu. Mais elle atteignait par la perfection même de sa soumission à un sommet héroïque.

Sa seule poésie, avant le drame qui commence, c'était son oncle Soudin. Toute petite, elle avait admiré le grand avocat de province, le parent illustre; plus tard, elle devina seule la plaie fermée, mais douloureuse encore, de cette belle intelligence. Elle essaya, non de lui faire oublier la femme parfaite qu'il avait perdue, mais de la lui rappeler, et de prendre pour modèle, sous la direction d'un maître infaillible, cette tante si regrettée, qu'elle avait peu connue, mais que M. Soudin évoquait volontiers devant elle.

M. et madame Delatour se prêtaient volontiers à cette quasi-adoption de leur fille par son oncle. Toutes les fois que celui-ci la désirait, on la lui envoyait à Paris, et la correspondance entre Émilie et M. Soudin était respectée comme un confessional.

Ces explications étaient indispensables pour garantir Émilie de la méfiance qu'inspire dans une femme et surtout dans une jeune fille la vocation épistolaire. Pour une adorable Sévigné, combien de Sévignés exécrables!

Voici, sous le bénéfice de ces précautions oratoires, ce qu'Émilie écrivait à M. Soudin :

« Mon cher oncle,

» Vous m'avez demandé un rapport. Je vous en-

voie le cahier recopié de mes impressions de chaque jour. Avant que vous en lisiez la première ligne, laissez-moi vous embrasser; vous répéter que vous êtes le meilleur, le plus paternel des oncles; et que, quand je repasse dans ma tête nos conversations de Paris, je me trouve bien heureuse de vous avoir pour oncle et bien fière de vous comprendre.

» Oui, je vous ai compris. Vous voulez élever et allumer en moi l'autel que vous aviez trouvé tout allumé dans une autre. Vous voulez qu'un homme choisi par vous, estimé de vous, aimé par moi, refasse sous vos yeux le chemin que vous avez fait; vous voulez que je vous aide à retrouver les morceaux brisés du miroir de votre jeunesse, et que vous puissiez vous revoir dans les deux cœurs unis de votre nièce et de votre neveu. Eh bien! mon oncle, j'ai accepté; je vous obéis.

» Je sais qu'avec vous je ne cours aucun risque. Vous éclairez ma raison; vous conseillez ma faiblesse. Vous m'avez fait entendre que la volonté ne devait jamais rester inactive, et que, si notre bonheur ne dépend pas de nous, nous devons du moins ne laisser aux hasards ou aux épreuves que Dieu nous envoie que des chances étroites de nous décevoir et de nous faire rougir de nos douleurs.

» L'essentiel en ce monde c'est non pas d'être heureux, mais de mériter de l'être. Voilà la devise or-

gueilleuse des humbles; vous me l'avez donnée; je l'ai gravée dans mon cœur. Je vivrai, je souffrirai, je mourrai avec elle.

» Dans mon dernier voyage à Paris, vous m'avez interrogée sur un sujet absolument interdit aux jeunes filles, par la mode française, mais permis aux oncles de tous les pays. Vous avez voulu savoir si je pensais quelquefois au mariage; et je vous ai répondu bien sincèrement que, n'ayant pas la vocation du cloître, j'avais celle de la famille et de la famille au complet.

» Alors, mon oncle, vous avez été plus audacieux, ou plutôt, vous avez été meilleur encore, et vous avez voulu que je vous fisse le portrait de votre futur neveu, pour vous préparer d'avance à l'aimer. Pourquoi avez-vous trouvé quelque ressemblance entre mon petit croquis et certain monsieur dont nous parlerons tout à l'heure?

» Pourquoi avez-vous pensé que votre nièce était destinée à rendre sage, soumis, paisible ce jeune cœur en demi-solde? Pourquoi m'avez-vous dit:

» — Applique-toi à prendre de l'influence sur lui. Fais ton rêve de son bonheur et ton espoir de sa guérison, car il est malade de trop de jeunesse, de trop d'élan vers tout ce qui est grand, beau, désirable. Modère cet amour de l'amour, pour en être sim-

plement aimée. Si j'étais ton père, c'est ce fils que je choisirais ; c'est le neveu que je veux avoir !

» Pourquoi, mon cher oncle, avez-vous conçu ce projet ? Pourquoi me l'avez-vous communiqué, si ce n'est parce que vous savez mieux que moi ce qui se passe en moi ; parce que je suis moins votre nièce, la fille de votre sœur, qu'une *demi-petite sœur*, si vous me permettez cette ambition ?

» Ah ! mon oncle ! bien des fous crieraient à la folie, en vous voyant, avec tant de sagesse, préparer l'avenir, assigner une tâche à ma vocation de femme, décider que deux êtres si parfaitement étrangers l'un à l'autre, et si différents l'un de l'autre, seront, par une loi logique, destinés à vivre un jour de la même vie réelle et idéale !

» On voudrait, sans doute, vous effrayer des tempêtes qu'un pareil projet peut soulever dans le cœur d'une jeune fille. Les *mamans*, qui se croient prudentes en ne prévoyant rien, ne voudraient pas d'un oncle qui parle ainsi de faire des conserves de ménage avec le fruit vert et défendu.

» Mais, nous deux, nous savons bien que le danger est nul. Quoi qu'il arrive, je serai toujours de votre race, une petite fille de bourgeois, faite pour la peine, la modération, le sacrifice, le devoir. Si j'étais capable de comprendre quelque chose à la politique, je voudrais être madame Rolland ; je ne voudrais pas

être Charlotte Corday. J'aurais bien assez de courage pour affronter la mort, je n'en aurais pas assez pour la donner...

» Mais je me laisse aller à bavarder au lieu d'entrer en matière. Je m'imagine que je suis encore à Paris, dans votre beau cabinet, quand, le soir, nous causions des rumeurs du dehors, et quand vous m'enseigniez le secret pour les femmes de panser les blessures de la politique sans les envenimer; quand vous me donniez sur le compte du jeune malade dont j'entreprends la guérison votre opinion de praticien... Ah! cher et bon docteur! je crois le mal bien grand et nous aurons fort à faire! mais, j'ai de la patience, et vous n'êtes pas au bout de votre science.

» Je vous envoie la copie exacte de mon journal. Je ne corrige rien. Votre nièce veut être jugée en même temps que son indocile client. Depuis mon retour, chaque soir, je résume ma journée, j'inscris les événements, sans réflexions. Vous devinerez les soupirs que je n'ai pas notés; mais verrez-vous aussi les endroits où une larme est tombée entre mes doigts et s'est glissée sous ma plume? Ne me consolez pas, et ne me la reprochez pas, mon bon oncle. Apprendre à aimer, ce doit être apprendre à pleurer; et vous me l'avez dit-vous-même: « Le bonheur, comme les plantes, a besoin d'arrosement, pour s'enraciner dans les âmes. »

» Maintenant, maître Soudin, le grand avocat de Troyes, de Paris, de tout l'univers, parcourez ces notes de votre petit clerc, avant de juger l'affaire Émilie Delatour contre Georges Berroy (ainsi que l'on dit dans votre grimoire).

JOURNAL D'ÉMILIE DELATOUR

» Vendredi, 23 juin 1820.

» Si j'étais superstitieuse, je ne commencerais pas ce journal un vendredi; mais je n'ai rien à enregistrer, et le néant n'a pas peur. Je suis arrivée très-fatiguée. Tout le monde se porte bien à la maison. J'ai retrouvé ma chambre bien petite et les maisons bien basses. Quand on revient de Paris, on croit toujours avoir grandi. Je suis convoquée pour demain, par la présidente de la confrérie, pour travailler au reposoir de la Madeleine.

» Samedi, 24.

» Jour important dans ma vie.

» J'ai travaillé toute la matinée sans vouloir penser à autre chose qu'à l'ange du Saint-Sacrement. L'année dernière on l'a trouvé fort laid; je veux

cette année qu'on le trouve fort beau. C'est toujours le même patron d'ailleurs; seulement M. Arnaud, le professeur de dessin de la ville, nous a peint un plus joli modèle.

» Dans la journée, grande rencontre!

» *Il* a paru très-surpris de me voir. Je crois pour ma part avoir suffisamment conservé mon sang-froid; peut-être même l'ai-je exagéré; car il m'a semblé que j'avais eu plus d'esprit que je ne voulais en avoir. Ces demoiselles en étaient étonnées... D'où me venaient ces belles choses que j'ai dites? Il a été poli, obligeant, embarrassé; il a peur des demoiselles.

» Je m'accuse de l'avoir fait monter à un grand marchepied pour qu'il aidât à placer notre ange. Il a obéi gentiment; mon oncle lui-même n'obéirait pas mieux! Comme il était juché tout en haut, il a aperçu un prêtre et s'est hâté de descendre.

» Quel est ce prêtre qui l'intimide plus que nous? Ils ont échangé quelques mots à demi-voix. Je l'ai questionné; il m'a répondu que c'était un missionnaire qu'il a connu à Paris.

» Il se peut qu'il connaisse des prêtres, mais je ne sais pourquoi il m'est désagréable qu'il connaisse celui-là. J'ai bien vu qu'il ne mentait pas tout à fait en me répondant, mais il ne me disait pas non plus tout ce qu'il eût pu me dire.

» Dimanche 25.

» Grande procession, grande toilette ; la journée est belle ; la ville est en blanc : les ruisseaux, emplis de feuillages et de fleurs, embaument. Toutes les autorités : le préfet, le général, les soldats, la garde nationale, le tribunal, les avocats, les notaires, les avoués et les huissiers suivaient et précédaient le cortége.

» *Lui* n'y était pas, ni son prêtre de la veille non plus. Où étaient-ils tous les deux? Est-ce qu'ils faisaient à eux deux une procession?

» Notre reposoir était magnifique. L'ange s'est maintenu très-frais, avec un léger accident au visage. Les roses qui formaient la bouche s'étaient détachées; on voyait un peu de terre glaise. L'ange avait l'air de tirer la langue et de narguer l'impiété.

» Mais les impies n'étaient pas là, eux seuls manquaient. Madame Berroy a suivi la procession. Elle s'est placée près de moi. Elle m'a fait beaucoup de compliments à propos du reposoir. Elle m'a parlé de son fils; elle m'a parlé de moi. Le cœur me battait un peu. Jamais madame Berroy n'a été si communicative. Est-ce qu'elle aurait, elle aussi, son projet, son complot?... »

» Enfin il est venu. Enfin, il est parti ! car j'ai souhaité son départ autant que j'avais souhaité sa visite.

» C'était ce soir, après le dîner. Nous étions dans le jardin. Mon père arrosait sa collection de rosiers, la plus belle de Troyes. Ma mère, assise à côté de moi, sur un banc, interpellait de temps en temps mon père, qui répondait du bout du jardin.

» — Monsieur Delatour, as-tu été chez le couvreur? S'il survenait un orage, le grenier serait inondé.

» — Oui, répondait mon père.

» — Monsieur Delatour, que dit le baromètre pour demain? Pourrons-nous aller nous promener du côté des Noës?

» — Il fera beau, répondait mon père.

» — Monsieur Delatour, tu as bien tort de t'échauffer ainsi.

» — Cela fait du bien à mes rhumatismes.

» — Monsieur Delatour, tu vas te mouiller.

» — Cela me rafraîchira.

» Toutes les cinq minutes, une question partait, et la réponse arrivait. Seulement la voix de ma mère, d'un timbre doux, égal, tempéré, résonnait toujours la même, et la voix qui répondait était forte ou basse, voilée ou sonore, selon que mon père en parlant était debout ou baissé, derrière ou devant une corbeille, tourné vers la pompe ou le nez dans son arrosoir.

» Moi, les yeux en l'air, je contemplais un gros chat qui se promenait sur l'arête du toit de la maison

et qui regardait, en haut, en bas, devant lui, dans toutes les directions que nous avions discutées, à propos du regard des anges. J'attendais.

» La petite sonnette de la porte à claire-voie attachée sous la porte cochère retentit tout à coup. Je tressaillis.

» Ce n'était pas encore *lui*. C'était M. Capitain, le notaire, avec ses deux filles. M. Capitain que tout le monde admire ici, comme le type de la loyauté, de la probité, du royalisme, de la dévotion, et qui marche toujours entre ses deux *demoiselles*, comme un officiant entre deux cierges, ne me plaît pas.

» J'ai presque peur de cet homme long, froid, glacé, qui a de la prose de testament dans la bouche, et qui ne sourit que quand il apprend qu'on a condamné à mort un soldat de Bonaparte, comme il dit.

» Mais cela ne m'empêche pas d'être polie et de bien recevoir ces deux jeunes filles, deux anges, celles-là, qui ont peu de terre glaise, pas du tout de roses, et qui sont destinées à conserver leur pâleur pour l'étude d'un notaire, le cabinet d'un juge, ou le parloir d'un couvent.

» Pierre Delétang arriva une demi-heure après.

» Ce pauvre Pierre, je le reçois d'ordinaire assez mal. Ce grand indolent nous encombre toujours. Je fus heureuse ce soir de sa visite. Il devait m'aider à recevoir M. Georges. Enfin, à neuf heures, comme

le jour baissait, la sonnette retentit pour la troisième fois, et le beau ténébreux parut avec les ténèbres.

» Mon père et ma mère furent aimables. Ils savent que mon oncle l'estime et ils l'estiment de confiance. Pierre fut assez surpris, et à chaque instant il était tenté de dire à son ancien camarade : — Qu'est-ce que tu viens faire ici où l'on ne t'a jamais vu?

» M. Capitain fut ce qu'il est toujours, et ce qu'il était avant l'entrée de M. Berroy, très-solennel. Moi, je m'efforçai de mettre M. Georges à l'aise; il me sut gré de cet effort; mais la conversation se rompait à chaque instant.

» Il fut impossible de trouver un sujet qui intéressât tout le monde à la fois. Ma mère parla processions. M. Berroy resta bouche close. Mon père lui demanda des nouvelles de Paris. M. Capitain insinua un tranquille anathème contre la Babylone moderne. Mon cousin Pierre voulut parler de la pluie et du beau temps ; mais il hasarda des opinions si saugrenues, qu'on le terrassa avec les prédictions de tous les almanachs. Enfin, M. Berroy, un peu sollicité, un peu poussé par moi, risqua deux ou trois mots sur les grands discours qui se débitent à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs.

» Un silence glacial l'avertit qu'il faisait fausse route. Mon père, en sa qualité d'ancien directeur des contributions sous l'Empire, s'abstint de parler

en mal ou en bien de la Restauration. Pierre méprise la politique. M. Capitain prit un air dédaigneux; c'était l'air le moins hostile, et regarda de haut ce téméraire qui trouvait de l'éloquence au général Foy.

» Je commençais à être au supplice, et je voyais distinctement que lui-même s'étonnait, s'impatientait. Pour comble de malheur, Pierre, qui, pendant un grand quart d'heure, s'était caressé les favoris un soin scrupuleux, interrompit maladroitement avec cette occupation inoffensive pour demander à M. Berroy s'il avait eu la chance, pendant son séjour à Paris, de voir exécuter Louvel.

» Je crus devoir pousser un petit cri d'horreur pour avertir M. Georges et l'obliger à reculer sur ce terrain fatal; mais il ne comprit pas, et voulant sans doute rendre hommage à ma sensibilité, il répondit gravement :

» — Non, je me suis privé de cet abominable spectacle. On dit qu'il est mort avec courage.

» M. Capitain se leva, frémissant de majesté :

» — Les assassins n'ont pas de courage; et le châtiment des assassins, dit-il, ne saurait être un abominable spectacle.

» — Avez-vous jamais vu guillotiner? lui demanda M. Berroy d'un air doux.

» — Non, monsieur, pas encore !

» — Ces mots, « pas encore », dits d'un air glacial

et hautain, me firent presque trembler. Pierre avec l'innocence que son âge n'excuse plus, voulut faire le bel esprit :

» — Moi, dit-il, j'ai vu, en 1814, ici, sur la place du Marché-au-Blé, fusiller M. Gouault [1]. Ce fut bientôt fait!

» M. Capitain le regarda d'un air de compassion :

» — Vous parlez, mon ami, de la mort d'un martyr. *L'ogre de Corse*, au milieu des meurtres et des incendies de l'invasion, a voulu se donner cette bonne mesure de sang humain; il a fait assassiner M. Gouault, par une de ses commissions militaires. Celui-là est mort en brave. C'était un beau spectacle de le voir tomber sous les balles des sicaires bonapartistes, en criant : *Vive le roi!*

» M. Georges était pâle. On distinguait la blancheur de son visage dans la nuit qui croissait.

» — M. Gouault n'était pas plus innocent que Louvel, dit-il imprudemment. Son crime est différent. Voilà tout.

» — Prenez garde, monsieur, vons insultez à la mémoire d'un vieil ami.

— Louvel, Dieu merci n'était pas mon ami, reprit vivement M. Georges; mais je pense que le royaliste qui, en pleine invasion, quand il s'agissait

[1] Voir *la Cocarde blanche*.

de la patrie, ne songeait qu'à sa cocarde et sollicitait une restauration royale de la générosité des Cosaques, je pense que celui-là était un mauvais Français, un assassin comme l'autre, qui poignardait la France par derrière. Sa mort est juste.

» — Voilà bien les théories des révolutionnaires !

» — Pardon, monsieur, le révolutionnaire en 1814, c'était M. Gouault, puisque Napoléon était le gouvernement.

» — Dites l'usurpation !

» — Usurpation ! Restauration ! les mots se valent quand le pays les ratifie, j'entends le pays libre, non le pays envahi.

» — J'aurais beaucoup de choses à vous répondre, monsieur, répliqua M. Capitain avec une politesse terrible ; permettez-moi seulement un conseil que mon âge autorise. Gardez pour vous vos théories. Il peut être dangereux de les professer tout haut et ailleurs que dans cette maison.

» — Vous avez raison, dit M. Berroy avec une grâce un peu fière et légèrement ironique. Il faut se défier de l'écho, dans le temps où nous sommes.

» — Les murs ont des oreilles, ajouta mon cousin Delétang, qui voulait absolument exprimer une opinion incontestble.

» — Oui, de longues oreilles, murmura M. Berroy ; et la conversation cessa tout à coup.

» Nous restâmes dans ce silence que protégeait et qu'augmentait pour ainsi dire la nuit tombante. J'avais le cœur serré, la tête pleine de bourdonnements; je cherchais, sans le trouver, un mot qui ne fût gênant pour personne; je pensais en moi-même :

» — Il ne reviendra plus! il aura eu trop de cette soirée!

» Ce fut *lui* qui se retira le premier. Je fis un coup de tête, et quand il se leva, je me levai, comme pour le reconduire. Ma mère que mon audace entraînait et qui voulait la corriger, en s'y associant, se leva de même et parut avoir une commission à lui donner pour madame Berroy. Mon père tint compagnie à M. Capitain et à ses filles. Pierre n'avait besoin de personne.

» En entrant sous la voûte qui va du jardin à la porte cochère, je dis à M. Georges à demi-voix :

» — Mon oncle Soudin, s'il vous avait entendu, vous gronderait.

» — S'il avait été là, mademoiselle, je n'aurais pas mérité d'être grondé.

» — Sans doute; mais comme il n'y sera pas davantage une autre fois, soyez prudent.

» — J'essaierai!

» — Promettez-le-moi.

» — Je vous le promets!

» — J'accepte cette promesse, répondis-je.

» Par un mouvement plus rapide que la pensée, j'étendis un peu ma main, qui toucha la sienne. Dans l'obscurité nos deux mains se joignirent. Je crois que j'ai bien fait d'agir ainsi; je l'ai consolé et je l'ai engagé à revenir.

» En retournant au jardin, j'entendis M. Capitain qui disait sentencieusement à mon père :

» — Ce jeune homme est dans une voie funeste. Je plains sa mère; s'il continue, il est perdu.

» Le soupir glacial qui accompagna ces dernières paroles traversa l'air en le refroidissant. Je ne sais ce que mon père répondit. Je crois qu'il plaida un peu la cause de M. Berroy. Je n'écoutais plus, mais je me jurai de le sauver.

» M. Capitain s'en alla, comme il était venu, solennel, cérémonieux, escorté de ses deux grands cierges qu'on avait oublié d'allumer, pendant toute la soirée. Mon cousin Pierrre, qui ne se sachant bon à rien, ne se croit, en revanche, nuisible à personne, le suivit, satisfait, après avoir demandé une rose à mon père, qui n'aime pas à défleurir ses rosiers, mais qui n'osa refuser.

» Je montai bien vite dans ma chambre; je viens d'écrire le récit de cette soirée tragique, et maintenant je vais prier.

» Mon Dieu, ne soyez pas de la religion de M. Capitain, et, pour cette fois, protégez l'impie !

XIV

SUITE DU JOURNAL D'ÉMILIE

» 27 juin, mardi.

» Quelle nuit j'ai passée! Moi, qui me suis toujours moquée des songes de tragédie, j'ai eu le mien, un songe tragique, et mademoiselle Duchesnois ferait trembler, en le racontant.

» Mais, depuis que j'ai été rendre visite à madame Berroy, tantôt, avec ma mère, je n'ai plus peur. Je suis persuadée que les rêves sont des réminiscences, et non des avertissements.

» N'avais-je pas rêvé qu'on installait sur l'échafaudage, resté debout, du reposoir de la Madeleine, un véritable échafaud, puisqu'il faut écrire le mot en toutes lettres, la guillotine enfin! M. Georges y montait, conduit par le prêtre inconnu. J'étais là; il me regardait; il se plaçait dans la posture de l'ange et me disait :

» — M. Capitain sera content, j'aurai une belle mort!

» Je me suis réveillée malade, oppressée. Je suis descendue bien vite au jardin. Mon père y était déjà. Nous avons causé des exagérations de M. Ca-

pitain, des imprudences de M. Berroy. Au fond, papa est resté un tantinet bonapartiste, et depuis qu'il n'est plus fonctionnaire, pour n'être pas indigne de son beau-frère Soudin, il est libéral.

» J'avais une envie terrible d'aller voir madame Berroy. J'ai cherché pendant toute la matinée un prétexte pour décider maman à cette visite, et, après le déjeuner, je me suis avisée de cette idée bien simple que je n'avais pas besoin de prétexte; qu'il me suffirait d'exprimer ce désir. Pourquoi serais-je embarrassée d'agir, quand je n'ai aucune mauvaise pensée dans l'âme?

» *Il* était sorti. Ce prêtre est encore venu le voir. Peut-être se sont-ils donné rendez-vous dans la ville. Madame Berroy se persuade que M. Georges fait les honneurs des églises à ce missionnaire qui ne connaît pas Troyes.

» J'ai tenu à savoir si M. Georges était triste ce matin. Nullement. Il ne nous garde pas rancune de la soirée d'hier. Il n'a pas eu de mauvais rêve. Il chantait, ce matin, jusqu'à la visite du prêtre, et sa mère nous assura qu'elle ne l'avait pas entendu chanter depuis cinq ans!

» Pendant que ma mère causait avec madame Berroy, je regardais ce vieux salon de la rue du Bois que je connais pourtant bien.

» Je l'interrogeais; je lui demandais s'il avait assez

de souvenirs pour retenir, pour charmer toujours cet imprudent rêveur.

» J'aurais voulu laisser un peu de mon âme dans les coins du plafond, entre ces deux grosses poutres qui supportent le premier étage ; j'aurais voulu que mon cœur eût fait là son nid !

» Il est vrai qu'il vient rarement dans le salon. La bonne madame Berroy seule s'y tient toute la journée, et ce n'est pas elle que j'ai besoin d'influencer. J'ai eu tout à coup la tentation folle de voir sa chambre, à lui.

» Je me suis mêlée à la conversation de ces deux dames. J'ai fait l'éloge de la maison, du jardin ; je me suis montrée un peu jalouse d'une si belle, d'une si tranquille habitation. Notre maison de la rue du Bourg-Neuf a moins d'air, d'espace.

» Madame Berroy, tout heureuse de me voir ravie de la maison qui sera la dot de son fils, n'a pu s'empêcher de nous dire :

» — Quand Georges sera marié, on peut lui faire là-haut un très-bel appartement.

» Maman, qui ne sait rien, écouta sans émotion, et moi qui ne veux rien savoir, j'ai souri d'un air complaisant, en me défendant bien de rougir.

» — Vous ne connaissez pas le cabinet de Georges ? nous demanda madame Berroy.

» — Non, dit ma mère.

» Moi, je ne dis rien : il était convenable que je gardasse le silence. Nous montâmes.

» Ce que l'on appelle le cabinet, me paraît être bel et bien sa chambre; mais Suzanne met tout en si bon ordre, que la pièce est officielle comme le sanctuaire d'un avocat.

» Singulier avocat! j'ai vu deux pistolets accrochés de chaque côté de la pendule, un grand sabre suspendu au beau milieu du mur, des éperons dans la bibliothèque. Il est vrai qu'on voit aussi quelques livres de droit.

» J'ai regardé, j'ai flairé, j'ai scruté tout avidement. Je n'ai rien vu de positivement suspect, mais rien non plus de rassurant, pas de portrait de l'empereur, mais pas de testament de Louis XVI encadré, comme partout. Une carte du département de l'Aube était déroulée sur son bureau. Pourquoi cette carte? A-t-il indiqué l'itinéraire d'une mission à l'abbé?

» Il ne travaille pas, ses livres n'étaient pas ouverts. Ah! si je pouvais entendre ce qui se dit ici entre ces deux hommes!

» Madame Berroy, en nous assurant que son fils est revenu de Paris en meilleures dispositions qu'à son départ, se félicite de ce qu'il paraît disposé à renouer avec d'anciens camarades de la ville qu'il avait fort négligés. Elle est très-heureuse qu'il aille au café; je crois qu'elle serait moins enchantée s'il

allait aux églises. Je saurai quel café il fréquente. Je saurai quels sont ses amis. Je ne lui en recommande qu'un, mon cousin Pierre Delétang; celui-là ne le compromettra pas et ne lui fera pas faire de sottises. Mais, en revanche il lui en débitera quelques-unes.

» En descendant du premier étage, une inspiration m'est venue. J'ai laissé ces dames rentrer au salon et je suis entrée à la cuisine. J'ai dit bonjour à Suzanne, qui est une personne considérée; elle me fit beaucoup d'amitiés. Je commençai par admirer ses casseroles et j'arrivai bien vite à la faire jaser sur son maître.

» Je fus punie de ma curiosité, car Suzanne s'y méprit, et me dit en riant :

» — Mademoiselle Émilie, vous êtes jalouse !

» J'essayai de protester; elle repartit :

» — Ne vous en défendez pas ! je vois ce que je vois. La première course de notre monsieur, en revenant de Paris, a été pour faire vos commissions. Il ne tient plus en place depuis que vous êtes ici. Après tout, qu'est-ce que le bon Dieu et les hommes trouveraient à redire à cela?

» Il m'a bien fallu laisser à Suzanne son opinion. C'est mon premier sacrifice. Mais j'ai parlé des ennemis, des envieux que M. Georges peut avoir dans le pays. Sans nommer M. Capitain, j'ai répété ses

paroles. J'ai persuadé enfin à cette brave fille qu'elle devait m'avertir de la moindre fréquentation extraordinaire, du moindre incident qui troublerait le silence de la vieille maison.

» Mon pacte conclu, j'ai rejoint ces dames, et je suis rentrée à la maison, espérant qu'il viendrait ce soir. Il n'est pas venu.

» 28 juin, mercredi.

» Encore une journée perdue ! Je n'ai rien su, je n'ai rien vu. Qu'il vienne ! qu'il vienne ! car cette absence me donne des angoisses insupportables. Je pense trop à lui, quand je ne le vois pas.

» 29 juin jeudi.

» J'ai rencontré Suzanne. Le prêtre a fait une absence de deux jours et est revenu. Il a passé deux heures à raconter son voyage de quarante-huit heures. M. Georges va beaucoup au café de la Place-d'Armes.

» L'ancienne cuisinière de madame Berroy, Madeleine Martin, est aussi installée rue du Bois. Pourquoi n'a-t-elle pas suivi son mari, qui est banni de France ? Pourquoi ne reste-t-elle pas à Bar-sur-Aube ? Je me souviens que Madeleine a failli passer aux assises pour des propos séditieux. Mon oncle

Soudin, qui s'est intéressé à elle, l'appelle une *tricoteuse.*

» Si je pouvais rencontrer ou attirer Madeleine!

» 30 juin vendredi.

» Mon père l'a rencontré tantôt presque à notre porte, et il s'est laissé amener. Peut-être n'osait-il pas entrer! C'était vers trois heures de l'après-midi; le ciel était lourd, la chaleur accablante; nous n'attendions aucune visite. Ma mère faisait sa sieste dans le salon. Moi, j'étais dans le jardin, cousant et rêvant.

» J'ai été bien contrariée d'être surprise dans une toilette que j'avais fait faire pour rester seule.

» J'achevais, avant de la donner au blanchissage, une robe rapportée de Paris, une robe de jaconas blanc, décolletée, sans manches, une robe qui peut aller au bal.

» Je me suis trouvée honteuse quand, s'avançant sous les arbres, vers le berceau où j'étais assise, il s'est arrêté devant moi. Il a regardé mes bras nus, et mes pauvres bras, qu'on trouve assez blancs d'ordinaire, en ont rougi de confusion. Il a regardé mon cou. Hélas! on le voyait trop! Si j'avais pu prévoir qu'il viendrait à cette heure-là, j'aurais pris un fichu,

une écharpe. Ses yeux étaient vraiment d'une impertinence que je résolus de punir.

» — Il va m'accuser de coquetterie, me dis-je intérieurement. Quel dommage de ne rien entendre à la coquetterie pour me venger et pour avoir ses secrets!

» Je lui montrai une chaise près du banc. Il s'y assit et nous parlâmes de choses indifférentes. Au bout de deux minutes mon père se leva et nous laissa. Les pères ne sont que des introducteurs imprudents. Ah! si l'on n'avait pas des oncles pour vous conseiller! Je dois avouer que, pour me venger de ses regards satisfaits, je le regardais aussi, et qu'il me parut être dans un jour de rayonnement et d'éclat. Quel dommage qu'il ne veuille pas devenir un grand orateur, car il a une bouche expressive!

» Je le grondai, comme si je ne l'avais pas vu depuis six mois. Il fut forcé de me rappeler que nous étions au vendredi et qu'il était venu le lundi soir. C'était vrai; mais, après le réquisitoire de M. Capitain, ne devait-il pas accourir le lendemain, pour s'excuser d'avoir été un peu provoquant ou pour nous permettre de nous excuser de l'avoir laissé provoquer?

» M. Georges parut sensible à mes reproches et les repoussa timidement. Il était heureux d'être grondé; il voulait que je grondasse davantage. Je

tombai dans le piége en croyant l'y pousser, et j'entamai, en riant, mais avec des mots sérieux, le chapitre de ses mauvaises fréquentations.

» Le remords voila doucement son visage. Je voulus en profiter et je lui demandai brusquement ce que c'est au juste que ce prêtre qui vient si souvent le voir. Il me répéta ce qu'il m'avait déjà dit une fois, que c'était un missionnaire.

» — Présentez-nous-le; qu'on l'entende à domicile, puisqu'il ne se fait pas entendre dans les églises.

» — Il part demain.

» — Pour ne plus revenir?

» — Pour ne plus revenir.

» Fallait-il me réjouir ou m'alarmer de ce départ annoncé d'une voix grave? Ce missionnaire a sans doute terminé sa mission. Qu'emporte-t-il à Paris? Quelle parole décisive? Quel gage?

» — Madeleine Martin est à Troyes, dis-je tout à coup.

» Il parut surpris et répondit.

» — Sans doute, mademoiselle; lui est-il défendu de venir à Troyes, de voir ma mère qu'elle a servie?

» — Non, assurément; mais Madeleine est très-compromise depuis l'affaire de son mari, et très-compromettante.

» — Le danger, en tout cas, me répondit-il, n'aura pas duré longtemps : elle part demain.

» — Elle aussi ! c'est un départ général.

» — Plus que vous ne le pensez ; car je viens de louer un cabriolet pour un petit voyage.

» Je poussai un cri et je me levai toute droite, devant lui.

» — Où allez-vous ? je veux le savoir.

» M. Georges étonné de mon interruption, de l'accent avec lequel j'avais parlé, prit mes deux mains dans les siennes et me regarda avec des yeux si profonds, si grands ouverts, qu'il me sembla que je descendais par eux jusque dans son âme.

» — Pourquoi avez-vous cette curiosité ? balbutia-t-il.

» — Parce que j'ai promis à mon oncle de vous empêcher, autant que je le pourrais, de commettre une imprudence, et que vous me paraissez sur une pente dangereuse.

» — Pour un voyage de trois jours au plus ! dit-il, en me regardant fixement avec un sourire.

» — Où allez-vous ? répétai-je.

» — Ne savez-vous pas que nous avons une ferme du côté d'Estissac ? Je vais la visiter.

» — Seul ? sans votre mère ?

» — Ma mère sort peu et ne voyage jamais.

» — Jurez-moi que vous n'allez que là, et que vous y allez uniquement pour la ferme ?

» — Pourquoi vous ferais-je ce serment ?

» — Parce que je vous le demande.

» — Mais, reprit-il en souriant davantage et en pâlissant, de quel droit me le demandez-vous?

» — Du droit que mon oncle m'a donné, que vous lui avez reconnu.

» — Si je ne le reconnais plus ce droit-là? dit-il en approchant ses yeux des miens.

» — Je voulus dégager mes deux poignets serrés dans ses deux mains, il continua :

» — Mais, si j'étais prêt à vous en donner un autre?

» — Je n'en veux pas d'autre; repris-je avec obstination et sérieusement épouvantée. Dites-moi que vous n'êtes dans aucun complot?

» — Dites-moi d'abord que ce n'est pas seulement par obéissance que vous me parlez ainsi.

» — Quand ce serait par amitié!

» — Ce ne serait pas assez!

» — Vous vous trompez; ce serait trop pour celui qui me juge indigne de sa confiance.

» J'étais furieuse et désolée; je me débattis pour retirer mes deux mains; il se mit à rire, mais il avait des larmes dans les yeux. Tout à coup il souleva mes deux mains, et après les avoir serrées contre sa bouche qui me parut brûlante, il s'éloigna presque en courant.

XV

» 29 juin, jeudi.

» Il est parti! Que fallait-il faire pour le retenir? Ai-je manqué de coquetterie? ou plutôt n'ai-je pas été trop coquette? Fallait-il lui promettre plus que je ne puis ou que je ne veux lui donner?

» Ah! si mon oncle était ici! Je n'ai personne que je puisse consulter. Ma mère est certainement la meilleure, la plus sage des mères. Je n'ai le droit de douter ni de sa raison, ni de sa tendresse, mais elle n'est pas dans mon secret; elle ne connaît pas cette part de ma vie que mon oncle s'est réservée. Je l'étonnerais, je l'effrayerais, sans qu'elle pût me donner un conseil.

» Mon père est également un homme bon et juste. Mais pourquoi le troubler? il blâmerait le projet conçu par mon oncle. J'ai toujours eu l'arrière-pensée que, sans oser me le dire, ni se le dire, peut-être, à lui-même, il caressait le projet de faire de moi la femme de mon cousin Delétang.

» Pierre est très-riche; il est orphelin; c'est un bon parti et un beau garçon. Mais le parti est trop bon et l'homme est trop beau; je n'en veux pas. M. Capitain, le notaire, le tuteur, le confesseur de

Pierre, a trop de probité pour vouloir conserver ce mariage avantageux à une de ses filles. Il met son point d'honneur à conseiller cette belle affaire, et mon père l'écoute.

» Je n'ai aucun secours à attendre. Je suis seule, et je dois rester seule dans cette entreprise, dans ce combat.

» J'ai prié hier, j'ai prié cette nuit, j'ai prié ce matin. Je me sens forte, et tout n'est pas désespéré.

» Oui, il est parti ce matin, de très-bonne heure, après une dernière conférence avec l'abbé Godard et avec Madeleine qui se sont rencontrés chez lui.

» Suzanne, que j'ai vue au marché, où je suis allée avec ma mère, m'a raconté cela. Il a promis d'être de retour dans trois jours.

» Suzanne suppose qu'il ira jusqu'à la forêt d'Othe. Je n'ai pas voulu alarmer la brave fille, en lui disant tout ce que je crains.

» Trois jours ! Que vais-je faire pendant ces trois jours?

» Et lui ! l'imprudent, que ne fera-t-il pas ! Il paraît que les gens d'Aix-en-Othe sont de mauvaises têtes. Voilà plusieurs fois qu'on envoie de la troupe de ce côté. Si l'arrivée de M. Georges devait être un signal ! Il est éloquent, on me l'a dit; je le crois. S'il les regarde avec ces yeux ardents que je lui ai vus hier, le feu peut prendre aux poudres !

» Trois jours sans nouvelles! Qui m'assure d'ailleurs qu'il ne restera que trois jours?

» 30 juin, vendredi.

» Je veux que mon cousin Pierre me soit bon à quelque chose. Je lui ai demandé s'il allait au café de la place d'Armes. Car je sais que les libéraux, les officiers en demi-solde se réunissent là. Il m'a avoué que non. J'ai piqué sa curiosité; je lui ai assuré qu'on recueillait la des nouvelles très-intéressantes, venant en droite ligne de Paris, et qu'il pouvait se faire un mérite et un honneur de me les apporter.

» Mon Dieu! votre sagesse est infinie! On se demande souvent à quoi servent les sots dans le monde. J'ai trouvé le secret de leur utilité providentielle. Pierre a tout ce qu'il faut pour me rendre de grands services.

» Suzanne est venue nous emprunter je ne sais quel ustensile de cuisine. J'ai pu lui parler. Il est arrivé deux lettres de Paris pour M. Georges, deux grosses lettres. Je regrette que Suzanne ne les ait pas apportées. Je les aurais regardées si bien que le mystère s'en serait peut-être évaporé.

» J'irai rendre visite à madame Berroy demain; je veux voir ces lettres.

» 1er juillet, samedi.

» Une nuit d'orage, une matinée pluvieuse. Le ciel a pleuré sur les misères de la terre, et je me suis mise à l'unisson du ciel.

» En me levant je me suis placée devant ma table pour écrire à mon oncle. Je voulais lui dire ceci ou à peu près :

» Mon cher oncle,

» Il n'est pas bien certain que je fasse un jour le bonheur de M. Georges Berroy, mais je vous atteste qu'il commence à faire mon malheur. Pourquoi?

» Vous et moi, nous nous sommes mis en tête de le sauver, mais s'il ne veut pas être sauvé? s'il rêve, au contraire, l'affection d'un être aussi fou que lui, pour tomber tous les deux dans le même abîme? Quelle raison sérieuse ai-je donc de m'attacher à cet entêté, de lui attribuer la part de dévouement qu'il repousse et qui ferait la joie, la gloire d'un autre homme? Il poursuit son rêve; pourquoi garderions-nous le nôtre? Il est temps encore d'enlever de ma pensée le souvenir de ce compagnon de jeunesse qui m'avait oubliée, qui m'oubliera demain. L'épreuve

est suffisante : en la continuant, je me blesse, sans le guérir...

» Voilà ce que je voulais écrire, et puis, en relisant ce brouillon de lettre, je l'ai trouvé dur, égoïste, prétentieux.

» Il vous sied bien, mademoiselle Émilie, d'être lasse à la première lutte, et dépitée, parce qu'au premier mot, au premier regard, ce beau monsieur n'est pas tombé vaincu, prosterné à vos pieds? Il vous oubliera? c'est possible. L'oublierez-vous facilement? Avouez donc que bien longtemps avant d'avoir causé de lui avec votre oncle, vous l'aviez remarqué, quand il passait; vous l'écoutiez quand il parlait : vous aviez de l'ennui, quand il quittait la ville. Dédaigneux des demoiselles de son âge, qu'il prenait toujours pour des petites filles; croyant avoir seul grandi, il passait devant vous indifférent, étranger. Mais vous étiez heureuse que vos compagnes fussent écrasées comme vous par ce vainqueur, et, sans aspirer à l'honneur d'être choisie par lui entre toutes les demoiselles de la ville, vous auriez été bien malheureuse s'il en avait choisi une autre.

» Est-ce vrai, ma pauvre Émilie? Déchire donc cette lettre. Ton oncle a bien pensé, bien agi. Continue de lui obéir, et si tu ne parviens pas à préserver de tout péril le téméraire qui t'écarte de sa route

pour courir au danger, résigne-toi à périr de sa chute!

» Suis-je bien juste envers lui, quand je prétends qu'il m'écarte de sa route? Je sens encore sur ma main le feu de son baiser. Eh bien, c'est là ce qui me révolte et ce qui m'indigne.

» Que signifie ce baiser galant sur mes doigts, ces façons de beau monde? Pourquoi me fait-il l'injure de me traiter comme une coquette? Si c'est un aveu, pourquoi, après me l'avoir fait, s'est-il évadé, comme s'il me haissait?

» J'ai été voir tantôt madame Berroy; je ne prends plus de prétexte. Elle est de plus en plus ravie de l'animation, de l'activité que montre maintenant son fils. Elle croit de bonne foi qu'il ne fait son voyage que pour s'occuper de la ferme d'Estissac, et s'il pousse jusqu'à Aix-en-Othe, c'est pour chercher à acquérir quelque autre ferme de ce côté.

» J'ai laissé ma mère et madame Berroy s'extasier sur ces goûts de propriétaire qui se développent dans la tête de M. Georges, et avec Suzanne, je suis montée dans sa chambre. J'ai vu les deux lettres.

» Aucune des deux ne vient de mon oncle. De qui sont-elles? L'adresse de l'une est d'une écriture serrée, ferme. Je n'ai jamais vu de correspondance de soldat; mais un militaire doit écrire de cette façon.

L'autre lettre a pour cachet une tête de nègre. L'écriture de l'adresse est longue, irrégulière, pleine de grands gestes. Ah ! si j'avais pu à travers l'enveloppe lire un mot, un seul !

» On dit que les femmes sont curieuses. Ce n'est pas vrai ; puisque je n'ai pas brisé un de ces cachets.

» Quand il reviendra, je trouverai le moyen de lui parler de ces deux lettres, et de me les faire montrer.

» 2 juillet dimanche.

» Quelle différence entre cette journée et celle de dimanche dernier ! C'est pourtant la même fête dans l'Église et dans la rue. On célèbre l'octave de la Fête-Dieu. Chaque église fait la procession à son propre reposoir. J'ai suivi la bannière de sainte Madeleine avec ces demoiselles, mais je ne la suivais plus avec la même allégresse. Je n'ai pas voulu travailler au raccommodage de notre ange. Il m'a paru terriblement fané depuis dimanche, malgré les arrosements ingénieux de la semaine et la précaution prise de le retoucher.

» Est-ce que les anges que nous dressons tout debout dans nos cœurs se flétrissent aussi vite ? Bien que la procession m'eût paru longue, fatigante, après

le dîner, j'ai voulu sortir, entraîner mon père sur les mails. J'avais besoin de mouvement. La solitude me pèse. Je voudrais aller tous les jours chez madame Berroy, et je n'ose pas.

» Mon père m'a fort obligeamment donné son bras, et nous avons fait consciencieusement la promenade du monde élégant, pendant au moins une heure et demie, depuis la porte de Preize jusqu'à la porte de Paris. A la fin, poûr m'empêcher de penser, je comptais les arbres. Il y en a cent vingt sur le bord du fossé. Je n'ai compté que ceux de ce côté-là, parce que je n'ai regardé que de ce côté. Au delà du rempart, on aperçoit le toit, les lucarnes de la maison de madame Berroy. Je m'attendais à découvrir, à la dernière fenêtre dans la toiture, une apparition, un signal. J'ai gardé cette folie jusqu'à la nuit close, et quand j'eus entendu sonner neuf heures, successivement, à tous les clochers qu'on voit du Mail, je me déclarai fort lasse et je voulus rentrer.

» Ma mère avait des visites, M. Capitain et ses deux filles. Je me plaignis d'un violent mal de tête, ce qui n'était pas absolument un mensonge, et je me retirai bien vite dans ma chambre, le cœur triste, l'âme lourde.

» Je crois par instants que je suis une vieille, revenue dans le corps d'une jeune, et que j'ai tout le

fardeau d'une existence de femme, de mère, de veuve à soutenir.

» 3 juillet, lundi.

» Ce matin, j'étais dans la salle à manger, aidant la servante à mettre le couvert pour déjeuner. J'ai vu entrer Madeleine Martin. C'est la première fois, depuis qu'elle n'est plus la cuisinière de madame Berroy, qu'elle met les pieds à la maison; et comme je désirais la voir, je fus frappée de ce hasard ou de cette intervention miraculeuse qui me l'amenait.

» Etait-ce une adversaire? une alliée? En tout cas elle ne pouvait être un personnage indifférent dans la lutte que je veux soutenir. Madeleine était parée, presque armée en guerre; elle avait un bonnet neuf, un air *cossu*. Elle déposa un gros paquet plein de choses inconnues sur le plancher.

» Je parus sans doute fort étonnée.

» — Vous ne vous attendiez pas à ma visite, pas vrai? dit la femme Martin en répondant à mon regard comme à une question.

» — D'autant moins, répondis-je, que je vous croyais repartie, depuis trois jours seulement, pour Bar-sur-Aube.

» — Ah! vous savez cela?

» Madeleine eut un éclair de soupçon ou de menace involontaire.

» Je répondis négligemment :

» — C'est par hasard que je l'ai appris de madame Berroy...

» — Madame Berroy ou Suzanne? interrompit vivement Madeleine.

» Je parus surprise de sa vivacité et je continuai :

» — Suzanne ou madame Berroy, une des deux, m'a dit que vous veniez d'arriver et que vous repartiez.

» — Ah! dame! je n'ai pas le temps de séjourner, maintenant que je suis seule, pour suffire à tout, et que Martin n'est plus là.

» — Avez-vous de ses nouvelles?

» — Vous êtes bien honnête, mademoiselle ; oui, il est à Bâle, il y travaille ; on l'a bien reçu. C'est même à ce propos que je viens vous voir. Vous saviez, mademoiselle, il y a un mois, quand vous m'avez vue à Paris, ce que j'allais y demander. Votre oncle, M. Soudin, qui est bien la crème des hommes, nous a rendu là un fameux service. Il m'a fait obtenir le passe-port que je voulais avoir. Aussi Martin n'est pas ingrat, et si jamais il fallait se faire tuer pour votre oncle...

» — Oh ! j'espère bien que cela n'arrivera jamais.

» — Je l'espère bien aussi, mademoiselle. En at-

tendant, j'ai un remords. J'ai peur que M. Berroy, que j'avais prié de remercier M. Soudin, n'ait pas fait suffisamment ma commission. Il m'a avoué qu'en vous trouvant chez M. votre oncle, il a pensé à autre chose. Cela se conçoit. Mais je voudrais à l'occasion envoyer un souvenir à M. Soudin. J'ai apporté des œufs, du beurre, de la petite volaille, de ces fraîcheurs qu'un Parisien qui a habité la province aime toujours et qu'il ne trouve jamais à Paris, où les fruits sont toujours *talés*, et les légumes fatigués.

» — C'est bien, Madeleine ; j'enverrai cela à mon oncle. Je vous remercie pour lui ; et je suis bien sûre qu'il vous gronderait. Quand il oblige quelqu'un de son pays, il ne veut pas qu'on soit trop reconnaissant. Il se paye par le plaisir d'obliger.

» — Ah ! je ne suis pas quitte, dit Madeleine.

» — A moins que vous n'ayez encore un service à lui demander ?

» — C'est possible !

» Je compris, au regard que Madeleine jetait sur la servante occupée du couvert, qu'elle n'avait pas dit tout ce qu'elle avait à me dire.

» Il entrait d'ailleurs dans mes projets de la faire causer.

» — Voulez-vous venir un instant au jardin ? lui demandai-je.

» — Je veux bien, mademoiselle.

» Elle me suivit, après avoir ramassé son panier, qu'elle déposa ensuite à la cuisine.

» Le cœur me battait fort. Je ne doutais pas que Madeleine ne connût tous les secrets de M. Georges. Elle les connaissait tous, en effet, car je fus bientôt épouvantée de ce qu'elle savait ou de ce qu'elle croyait savoir.

» Quand nous fûmes dans le jardin :

» — Je vous écoute, dis-je à Madeleine, avec une émotion que je crus bien cacher.

» Madeleine sembla chercher ses mots.

» — Je croyais cela plus facile à dire, murmura-t-elle ; je ne voudrais ni vous offenser ni vous effrayer, mais il faut pourtant que vous sachiez tout.

» — Ne prenez pas tant de précaution, Madeleine, répondis-je en souriant, mais le cœur serré. Si les choses que vous avez à me dire me regardent réellement, j'ai assez de raison et de courage pour tout écouter de sang-froid ; si elles ne me regardent pas, je ne suis pas curieuse.

» — Oui, vous êtes une brave demoiselle, reprit Madeleine, en secouant la tête avec un air de sympathie et presque de protection. Je m'y connais, et c'est pour cela que j'ai eu l'audace de venir et que j'aurai l'audace de vous parler.

» — Allons! Madeleine, ne me faites plus attendre.

» — Votre oncle, mademoiselle, a dû dire devant vous que les choses ne vont pas bien à Paris et dans les départements. On se plaint, on souffre, on s'irrite. Il faudrait un rien pour que tout fût en l'air. Est-ce votre avis ?

» — Je n'ai pas d'avis à exprimer, Madeleine. Nous autres, jeunes filles, nous ne nous mêlons pas de cela. Mon oncle est un homme prudent qui ne conseillerait aucune démarche hasardée ; voilà ce que je sais.

» Madeleine parut contrariée de ma réponse. Ses sourcils se contractèrent ; elle froissa ses mains l'une contre l'autre et me lança un coup d'œil presque irrité.

» — Les jeunes filles de ce temps-ci, reprit-elle d'une voix brutale, ne songent donc pas à devenir des femmes ? A avoir un jour des maris qu'on ne puisse pas chasser hors de France, ou garder ici, en prison, pour leur couper le cou ?

» Je pâlis sans doute, car Madeleine adoucissant la voix continua :

» — Je ne suis qu'une paysanne, une mal-apprise, je dis bêtement ce que je sens. Il ne faut pas m'en garder rancune. Mais au fond, mon intention est bonne. Je voudrais que les femmes eussent sur toutes les affaires les mêmes idées que les hommes. Les idées s'en porteraient mieux, et les hommes ne s'en porteraient pas plus mal.

» — Vous avez raison, Madeleine ; c'est pourquoi j'essaye de penser comme mes parents, n'ayant ni frère, ni mari à écouter et à consulter.

» — Ah ! mademoiselle, vous vous défiez de moi. Quel gage faut-il que je vous donne, pour que vous me parliez, comme je vous parlerai, à cœur ouvert ?

» — Je ne vous comprends pas.

» — Je crois bien plutôt que vous me comprenez trop ; mais votre bon cœur ne vous empêche pas d'être une fille de bourgeois qui refuse de laisser voir ses secrets à une fille de paysan, à une ancienne domestique. Je les fanerais, n'est-ce pas, en y touchant ? Est-ce que des brutes comme moi sont faites pour se connaître en sentiment ? Nous avons des maris, des enfants : mais ils sont d'une autre espèce que les vôtres, pas vrai ? Ah ! misère de Dieu, mademoiselle, si M. Soudin, votre oncle, était ici, lui qui sait tout, il me jugerait mieux ; il vous dirait que je vous offense moins par ma curiosité que vous ne m'offensez, vous, par votre discrétion.

» Je m'étais juré depuis que Madeleine parlait, de la laisser s'épancher, fût-ce même en injures. Qu'avais-je à craindre ? Je me préparais à tout entendre, en me défendant de rougir ou de pâlir ; je gardai le silence. Elle continua.

» — Puisque vous ne le savez pas, ou puisque vous ne voulez pas en convenir, je vous apprends, ou je

vous rappelle, qu'il y a, ici, à Troyes, mademoi selle, quelqu'un qui vous aime et qui va se perdre parce que vous l'aimez mal, et que vous le conseillez de travers.

» Je ne bronchai pas. Dieu m'est témoin pourtant que ces paroles de Madeleine me frappaient au cœur et au visage même comme des lanières. Je me sentais déchirée, insultée, provoquée. Je répondis, sans laisser voir mon ressentiment ou ma peur :

» — Je ne crois pas que si mon oncle était là, vous vous fussiez permis de me parler ainsi ; mais vous êtes chez mon père ; que cela vous suffise pour me respecter.

» Madeleine me regarda bien en face, parut surprise de ma tranquillité apparente et continua :

» — Je ne vous manque pas de respect, mademoiselle, en vous croyant digne d'un honnête homme et capable de perdre ou de sauver une grande cause.

» A mon tour, je fus frappée de la dignité réelle, de l'excellente façon de parler de cette femme.

» Je lui répondis plus doucement :

» — Je ne suis digne que d'une chose, c'est de la confiance de mes amis et de l'estime de mes parents. Je veux garder l'une et l'autre. Mais il n'y a personne à Troyes, personne, entendez-vous bien, Madeleine ? qui puisse se vanter d'avoir tiré de mes paroles et de ma conduite d'autre assurance que

celle d'une amitié simple ; et si je me permettais des conseils sur un sujet difficile, c'est que j'aurais reçu ces conseils pour les transmettre. Je n'ai donc, par moi-même, aucune influence directe à exercer, et vous avez tort de me rendre responsable de malheurs que j'ignore.

» Je faisais la brave, en parlant ainsi. Mon adversaire, une fille des champs, rusée comme une Parisienne du grand monde, s'en aperçut bien. Elle n'insista pas et parut se recueillir pour mieux m'attaquer.

» Je me tenais sur mes gardes. Après avoir souhaité ce tête-à-tête avec Madeleine, j'en étais attristée. Je sentais que je pouvais en sortir victorieuse, ou du moins invaincue, mais que je garderais une blessure. La fierté, la pudeur de ma conscience avaient subi un affront. Les suppositions de Madeleine descendaient dans mon cœur plus loin que je ne veux encore y descendre. Elle osait, cette vivandière, me parler, à moi, en face, dans la maison de ma mère, d'un sentiment qu'elle précisait avec arrogance, et qui n'était pour moi qu'un rêve vague, incertain, flottant ; elle voulait m'arracher un aveu, piquer, pour ainsi dire, ma vanité au jeu et l'obliger à des avances !

» Je devais en vouloir à cette profanatrice. Mais j'éprouvais, à travers mon irritation, une sympathie, une espérance, une curiosité violente.

» J'allais enfin, par elle, savoir tout ce que je voulais savoir ; et la lumière imprudente qu'elle agitait sur mes secrets, j'espérais bien la retourner, la rejeter brusquement sur les siens.

» — Admettons que je me sois trompée... en partie, reprit Madeleine ; vous me permettrez au moins, mademoiselle, de vous dire que je vous considère comme une personne qui réfléchit. Monsieur votre oncle, qui a été le premier avocat de ce pays et qui est maintenant une des notabilités de la capitale, n'a pas perdu son temps, quand il vous a fait l'esprit à l'image du sien. Il me semble, à moi, qui ne suis qu'une femme de paysan, que si j'étais une demoiselle instruite, courageuse comme vous, nièce de M. Soudin, je voudrais m'intéresser à tout ce qui se prépare de grand dans mon pays, et que je ne laisserais pas des compatriotes, des amis, s'engager dans des affaires où ils peuvent risquer leur tête, sans leur donner une bonne parole, sans leur envoyer un petit sourire ou une petite larme.

» — Ainsi vous conspirez, ma pauvre Madeleine !

» — Je ne sais pas si cela s'appelle conspirer, reprit-elle avec énergie, mais je sais que je veux me venger de ceux qui ont condamné mon mari, de ceux qui ont trahi l'empereur ; je sais qu'il y a de la colère dans toutes les veines et que le sang des Champenois ne s'est pas refroidi depuis 1814.

» — Et vous me proposez un rôle dans votre complot ?

» — Non, ma petite demoiselle, il y a de la besogne trop dure à entreprendre et qui n'est pas de votre âge. Mais je vous demande de ne pas décourager ceux qui sont dans de bonnes dispositions.

» — Je vous ai déjà dit, Madeleine...

» — Que M. Berroy ne vous est rien de rien ? reprit Madeleine, en posant ses deux mains sur ses hanches, c'est convenu ; nous le savons ; mais lui ne le sait pas. Je n'ai pas eu besoin de l'écouter, de le regarder, de l'espionner longtemps pour voir qu'il a plus peur de vous que de toute la gendarmerie du département. Pourquoi donc a-t-il pleuré, il y a trois jours, en vous quittant ?

» Madeleine s'arrêta, guettant l'effet de ces paroles ; mais je tenais mon cœur à deux mains pour l'empêcher de battre, et je dissimulais dans un sourire l'orgueil et l'angoisse qui m'agitaient. Elle continua :

» — C'est une très-grosse partie que celle qui va se jouer. Le gain en paraît sûr. M. Georges est le plus exposé. S'il hésite, il est perdu ; s'il agit mal, il nous perd tous avec lui. Je viens vous demander de nous sauver.

» — Vous êtes folle, ma bonne Madeleine.

» — C'est possible, mademoiselle ; on le verra plus tard.

» — Vous me prêtez une influence que je n'ai pas.

» — Que vous aurez du moins, quand vous le voudrez.

» — Si je ne le veux pas !

» Madeleine hocha la tête.

» — Ce serait bien de la cruauté, mademoiselle.

» — Serait-il plus généreux d'encourager des projets que j'ignore ?

» — Croyez-vous donc que j'en sache beaucoup plus que vous ? Mais ce que je sais, je puis vous le dire...

» — Non, je ne veux rien entendre.

» — De moi, vous avez raison, mais d'un autre ?

» Je ne répliquai pas. Madeleine continua.

» — Oh ! vous êtes une bonne tête de Champenoise ! s'écria-t-elle avec un rire sans méchanceté. Eh bien, j'aime cela !

» — Oui, repartis-je résolûment en voulant rompre l'entretien, je suis entêtée, et voilà mon dernier mot : je n'ai jamais conseillé à M. Berroy que la prudence ; c'est encore la seule chose que je veuille lui conseiller à l'avenir. Mon oncle a une grande amitié pour lui ; qu'il s'ouvre à mon oncle de tous ses projets ; qu'il se confesse à M. Soudin et j'accepterai ensuite de mon oncle la mission qu'il voudra me donner.

10.



» — Ah ! si cela dépendait de moi, il y a longtemps que cette confession serait faite !

» — Que puis-je alors ?

» — Tentez, je vous en conjure, un dernier effort. Voulez-vous le fond de ma pensée ? Eh bien, je crois que si M. Soudin se mêlait de l'affaire, il nous porterait bonheur à tous. Envoyez M. Berroy à Paris.

» — Il est peut-être lié par un serment, Madeleine.

» Madeleine eut un sourire que je n'oublierai jamais, accompagné d'un imperceptible mouvement d'épaules et dit :

» — Oh ! si vous le vouliez bien, mademoiselle !

» — D'ailleurs, répliquai-je, émue de ce singulier sourire, aurai-je le temps ? Vous me dites que tout est prêt !

» — On ne bougera pas avant un mois d'ici.

» — Vous êtes bien certaine qu'avant un mois ?...

» — Je vous le jure.

» — Vous faites un serment, Madeleine, et vous n'en exigez pas de moi ? Vous venez pourtant de me dire des choses qui, si elles étaient répétées...

» — Et vous, mademoiselle, ne venez-vous pas de me prouver que vous gardez bien un secret ?

» Je n'eus pas le temps de répliquer à ce compliment ou à cette épigramme. J'aperçus mon père et ma mère qui m'attendaient pour déjeuner, et qui,

prévenus de la présence de Madeleine, s'avançaient au-devant de nous.

» 4 juillet, mardi.

» Je suis restée hier toute la journée, dans une sorte de stupeur, à la suite de la visite et de l'étrange confidence de Madeleine. Je me suis bornée le soir à relater les paroles échangées entre nous. Toute la nuit, j'y ai réfléchi, et la réflexion ajouta de l'épouvante à mon étonnement.

» Ainsi, je ne m'étais pas trompée! C'est un complot. Il paraît en être le chef, au moins dans ce département, et ces fous terribles ne cachent même pas leurs démarches. Ce faux prêtre a dû être remarqué par la police. Madeleine est suspecte à tout le monde. Ce voyage à Estissac, à Aix-en-Othe a dû donner l'éveil. Il est impossible qu'on puisse impunément, dans une ville tranquille, où tout se voit, se sait, se remarque, tenir des réunions, recevoir des émissaires.

» Un complot! je l'avais prévu. Pouvais-je l'empêcher? Puis-je le faire ajourner? J'ai peur de ce que je dirai à M. Berroy pour le calmer. Si je l'arrache à cette conjuration, ne vais-je pas le jeter dans un autre péril? Ces soldats de Bonaparte ont des violences de fanatiques! N'ai-je pas entendu raconter

par mon oncle, qu'à Lyon, des conjurés, il y a trois ans, tuèrent un des leurs qui voulait s'évader du complot ?

» Je n'ai pas assez fait pour attirer M. Georges ici dès les premiers jours de mon arrivée. J'aurais dû revenir plus tôt de Paris, revenir en même temps que lui. C'est pendant qu'il était seul qu'il s'est livré à Madeleine et à ce faux prêtre.

» Quel horrible secret ! Je m'étonne que mon père et ma mère ne s'aperçoivent d'aucune pâleur sur mon visage, d'aucune agitation inaccoutumée dans tout mon être ; car je sens que j'ai la fièvre.

» Si je partais pour Paris bien vite, demander à mon oncle un conseil ! Mais pendant mon absence ne peut-il arriver un malheur ?

» Si je suppliais mon oncle d'accourir ? Mais sa présence serait commentée, mettrait peut-être sur la trace du complot ! Qui sait si la médisance ne le ferait pas bientôt le complice de ces fous? Que dirait le blême M. Capitain?

» D'ailleurs, dois-je abuser d'une confidence pareille ? J'ai promis à Madeleine de voir M. Georges, de le déterminer à se confier à mon oncle. Jusqu'à ce qu'il m'ait refusé ou accordé ce que je lui demanderai, je n'ai pas le droit de dire un mot, de faire une démarche ; à peine même s'il est prudent que je confie au papier mes impressions. Si l'on savait...

» Mais qui s'aviserait de feuilleter ce cahier?

» Je l'attends. Il doit être revenu de son voyage. Que lui dire pour l'émouvoir, sans lui dire ce qu'il voudrait peut-être entendre? S'il me raille, s'il ne m'écoute pas, quelle ressource aurai-je encore? Et s'il cède, au contraire, ne prendrai-je pas une responsabilité qui engage mon âme, plus vite et autrement que je ne voudrais l'engager?

» Je suis impatiente de lui parler, et pourtant je voudrais que cette conversation pût être indéfiniment ajournée! Je lui en veux des confidences qu'il a faites à Madeleine; car il a parlé de moi à cette femme. Il l'a autorisée à me tenir le langage étrange qu'elle m'a tenu. Ce que je ne me suis pas dit encore à moi-même, ce que je n'ai pas écrit, ce que je ne veux pas admettre, elle me l'a jeté en plein visage; elle me l'a dit. D'autres que Madeleine pourront le dire et l'écrire!

» C'était bien assez des douces insinuations de madame Berroy, des suppositions de Suzanne. Il faut que je subisse encore l'humiliation de ce sourire de Madeleine m'adjugeant le cœur de M. Georges.

» Son cœur! Ah! si je le tenais, comme j'en arracherais les ambitions vulgaires, les préoccupations malsaines, les complots vains et dangereux! comme je le calmerais; comme je lui apprendrais à accepter la vie avec soumission, à se détourner de ces fréquentations bruyantes et compromettantes!

» Pourtant, s'il m'était prouvé qu'il est vraiment le soldat d'une grande cause, que son projet a plus d'héroïsme que de folie, je ne sais si j'oserais le retenir et si je n'aimerais pas mieux l'exhorter, verser mon âme dans la sienne, marcher au combat, pour vaincre ou pour mourir avec lui !

XVI

» 5 juillet mercredi.

» M. Georges est venu nous voir ; mais il m'a été impossible de lui parler à l'écart, ni même de lui faire comprendre que je désirais cet entretien. D'où vient-il, et à travers quel feu d'artifice a-t-il donc passé? Il a comme des flammes autour du visage, dans les yeux, sur les lèvres. Pendant une demi-heure que dura sa visite, il s'est assis et levé plus de vingt fois.

» Je m'attendais à un mot qui eût fait allusion à la façon dont il m'a quittée il y a quatre jours. Mais il semblait que nous nous fussions vus la veille.

» Pierre est survenu. J'ai été étonnée de découvrir entre lui et M. Georges plus de familiarité que leurs caractères dissemblables n'en pouvaient faire supposer. Ils sont partis ensemble, voulant rejoindre, disent-ils, des amis au café de la Place-d'Armes.

» Quand *il* nous a salués, de ce même air dégagé, exalté, enivré, qu'il avait en entrant, j'ai fait à M. Georges une muette révérence. J'ai laissé ma mère le reconduire ; j'ai entendu qu'elle le chargeait d'avertir madame Berroy que nous irions demain la prendre toutes deux, pour une promenade à notre jardin de la ruelle des Noës. Il a promis de faire la commission, mais il se gardera bien de venir.

» 6 juillet, jeudi.

» Je n'oublierai pas, aujourd'hui surtout, que ce journal, sincère comme une confession que l'on fait à Dieu, est écrit pour mon oncle. Je veux qu'il connaisse le moindre détail extérieur de ma vie, le moindre mouvement intérieur de ma pensée. Dans sa sagesse et sa prudence, il pourra mieux me dire ensuite s'il m'approuve, et si je n'ai pas failli à la tâche qu'il m'a confiée.

» Nous sommes allées, vers deux heures de l'après-midi, chercher madame Berroy, pour qu'elle vînt avec nous au jardin. L'excellente dame, qui ne sort guère que pour se rendre à l'église, et que l'on ne voit jamais sur les promenades, était prête et comme impatiente de sortir. On dirait qu'il entre mainten[illegible] plus de soleil dans la vieille et paisible maison d[illegible]

rue du Bois, et que ces rayons font danser des atomes autrefois immobiles. La bonne madame Berroy, toujours si dolente, est rassérénée, rajeunie. Mon Dieu, préservez-la de tout chagrin, car il me semble qu'elle aurait maintenant moins de docilité, moins de résignation pour supporter les événements!

» M. Georges était sorti.

» — Il est très-occupé, nous dit sa mère avec une candeur touchante. Je crois qu'il aura beaucoup d'affaires à plaider aux prochaines assises. Nous irons l'entendre, n'est-ce pas, ma petite Émilie?

» Je ne répondis rien. Je connais sa clientèle. Les gens qui viennent le voir et qui émerveillent madame Berroy sont, en effet, des clients de la cour d'assises.

» Mon oncle se souvient-il de notre grand jardin de la ruelle des Noës? Il borde le chemin; la haie est faite de paquets d'épines dressés entre des sureaux. On se croirait bien loin de la ville. Comme il n'y a pas de ce côté de cours d'eau qu'on puisse salir par des teintures et des lessives, on ne trouve ni teinturerie ni filature, ce qui est bien rare dans nos petites promenades. Des maisons à larges toits de chaume descendent jusqu'à terre, des puits à tourniquet entre chaque maison, de grands paniers à fromages suspendus comme des lanternes; une bonne odeur de fleurs, d'herbe, et aussi d'étable; toutes les deux secondes, un petit grincement qu'on prendrait

pour le cri d'une sauterelle et qui est le bruit d'un métier de bonnetiers : tel est le tableau, le parfum, l'harmonie de ce paysage. Est-ce bien cela, mon oncle? Vous reconnaissez-vous un peu? Trouvez-vous suffisant le croquis fait par votre nièce ?

» En 1814, la ruelle des Noës a souffert ; on a brûlé des maisons, et le pavillon de notre jardin porte encore sur ses pierres blanches des taches de feu ; les poutres calcinées sont encore couchées dans l'herbe. Mon père a fait les réparations indispensables; mais, au fond, il n'est pas assez royaliste pour effacer ces cicatrices de la guerre : il aime à les montrer.

» Le jardin n'a pas changé d'aspect. Il renferme toujours une pépinière de rosiers dans un coin. Il est toujours divisé en croix, par de grandes treilles formant berceaux, et couvertes à l'automne de raisins admirables ; il a toujours un champ de groseillers, de hautes bordures de buis, une sombre allée de tilleuls, où des conspirateurs pouraient se cacher, et deux superbes lauriers roses, dans des caisses à chaque côté de l'entrée du pavillon.

» Quand m'y proménerai-je au bras de mon oncle bien-aimé, lui racontant, mieux que je ne puis le faire aujourd'hui, car il m'aiderait, les émotions de cette journée ?

» Madame Berroy et ma mère, après quelques tours dans les allées, s'installèrent sur un banc, au

fond d'un berceau. Mais le soleil qui ruisselait de feuille en feuille, laissait tomber sur leur front, sur leurs mains, de grosses gouttes de lumière fondue qui les brûlait. Alors sans ce concerter, sans se rien dire, par un accord instinctif, elles se levèrent; et ma mère, tout en causant, madame Berroy qui n'avait pas oublié son tricot dans son sac, tout en tricotant, elles se réfugièrent dans la salle basse du pavillon. Les volets en sont toujours clos; il y fait assez frais; deux grands fauteuils du temps de Louis XV offrent des siéges plus agréables que les bancs de bois.

» Ma mère, régulièrement, à chaque visite, fait une petite sieste d'une heure ou deux dans le pavillon. C'est, au fond, le grand charme de ce qu'elle appelle ses promenades au jardin. Madame Berroy n'était pas femme à refuser sa partie dans ce duo de sommeil.

» Je me trouvai heureuse de rester seule, sous cette voûte de verdure qui filtrait le soleil.

» On dit que les jeunes filles sentimentales adorent la lune, les étoiles. Je dois croire que je n'ai pas beaucoup de sentiment, car je préfère le jour; et je ne cède à la mélancolie que quand le soleil m'écrase; ce qui n'arrive pas au premier rayon. Si j'avais été une fille de Niobé, il eût fallu plus d'une flèche du dieu du jour pour me tuer.

» Comment cette comparaison poétique se trouve-t-elle dans ma prose ? Je n'en sais rien ; mais je ne veux pas l'effacer : elle est juste. D'ailleurs, tantôt, sous le berceau du jardin des Noës, pendant que, la tête appuyée contre la treille, les yeux perdus dans les feuilles, je buvais cet air chaud qui me dilatait le cœur, je sentais un papillon de poésie voltiger autour de moi en m'apportant le parfum des roses.

» A qui pensais-je ? Il me semble que ce n'était pas à lui ; et pourtant j'étais dans un état de douce anxiété, d'attente mystérieuse. Il ne m'avait rien dit, rien promis ; mais j'espérais. Depuis une heure, j'étais dans cet engourdissement qui donne du charme, même à la douleur.

» Mes yeux, sans que je voulusse dormir, se fermaient par instants, comme pour faire mieux rentrer en moi la provision de lumière douce qui les inondait.

» Tout à coup j'entendis un léger bruit sur le sable. Je regardai, c'était lui. Le traître ! Il est bien fait pour conspirer, car il avait admirablement combiné l'heure, la minute, l'instant de son apparition ! Quelque chose en moi tressaillit, la lâcheté sans doute que toute femme prend pour de la bonté, quand les coupables ont cette figure, cette démarche, cette grâce.

» Si je n'avais écouté que cette voix secrète et perfide, je me serais levée pour courir à lui, ou bien je l'aurais attendu, avec le sourire que j'envoyais au soleil. Fort heureusement je ne suis pas habituée à ces mollesses, à ces complicités de la nature. Je me souvins que j'avais un grand danger à prévoir, un grand malheur à empêcher.

» Je me réjouis de cette solitude qui me permettait de lui parler à cœur ouvert, et, quand je me levai de mon banc, je me dis tout bas :

» — Il ne sortira d'ici que sauvé !

» Il me fallait commencer par veiller sur moi.

» Je ne cherchai pas à me composer un maintien, à lui laisser croire que je le boudais. La mauvaise humeur eût été une coquetterie aussi dangereuse que la familiarité. Je m'efforçai d'être simple; je fis quelques pas au devant de lui ; je ne voulais pas qu'il s'assît à côté de moi sur le banc. Il n'était pas fatigué, pour une si petite promenade ; et s'il avait le front rouge, ma férocité feignit de croire que c'était uniquement de repentir.

» — Vous venez chercher madame votre mère ? lui demandai-je.

» — Je viens la rejoindre, si vous voulez bien le permettre.

» — Elle est là dans le pavillon.

» — Je m'en doute.

» Il sourit et s'avança davantage vers le fond du berceau.

« Je ne pouvais lui barrer la route; je marchai doucement, pour ralentir son pas. Après une minute de silence :

» — J'avais hâte, me dit Georges d'une voix un peu hésitante, de me retrouver seul avec vous, mademoiselle. J'ai des excuses à vous faire ; je vous ai désobéi.

» — Désobéi ! le mot n'est pas juste, monsieur; puisque je n'avais pas le droit d'ordonner, vous ne pouviez être exposé à désobéir.

» — En tout cas, je vous ai fait de la peine.

» — Je l'avoue.

» — Me pardonnez-vous ?

» — Si vous vous repentez !

» — Je voudrais un pardon sans condition.

» En parlant ainsi, sa voix devint haletante.

» — Pour mieux dire, vous voulez que je m'excuse de vos torts, lui répliquai-je, un peu alarmée de ce début.

» — Je veux, dit-il, en posant sur mon bras sa main dont la chaleur traversa ma manche de mousseline ; je veux que vous m'aimiez, comme je vous aime !

» L'attaque était brusque. Je ne m'attendais pas à cette déclaration... de guerre. Je reculai, moins

indignée qu'effrayée. Le malheureux! il allait m'empêcher de lui parler avec abandon. Il me vit pâlir, il crut que je chancelais, et il étendit les bras pour m'enlacer et me soutenir; je l'arrêtai, en crispant mes doigts autour de ses poignets, et je lui dis :

» — Monsieur Georges, je vous en conjure, parlez-moi, comme si nos deux mères étaient là pour nous entendre. Ne me forcez pas à les appeler.

» — Appelez-les, reprit-il vivement; l'une des deux sait déjà mon secret, et je suis impatient de savoir ce que l'autre en dira.

» Il secoua la tête d'un air de défi. Je baissai les yeux pour ne pas voir le rire éblouissant qui éclatait sur ses lèvres. Pourtant je voulus rester intrépidement à mon poste. Je répliquai :

» — Est-ce pour m'enrôler dans la conspiration, que vous me demandez de vous écouter?

» — Ne me rappelez pas ce que je viens oublier ici!

» — Pourquoi l'oublieriez-vous, quand il y va de votre honneur? Souvenez-vous, au contraire, que vous n'avez plus d'avenir qui soit à vous, et que vous n'êtes plus libre, avant de demander à une jeune fille de vous aimer, à une famille de vous confier l'avenir de son enfant.

» — Vous parlez avec bien de la sagesse, dit-il doucement.

» — C'est peut-être parce que je parle avec bien de la tristesse.

» — Pourquoi vous attrister? Si vous ne m'aimez pas, laissez s'envoler la parole indiscrète qui m'est échappée; et si vous m'aimez, j'aurai tant de joie, que vous n'aurez pas de regret.

» — Est-ce l'abbé Godard qui nous mariera? lui demandai-je encore, bien résolue à ne pas céder.

» Il frappa du pied :

» — Je vois qu'on vous a parlé, qu'on vous a prévenue. Qui s'est permis?...

» — Croyez-vous qu'il faille trouver un traître parmi vos amis pour dénoncer la folie que vous poursuivez?

» — Une folie comme celle-là, reprit-il impétueusement, donne une gloire immortelle si l'on triomphe, et le martyre si l'on succombe.

» — Ou le ridicule, si la mèche s'évente avant l'explosion.

» Il me regarda avec un air de menace, puis ses yeux s'adoucirent aussitôt :

» — J'allais vous dire, mademoiselle, que vous êtes bien impitoyable; j'aime mieux vous dire encore, toujours, que vous pouvez me meurtrir, me désespérer, sans empêcher que je vous aime.

» — A cela, monsieur, je n'ai rien à répondre. Quand je saurai quels liens vous attachent à des

hommes que je ne suis pas forcée d'aimer, je pourrai m'interroger devant vous. Jusque-là, vous êtes pour moi le mystérieux ami de ce faux missionnaire, le complice de Madeleine Martin, l'agent de je ne sais quelle affiliation, un homme qui se cache, que je ne connais pas, qui ne peut se faire connaître, et qui mentirait à sa femme, comme il ment à sa mère.

» — C'est parce que ce mensonge me pèse, reprit Georges, que je suis venu vous trouver et arracher devant vous ce masque sous lequel j'étouffe.

» — Oh! si vous pouviez ne l'avoir jamais mis!

» — Quand je vous ai vue, mademoiselle, quand vous m'êtes apparue pour la première fois, il y a un mois, à Paris chez votre oncle, j'étais déjà lié par un serment à des hommes d'honneur. Mon cœur était vide ; ma tête était pleine d'ardents désirs de combat et de sacrifice. Je croyais que je devais me dévouer tout entier à la haine; je ne devinais pas que j'étais réservé tout entier à l'amour. Pourquoi ne vous ai-je pas vue, reconnue plus tôt! Je suis revenu de Paris avec une ambition nouvelle, celle d'être aimé de vous, avec un doute de plus, celui de la cause que j'avais embrassée d'abord avec enthousiasme. J'ai lutté contre l'attrait que je voulais pourtant subir; mais j'avais peur en vous sacrifiant des idées pour lesquelles je serais mort librement il y a

un mois, de perdre à vos yeux mêmes les titres que je puis invoquer pour vous mériter. Vous êtes une intelligence trop noble, une âme trop haute, pour estimer l'homme qui, dans ce temps d'agitation politique, se détournerait de l'action, de la lutte, du devoir, en ne demandant qu'un bonheur égoïste, sans péril, et qu'un amour sans gloire. J'ai tout fait, je vous le jure, pour n'avoir plus, dans ce qui se prépare, qu'un rôle modeste, secondaire. Mais quand mes amis ont insisté, au nom de la patrie et de la liberté ; quand je suis entré en communication plus étroite avec les gens qui souffrent d'un gouvernement funeste, l'enthousiasme m'est revenu. Je me suis dit que je n'avais plus à choisir; qu'il fallait donner toute mon énergie de patriote à la patrie, et toute l'énergie de ma jeunesse au sentiment doux et pur que vous m'inspiriez. Si l'invasion recommençait, et que je courusse prendre un sabre et un fusil, est-ce que vous me répondriez : Je ne veux pas être votre femme, parce que vous allez faire votre devoir de citoyen !

» Il s'arrêta, attendant une réponse. Ses sophismes me paraissaient séduisants. Sa voix avait une éloquence entraînante. Mon cœur battait fort en l'écoutant ; mais il ne se doutait pas qu'en m'attirant à lui, il m'attirait vers l'héroïsme, et qu'il me défiait d'être aussi résolue que lui.

» — Le devoir de se battre pour son pays, répondis-je, est un devoir absolu qui n'a pas besoin d'être excusé, expliqué, défini. L'homme qui le refuse est un lâche ; la femme qui ne le comprend pas est indigne d'être aimée.

» — Ah ! je savais bien que vous pensiez ainsi ! s'écria-t-il.

» — Oui, continuai-je avec fermeté, je pense ainsi, et je n'ai pas de mérite à partager l'opinion de toutes les honnêtes femmes. Mais, s'il est beau pour tout le monde d'aller se battre contre l'étranger, qui vous garantit que vous faites bien d'aller vous battre contre les gendarmes, les juges et les lois de votre pays ?

» — J'ai pour garants, reprit-il avec fierté, ma conscience, l'opinion unanime du pays, l'honneur de mes amis.

» — Soit, mais la conscience la plus loyale peut se tromper sur les moyens de se satisfaire. Le pays vous a-t-il donné un mandat ? Les hommes d'honneur, vos amis, sont-ils vos égaux ou vos supérieurs en intelligence, en raison ?

» — Je me suis dit tout cela, mademoiselle, et je suis prêt à vous raconter les débats de ma conscience avec moi-même, avec mes amis. Je n'ai rien dissimulé à ceux qui m'ont choisi pour être un de leurs compagnons. Ils ont répondu à toutes mes objections. Ils n'ont respecté en moi que mon amour,

parce qu'ils ont senti qu'il était la moitié de mon courage.

» — Quoi ! lui dis-je en rougissant, mon nom a été prononcé dans ces conciliabules. Je croyais avoir fait honneur à Madeleine de sa pénétration ; mais il paraît que vous l'aviez consultée !

» — Ne raillez pas, mademoiselle. Cette ironie sied mal à votre bonté. Oui, je l'avoue, j'ai confié à des amis qui savent lire en moi, à ceux qui sont solidaires de ma vie et de ma mort, le secret de mon âme. Avant de vous faire aucun aveu, avant de solliciter l'adhésion de vos parents, j'ai dit à un homme que vous connaîtrez bientôt, que vous estimerez, qui m'avait souvent prédit que j'étais destiné à l'amour, j'ai dit à ce cher compagnon, combien je vous aimais. Il m'a exhorté. Ce cœur viril, jaloux de toutes mes autres affections, s'est incliné avec piété devant celle-là. Il me l'a montrée comme une inspiration suprême et comme une récompense. Je vous ferai lire ses lettres. Quand vous aurez entendu Anthyme de Mussé, vous me pardonnerez d'avoir été indiscret. Je n'en veux pas à Madeleine, si elle a surpris mon secret. Madeleine est une créature passionnée, dévouée, brutale ; je vois qu'elle vous a blessée.

» — Non, monsieur, elle m'a seulement averti qu'on me supposait une influence que je n'ai pas.

Elle craignait que je ne fusse capable de vous arrêter, à la veille d'une folie, et elle voulait m'enrôler pour m'en rendre complice.

» — Et que lui avez vous répondu ?

» — Ce que je vous dis à vous, monsieur ; que je ne vous ai pas donné le droit de me parler autrement que comme un ami de mon oncle, ou comme un ancien camarade d'enfance, si vous le voulez ; qu'il serait aussi téméraire à moi de rien tenter contre vos projets que de les encourager, que je suis à l'écart, et que je veux y rester.

» Je m'efforçais de parler avec froideur, avec dignité. Mais j'avais peur de lui paraître bien dure, bien cruelle. Il essaya de me prendre les mains ; je me reculais toujours. Nous étions arrivés insensiblement tout contre le banc d'où je m'étais levée à son entrée sous le berceau. Il reprit d'une voix suppliante qui vibre encore dans mon souvenir :

» — Si vous deviez rester étrangère à ma vie, pourquoi m'êtes-vous apparue ? Si vous vouliez rester à l'écart, pourquoi m'avoir offert votre amitié ? Si vous vouliez ne rien savoir, pourquoi m'avoir mis sous votre surveillance ?

» — Avouez que cette surveillance a été bien inutile.

» — Non, car dans tout ce que j'ai fait, je n'ai songé qu'à être digne de vous ; car, si vous laissiez tomber

votre main dans la mienne, en me disant : « Georges, je vous aime et je serai votre femme, » je sens que j'aurais à la fois toute la sagesse et toute la force qui font les infaillibles et les victorieux.

» — De sorte, que si je ne vous réponds pas, vous serez vaincu ?

» — Peut-être ! me dit-il d'une voix grave.

» — C'est mal, m'écriai-je avec des larmes dans les yeux, c'est mal de me parler ainsi, de vouloir me contraindre par la menace. Orgueilleux implacable ! Ce n'est pas une amie qu'il vous faut, ce n'est pas une fiancée : c'est une veuve pour porter triomphalement votre deuil !

» Je me laissai tomber sur le banc. Georges me prit les mains, qu'il couvrit de baisers.

» — Émilie, me dit-il, je vous en conjure, dites-moi que vous m'aimerez.

» — Si je vous le disais, renonceriez-vous, aujourd'hui, à l'instant, pour toujours, à ce complot ?

» — Non, répondit-il en se relevant tout à coup et en se tenant debout comme un archange ; car ce serait renoncer à votre estime en renonçant à la mienne et déshonorer mon amour !

» — Alors encore une fois, à quoi bon m'interroger ?

» — C'est vous, mademoiselle, qui avez un orgueil implacable !

» — Moi, qui ne fais qu'obéir à la volonté de mon oncle !

» — Votre oncle, s'il était entre nous, vous dirait que vous dépassez peut-être ses conseils.

» Je vis que je touchais enfin à mon but. Je me levai à mon tour ; prenant cette fois les mains de Georges, le regardant dans les yeux avec toute la flamme de mon cœur :

» — Voulez-vous le prendre pour arbitre ? demandai-je.

» — Je le veux bien, me répondit-il.

» — Vous lui confesserez votre projet ? Vous lui direz tout ?

» Georges baissa la tête, réfléchit, et reprit ensuite d'une voix tremblante d'espoir :

» — Si je vous disais qu'il n'y a en France, à l'heure qu'il est, qu'une seule et unanime conspiration dont votre oncle fait partie, comme moi, vous douteriez et vous supposeriez que j'exagère, pour mieux vous convaincre. La vérité, pourtant, c'est que toutes ces artères d'un volcan qui bout et qui va faire explosion, aboutissent à un foyer central. Il existe à Paris un comité directeur qui a Lafayette et Manuel à sa tête, pour ne vous citer que les plus illustres, en qui se résument tous les autres ; et ce comité, dont M. Soudin est membre, fournit des subsides à tous les combattants de la liberté. Un plan général

est adopté. Le renversement de cette domination de congréganistes et d'émigrés est arrêté en principe. Quant au drapeau que chaque fraction de ce grand parti national adopte, aucune décision n'a été prise. Vous le voyez, la folie que vous blâmez a enrôlé bien des sages.

» Etait-ce un piége que me tendait Georges, même dans un élan de franchise?

» — Je vous crois, lui répondis-je. Mais puisque mon oncle est déjà votre complice, pourquoi hésiteriez-vous à lui soumettre les détails d'exécution d'un plan qu'il approuve?

» Si j'étais seul, je n'hésiterais pas. Je lui ai promis qu'à l'heure de la crise j'invoquerais son amitié; je vais obtenir de mes amis le droit de lui faire cette confidence.

» — Vous êtes certain d'obtenir d'eux cette autorisation?

» — Au point où en sont les choses, je n'en doute pas.

» — Demandez-la donc. Je dois vous prévenir d'ailleurs que mon oncle saura la conversation que nous venons d'avoir, comme il connaîtra celles que nous avons eues déjà. Il sera donc prévenu de votre démarche.

» — Je vois que mon bonheur se décidera à Paris, dit Georges en soupirant, moi qui croyais l'emporter d'ici!

» Son soupir me troubla beaucoup. Je cherchais quelle parole d'encouragement qui ne fut pas un aveu, je pourrais lui donner. Je n'en trouvai pas. Je voulus au moins le regarder avec confiance et en souriant. Hélas ! ce fut une imprudence ; car il donna à ce sourire plus d'éloquence que je n'en avais dans l'esprit, et, avant que je pusse me reculer, il m'avait prise dans ses bras.

» Je vous jure, mon oncle, que je courbai la tête et que son baiser fut déposé dans mes cheveux ; à peine s'il effleura mon front ; mais il ne descendit pas au delà.

» C'était assez. C'était trop. Heureusement la porte du pavillon s'ouvrit. Il était temps. Je me dégageai bien vite, je ramassai mon chapeau de paille que j'avais déposé sur le banc, et j'allai au-devant de madame Berroy et de ma mère qui ne se doutaient guère du rêve terrible et charmant que j'avais fait pendant leur sommeil.

» Georges me suivait, je ne me retournai pas une seule fois vers lui, tant que nous fûmes sous le berceau. Bien que je fusse curieuse de savoir quel air de triomphe, de dépit, ou de recueillement il gardait de notre entretien !

XVII

» Vendredi 7 juillet.

» Ai-je besoin de compléter le récit de la journée d'hier?

» Ne puis-je garder pour moi, toute seule, une parcelle de souvenir qui échappe à l'analyse, qui se dérobe aux exigences de mon oncle?

» Je vous ai rendu fidèlement, monsieur Barbe-bleue, la clef de mon cœur que vous m'aviez prêtée. Cherchez bien : vous n'y trouverez pas de tache accusatrice. Peut-être, tout au plus, une petite rouille, grosse comme la tête d'une épingle, ce qu'une larme peut laisser en tombant.

» Madame Berroy parut enchantée de la présence de son fils dans le jardin de la ruelle des Noës. Ma mère, pour la première fois, a semblé concevoir un soupçon en nous voyant sortir du berceau. Elle nous a regardés avec un air d'étonnement, doux et ravi, qui a failli achever la déroute de mon pauvre courage. J'ai trouvé quelques minutes après un prétexte pour embrasser de tout mon cœur cette excellente maman, qui m'a dit en souriant :

» Cette lettre est adressées à un père Solly, ancien pépiniériste, et la réponse doit arriver à une veuve Villain, qui existe aussi réellement que le père Solly, qui est une amie de Madeleine et qui ne se doute pas du rôle qu'elle joue.

» Le voyage dans la forêt d'Othe a donné à M. Berroy la certitude d'un grand mouvement.

» Il m'a raconté toutes ces choses, ce soir, à demi-voix, sans que j'osasse lui en demander davantage, ni l'empêcher de me dire tout. Ma mère s'absentait souvent et ne se mêlait jamais à la conversation. Je vous la dénonce, mon oncle, je crois bien qu'elle conspire aussi. Mon père était sorti.

» Pierre Delétang est venu ; il recherche beaucoup Georges ; il vise à l'honneur d'être son inséparable. J'ai quelques remords d'avoir poussé mon cousin vers le café de la place d'Armes ; car il n'en sort plus guère. Il porte après lui une odeur de café, de tabac et d'absinthe, qui doit vraisemblablement scandaliser M. Capitain, le tuteur de Pierre ; et puis, sans être affilié au complot, Pierre hume, respire l'opposition.

» Il parle à tout propos de Manuel, du général Foy, comme s'il avait fait leur partie de billard.

» Excellent Pierre ! qui m'eût prédit que j'en ferais la mouche bourdonnante d'un coche dans lequel il n'entrera jamais et dont le chargement l'épouvanterait, s'il venait à le connaître !

» — N'avez-vous pas peur, dis-je à M. Berroy, qu'il ne commette quelque indiscrétion ?

» — Il ne pourrait redire que ce qu'il invente, me répondit Georges ; on ne lui confie rien ; et vous savez s'il est capable d'inventer quoi que ce soit. Il m'est utile. Je sais par lui, sans qu'il s'en doute, ce qu'on pense dans le quartier du Cloître et de la place Saint-Pierre, et il m'empêche d'être soupçonné.

» J'oubliais, pour être exacte, de mentionner qu'il n'a pas été question autrement que pour lire la lettre de la veuve Vilain, de notre fameuse discussion d'hier au Jardin de la ruelle des Noës ; car il paraît décidément que ce fut un combat à outrance ; mais nul des deux ne garde rancune.

» Je crois, mon cher oncle, que vous êtes maintenant très-amplement renseigné sur la position, les forces et les intentions des belligérants. Je crois aussi qu'il est inutile, sinon dangereux, que je continue ce journal. Non pas que je redoute la curiosité de M. Jeanson, notre commissaire de police ; mais c'est ma conscience même que je ne veux plus alarmer, en cherchant à me rappeler minutieusement, tous les soirs, mes impressions de la journée.

» Vous me comprenez, n'est-ce pas, mon cher oncle ? Je n'ai plus qu'à attendre, qu'à serrer bien fort, au fond de moi-même, le secret qui n'en sor-

tira jamais, si vous me défendez de le laisser sortir, et qu'à espérer tout bas.

» Quand je vous aurai fait une copie lisible de mon griffonnage raturé, et, quand elle sera partie pour Paris, je brûlerai ce cahier. Je ne veux pas avoir à le relire, plus tard; je ne veux pas être tentée d'y ajouter des appendices, des notes, des rectifications, des réflexions.

» D'ailleurs, je dois le confesser, et c'est votre faute, mon oncle, depuis que j'écris ce journal, je néglige terriblement et scandaleusement le soin de la maison. Ma mère croit que j'ai perdu le goût des occupations domestiques; mon père s'en étonne. Si je continue, je ne serai plus bonne à être mise en ménage, et vous savez, mon cher oncle, que le ménage, c'est mon grand complot, que dis-je ? c'est notre grand complot à tous les deux.

» Je vous enverrai ce cahier par la voie que vous m'avez indiquée. Votre fermier doit venir dans deux jours, prendre nos commissions. Il sera persuadé, tant je les lui recommanderai, que ce sont là des papiers précieux; des titres de propriété. Ne riez pas ! ce sont les titres de mes châteaux en Espagne.

» Allez-vous les déchirer et me ruiner ?

» Quoi que vous fassiez, quoi que vous décidiez, mon oncle, soyez béni. C'est votre volonté que je

veux faire. Elle ressemble si souvent à la mienne! C'est vous que j'aime d'abord et au-dessus de tout; car c'est vous qui m'avez ordonné d'aimer.

» Si maintenant vous alliez me défendre ce que vous m'aviez prescrit!

» Répondez-moi bien vite. Comment vais-je faire jusqu'à votre réponse? »

FIN DU JOURNAL D'ÉMILIE DELATOUR.

Six jours après avoir écrit ces lignes, Émilie recevait de M. Soudin une lettre courte, expressive, complète dans son laconisme.

L'oncle était charmé, mais inquiet toutefois. Il n'avait pas trop présumé du bon sens, du courage de sa nièce; mais il ne voulait pas que l'idylle du jardin des Noës se continuât sans son intervention. Il était prêt à accueillir les confidences de son jeune ami Berroy; il les réclamait, comme l'accomplissement d'une promesse.

En post-scriptum, il recommandait un usage discret de la poste aux lettres, qui n'inspirait pas une confiance absolue.

Émilie se fortifia de cette approbation. Dès qu'elle revit Georges, elle lui fit part de tout ce qui le concernait, dans une lettre qu'elle se garda pourtant de lui montrer. Georges répondit par une autre confidence.

— J'ai reçu, dit-il, mieux qu'une lettre. Mon ami Anthyme de Mussé est arrivé ; je voudrais bien vous le présenter.

— Rien de plus simple, répondit Émilie, présentez-le à mon père.

— Cela n'est pas si facile que vous le croyez. Anthyme est d'une taille, d'une allure et d'une couleur à ne pas passer inaperçu dans les rues de Troyes. C'est pour le coup, si l'on me voyait avec lui, *qu'on* se souviendrait avec plus d'acharnement encore que je suis un soldat de Napoléon !

— Alors, comment faites-vous pour le recevoir ?

— Il est entré hier au soir, chez moi, par la petite porte du rempart ; c'est par là qu'il est sorti.

— Il n'habite donc pas chez vous ?

— Non, ce serait imprudent, il est logé au faubourg de Preize, chez un de nos..... amis, un ancien sergent-major, devenu bonnetier, depuis la restauration. Il se fabrique tant de bonnets de coton, chez Dalté, que la police ne soupçonne pas qu'on puisse y fabriquer un gouvernement. Vous savez que toutes les maisons du faubourg de Preize

d'un côté, ont une sortie à travers des jardins sur la chaussée du canal. C'est commode pour dépister les curieux.

— Est-ce que vous voulez que ma mère me conduise demain chez votre fabricant de bonnets de coton ? Je vous avertis que je n'ai aucun prétexte pour en acheter.

— Non ; mais pourquoi, demain, si le temps est beau, ne feriez-vous pas, avec M. Delatour, une promenade le long du canal, au delà du *pont brûlé ?* Dans la semaine, et de ce côté, l'endroit est toujours désert. Nous nous rencontrerons par hasard ; vous vous serez vus, et mon vœu sera rempli !

— Quel enfantillage ! dit Émilie en rougissant.

— C'est plus qu'un enfantillage, mademoiselle, c'est une superstition. Je crois que vous me porterez doublement bonheur, quand vous aurez échangé vos regards. Anthyme était mon meilleur ami en ce monde; vous lui prenez une grande part de mon âme, et il n'en est pas jaloux. Les chercheurs d'aventures ont leurs étoiles. Anthyme est l'étoile des nuits sombres. Vous êtes l'étoile des nuits claires. Je marcherai avec plus de confiance sous le ciel, quand vous aurez, pendant deux minutes, rayonné ensemble, au-dessus de moi.

— Vous êtes poëte, monsieur Georges, dit Émilie avec émotion et en essayant de sourire.

— C'est parce que vous êtes la poésie, mademoiselle.

— Vous vous trompez ; je suis la prose, l'humble prose de tous les jours. Voilà pourquoi je devrais me refuser à ce caprice. Mais les femmes de ménage ont leur défaut : elles sont curieuses, elles veulent tout savoir. Je désire voir votre ami ; et puisque c'est dans les bois que vous le montrez, cet homme sauvage, je vais conspirer pour que mon père me conduise demain vers le bois de Fouchy.

— Merci, mademoiselle.

Le lendemain, en effet, Émilie réclama le bras de son père pour une promenade, en lui faisant reproche de sa paresse. Elle se garda bien de désigner la chaussée du canal ; mais, tout naturellement, M. Delatour se laissa conduire, et, sans qu'elle parût le diriger, sa fille lui suggéra l'envie d'aller voir si les jardins qui bordent le canal avaient, par impossible, d'aussi beaux rosiers que les siens.

Au delà du *pont brûlé*, souvenir de 1814 qui ne fut effacé que longtemps après 1830, M. Delatour, qui se flattait d'avoir une vue excellente, aperçut au loin, presque à la lisière du bois de Fouchy (une des plus jolies promenades des environs de Troyes), son jeune ami Georges Berroy. Émilie n'osa pas douter de l'infaillibilité des yeux paternels ; mais elle parut étonnée de ce qu'ils découvraient.

— C'est bien lui, dit M. Delatour, mais avec qui donc se promène-t-il ?

Une fois la curiosité de M. Delatour éveillée, il n'y avait plus à craindre qu'il s'arrêtât en chemin ; la rencontre eut donc toutes les apparences du hasard.

Georges présenta son ami. Émilie n'eut besoin que d'un regard que personne ne saisit au passage, et qui traversa ses paupières baissées, pour deviner à la fois dans Anthyme l'enthousiasme et le dévouement. Ce feu qu'elle cachait avec tant de soin au fond de son cœur, elle en vit tout à coup le flamboiement dans les yeux, sur le front du mulâtre. A son tour, elle ne fut pas jalouse d'Anthyme, mais elle se dit :

— Je comprends qu'il ait voulu me connaître, et je suis aise de l'avoir vu.

Anthyme, tout en répondant aux formules polies de M. Delatour, contemplait avec une sorte d'avidité religieuse cette jeune fille qui lui disputait son ami, le néophyte initié par lui. Il semblait étonné de cet air calme, posé, de cette physionomie harmonieuse ; il l'étudiait, et à mesure qu'il pénétrait le charme de cette force tranquille et sereine, sa bouche s'ouvrait pour sourire.

Il raconta qu'il traversait Troyes ; qu'il avait voulu serrer, au passage, la main d'un ancien compagnon

d'armes, et qu'il était ravi de la délicieuse promenade que Georges lui avait vantée si souvent, quand il parlait du pays natal.

On continua de marcher du côté du bois; Émilie, pendant les salutations, avait quitté le bras de son père ; elle jugea inutile de le reprendre.

Georges s'arrangea de façon à absorber l'attention de M. Delatour, et fit avec lui quelques pas plus rapides, qui isolèrent bientôt en arrière Anthyme et Émilie.

Le mulâtre se trouva tout à coup embarrassé. Il tordait sa moustache crépue ; de grosses gouttes de sueur roulaient sur son front.

Émilie en eut pitié ; ce fut elle qui commença :

— Puisque ce pays vous plaît, monsieur, pourquoi n'y restez-vous qu'un jour?

— Je suis attendu à Chaumont.

— Par des amis ?

— Non, mademoiselle, par des soldats.

Émilie leva vivement la tête; son père était déjà trop éloigné pour entendre.

— Reviendrez-vous ? demanda-t-elle.

— Oui, dans dix jours.

— Pour retourner à Paris ?

— Non, pour rester ici d'abord.

L'accent énergique donné à ces derniers mots fit tressaillir Émilie.

— Je croyais, dit-elle, que vous deviez faire auprès de mon oncle Soudin, une commission de la part de M. Georges ?

— Un autre la fera. Je suis plus nécessaire ici que là-bas.

— Vous approuvez cette démarche, n'est-ce pas ?

— J'approuve tout ce que vous conseillez, mademoiselle.

— Le conseil ne vient pas de moi ; je l'ai transmis : voilà tout.

— En y ajoutant l'éloquence qui devait le faire suivre ?

— En n'y ajoutant rien, monsieur, dit Émilie avec fermeté.

Anthyme regarda la jeune fille.

— Bien, mademoiselle, vous êtes digne de lui !

Émilie ne voulut pas se troubler de ce compliment.

— Si mon oncle blâmait M. Georges, demanda-t-elle, que devrait faire son ami ?

— Le cas est prévu, répondit le mulâtre, en montrant ses dents blanches dans un large et beau sourire, je prendrais sa place et je lui dirais d'être heureux.

— Mais ce serait une désertion ! s'écria loyalement Émilie.

— Vons croyez ? Alors monsieur votre oncle ne la lui conseillera pas.

Anthyme et Émilie marchèrent pendant quelques minutes en silence. Émilie se baissa, cueillit une fleurette dans l'herbe : c'était une marguerite.

— Vous n'avez pas besoin de consulter l'oracle, dit Mussé d'une voix caressante, en montrant les pétales de la fleur.

Émilie, par un geste rapide, jeta la marguerite.

Anthyme la ramassa.

— Je vous en prie, mademoiselle, à moi, vous pouvez bien avouer que vous l'aimez ?

Émilie leva les yeux vers les yeux de Mussé.

Elle voulait montrer sa fierté dans un regard impassible ; mais Anthyme avait un tel éclair de tendresse dans la prunelle, que la pauvre enfant se sentit dépassée et vaincue par cet homme étrange. Un flot de sang monta à ses joues. Elle saisit dans ses deux petites mains tremblantes la main du mulâtre, comme elle eût saisi la main de son père, et, chancelante, s'appuyant le front contre le bras d'Anthyme :

— Je ne veux pas le lui dire encore, murmura-t-elle. Je ne veux pas qu'il pense à moi, quand il ira se battre pour son pays ; je lui ôterais du courage.

— Chère enfant, répondit Mussé avec enthousiasme, soyez bénie. Je voudrais être la terre sur laquelle vous marchez. A Saint-Domingue, quand un homme de ma race est vaincu, il se prosterne et met

sur son front le pied de son vainqueur : je suis votre esclave, comme j'étais le sien.

— Gardez-moi le secret, monsieur de Mussé.

— Est-ce qu'on peut garder de la lumière du soleil enfermée entre ses doigts ?

— Vous l'aimez bien, monsieur de Mussé !

— J'ai fait de mon mieux, mademoiselle, en vous attendant.

Émilie regarda le ciel ; sa figure resplendit.

— Je suis inquiète, dit-elle, mais je suis bien heureuse aussi !

— Moi, reprit Mussé, je n'ai plus d'inquiétude.

Georges et M. Delatour s'étaient arrêtés. Il fallut se résigner à les rejoindre. L'éclat du visage d'Émilie, que celle-ci essayait vainement de voiler, l'air radieux d'Anthyme firent comprendre à Berroy ce qui s'était passé. Il remercia ses deux *étoiles* par un simple mouvement de la tête ; on échangea encore quelques propos insignifiants ; puis les deux amis prirent congé de M. Delatour et de sa fille.

Mussé, en saluant, porta naïvement à ses lèvres la petite marguerite qu'il avait trouvée. Émilie, dans un coup d'œil suppliant, le conjura une dernière fois de l'épargner.

Tandis que Georges et Anthyme s'éloignaient en affectant de continuer leur promenade, M. Delatour et Émilie revenaient lentement, paresseusement,

silencieusement à la ville. Quand ils arrivèrent à la porte de Preize :

— Ma foi, dit M. Delatour, tu avais raison, Émilie, cette promenade m'a fait du bien.

— Elle m'a un peu fatiguée, dit Émilie, en sortant de sa rêverie.

Sous le prétexte de lassitude, dès qu'elle fut rentrée, elle monta dans sa chambre, et, tombant sur une chaise, pendant une heure, elle pleura les plus douces, les plus abondantes larmes qu'elle eût jamais versées.

Quand elle descendit pour dîner, toute trace de fatigue avait disparu. Elle avouait, elle aussi, que la promenade avait été charmante.

— Nous la recommencerons, dit M. Delatour.

— Je le veux bien, répondit Émilie avec un indéfinissable sourire.

XVIII

Parmi les aphorismes trompeurs dont la sagesse des nations s'est enrichie, il faut noter celui-ci : « Tout se sait en province et rien ne se sait à Paris. »

Ne serait-il pas temps de retourner cet axiome et d'affirmer qu'à Paris la moindre indiscrétion, réper-

cutée rapidement par des milliers d'échos, devient en une journée plus grosse que le monstre apocalyptique de Basile ; que les esprits, toujours aiguisés, ne perdent jamais leur pénétration ; et que, quand on ne trouve pas un prétexte plausible de médisance, voire de calomnie, nul lieu n'est plus propice que Paris pour l'inventer ?

Les exemples abondent, et la politique, à elle seule, nous en fournirait tour à tour de grotesques et de terribles.

En province, la curiosité est vive; les commérages sont ardents; les langues ont plus de loisir pour travailler; mais, si méchantes qu'elles soient, elles ne font jamais que de la médisance sans art, de la médisance de ménage. Parfois le plat est parfait; la médisance tombe juste; l'esclandre ne laisse rien à désirer. La plupart du temps, le lieu commun sert de moule à la calomnie; l'observation est nulle ou imparfaite; les gens vivent ou meurent sur la réputation qu'on leur a faite; mais il est bien rare que la réputation soit méritée, et que le bien ou le mal répandu soit le mal ou le bien légitimement dû.

J'en appelle au souvenir de tout observateur parisien qui va passer trois jours en province. N'a-t-il pas bientôt fait de découvrir des abîmes sous des renommées éclatantes, et d'honorer des martyrs dans les victimes propitiatoires que la méchanceté

s'est offerte sans examen? Combien d'adultères enracinés et verdoyants qui ne sont pas soupçonnés des voisins éternellement assis à leur ombre, et qui se révèlent avec candeur au Parisien le plus inconnu?

A Paris, on paraît blasé; mais on ne l'est en réalité sur aucune malice. En province, tout s'ankylose dans cette atmosphère routinière, même l'envie. Chacun regarde volontiers dans le pot-au-feu de son voisin, mais croit y voir ce qu'il y met, et n'y découvre jamais le gibier clandestin qu'on y fait cuire.

Georges Berroy, connu pour bonapartiste, accusé de fréquenter des ennemis du gouvernement, *était* donc suspect à tout le monde; mais on avait tellement pris l'habitude de le soupçonner d'intentions hostiles, qu'on ne songeait plus à s'alarmer de ses allées et venues, de ses fréquentations, et qu'on devait un jour se trouver bien étonné de découvrir *que* ce conspirateur avait conspiré.

Les précautions légères que prenait Georges étaient donc pour la plupart bien superflues, et les imprudences qu'il commettait était bien excusables. La défiance des gens de province tient moins, au *fond*, à la peur d'un danger réel, qu'à des habitudes précautionneuses. Ils ferment leurs maisons et leurs armoires, par manie, plus souvent que par la crainte des voleurs.

Georges, dans la semaine qui suivit le départ d'An-

thyme, alla régulièrement au café de la place d'Armes et put faire quelques excursions dans le département, sans que M. Jeanson, le commissaire de police, qui avait des notes sur lui, constatât jamais autre chose, dans ses rapports au parquet et à la préfecture, sinon que c'était un jeune homme mal pensant.

Mais M. Capitain, le notaire, suffisait à lui seul pour réparer l'insuffisance de la police. Ce Champenois, qui avait étudié dans sa jeunesse, à Paris, et qui conservait, dans les incessants conciliabules de la congrégation, la sagacité acquise au quartier latin, comme on conserve un poignard bien huilé dans sa gaine; ce notaire aiguisé sur l'autel était un véritable génie méconnu. Les libéraux le traitaient d'hypocrite. Ils le calomniaient. Sectaire méthodique, bourgeois de mœurs irréprochables, père de famille exact, ayant ses heures d'épanchement, régulières comme des récréations — sans en avoir augmenté le nombre depuis la mort de sa femme, et malgré l'abandon dans lequel restaient ses filles, — notaire intègre, il était incapable d'un mensonge, et il offrait hautement à Dieu, dans ses prières du matin et du soir, sa haine implacable contre les bonapartistes et les libéraux.

M. Capitain disait très-souvent à M. Jeanson, le commissaire de police :

— Vous ne surveillez pas assez le café de la place d'Armes : c'est un repaire.

M. Jeanson saluait avec respect, souriait d'un air complaisant, mais ne répondait rien. Les hommes de police n'aiment pas la concurrence, la raillent volontiers et se croient obligés d'être sceptiques, pour paraître habiles. S'ils accueillaient naïvement tous les rapports que la rancune, l'émulation policière, la vénalité, la haine et la sottise leur apportent, ils auraient bientôt fait d'arrêter toute une ville. Tenant d'ailleurs au monopole des découvertes, ils ont pour principe de supposer toujours le contraire de ce que leur révèlent les policiers amateurs.

M. Jeanson était persuadé *a priori*, que les Champenois sont incapables d'une dissimulation continue, et faisant du zèle, au rebours des dévouements ordinaires, il mettait son point d'honneur à ne trouver jamais rien de suspect ; comme si son optimisme dût être une garantie pour l'ordre.

Une sorte de gageure tacite, de duel, mettait donc à chaque rencontre M. Capitain aux prises avec M. Jeanson. Ce n'était à vrai dire qu'un choc de fleurets. Le sourire du notaire frôlait comme un acier le sourire poli du commissaire, et les choses en restaient là.

Pierre Delétang, sans le vouloir, fut l'occasion du fameux *coup droit* que M. Capitain porta un jour

en pleine poitrine à son adversaire, M. Jeanson.

Le notaire constatait, depuis plusieurs semaines, un relâchement effroyable dans les mœurs de celui qu'il continuait d'appeler son pupille.

Pierre n'était plus régulier aux offices le dimanche, ne venait plus faire le tour de la ville avec son ancien tuteur, entre la messe et les vêpres, parlait trop souvent de Georges Berroy, sentait la pipe, et allait régulièrement à la comédie.

Après avoir mûrement pesé les chances d'une admonition bien sentie, et avoir reconnu qu'elle ne produirait aucun effet durable, M. Capitain résolut de prendre l'enfant prodigue, au piége même de ses dissipations mondaines.

— Pierre, lui dit-il un jour, vous paraissez vous ennuyer !

— Moi ?

— Oui. Je vous trouve de la tristesse ; vous avez bâillé hier, toute la soirée, en jouant au loto avec mes filles. Il vous plaît de ne rien faire d'utile à la société. Je ne puis vous contraindre ; vous êtes majeur, libre ; et ma tutelle se borne maintenant à l'administration de votre fortune, administration que vous avez bien voulu me laisser. Je n'ai donc qu'un conseil à vous donner : à votre place, je ferais un voyage.

Pierre regarda M. Capitain avec stupeur.

Le notaire souriait d'un sourire, pâle comme un

rayon de lune sur un glacier. Mais il était évidemment dans des dispositions excellentes.

—Où me conseillez-vous d'aller? demanda Pierre.

— Pourquoi n'iriez-vous pas passer à Paris huit jours, quinze jours?

La proposition était si imprévue, si exorbitante, et l'on peut dire, si scandaleuse, que Pierre, de plus en plus stupéfait, balbutia :

— Avec vous, monsieur? Vous partez pour Paris?

— Non, non, sans moi, répondit M. Capitain touché de cette question qu'il prit pour un appel naïf à sa protection morale.

—Alors tout seul? murmura Pierre, épouvanté des abîmes de joie qu'on ouvrait devant lui.

— Tout seul, répéta M. Capitain.

Delétang essaya de réfléchir; mais outre qu'en tout temps, cette opération de l'esprit lui était difficile; dans le cas particulier et devant son tuteur, elle lui était absolument impossible.

Il resta quelques secondes abasourdi, écoutant déjà le grelot des chevaux de la diligence, entendant dans sa tête monter le premier flot du brouhaha, du tumulte des rues de Paris.

— Est-ce que cette proposition vous contrarie? demanda M. Capitain, en piquant son regard comme une épingle, dans la pelotte des grosses joues rubicondes de son pupille.

— Non, monsieur, elle m'étonne.

— Je ne pense pas que vous ayez à Troyes des habitudes, des amitiés que vous ne puissiez quitter pour quelques semaines... Le café de la place d'Armes se passera bien de vous pendant quinze jours.

Pierre était prêt à renier tous ses camarades du café.

— Oh ! sans doute, balbutia-t-il.

— Vous savez, Pierre, que vous n'avez pas besoin de descendre à l'hôtel en arrivant à Paris. Mon frère a une chambre à vous offrir.

— Votre frère?

— Oui, mon frère, un des hommes les plus spirituels, les plus gais, parce qu'il est aussi un des plus purs et des plus fervents serviteurs de Dieu et du roi ; le père Capitain. Ah ! vous verrez défiler chez lui, je vous en préviens, tout ce que la littérature, l'armée, la magistrature, la cour et le clergé ont de plus illustre. Vous ne vous ennuierez pas. Vous ferez bien d'emporter de la toilette. Mais j'y songe ! à Paris, vous vous habillerez à la dernière mode. Mon frère est de toutes les fêtes ; et si vous voulez vous marier, ne vous gênez pas. Le père Capitain fait plus de mariages que je ne rédige ici de contrats.

Pierre prenait goût à cette énumération des plaisirs parisiens. Si l'hospitalité offerte chez un membre de la congrégation avait pu lui déplaire au premier

abord, il se souvenait, avec assez d'à-propos, de ce qu'on débitait au café de la place d'Armes sur la morale facile des jésuites, et il était trop sensible à l'idée de voir des gens de la cour, de s'habiller à la dernière mode, de rencontrer peut-être à Paris quelque belle et riche demoiselle à marier, moins difficile ou plus juste que sa cousine Delatour, pour ne pas boire à longs traits cette coupe tentatrice, que M. Capitain emplissait avec adresse et lui tendait avec art.

— Quand faudrait-il partir? demanda cet ingénu obéissant.

— Mais quand vous le voudrez, mon ami, demain, par exemple. Faites vos préparatifs; allez retenir votre place, et venez demain chercher de l'argent (car vous allez sans doute en dépenser beaucoup), ainsi que ma lettre pour mon frère. Quelque chose s'oppose-t-il à ce que vous partiez demain?

— Non, monsieur.

— A demain donc, et puisque vous ne voulez être au monde que pour vous amuser, amusez-vous bien à Paris.

Pierre Delétang salua, confus, ravi; et en sortant, il gonflait sa poitrine, comme s'il eût essayé déjà le bel habit qu'il allait se faire faire à Paris.

M. Capitain était en pleine débauche de malice et d'esprit. Il regarda s'éloigner son pupille avec un

reste de belle humeur et une pointe toute nouvelle de cette gauloiserie qui ne répugne pas aux vrais dévots :

— Mon frère saura bien me dire ce qu'on a fait avaler à ce dindon, pour qu'il ait un si gros jabot !... Le pauvre garçon, je suis certain que je l'empêche de commettre quelque sottise !

Une heure après, tout le monde, au café de la place d'Armes, savait que Pierre Delétang partait le lendemain pour Paris.

— Si vous avez des commissions, je m'en charge, disait-il à chacun.

Il alla retenir sa place, la meilleure, dans le coupé. En sortant du bureau, il rencontra Georges.

— Je pars demain pour Paris, lui dit-il ; si tu as des commissions...

— Certainement j'en ai. Te chargerais-tu d'un dossier d'affaires pour M. Soudin ?

— Sans doute, M. Soudin est mon cousin ; j'irai le voir dès mon arrivée.

— Je t'avertis que ce sont des papiers importants ; ne va pas les perdre, les oublier ici, les laisser traîner !

— Ah ! ça, pour qui me prends-tu ? Je les mettrai au fond de ma valise, sur mon argent.

— Non, mets-les dessous ; c'est encore plus sûr.

— Quand faut-il aller les chercher ?

— Demain matin tout sera prêt. A demain.

— A demain.

Georges rentra chez lui très-enchanté d'avoir trouvé une si bonne occasion de faire tenir à M. Soudin les papiers qu'il devait lui envoyer. Il passa une grande partie de la nuit à écrire, à recopier ce qu'il avait annoncé à Pierre Delétang comme un dossier. C'en était un, en effet, le sien.

Dans la soirée, Pierre, qui ne pouvait tenir en place, alla faire ses adieux à M. et à madame Delatour, ainsi qu'à la cousine Émilie. Il répéta sa fameuse formule :

— Si vous avez des commissions!...

— Merci, lui dit Émilie, je ne confie rien à un étourneau de ton espèce.

— Un étourneau! Tout le monde n'est pas de ton avis, et mon ami Georges te dira s'il m'a pris pour un étourneau, lui.

— Il t'a donné une commission?

— Je le crois bien, tout un dossier pour M. Soudin.

— Voyons-le!

— Si je l'avais, mademoiselle, je ne vous le montrerais pas, dit Pierre avec solennité. Un dépôt, c'est sacré; mais je ne l'ai pas. Georges me le remettra seulement demain matin.

Émilie n'ajouta pas un mot. La peur la tint silen-

cieuse. Le secret de Georges, le secret de sa liberté, de sa vie, de son honneur, défendu seulement par une frêle enveloppe, et confié à ce messager! N'y avait-il pas là de quoi trembler d'épouvante? Et pourtant, après le premier moment de terreur, elle se demanda si la candeur même de Delétang n'était pas une garantie. Il ne soupçonnait rien, puisqu'il se chargeait du dépôt. Il eût été aussi incapable d'accepter sciemment des papiers dangereux, qu'il était incapable de violer le secret d'une enveloppe. Georges avait peut-être fait preuve d'une grande habileté en le choisissant. C'était, après tout, un fort honnête garçon. On reconnaissait même ordinairement, en famille, que sa seule aptitude sérieuse, éprouvée en mainte occasion, était celle d'un bon commissionnaire. S'il entre de la folie dans l'héroïsme, pourquoi la sottise serait-elle incapable de probité chevaleresque?

Émilie, qui ne songeait qu'à Pierre Delétang, ne s'effrayait que de lui et fut complétement rassurée, quand, après l'avoir étudié en imagination, elle ne le trouva bon, en définitive, qu'à servir de boîte aux lettres.

XIX

C'était le hasard qui rendait Pierre dépositaire de tous les papiers concernant le complot. Georges n'avait pu terminer que ce jour-là les plans, les proclamations, les nominations projetées de fonctionnaires et d'officiers qu'il voulait soumettre au capitaine Pfeuty, à son ami Mussé, après les avoir fait lire préalablement par M. Soudin.

Le temps pressait; le mouvement était décidé dans toute la France pour le 10 août, et l'on était dans les derniers jours de juillet.

Si Georges n'avait pas rencontré Pierre, juste au moment utile, il eût été obligé de confier à un des affiliés de Troyes ce message délicat; mais il crut voir un augure favorable, une indication providentielle dans l'offre de Delétang. Celui-ci professait une admiration respectueuse pour M. Soudin, et l'on pouvait être certain qu'il se ferait un scrupule de lui remettre exactement les papiers reçus.

Il était fier d'être bon à quelque chose. Plus tard, lors du procès que ce fameux dossier concernait, n'aurait-il pas le droit de se vanter d'avoir eu dans sa valise des pièces importantes?

Il y a des ânes dans le monde dont la vocation est de porter des reliques. Georges pensait que son camarade Pierre eût été à l'occasion un magnifique chambellan, et qu'une clef d'or dans le dos lui eût été un appendice superbe, comme une queue de paon.

Il se félicitait donc de l'avoir rencontré; et ce fut sans aucune appréhension que le lendemain, il lui remit le fameux paquet, en lui renouvelant, bien entendu, les recommandations de la veille.

Georges, pas plus qu'Émilie, ne songeait à M. Capitain. Pierre Delétang faisait si complétement la roue qu'on ne voyait que lui, sans apercevoir personne derrière lui.

J'ajoute, pour dernière excuse de cette gigantesque étourderie, que Georges se proposait d'aller dire encore adieu et faire une recommandation suprême à son ami Pierre, au bureau de la diligence. Émilie, de son côté, se réservait d'assister au départ de la voiture, et de porter précisément à la dernière minute une lettre pour son oncle, qui garantirait encore mieux la remise immédiate du paquet, dès l'arrivée de Pierre à Paris.

Pierre n'avait pas dormi de la nuit. S'il l'eût osé, il serait parti, avant le jour, pour faire un premier relais à pied, en devançant la diligence et en trompant sa fièvre. Il est vrai qu'alors il serait parti sans

emporter les commissions de personne et sans avoir reçu de M. Capitain les fonds nécessaires à ses frais de représentation dans la capitale.

Sa première visite fut pour son ami Berroy; mais la destinée entière de Georges eût été changée, si Pierre avait commencé ses courses par M. Capitain. Pour avoir fait passer le sentiment avant l'argent, Pierre causa de grands malheurs; tant il est vrai que chez les sots tout tourne à la sottise, et qu'ils font autant de mal, sinon plus, avec leurs bons mouvements, qu'avec leur méchanceté.

Georges avait remis à son ami un pli solidement cacheté. Il eût fallu, pensaît-il, une lame bien criminelle ou la pointe même du glaive de la loi pour entamer cette épaisse enveloppe et pour faire sauter ces cachets sacramentels.

Il était absurde et odieux de se méfier de Pierre; il était insensé également de ne pas s'abandonner à cette providence de la jeunesse, du courage, des nobles entreprises, qui veut qu'on se hasarde un peu pour mériter la victoire ou la gloire.

Pierre partit de la rue du Bois, triomphalement, la tête haute, le corps cambré, la main sur la poche de côté de sa redingote pour sentir toujours le fameux dépôt. Il arriva à la place Saint-Pierre, chez maître Capitain, le front cramoisi, ne s'aperçevant qu'il venait de faire une assez longue course au

soleil, que quand la fraîcheur claustrale de la grande maison du notaire l'eût saisi dès son entrée, sous la voûte de la porte cochère.

M. Capitain était dans son cabinet, qu'il maintenait, pour ainsi dire par sa seule présence, dans une température au-dessous de zéro.

La pièce, vaste et haute, avec des boiseries de couleur grise, des rideaux gris, des cartonniers sévèrement dressés de chaque côté de la porte, un grand crucifix entre les deux fenêtres faisant face au portrait du roi, et le testament de Louis XVI lugubrement encadré de noir, ressemblait à la salle d'audience d'un tribunal ou du moins au cabinet d'un juge d'instruction. Il eût fallu peu de chose pour qu'elle ressemblât à une salle de torture, M. Capitain ayant déjà la figure d'un tortionnaire et répandant le reflet de sa physionomie sur les objets environnants.

Son bureau était armé, aux quatre pieds, de griffes en cuivre qui semblaient égratigner le plancher. Son fauteuil avait des têtes grimaçantes au bout de chacun de ses bras, et, toutes les fois que M. Capitain posait la pointe de son coude sur une de ces faces aplaties de lion ou de tigre, on croyait voir le masque accentuer la grimace. Les pieds se terminaient également par de grands ongles féroces auxquels M. Capitain heurtait fréquemment ses talons, comme à

des éperons naturels. Sur la cheminée, Saturne brandissait une faux, inoffensive partout ailleurs, mais qui, dans ce cabinet, paraissait réellement tranchante ; toutes les fois que M. Capitain regardait l'heure à la pendule, il affilait la lame dorée.

Ce parfait notaire avait les yeux bleus, de cette vague couleur de faïence qui cache ou décèle aussi bien le fanatisme béat que l'indifférence, l'insensibilité stoïque que la résignation moutonnière ; ils s'éclairaient souvent, sans s'allumer jamais. Toute l'énergie de cette figure froide et d'un mat blanc, résidait dans sa bouche, mince, sans ondulations, une bouche sans art et sans réalité humaine, une coupure dans la peau, sans lèvres. On eût dit que l'artisan de cette tête ne s'était avisé qu'au dernier moment, son œuvre achevée, de donner la respiration à la statue par un coup de canif. Le menton carré offrait comme une petite stalle en marbre à l'invisible et permanente volonté qui siégeait sur la face rigide de M. Capitain. Des favoris grisonnants, qui ne descendaient pas plus bas que la ligne droite de la bouche, contournaient à demi les os maxillaires, pour cacher décemment les creux énergiques que l'ascétisme de sa vie ou que l'habitude de retenir son souffle et d'attirer au-dedans de lui son visage avaient imprimés à la physionomie de M. Capitain.

Le front était grand, plutôt long que large ; les

rides n'y paraissaient que dans les instants de réflexion ; mais on peut, sans diminuer la hauteur de son intelligence, affirmer que M. Capitain ne réfléchissait guère. Il avait si bien son code et son formulaire tout grands ouverts dans sa conscience, qu'à tout propos et en toute circonstance il appliquait le texte d'une décision sans appel sur la difficulté présentée par d'autres ou soulevée par lui. Il fallait des cas bien extraordinaires pour embarrasser ce chrétien absolu, ce royaliste tranchant, cet honnête homme pétrifié dans sa probité.

Il était de ces malheureux dont les mathématiques ont faussé le jugement, et qui, trop convaincus de la nécessité de la ligne droite, la font passer à travers les actions humaines, sans s'inquiéter des sinuosités nécessaires que l'éducation, les relations et les passions imposent. Des êtres pareils peuvent être des saints dans leur for intérieur ; ils ont autant de chances de devenir des monstres quand ils se mêlent activement à la vie des autres ; mais, quoi qu'ils fassent, haïs ou vénérés, comme ils ont agi par devoir et par principe, ils gardent, à travers le mépris ou l'admiration, une conscience sans remords, une sérénité sans faiblesse. Ils brisent les autres et ne sont jamais brisés.

M. Capitain, quand il vit entrer Pierre Delétang, et pendant que celui-ci, tout en le saluant, lui deman-

dait des nouvelles de sa santé, se leva de son fauteuil, sans dire un mot, alla à une petite armoire ouverte dans le mur à côté de la cheminée, en tira un petit sac garni d'une étiquette, revint à son bureau, se réinstalla dans son fauteuil, et répondit alors à son pupille :

— Merci, je vais bien. Voici pour vos dépenses ordinaires et extraordinaires. Comme je ne veux pas vous charger, voici moitié de la somme en argent et moitié en billets de banque. Je vous engage, quand vous changerez les billets, à vous adresser à mon frère ; un changeur vous tromperait. Au surplus, vous ferez bien, dès votre arrivée à Paris, de tout confier au père Capitain ; il est aussi excellent comme caissier que comme confesseur. Vérifiez... comptez !

Pierre était ému. Le rêve prenait des proportions énormes ; il fit semblant de compter la somme en deux lots, que M. Capitain avait placés sur un angle de son bureau, et dit, avant d'avoir achevé l'examen :

— C'est exact.

— Voici, reprit le notaire, un mot pour mon frère. Je le charge de stimuler un peu votre paresse pour la correspondance.

Pierre avait besoin de serrer les billets de banque et la lettre au père Capitain dans un beau portefeuille dont il avait fait l'acquisition pour le voyage.

Il porta la main à la poche de côté de sa redingote, et par nécessité, ou pour faire montre de son importance, il tira, en même temps que le portefeuille, la grande enveloppe remise par Georges Berroy, qu'il déposa sur son bureau.

— Vous avez déjà reçu des commissions? lui dit M. Capitain, dont le regard tomba sur l'enveloppe comme une sonde de douanier.

— Oui, répondit Pierre avec un air modeste que faisait éclater son orgueil caché, ce sont des papiers pour M. Soudin, mon cousin.

Le notaire avança la main, prit l'enveloppe, la regarda, la retourna, la soupesa :

— Voilà de bien gros cachets ! dit-il. M. Delatour vous compromet. Si la poste savait que vous lui faites concurrence et que vous emportez des lettres de cette dimension, cachetées, vous auriez un procès. Remarquez que là lettre que je vous donne pour mon frère n'a pas de cachet.

— Ce sont des papiers d'affaires, répondit Delétang, un peu embarrassé, et faisant un mouvement pour reprendre le paquet.

— Papiers d'affaires ou lettres de famille, peu importe ! M. Delatour est imprudent.

Tout en formulant ce jugement, M. Capitain tendait l'enveloppe pour la rendre.

— Ce n'est pas M. Delatour qui m'a donné cette



commission, dit Pierre, par ce besoin irrésistible des sots de donner des explications inutiles.

— Qui donc ? demanda le notaire en retirant son bras.

— C'est mon ami Georges Berroy.

— Ah !

M. Capitain, sans plus s'émouvoir, ramena à lui l'enveloppe qui avait effleuré les doigts de Pierre Delétang.

Il se fit un silence. Le notaire, l'œil abaissé sur les cachets, les amollissait pour ainsi dire à la lumière lente et continue de son regard. Il palpa l'enveloppe, sentit distinctement qu'elle en contenait plusieurs autres. Évidemment le paquet enfermait une provision de lettres qu'on chargeait M. Soudin de distribuer dans Paris.

M. Soudin ! Ce nom était une révélation, mais compliquait le devoir à remplir. Le notaire silencieux n'aimait pas le grand orateur ; le royaliste militant gardait rancune à ce libéral qui, dans les questions dynastiques, s'était toujours réservé. Mais en même temps M. Capitain était trop équitable pour confondre un théoricien comme ce bourgeois considérable, avec un brouillon comme Georges Berroy et les libéraux du café de la place d'Armes.

S'il y avait quelque chose de suspect sous cette enveloppe, jusqu'à quel point M. Soudin était-il com-

promis ? Et comment croire que cette enveloppe ne renfermait pas des menaces contre le trône des lys, quand on savait qu'elle était adressée par un soldat de Bonaparte à un ami de Lafayette ?

M. Capitain posa sa main à plat, comme un marbre, sur les papiers, et regardant Pierre Delétang étonné, vaguement inquiet :

— Mon ami, lui dit-il, de son ton de voix naturel, vous ne vous chargerez pas de cette commission.

— Mais, monsieur, j'ai promis.

— Vous avez eu tort de promettre ; je dégagerai votre parole.

— Je ne croyais pas avoir mal fait.

— Je le pense bien. Aussi, je ne vous accuse pas ; quoique vous dussiez savoir qu'il est défendu de se charger de lettres cachetées.

— Oh ! si ce n'est que cela, Georges enlèvera les cachets.

— J'en doute. Pourquoi les a-t-il mis, sinon par défiance de votre curiosité ?

Pierre devint rouge et commençait à en vouloir à son ami Georges.

M. Capitain continua :

— D'ailleurs, l'infraction aux lois et règlements concernant la poste est le moindre délit que je soupçonne.

Pierre passa du rouge au blanc, et ouvrit la bouche

pour une exclamation que le notaire imperturbable ne lui laissa pas le temps de proférer.

— Je crains, mon ami, qu'il n'y ait là-dedans de quoi faire condamner à mort quelques-uns de vos amis.

Pierre chancela et fut forcé de s'appuyer à un fauteuil.

— A mort! balbutia-t-il d'une voix étranglée.

— A moins pourtant que tout ne se borne à des griffonnages d'avocats sans cause, à des commérages d'officiers désœuvrés. Je ne vous l'ai pas dit hier, mais j'avais encore un motif pour vous faire faire ce voyage de Paris : c'était la crainte de vous voir arrêté quelque jour avec tous vos amis du café de la place d'Armes.

— Arrêté! moi! dit Pierre épouvanté; mais pourquoi ?

— Comme conspirateur!

— Je n'ai jamais conspiré.

— En êtes-vous bien sûr?

— Oh! je vous le jure, monsieur.

— Soit ; mais avant d'être reconnu innocent, vous pouvez être compromis. Il ne faudrait pas avoir accepté beaucoup de commissions comme celle dont vous vous êtes chargé aujourd'hui, pour pouvoir vous vanter toujours de ne courir aucun risque.

— Ainsi, vous croyez, monsieur, que ce paquet n'est pas un dossier?

— Je ne forme que des conjectures. C'est la justice d'ailleurs qui vérifiera les faits.

— La justice! s'écria Pierre avec un élan involontaire et suprême de son courage et de son amitié. Vous remettriez cela à la justice, monsieur? Vous dénonceriez Georges Berroy?

M. Capitain ne parut ni offensé, ni troublé de cet éclair de sensibilité juvénile. Il garda le même air impassible.

— Je ferai mon devoir, mon ami.

— Ah! monsieur, quelle honte pour moi!

— Rassurez-vous, Pierre, il n'y a de honte que pour ceux qui mentent à Dieu et qui désobéissent au roi. Vous avez fort imprudemment, sans y songer, voulu rendre service à un camarade. Je vous empêche, malgré vous, de poursuivre cette œuvre, au moins périlleuse. Le reste ne nous regarde pas. Si ces papiers, comme je le crains, renferment la preuve d'un crime, la loi fera son œuvre; s'ils sont inoffensifs, vos amis ne courent aucun danger. Dans tous les cas, votre conscience doit être en repos.

— Est-ce que vous allez décacheter cette enveloppe? demanda Pierre avec anxiété.

— Je ne crois pas, répliqua M. Capitain avec tranquillité, être autorisé jusqu'ici à cette démarche. Il me suffit d'arrêter d'abord ce paquet suspect. Quoi que je fasse plus tard, soyez convaincu, mon

ami, quo je ferai ce qui sera juste. Il est mal de se vanter d'être un honnête homme : c'est un péché et une action ridicule. Mais dans ce temps-ci, le péché a son excuse et devient véniel. Je vous affirme donc que j'agis comme un honnête homme, fidèle à loi, à l'ordre, à la société.

M. Capitain n'en disait jamais aussi long ; mais le besoin de rassurer Pierre le fit sortir cette fois de ses habitudes laconiques; il y rentra bientôt, dès qu'il vit Pierre convaincu.

Pierre, la tête penchée, les oreilles pleines de tintements lugubres, comme s'il eût entendu déjà des gémissements de condamnés, aussi effrayé d'ailleurs du péril qu'il avait pu courir, que de ceux qu'il prévoyait pour ses amis, se sentait incapable d'un acte de volonté. Pourtant, il rassembla toutes ses forces, et soulevant sa lourde tête creuse :

— Me permettez-vous, monsieur, de prévenir mon ami Georges ?

— De quoi le préviendriez-vous ? de mes soupçons ? S'il est innocent, vous l'affligeriez ; s'il est coupable, vous vous feriez son complice.

— Pourtant, il va croire que j'emporte ses lettres !

— Je me charge de prévenir M. Soudin.

— Si je rencontre Georges, s'il me fait de nouvelles recommandations, il faudra donc mentir ?

— Non, il ne faut jamais mentir; mais il est bon de prévenir des questions embarrassantes. Vous resterez ici, jusqu'à l'heure de votre départ. Je vous conduirai à la voiture, et personne ne vous adressera de questions ou de recommandations devant moi.

— Pauvre Georges! il a eu confiance en ma loyauté!

— Vous ne l'avez pas trahie; c'est lui au contraire qui a abusé de la vôtre.

— S'il arrive un malheur à Georges, on me l'imputera!

— Vous n'avez de comptes à rendre qu'à la justice et à Dieu. De ce côté, ne redoutez aucun reproche.

— Que deviendra sa mère?

— Vous avez plus de sollicitude que lui. A-t-il songé à sa mère, quand il s'est jeté dans ces intrigues? Qui nous dit, d'ailleurs, que les choses sont aussi graves que nous les redoutons? Remettons-nous en à celui qui tient dans sa main le cœur des mères et la vie des enfants!

Pierre n'avait plus un mot à dire. Il soupira et fit un mouvement pour sortir du cabinet.

M. Capitain le rappela :

— Prenez donc votre argent que vous oubliez, mon ami. Allez m'attendre dans le salon. Je vais envoyer chercher votre valise. Est-elle prête?

— Oui, monsieur.

— Nous dînerons ensemble et je vous conduirai à la diligence. A propos, il est inutile, vous m'entendez bien, d'aller tout d'abord chez M. Soudin, en arrivant à Paris. Vous aggraveriez la situation au lieu de sauver vos amis. C'est par moi que M. Soudin doit être prévenu de ce qui se passe, si je juge nécessaire de le prévenir. Allons, Pierre, c'est une tâche virile, que le ciel vous impose; soyez un homme. Vous resterez à Paris jusqu'à ce que cette affaire soit éclaircie. Mon frère vous tiendra au courant. Qui sait, mon Dieu, si les fous qui vous prenaient pour dupe, ne vous remercieront pas un jour!

Pierre secoua la tête et sortit du cabinet du notaire pour entrer dans le salon, dont les volets étaient fermés et où il se jeta dans un fauteuil, heureux de s'ensevelir dans la nuit pour une heure et de se débarrasser enfin de ce regard inflexible, immuable, qui lui avait percé le crâne, fouillé la cervelle et qui le brûlait encore dans l'obscurité.

M. Capitain, resté seul, examina avec soin l'enveloppe mystérieuse, n'eut pas une seule fois la tentation d'en briser le cachet, se leva, alla enfermer cette pièce de conviction dans l'armoire où il serrait les testaments, retira la clé, revint à son bureau, se prit le menton dans la main, appuya son coude sur une des têtes de tigre du fauteuil et se permit la faiblesse d'un sourire.

— Cette fois, murmura-t-il, je crois bien que M. Jeanson a perdu.

XX

Le départ de la diligence de Troyes pour Paris était encore un événement d'importance en 1820. On n'était pas blasé sur le spectacle de cette lourde machine, tournant sans verser, et transportant en moins de trente heures, vers la capitale, les élus qui avaient besoin, peu d'années auparavant, de trois jours entiers pour franchir ces quarante lieues.

Les gens timides, qui ne goûtent au progrès que quand le plus grand nombre s'en est rassasié, venaient, à chaque départ, contempler les audacieux voyageurs et ne manquaient jamais de remarquer que les chevaux étaient indociles, que le postillon n'avait pas tout son sang-froid, que la voiture paraissait inégalement chargée, et que, sans doute, il arriverait un accident en route.

Les hommes de *mouvement*, au contraire, les libéraux, venaient fièrement assister à cette manifestation quotidienne d'une victoire récente de l'industrie et de la civilisation.

Ils examinaient eux aussi les roues, le timon, et

palpaient la caisse de la voiture, depuis le coupé jusqu'à la rotonde, pour constater publiquement combien l'œuvre était solide et offrait de garanties.

Les gens de l'avenir et les gens du passé se rejoignaient, pendant l'appel des voyageurs, à la portière de chaque compartiment, pour savoir et pour raconter ensuite comment chacun était placé, pour donner des poignées de main attendries aux gens que l'on ne saluait pas toujours dans la rue. Mais le départ prenait de cette façon une telle solennité qu'il remuait les entrailles les plus égoïstes. On enviait ou on plaignait ceux qui allaient partir; les recommandations se multipliaient, et jusqu'au moment où les cinq chevaux, enlevés par le fouet du postillon, faisaient jaillir du feu des pavés pointus de la place du Marché, les commissions arrivaient haletantes, affairées, de tous les points de la ville pour le conducteur.

Il devait rapporter du poisson de mer, des huîtres, des chapeaux à la mode; quand la diligence s'ébranlait, des voix suppliantes montaient encore vers ce messager tout puissant qui promettait à tout le monde et tenait parole au plus grand nombre.

Ceux qui n'avaient pu aller au bureau de la diligence, attendaient la voiture au passage et n'hésitaient pas à la faire s'arrêter, pour mieux donner leurs instructions au commissionnaire universel.

Jusque fort avant dans le faubourg, et sur la route, à des interruptions dans le roulement écouté de la diligence, on devinait de loin que le conducteur prenait encore des commissions, et le clic-clac du fouet annonçait que la commission était prise.

Il était donc tout naturel qu'Émilie Delatour fût venue avec son père, assister au départ de la diligence, et rien n'était plus simple, plus ordinaire également que la curiosité de Georges Berroy.

Mais quand Georges vit venir Pierre Delétang sous la conduite de M. Capitain, il trouva au moins inutile de s'avancer et de faire, devant un témoin si gênant, les recommandations qui lui avaient paru si nécessaires. Il rabattit son chapeau sur ses yeux, se tint à l'écart, se dissimulant derrière les curieux.

Émilie fut moins embarrassée, avec une contrariété égale; mais elle le fut cependant assez pour laisser dans son sac la lettre qu'elle avait écrite à son oncle. Elle se contenta de pousser doucement son père au-devant des deux arrivants.

Pierre était redevenu rouge. Mais comment savoir que cette couleur assez habituelle trahissait autre chose que sa vanité, son contentement d'être vu à son départ pour Paris et le travail régulier de sa digestion ?

M. Capitain, dont les yeux bleus possédaient surtout la faculté de voir ce qu'ils ne paraissaient pas

regarder, avait reconnu de loin Georges Berroy, et avait parfaitement compris la retraite prudente du jeune avocat. Il se laissa aborder par M. Delatour et par sa fille, échangea avec eux quelques paroles insignifiantes, tout en conduisant Pierre vers le coupé de la diligence; engagea son pupille à monter le premier, pour qu'il n'eût pas à réclamer ensuite contre l'usurpation de sa place; se tint en sentinelle à la portière, ne s'écarta que quand la voiture prit son élan et envoya alors d'un geste de la main, solennel comme s'il eût été armé du goupillon, un dernier adieu, une bénédiction, un avertissement.

Émilie se sentit soulagée, quand la diligence eut gravi la place du Marché, pour gagner la porte de Paris. Elle n'avait pu dire que trois mots à Pierre :

— Reviendras-tu bientôt ?

A quoi Pierre avait répondu :

— Je ne sais pas.

Mais, ni l'un ni l'autre n'avait prononcé le nom de M. Soudin.

Quand M. Delatour se retrouva seul avec sa fille et M. Capitain, au beau milieu de la place, il dit tout à coup :

— Émilie, tu as oublié de donner à Pierre ta lettre pour ton oncle.

Émilie eût préféré que son père attendît jusqu'au retour, ou du moins jusqu'au tête-à-tête, pour faire

cette remarque ; mais elle répondit bravement, à tout hasard, en regardant M. Capitain :

— Je n'ai pas oublié, mon père ; je me suis méfiée de l'étourderie de Pierre.

M. Capitain parut surpris de cette réponse. Une imperceptible lueur glissa sur ses lèvres imperceptibles.

— Vous avez tort, mademoiselle, dit-il lentement. Pierre est un messager très-exact, et je suis certain que les lettres qu'on lui confie doivent arriver à leur adresse, à moins d'une attaque de voleurs, ou d'une visite de la police. Mais, ajouta-t-il après un repos, la police cette fois arriverait trop tard. Je vois M. Jeanson, qui vient, comme d'habitude, jeter son coup d'œil aux voyageurs, quand la diligence est partie.

Était-ce le hasard qui mettait cette allusion dans les paroles de M. Capitain ? Involontairement Émilie avait tressailli et regardé du côté de la porte de Paris pour s'assurer que la diligence montait toujours vers la route et n'avait pu ou ne pouvait être arrêtée en chemin ; rassurée par le roulement de la voiture, elle sourit, non de contentement, mais par une sorte de bravade instinctive, et ne répliqua rien.

Le notaire n'abusait pas de l'ironie. C'était une forme de supplice mesquine, indigne d'un inquisi-

teur comme lui et trop insuffisante contre un ennemi de la foi. Il redevint donc subitement sérieux.

— Monsieur Delatour, dit-il au père d'Émilie en le saluant pour prendre congé, voulez-vous me faire l'honneur de passer chez moi, ce soir, après dîner, ou demain matin; nous avons à causer.

— S'agit-il d'un héritage pour ma fille? répliqua M. Delatour en plaisantant.

M. Capitain ne plaisantait pas. Il répondit :

— D'un héritage? je n'en sais rien; tout au plus d'un testament.

Et s'inclinant encore une fois devant le père et la fille, il leur tourna le dos, pour aller au-devant du commissaire de police.

M. Delatour restait cloué au pavé, stupéfait.

— Un testament, qu'est-ce que cela veut dire? Devines-tu, Émilie?

La pauvre enfant était pâle; elle saisit vivement le bras de son père :

— J'ai peur, dit-elle.

— Peur! de quoi? que sais-tu? que se passe-t-il?

— Prenez garde, mon père; ne faites pas un geste, ne dites pas un mot, M. Capitain nous entendrait; et d'ailleurs on nous regarde, rentrons.

M. Delatour, alarmé, n'osa plus adresser de question à sa fille; il lui serra doucement le bras et, la tête penchée, se creusant l'esprit pour découvrir ou

pour pressentir le mot de cette énigme, il ramena doucement Émilie à la maison. Quand ils furent sous la porte cochère :

— Me diras-tu maintenant, mon enfant, ce qui t'alarme ?

— Je vous en prie, mon père, ne me demandez rien avant que vous ayez été au rendez-vous de M. Capitain ; je me suis peut-être trompée !

— Émilie, as-tu donc des secrets ?

— Je n'en ai aucun que je ne puisse vous avouer, et dont j'aie à rougir. Faites-moi seulement crédit, mon père, pendant deux ou trois heures encore.

— Ah ! mon enfant, je ne redoute que ton chagrin ; pour le reste, que puis-je craindre ?

— Rien, en effet, mon père, répliqua Émilie en redressant la tête.

— Après tout, M. Capitain est un ami de la famille.

— Croyez-vous qu'il aime mon oncle Soudin ?

— Ton oncle ! Quel tort peut-il lui faire ? D'ailleurs M. Capitain est un honnête homme.

— Hélas ! oui, dit Émilie avec une sorte de découragement.

Émilie rentra dans sa chambre jusqu'au dîner, qui fut triste, silencieux.

Madame Delatour, mise au fait de l'incident, n'osa

pas interroger sa fille plus que ne l'avait osé son mari. Aucun des trois ne mangea. Quand on se leva de table, M. Delatour regarda Émilie et sembla lui demander s'il était temps d'aller faire sa visite.

— Pas encore; dit doucement Émilie. M. Capitain n'aurait pas fini de dîner, lui ; à moins que vous ne fassiez le grand tour par les mails.

— Si tu venais avec moi ? dit tout à coup M. Delatour.

Émilie fit un mouvement pour se lever; puis ses yeux se voilèrent ; elle retomba sur sa chaise :

— Non ! non ! répondit-elle en frissonnant, je ne veux pas le voir, tant que j'espère encore !

M. et madame Delatour se regardèrent étonnés de ce langage et de cette terreur que ne justifiait en rien l'intégre réputation de M. Capitain.

Quand M. Delatour fut parti, Émilie s'occupa de ranger le couvert, et le couvert enlevé, elle alla de la salle à manger à la cuisine, de la cuisine au jardin, craignant de s'arrêter, de peur de penser, ne voulant pas rencontrer les yeux de sa mère, de peur de ne pouvoir résister à leur muette supplication, et de confier ses épouvantes, avant de savoir si elles étaient justifiées.

M. Delatour revint tard de sa visite chez le notaire.

Il était nuit, et depuis longtemps Émilie, les mains

jointes sur la table du salon, priait et pleurait, tandis que sa mère, de son côté, sans rien savoir, sans insister pour rien apprendre, s'était retirée dans sa chambre et, de confiance, pleurait et priait également.

Au tintement de la sonnette, la mère et la fille se rejoignirent en allant au-devant de M. Delatour.

— Eh bien! demanda la mère, qu'y a-t-il ?

Émilie n'interrogea pas, mais elle saisit la main de son père et la sentit moite, tremblante.

— Ce qu'il y a, je n'en sais rien au juste, dit M. Delatour en rentrant avec sa femme et sa fille, mais je suis comme Émilie, j'ai peur.

— Il a lu les papiers? demanda Émilie.

— Ah! tu sais qu'il y a des papiers? Non, M. Capitain n'a rien lu; mais il m'a affirmé qu'il avait retenu une correspondance fort suspecte adressée à notre frère de Paris et qu'avant d'en faire usage, par déférence pour nous, il tenait à s'assurer qu'elle ne compromettait pas Soudin.

— Je le pensais bien, murmura Émilie avec un sanglot à demi-étouffé, que c'était une folie de se confier à Pierre Delétang!

— Peux-tu nous dire maintenant, mon enfant, comment tu étais au courant de cette correspondance?

— Je ne l'ai pas lue, mon père; mon oncle seul

devait la lire; je savais seulement qu'elle renfermait de grands secrets.

— Ainsi les soupçons de M. Capitain sont fondés, c'est une conspiration? tu connais les conspirateurs, et ton oncle se trouve compromis!

— Mon oncle ne court aucun danger; mais M. Berroy est perdu, si l'on décachète ces lettres. Elles sont adressées à M. Soudin; il faut que mon oncle les réclame, qu'on les lui restitue. M. Capitain n'oserait pas résister à mon oncle? Que vous a-t-il dit? Que veut-il faire?

Émilie, à mesure qu'elle parlait, c'est-à-dire qu'elle agissait, refoulait ses angoisses. Son âme vaillante, qui se préparait, et qui s'armait depuis plusieurs semaines, sentait la lutte prochaine et osait montrer ses armes. Elle avait un accent d'autorité simple qui intimida et rassura en même temps M. Delatour.

— J'ai trouvé, dit-il, M. Jeanson, le commissaire de police, dans le cabinet de M. Capitain; j'avoue que la présence de ce témoin ne m'a pas rassuré d'abord. — Mon cher monsieur Delatour, m'a dit M. Capitain, le hasard, ou plutôt la Providence a remis en mes mains une enveloppe qui porte l'adresse de M. votre beau-frère; je ne vous demanderai pas si vous êtes autorisé à décacheter cette lettre: ce serait vous tendre un piége qui répugne autant à

mon caractère qu'à mon estime pour vous et pour M. Soudin. J'ai de graves raisons de supposer que ce paquet renferme la preuve d'une conspiration. Est-ce le rêve seulement de quelques jeunes officiers? Ou bien les hommes imprudents qui, sous le prétexte de liberté, enseignent à la jeunesse la désobéissance aux lois, ont-ils vraiment organisé un complot sérieux? C'est ce que je ne sais pas, et c'est ce que je ne veux pas savoir encore.

Émilie, qui pourtant était bien résolue à ne pas interrompre son père, ne put s'empêcher de dire :

— Puisqu'il hésite, rien n'est perdu. Ah! si mon oncle était ici!

— Hésitera-t-il longtemps? reprit M. Delatour. — M. Jeanson intervint et offrit à M. Capitain, pour rassurer sa conscience, de lui obtenir un mandat du procureur du roi. — M. Capitain répondit avec douceur, mais avec fermeté : — Monsieur Jeanson, vous êtes incrédule comme saint Thomas, et c'est dans l'espoir de me démontrer mes erreurs que vous voulez faire intervenir la justice. Je vous répondrai que ma conscience n'a pas besoin d'être rassurée; que si je croyais utile de briser le cachet de cette lettre, au nom de Dieu et du roi, je le briserais sans hésiter; mais il me plaît de faire attendre ceux qui doutent, et je veux mettre d'accord mon devoir envers la justice avec mon devoir envers l'amitié. Ce

paquet est enfermé dans l'armoire où je place mes dépôts. Il n'en sortira, à moins d'une intervention directe de la magistrature, qu'après l'assurance formelle de M. Soudin qu'il n'est compromis en rien dans cette folie. — Ah ! çà, demanda M. Jeanson, qui le raillait, vous êtes un singulier casuiste, monsieur Capitain ; de quel droit faites-vous des exceptions ? Est-ce que par hasard, si M. Soudin s'avouait coupable, vous anéantiriez ces preuves ? Et pourquoi si M. Soudin est innocent, nous livreriez-vous des innocents que ne couvrirait pas cette complicité ? — Je me suis fait à moi-même cette objection, répondit M. Capitain. Mais que voulez-vous ? on ne peut éteindre en son cœur le souvenir des jeunes années. J'ai été étudiant avec M. Soudin ; j'ai été son notaire ; j'ai rédigé son contrat de mariage ; j'estime sa famille ; j'aime sa nièce ; nous sommes maintenant ennemis politiques ; nous n'avons été d'accord que pour haïr Bonaparte. Voilà bien des raisons pour que j'hésite à vous le livrer. Je lui dois des égards dont il ferait profiter la paix publique ; mais que dois-je à cette jeunesse folle, impie, pestiférée, que nous ne connaissons pas, qui nous calomnie, mauvaise herbe bonapartiste qu'il faut laisser faucher sans colère, mais sans pitié ? — M. Jeanson ne parut pas convaincu, et quand nous sortîmes ensemble, il me dit sur la place Saint-Pierre : — Monsieur Delatour, faites en sorte

que M. Soudin se compromette un peu. Il sauvera des étourdis que cet inquisiteur perdrait. M. Capitain est le Saint-Just du Saint-Esprit. Il me fait froid dans le dos quand il me parle ; il dénoncerait le genre humain tout entier avec une parfaite simplicité de conscience ; et c'est un bonheur pour bien des fous qu'il ait ce scrupule inexplicable, ce reste de sentiment à l'égard de M. Soudin. Profitons-en bien vite. — Voilà ce que me dit M. Jeanson d'un air ému. En somme le paquet n'est pas ouvert. M. Capitain nous a donné sa parole d'attendre quelques jours, à moins d'un péril public. Que faut-il faire ? Si j'écris à Soudin de se rendre un peu coupable, n'es-ce pas lui mettre un pied dans l'abîme ? S'il donne la preuve de son innocence, combien de malheurs pour d'autres, à commencer par notre ami Georges ! Que faut-il faire ?

— Il n'y a pas à hésiter, mon père ; il faut que quelqu'un parte pour Paris et ramène mon oncle. Plus de lettres ; vous voyez comme elles sont dangereuses ; on les égare ; on se les laisse prendre ; elles ne disent pas tout. Mon oncle fera entendre raison à M. Capitain. Oh ! quel excellent homme que M. Jeanson !

— N'est-il pas bon d'avertir M. Berroy ? dit madame Delatour en tremblant.

— Non, reprit Émilie avec force. Il faut qu'il reste ; sa fuite le perdrait ; ne lui disons rien.

— Mais qui donc envoyer à Paris, à moins que je ne parte moi-même?

— Non, répéta Émilie avec autorité. Mon père, j'ai besoin de vous. Comment saurions-nous ce qui se passe chez M. Capitain? Qui donc oserait y aller? J'ai un autre projet. Quelle heure est-il?

— Dix heures sonnent à Saint-Remy.

— C'est bien tard pour aller rendre visite à madame Berroy.

— A cette heure-ci elle est certainement couchée.

— Je l'espère bien; mais Suzanne est debout.

— Quoi! c'est à Suzanne que tu penses?

— A elle-même; elle ne laisserait pas dévaliser ses poches, celle-là; on la tuerait plutôt.

M. Delatour ne faisait, en général, que peu d'objections aux projets de sa fille; dans ce cas particulier, il accueillit avec empressement une solution qui ne l'obligeait à aucune autre démarche que celle de conduire Émilie à la maison de madame Berroy.

M. Delatour n'était ni un égoïste, ni un indifférent; c'était un fonctionnaire en retraite, qui croyait de bonne foi que quand on n'a plus de fonction, on n'a plus besoin de prendre un rôle actif dans les affaires humaines. La culture des rosiers était le charme et la grande occupation de sa vie. Le peu d'opinions politiques qu'il avait gardé lui servait dans des petites conversations intimes, sans amertume, sans pas-

sion : mais il croyait avoir passé l'âge des opinions militantes.

XXI

Il était dix heures et demie du soir, quand M. Delatour, accompagné d'Émilie, ou plutôt accompagnant sa fille, frappa discrètement à la grande porte de la maison de la rue du Bois. Ce n'était pas une petite affaire d'être entendu de Suzanne et de n'être entendu que par elle. Les coups assénés par le gros marteau étaient pleins de précaution. Il y avait danger à les rendre plus bruyants et plus précis.

— Suzanne est couchée, dit Émilie en soupirant, après trois tentatives infructueuses.

— Veux-tu que je frappe plus fort ?

— Non, mon père, vous éveilleriez toute la maison, à commencer par M. Georges qui ne doit rien savoir.

— Nous reviendrons demain matin.

— Hélas ! toute une nuit perdue !

— Ce n'est pas notre faute, mon enfant ; viens, rentrons.

Émilie ne voulait pas rentrer encore. Elle se rapprochait au contraire de la maison ; elle s'appuyait à la grande porte ; elle appliquait les yeux et la bouche à la serrure, comme pour murmurer un mystérieux

Sézame, ouvre-toi, qui fût sorti des profondeurs de son âme : ou bien, se rejetant en arrière, elle lançait au ciel des regards suppliants, comme pour deman der des ailes qui l'emportassent au-dessus de cette maison.

Tout à coup elle tressaillit :

— J'entends du bruit, dit-elle à son père; on marche dans la cour; on entre dans le vestibule; j'aperçois une lumière; Suzanne n'est pas couchée; frappez encore tout doucement, elle entendra.

M. Delatour obéit, et, après deux coup nets et précautionneux, il perçut distinctement le murmure de deux voix derrière la porte; puis on s'approcha de l'entrée et, par la serrure, Suzanne étonnée, inquiète, demanda :

— Qui est là ?

— C'est moi, ma bonne Suzanne, moi, Émilie, avec mon père; de grâce, ouvrez-nous bien vite.

Suzanne poussa une exclamation. La clé tourna dans la serrure; la porte s'ouvrit.

— Vous, mademoiselle, à pareille heure, avec M. Delatour? Que se passe-t-il ?

Émilie, avant de répondre, ferma doucement la porte d'entrée. Suzanne avait posé à terre, pour ouvrir plus facilement, sa lampe de cuisine en étain; elle la reprit, et l'élevant à la hauteur du visage de mademoiselle Delatour :

— Comme vous êtes pâle, mademoiselle !

— Ce n'est rien ; je suis lasse et j'avais peur que vous ne nous entendissiez pas. Il y a près d'un quart d'heure, sans reproche, que mon père a frappé pour la première fois.

— Excusez-moi, mademoiselle, et vous, monsieur, c'est que j'étais dans ma cuisine à causer et nous ne vous avons pas entendus.

— Qui donc était avec vous, Suzanne? nous avons besoin de vous parler, à vous toute seule.

— C'est quelqu'un que vous connaissez bien, mademoiselle.

— C'est moi, dit Madeleine Martin, en émergeant de l'obscurité.

— Vous, dit Émilie en reculant avec un mouvement d'effroi. Ce n'est pas vous que je viens chercher ; c'est Suzanne.

— Comme vous me parlez, mademoiselle! demanda Madeleine étonnée.

Émilie ne jugea pas à propos de s'excuser.

— Tout le monde dort-il dans la maison? dit-elle à Suzanne.

— Tout le monde, mademoiselle. Madame s'est couchée avant neuf heures, et monsieur, qui avait passé la nuit dernière, a éteint sa bougie depuis un quart d'heure. Moi-même, si Madeleine n'était pas arrivée un peu tard ce soir, je ne vous aurais pas entendus frapper.

— Suzanne, nous venons vous demander de rendre un grand service à vos maîtres. Il faudrait partir le plus vite possible, cette nuit même, pour Paris.

Madeleine en avait assez entendu pour comprendre ou pour deviner. D'ailleurs, l'hostilité qu'elle avait surprise dans les yeux d'Émilie l'avertissait et la défiait : elle poussa Suzanne, et se mettant en face de mademoiselle Delatour :

— Ce n'est pas à Suzanne qu'il faut donner cette commission-là, dit-elle d'une voix basse et ferme.

— Vous n'êtes plus au service de madame Berroy, répliqua Suzanne en essayant de reprendre sa place. S'il s'agit de mes maîtres, cela me regarde seule.

Madeleine haussa les épaules, et, s'adressant à Émilie avec des yeux ardents :

— Dites-moi donc, mademoiselle, pourquoi je ne mérite pas de faire cette commission ?

— Parce que tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez conseillé jusqu'à présent a porté malheur à M. Berroy.

— Il fallait, vous, de votre côté, lui porter bonheur, mademoiselle ; vous n'avez pas voulu.

Émilie rougit d'entendre devant son père cette allusion à la conversation qu'elle avait eue avec Madeleine, dans le jardin de la maison. Mais l'heure des petites réticences était passée.

Émilie était résolue à tout braver, à tout laisser dire, à tout avouer; elle reprit:

— Les papiers que M. Georges envoyait à mon oncle, sont entre les mains de M. Capitain, le notaire, qui veut les livrer à la police.

— Le scélérat! s'écria Madeleine en levant ses deux poings, j'irai les lui reprendre et je l'étranglerai, comme un cosaque qu'il est!

— Taisez-vous, malheureuse, interrompit M. Delatour, si l'on vous entendait!

— Ah! ils nous provoquent, ces gueux! continua Madeleine en grondant, mais en baissant la voix. C'est bien! on déchaînera le lion un peu plus tôt. Voilà tout.

— Voyons, mademoiselle, dit Suzanne avec douceur et soumission, en s'adressant à Émilie, dites-moi ce que j'ai à faire, et mon paquet sera bientôt prêt.

Mais Émilie réfléchissait. Ne valait-il pas mieux éloigner de Troyes Madeleine Martin, confier à sa sagacité, à son dévouement cette mission qu'elle remplirait aussi bien que Suzanne? D'ailleurs, une difficulté, qui préoccupait Émilie depuis une heure, se trouverait résolue. Comment expliquer à madame Berroy et à Georges l'absence de Suzanne? N'était-il pas facile et presque superflu de justifier le départ de Madeleine?

— Ma bonne Suzanne, merci, reprit Émilie, je savais bien que vous n'hésiteriez pas. Mais votre tâche ne peut être remplie ici, et le départ de Madeleine pour Paris sera moins remarqué que le vôtre.

— Ah! vous vous rendez enfin, dit Madeleine, vous reconnaissez qu'il est plus juste que ce soit moi qui parte! Vous voulez que j'aille à Paris porter quelque lettre à M. Soudin?

— Non, lui dire seulement ce qui se passe et le ramener.

— C'est bien simple; je pars tout de suite.

— A pied? demanda M. Delatour.

— Oui, à pied. Ne vous inquiétez pas, je sais où je trouverai une voiture; à huit lieues d'ici sur la route de Sens, j'ai des amis. Ils me conduiront à la rencontre d'une diligence de Bourgogne allant vers Paris. On ne verra point mes traces sur la route ordinaire de Troyes. Si vous n'avez rien de plus à me dire, je prends mon paquet et je pars.

— Mon père va vous raconter ce que lui a dit M. Capitain, reprit Émilie, pour que vous rapportiez tout exactement à mon oncle.

M. Delatour répéta en effet à Madeleine ce qu'il avait déjà dit à sa fille et à sa femme. Madeleine écoutait avec une attention profonde et se gravait chaque détail dans la mémoire. Pendant ce temps, Émilie et Suzanne causaient à demi-voix à quelques pas.

— C'est donc un très-grand malheur qui les menace? demandait Suzanne.

— Oui, un très-grand malheur.

— Et vous croyez que la femme Martin saura mieux les préserver? Je les aime pourtant mieux! enfin, vous êtes juge.

— Vous, Suzanne, vous veillerez avec soin. Si l'on venait pour fouiller dans les papiers de M. Georges pendant son absence, ne donnez pas la clef. Regardez bien les figures qui rôderont par ici et que vous ne connaissez pas. Prévenez-moi de ce que vous découvrirez d'extraordinaire et ne dites rien à M. Georges de notre visite ni du départ de Madeleine.

— Ne craignez rien, mademoiselle, je suis un bon chien de garde; c'est de la politique, n'est-ce pas, mademoiselle, qui lui fait courir ce danger?

— Oui, Suzanne.

— Je m'en doutais. M. Capitain est donc un méchant homme? Ah! notre pauvre dame! si l'on doit faire de la peine à son fils, elle en mourra.

Madeleine, mise au courant par M. Delatour, avait accepté l'argent que lui offrait le beau-frère de M. Soudin. Elle comprenait que, dans une affaire pareille, il importait de trouver à tout prix des moyens de transport rapides, de renverser les obstacles.

— Toute seule, lui dit-elle, j'aurais usé mes semelles, sans aller assez vite. Vous me donnez des ailes.

S'approchant d'Émilie, elle la salua par une sorte de génuflexion :

— Je pars, lui dit-elle avec gravité. Priez pour moi. Je ramènerai votre oncle, et je vous prouverai que, si je porte malheur aux gens, je me mets devant eux, quand le malheur les frappe. Vous ne me chargez d'aucune commission particulière pour M. Soudin?

— Eh bien! dit Émilie vaincue, je vous charge, si vous l'osez, de donner à mon oncle ce baiser-là.

En même temps elle embrassait la femme Martin sur les deux joues.

Madeleine était de ces rocs qui n'ont besoin que d'être touchés pour livrer leurs sources. Elle ne répondit rien d'abord, mais elle tomba à genoux en suffoquant, et mit un baiser, ardent comme une morsure, sur chacune des deux mains d'Émilie, puis elle se releva, et rassérénée, presque belle :

— Maintenant, dit-elle, qu'un ange m'a bénie, je suis sûre de faire un bon voyage. Suzanne, vous direz à M. Georges que l'on est venu me chercher, que j'ai été forcée de partir; soyez tranquille, il n'en demandera pas davantage.

Quelques instants après, la maison de madame

Berroy était rentrée dans le silence, et Suzanne, accoudée sur la table de sa cuisine, devant sa lampe, essayait de deviner la nature du danger qui menaçait son jeune maître.

Pendant ce temps Madeleine qui, dans la matinée du même jour, avait fait quatre ou cinq lieues pour venir à Troyes, se dirigeait vers la route de Sens d'un pas ferme, rapide, s'enfonçant dans la nuit avec tranquillité, n'ayant qu'une idée fixe, Paris, qu'un but, M. Soudin, et ne voulant pas songer aux périls qu'il s'agissait de conjurer, de peur de leur accorder trop d'importance et d'être inquiète, plus qu'il ne le fallait, pour garder toute sa présence d'esprit pendant le voyage.

M. Delatour et Émilie qui avaient conduit Madeleine jusqu'à une porte de la ville rentrèrent silencieux et tristes.

Émilie ne put dormir un quart d'heure pendant toute la nuit.

Elle faisait en esprit le voyage de Madeleine ; elle s'imaginait qu'à sa place, elle courrait sur les chemins ; elle planait pour ainsi dire sur la voyageuse, elle interrogeait la nuit, pour lui demander d'être sans orage ; elle regardait les étoiles, en se disant que, par une belle nuit étoilée, les routes étaient plus sûres que par une nuit obscure ; et, quand le matin vint la surprendre, elle se trouva si torturée, s'

effrayée de n'avoir vécu que quelques heures dans cette torture, qu'elle se demanda comment elle pourrait faire pour vivre jusqu'à l'arrivée de son oncle.

Georges Berroy se croyait bien près de son but. Le mois d'août commençait. Encore quelques jours, et le signal donné dans toute la France par les compagnons du Lion dormant allait armer les haines que le gouvernement de la Restauration n'avait pas voulu ou n'avait pas pu, sans doute, empêcher.

L'organisation dans le département de l'Aube paraissait complète ; il ne manquait plus aux nominations et aux proclamations diverses que l'assentiment du colonel Chabert. Car, tout en donnant, avec une prudence excessive dans les détails, une liberté apparente à chaque groupe engagé dans ce complot universel, de façon que, si les conspirateurs d'un département étaient compromis, les conspirateurs d'une autre section départementale pussent continuer leur œuvre et compenser l'échec partiel, les chefs du Lion dormant se réservaient la direction suprême.

Georges ne doutait pas d'un acquiescement de Chabert à tous ses projets. L'entreprise lui semblait facile. A Troyes, l'apathie des bourgeois, la petite quantité de nobles et de royalistes, la pression exercée par les paysans et les ouvriers, au nom de Napoléon, lui garantissaient un prompt triomphe.

Sa confiance éclatait dans ses paroles, dans ses allures. A peine maintenant s'il se gênait pour parler en plein café du jour prochain où la liberté renverserait ce gouvernement de hobereaux et de congréganistes.

Au moment même où M. Capitain abaissait sa main glacée sur les pièces relatives au complôt, et épiait avec son œil impassible les imprudences des ennemis de son Dieu et de son roi, où M. Jeanson, le plus commode et le moins soupçonneux des commissaires de police, commençait cependant à mieux regarder et à soupçonner davantage, Georges, que nul n'avertissait, se trahissait lui-même.

Il n'avait rien trouvé d'extraordinaire dans le brusque départ de Madeleine; il attendait le retour de son ami Mussé qui s'était promis de l'assister au jour de la lutte. En attendant, il venait régulièrement tous les soirs chez M. Delatour. Mais Émilie n'était plus jamais seule, et comme la conversation, malgré l'effort de chacun, était toujours banale ou contrainte, il se retirait de bonne heure, en soupirant, non de tristesse, mais d'impatience. Vienne la réponse de M. Soudin, vienne l'approbation de Chabert, et Georges saura bien ramener le sourire, la confiance dans les yeux d'Émilie! Il ne doute ni de lui, ni d'elle, ni de la destinée. Il est à l'heure où la présomption devient nécessaire; où la jeunesse, l'amour

trouva devant la porte de sa maison le commissaire de police qui l'attendait.

M. Jeanson était un peu pâle et avait l'air grave. Il salua le notaire, qui fut bien forcé de s'apercevoir de cette tristesse :

— Qu'avez-vous donc, monsieur Jeanson? Auriez-vous reçu la nouvelle de votre destitution ou de votre changement?

— Non, monsieur; et, si l'on m'a dénoncé, je n'ai pas encore souffert de cette dénonciation.

— A la bonne heure! Je n'insiste pas. Vous veniez me voir?

— Oui, monsieur.

— Entrons!

Montrant le chemin, le notaire passa devant le commissaire de police. Dès qu'ils furent arrivés dans le cabinet que nous connaissons :

— Je vous écoute, monsieur Jeanson, dit M. Capitain, qui désigna un fauteuil à son visiteur et qui prit place lui-même sur son siége symbolique.

M. Jeanson avait mis sa canne entre ses jambes et faisait tourner son chapeau sur sa canne avec embarras.

— Vous parliez, dit-il au notaire, de ma destitution et de mon changement. Je vous avoue que j'aurais été ce matin en bonne disposition pour subir

l'un ou l'autre; je n'aurais pas à remplir un devoir douloureux.

— J'espère bien que vous ne venez pas m'arrêter, demanda M. Capitain, avec un de ces sourires aigus et fugitifs qui refoulaient la gaieté des autres, sans faire croire à la sienne.

M. Jeanson s'inclina et fit un geste de protestation; l'excellent homme n'eut pas la force de protester autrement.

— Monsieur, dit-il au notaire, avez-vous gardé les papiers dont vous m'avez parlé, cette enveloppe portant le nom de M. Soudin?

— Depuis quand, monsieur Jeanson, peut-on me soupçonner de perdre ou de livrer à des mains suspectes un dépôt de cette importance?

— L'importance de ces papiers nous est encore inconnue!

— D'ici un jour ou deux nous saurons à quoi nous en tenir.

— Non, monsieur, plus tôt que cela, à l'instant même, dit le commissaire de police.

— Il y a donc du nouveau?

— J'ai reçu de M. le procureur du roi la mission délicate de prendre connaissance de ces papiers et de les lui remettre, s'il y a lieu.

— Ah! dit M. Capitain, avec un soupçon dans la voix, vous avez parlé de ce dépôt?

— Dieu sait que j'aurais mieux aimé n'en soufflei mot au parquet. Je vous avoue qu'il me répugne de servir la justice par cette surprise et de frapper par tricherie des concitoyens même dangereux !

— Frapper ! Mais ce n'est pas nous qui frappons ! monsieur Jeanson; nous crions au feu quand nous soupçonnons un incendie; tant pis pour les incendiaires. D'ailleurs, vous le dites, ces papiers sont peut-être bien innocents.

— Je le souhaite de tout mon cœur, ne put s'empêcher de dire avec élan ce singulier commissaire de police; mais je crains bien que vous n'ayez vu mieux que moi.

— Vous convenez que j'avais raison?

— Je conviens que les présomptions sont fortes. Depuis quelques jours, les allures de M. Berroy sont d'une imprudence, d'une audace !... J'ai su qu'il se tenait au café de la place d'Armes des propos fort peu équivoques.

— Et c'est pour cela que vous venez chercher ces papiers?

— Non, monsieur. Mais le préfet a reçu de Paris des nouvelles alarmantes. Il paraît que le gouvernement est sur la trace d'un immense complot qui devait éclater ces jours-ci sur tous les points du territoire à la fois. On m'a demandé un rapport sur les libéraux suspects dans ce département. Je l'ai pro-

mis pour ce soir. J'ai dit au préfet que j'avais conçu des soupçons ; j'ai demandé au parquet un mandat pour pouvoir me livrer aux investigations nécessaires, et je viens, au nom de la loi, réclamer l'ouverture de cette enveloppe, que M. Delétang eût bien mieux fait de déchirer !

M. Capitain se leva, alla droit à l'armoire, en tira l'enveloppe en question, montra les cachets intacts et dit en se rasseyant :

— Pourquoi ne portez-vous pas directement cette enveloppe au procureur du roi ? C'est à lui qu'il appartient d'en briser les cachets.

— Je vous le répète, monsieur, je suis autorisé par mes supérieurs à la démarche que je fais. A quoi bon embarrasser le parquet et la préfecture de papiers inutiles, si cette correspondance est innocente ? D'ailleurs, ajouta M. Jeanson, après une pause, et avec un air de courtoisie qui cachait mal l'amertume et l'ironie de ses paroles, vous avez eu l'honneur des premiers soupçons ; je veux vous laisser l'honneur de la découverte entière.

M. Capitain sentit la raillerie et n'en fut pas blessé. Il glissa son long doigt dans un coin de l'enveloppe ; mais avant de commencer à briser les cachets, il dit :

— Ainsi, nous n'attendons pas la réponse de M. Soudin ?

— C'est impossible, monsieur. En me faisant la confidence de cette confiscation de papiers vous m'avez provoqué à remplir mon devoir. Si pénible qu'il puisse être, je le remplirai. Vous n'avez pas eu pitié de la jeunesse et de l'étourderie; pourquoi aurais-je pitié d'un homme de raison et d'expérience? Nous pouvions le sauver hier, en épargnant les autres, c'est-à-dire en anéantissant ces papiers. Aujourd'hui la justice m'a donné un mandat à remplir, je n'ai plus qu'à l'exécuter. Le sang et la honte ne peuvent retomber sur moi.

Les yeux bleus de M. Capitain prirent une teinte plus foncée. Ce fut la seule trace d'émotion que les paroles hardies de M. Jeanson parurent lui laisser. Il glissa son doigt plus avant dans l'enveloppe et par trois coups secs, fit sauter les trois cachets.

Le commissaire de police ne put s'empêcher de pâlir devant cette violation placide du secret des autres, devant cette investiture de justicier que se donnait M. Capitain. Celui-ci retira lentement les enveloppes; elles étaient au nombre de trois, adressées, l'une à M. Soudin, l'autre au capitaine Pfeuty, l'autre à Anthyme de Mussé. Aucune des trois n'était cachetée. Le notaire passa tous les papiers à M. Jeanson.

— Vous n'êtes pas curieux de les lire? demanda le commissaire de police.

— La curiosité, monsieur, déshonorerait l'acte que je viens d'accomplir. C'est à vous et à la justice à vous assurer de l'importance des documents que je vous remets.

M. Jeanson ouvrit d'abord la lettre d'envoi à M. Soudin, et la parcourut rapidement.

— M. Soudin n'est pas compromis, dit-il ; il ne savait absolument rien.

— Tant mieux ! répondit froidement le notaire.

Puis le commissaire lut les lettres et les papiers contenus dans les deux enveloppes. A mesure qu'il lisait, on voyait de grosses gouttes de sueur perler sur son front. La lecture fut lente. M. Capitain, impassible, attendait, et dans le silence du cabinet, le bruit du balancier de la pendule paraissait le bruit de la respiration de M. Capitain.

Quand M. Jeanson eut terminé son examen, il réunit tous les papiers dans l'enveloppe, plaça l'enveloppe dans sa poche de portefeuille et se leva :

— Faut-il vous donner un reçu ? demanda-t-il au notaire.

— Si vous avez besoin de prendre cette précaution contre vous-même, contre les élans de votre sensibilité, je le veux bien, répondit M. Capitain.

— Eh bien ! oui, je suis sensible, tout commissaire de police que je suis, s'écria enfin l'excellent M. Jeanson, en laissant les larmes lui venir aux

yeux; je ne me défends pas de cette infériorité sur vous. Pour des gens du monde, pour des hommes qui comprennent l'entraînement de la jeunesse, les passions politiques, les fièvres de la liberté, il n'y a rien d'absolument criminel dans ces papiers. J'y vois des projets, rien que des projets. Peut-être que M. Soudin consulté aurait dissuadé ce téméraire.

— Vous oubliez le grand complot ourdi dans toute la France, interrompit M. Capitain.

— Quand les complots prennent de ces proportions-là, répliqua le commissaire de police, en secouant la tête, il ne suffit plus d'avoir des juges, des gendarmes et la guillotine pour les désarmer; il faut un changement dans la politique ou un changement dans le gouvernement.

— Vous parlez comme un révolutionnaire, monsieur Jeanson.

— Dites plutôt comme un homme qui a vu des révolutions!

— Si la monarchie était servie par beaucoup de fonctionnaires accommodants comme vous, elle serait bien près de sa perte.

— C'est au contraire parce qu'elle a dans ses conseils supérieurs beaucoup de royalistes intraitables comme vous, monsieur Capitain, que je la crois en péril.

— En tous cas, monsieur Jeanson, les royalistes

comme moi ne trompent la confiance de personne.

— Tandis que moi, n'est-ce pas? je trahis mon gouvernement.

Le silence glacial de M. Capitain ratifia les paroles du commissaire de police.

— Eh bien! monsieur, pour être un royaliste logique, reprit M. Jeanson, il faut me dénoncer.

— Si je ne pensais pas que vous écoutez avec plus de complaisance que d'habitude des raisons sentimentales, je devrais peut-être, en effet, vous dénoncer, dit M. Capitain avec un admirable sang-froid.

— De quelle argile êtes-vous donc pétri? demanda le commissaire de police avec véhémence, pour que vous ne compreniez pas la douleur d'un bon père de famille forcé de jeter le désespoir, la honte dans des familles qu'il connaît, qu'il aime et qui n'auraient besoin peut-être que d'un avertissement?

— Je suis pétri de la même argile que vous, monsieur le commissaire de police, mais le feu du ciel a séché ma boue.

— Dites qu'il vous a desséché!

— C'est possible, et je l'en remercie: rien ne trouble ma foi!

— Je regrette, dit le commissaire de police exaspéré, que M. Georges Berroy qui est un joli garçon, un bon parti, n'ait pas inspiré de l'amour à une de vos filles; votre sérénité paternelle serait peut-être

plus accessible à la pitié que votre sérénité de royaliste.

— Je ne le crois pas, monsieur. En tout cas, permettez-moi de vous faire remarquer que mes filles n'ont rien à voir dans ce que nous disons.

— Je sais bien qu'il ne s'agit que des enfants des autres.

— Il s'agit de la société qui se défend, et dont vous êtes le défenseur un peu hésitant.

— Je n'hésite pas, monsieur, repartit M. Jeanson avec dignité, quand le péril est certain, quand le crime est flagrant. Mais, dans ce cas particulier, je me demande si les malheurs que nous allons causer ne dépassent point de beaucoup les services que nous allons rendre.

— Déchirez ces papiers, dit froidement M. Capitain, je ne vous dénoncerai pas ; mais vous prendrez l'engagement de vous livrer plus tard, comme complice.

— Il y a quatre jours, je les aurais brûlés avec joie.

— Vous auriez eu tort.

— Avec quel chagrin aujourd'hui j'ai raison ! Ne craignez rien, monsieur, ces papiers seront remis au procureur du roi, et M. Delétang pourra revenir dans quelques mois, voir ses amis partir pour le bagne ou monter sur l'échafaud, à moins que d'ici là...

M. Jeanson eut une réticence séditieuse qui fit se cabrer M. Capitain. Mais, comme, après tout, le commissaire de police avait suffisamment déchargé son cœur pour la satisfaction de sa conscience, et n'avait que trop parlé déjà, pour la sécurité du fonctionnaire, il jugea prudent de couvrir sa retraite.

— A moins que d'ici là, continua-t-il en souriant, l'enfant que l'on espère, l'enfant du miracle, et qui doit être l'ange de la miséricorde, n'obtienne la grâce de tous les Français égarés.

M. Capitain parut être légèrement adouci par cette évocation.

— Le fils de la duchesse de Berry, dit-il...

— Ou la fille, interrompit avec un peu de malice M. Jeanson.

— Ce sera un fils, monsieur, reprit avec autorité le notaire royal. Le fils d'un prince assassiné n'est pas envoyé par Dieu, seulement pour pardonner, mais pour encourager la justice.

— J'ai peine à croire, conclut M. Jeanson, qu'il vienne si à propos, pour décourager les mères et porter malheur aux enfants.

Le commissaire était à la porte du cabinet ; il salua une dernière fois et sortit.

M. Capitain revint lentement à son bureau et s'arrêtant devant le portrait de Louis XVIII :

— L'empire, dit-il, en se croisant les bras, a

profondément démoralisé ce pays. On n'a plus la notion exacte du devoir; on n'a plus la foi.

Fortifié dans l'estime de lui-même par cette réflexion, il passa dans son étude, avec la solennité d'un prêtre qui sort de la sacristie, pour entrer dans son église et pour y officier.

XXIII

M. Jeanson s'est peint tout entier dans sa conversation avec M. Capitain. Les ombres, les nuances que j'essayerais d'ajouter à cette silhouette naïve ne diraient rien de plus sur son caractère.

Rond, autrefois blond, grisonnant, grossissant, faisant de la police en bon père de famille, connu de tout le monde, allié à quelques grands industriels du pays, enfant du département, n'ayant jamais arrêté que les voleurs qu'on lui amenait, et redoutant par-dessus tout d'être jamais chargé d'un commencement d'instruction dans une affaire politique, M. Jeanson était moins un commissaire de police qu'un juge de paix.

Ancien avoué dans un chef-lieu d'arrondissement, il avait vendu sa petite charge dans les dernières années de l'Empire, et, après la Restauration, on lui

avait offert la place de commissaire de police à Troyes, comme une sorte de retraite ; l'emploi ne se présentait guère à l'imagination que sous l'aspect d'une flânerie perpétuelle, la canne à la main, à travers la ville, sur les promenades, et d'une familiarité charmante avec tout le monde, depuis le maire, le greffier, les propriétaires de café jusqu'aux directeurs des troupes de comédie.

Avoir sa place réservée aux audiences du tribunal, dans les processions, au théâtre ; être toujours très-bien servi chez le boulanger, le boucher et dans les marchés ; être salué par tout le monde ; ne faire peur qu'aux gamins ; lire les journaux gratis et donner des nouvelles aux journalistes, tel était le tableau des félicités ajoutées, en même temps que de jolis appointements, à sa vie de rentier.

M. Jeanson devint célèbre dans le pays, uniquement par sa bonté, ce qui est rare pour tout homme en ce monde, et ce qui serait impossible aujourd'hui pour un homme de police. On le savait un si excellent homme qu'on le proclamait un admirable commissaire, sans qu'il eût jamais fait autre chose que de signer les rapports de ses agents ; que de mettre à l'amende les gens de la rue du Bois, enclins à renouveler en plein air un ancien usage malséant ; que de condamner les cuisinières qui balayaient mal ou trop tard le devant des maisons ; que de parler à

chacun rondement, gaîment ou sévèrement, mais, en tout cas, franchement, selon son humeur.

Il était entré avec tristesse chez M. Capitain, il en sortit avec un grand trouble. Pourtant, en dépit de ses inquiétudes, il était bien décidé à faire son devoir; mais à le remplir strictement, sans l'exagérer, comme un devoir, enfin, et non comme un plaisir.

Voilà pourquoi quittant la place Saint-Pierre, pour se rendre à la préfecture, il prit le chemin le plus long, afin de réfléchir, et pourquoi il se borna à assurer au préfet qu'il croyait être sur la trace de quelque chose, ressemblant à un complot, sans qu'il pût déjà préciser la valeur des indices; et voilà pourquoi, de la préfecture, il se rendit au parquet du procureur du roi, en prenant le chemin des écoliers. Chose singulière ! le chemin des écoliers passait devant la maison de M. Delatour. Personne n'étant sur la porte, M. Jeanson n'osa pas s'arrêter; et force lui fut d'entrer au palais de justice alors confondu avec l'hôtel de ville, sans avoir subi la tentation qu'il espérait, de se montrer un peu indiscret.

Il est permis et presque banal d'évoquer l'image d'un mouton à propos d'un Champenois. Je ne puis, malgré ses fonctions, et malgré l'intérêt tragique qu'elles donnent à cette histoire, m'empêcher de comparer ici le commissaire de police de Troyes, dans sa bonhomie anxieuse, à un de ces gros mou-

tons que leur toison tourmente, et qui frôlent volontiers les buissons pour laisser de leur laine à la pointe des épines.

M. Jeanson ne pouvait aller raconter de porte en porte les choses graves qu'il voulait faire tomber dans les oreilles de quelques-uns ; mais il eût été ravi que certains buissons se fussent trouvés à propos sur son passage, pour égratigner sa toison de commissaire.

M. Jeanson, entrant dans l'hôtel de ville, était bien persuadé qu'il entrait uniquement pour porter au procureur du roi les papiers décachetés par M. Capitain. Mais le procureur du roi lui parla tout d'abord d'autre chose ; il était impatient de se rendre à l'audience, et il lui assigna précisément un rendez-vous, pour le soir, afin de causer des dépêches reçues de Paris. Si bien que le commissaire de police sortit du tribunal, comme il était sorti de la préfecture, sans avoir fait le dépôt fatal, après lequel la justice n'avait plus qu'à fonctionner.

M. Jeanson, ayant consacré sa matinée à la sécurité du royaume, rentra chez lui pour déjeuner, déjeuna lentement, et fit ensuite sa promenade, comme il l'aimait, le long des Mails ; puis, sa promenade faite, il entra par la rue du Bois, regarda de loin, avec une véritable palpitation de cœur, la maison de madame Berroy, craignant

de s'en approcher de trop près, et s'imposa l'obligation de passer encore une fois devant la maison de M. Delatour.

Cette fois, avec un peu de bonne volonté, il fut facile à M. Jeanson d'être aperçu par le père d'Émilie qui travaillait ou plutôt qui s'amusait à ses rosiers, il lui fit signe de venir lui parler, en mettant sur sa bouche le doigt qui avait fait le geste de ralliement.

M. Delatour vint, sur la pointe des pieds, jusqu'à la porte cochère. M. Jeanson était entré et se dissimulait dans l'angle obscur formé par la lourde porte. Sans se laisser interroger, ce qui eût été plus gênant, il dit à M. Delatour :

— Avez-vous des nouvelles de Paris ?

— Non ; nous attendons mon beau-frère d'un instant à l'autre.

— Vous croyez que M. Soudin ne viendra pas par la diligence ?

— Il arrivera en chaise de poste. Ma fille est persuadée qu'il arrivera avant ce soir.

— Que le ciel vous entende ! Je reviendrai ce soir.

Et craignant les questions, même banales, de M. Delatour, il s'esquiva, haletant de cette espérance :

— Si M. Soudin arrivait avant ce soir, il trouverait peut-être le moyen de m'empêcher de déposer ces papiers au parquet.

Machinalement il alla faire un tour du côté de la poste aux chevaux. Aucune chaise de poste n'était annoncée.

Il alla se placer à l'entrée du faubourg Saint-Martin, regardant au loin s'il ne verrait pas surgir un tourbillon de poussière, croyant toujours entendre le claquement particulier d'un fouet de postillon.

Mais la demi-journée se passa dans cette attente qu'un observateur superficiel eût sans doute mal interprétée. Combien de gens eussent dit d'après l'apparence : M. Jeanson guette le gibier ; tandis qu'au contraire, c'était en réalité le chasseur, avec sa gibecière pleine, attendant qu'on vînt lui prendre son gibier.

Quand la journée fut près de finir, le commissaire de police, ayant épuisé tous les prétextes de retard, se trouva en présence de son devoir et n'hésita plus. Il alla droit au cabinet du procureur du roi, et froidement, sans ajouter un mot, pour aggraver ou pour alléger les charges, il raconta les soupçons de M. Capitain, l'histoire des lettres interceptées, qu'il remit alors à son supérieur judiciaire.

Le procureur du roi parcourut avec délices ces éléments d'un procès politique retentissant. Les lauriers de M. le procureur général Bellart bruissaient au souffle orageux des réquisitoires passionnés de

l'époque, dans tous les rêves de la magistrature du parquet.

Il prenait des notes rapides ; il dressait une liste.

— Il faut arrêter tous ces gens-là, à l'instant même, dit-il.

La liste comprenait une vingtaine de noms. M. Jeanson fit observer au procureur du roi qu'une partie des personnes désignées habitait Paris; qu'il avait besoin, quant aux personnes domiciliées à Troyes, de quelques précautions. Il fallait les suivre, les guetter, les empêcher de se prévenir; il réclamait toute la nuit pour disposer ses agents et promettait de faire au point du jour les arrestations sans bruit, sans scandale, et sans laisser échapper un seul des coupables.

— Je m'en rapporte à vous, dit le procureur du roi satisfait; le flagrant délit est constant. Je vais faire préparer les mandats. Revenez les prendre daus la soirée...

M. Jeanson avait promis une seconde visite à M. Delatour. Il se hâta de la rendre. La nuit était venue ; mais rien n'annonçait que la chaise de poste fût arrivée. En poussant la petite porte à claire-voie, qui barrait un des côtés de la porte cochère, M. Jeanson mit la main sur le battant de la clochette, pour empêcher celle-ci de l'annoncer aux habitants, de le signaler aux voisins.

Il semblait d'ailleurs que la maison eût pris des précautions analogues. Elle était absolument sombre. On n'avait allumé ni une lampe, ni une bougie. Troublés par la première visite de M. Jeanson, que M. Delatour avait racontée à sa femme et à sa fille, inquiets de cette sollicitude du commissaire de police, frémissants d'impatience, les hôtes de cette demeure obscure et silencieuse étaient assis, tous les trois, au fond du jardin, l'œil fixé sur la porte de la rue, l'oreille aux aguets, s'attendant à chaque minute à apercevoir une ombre dans la découpure de la porte, ou à entendre résonner les grelots d'une voiture de poste.

Dès que l'ombre fut signalée, M. Delatour s'avança rapidement. Il rejoignit le commissaire de police au milieu de la cour.

— Eh bien? lui demanda-il.

— Eh bien, mon cher monsieur, M. Soudin arrivera trop tard.

— Quoi! les papiers?

— M. Capitain les a décachetés.

— Il avait pourtant promis...

— C'est moi, au nom de la loi, qui l'ai délié de sa promesse.

— Vous, monsieur!

— Oui, moi, qui ai reçu des ordres du préfet, du parquet. Lorsque je vous ai vu tantôt, j'avais dans ma poche ces papiers funestes.

— Et maintenant ?

— Ils sont entre les mains du procureur du roi.

— Mais mon beau-frère expliquera les choses, n'est-ce pas? s'il arrive cette nuit ou demain ?

— Je vous ai déjà dit, reprit le commissaire d'une voix étranglée, que M. Soudin arrivera trop tard.

— Qu'entendez-vous par là ?

M. Jeanson, que la nuit ne rassurait pas assez, se pencha à l'oreille de M. Delatour :

— On prépare les mandats d'arrestation, dit-il presque à voix basse. Au point du jour M. Berroy sera arrêté.

Un cri terrible sépara tout à coup M. Jeanson et M. Delatour, comme une lame de feu qui aurait passé brusquement entre les deux visages. Le commissaire de police se recula. Émilie, qui avait tout entendu, lui saisit les poignets :

— Au point du jour! dites-vous? arrêté!... lui, Georges ?

— C'est exact, mademoiselle.

— Je le sauverai !

Et avant que son père, qui faisait le geste de la retenir, eût pu l'enlacer de ses bras; avant que sa mère, qui venait du jardin, eût pu se mettre devant elle, Émilie s'était élancée, nu-tête, vers la porte de la rue. Le tintement de la clochette annonça qu'elle avait franchi le seuil de la maison.

— Émilie! Émilie! dit M. Delatour, en voulant courir après elle.

M. Jeanson l'arrêta :

— Laissez-la faire; elle réussira peut-être!

— Je vais la rejoindre, dit madame Delatour suffoquée; ma fille à une pareille heure, nu-tête, dans les rues!

— Ne craignez rien, madame, reprit M. Jeanson, les anges ne font pas de mauvaises rencontres. Mais, j'ignorais... pardon de la question... Elle aime donc M. Berroy?

— Oui, répondit madame Delatour en sanglotant.

— Il paraît que mon beau-frère avait rêvé ce mariage, dit M. Delatour en soupirant.

— Pauvres enfants! pauvres parents! reprit le commissaire de police. Moi qui regrettais que Georges Berroy ne se fût pas fait aimer d'une des filles de M. Capitain, pour que cet amour fût notre vengeance! Je ne me doutais pas qu'un autre amour rendrait le malheur plus profond, mon devoir plus douloureux et le triomphe de cet exécrable notaire plus implacable! Allez, madame, allez rejoindre votre fille; allez l'aider à sauver, à cacher cet étourdi, que je chercherai mal!

Madame Delatour prit un châle, un chapeau, et se dirigea vers la rue du Bois. M. Jeanson et M. Delatour restèrent encore quelques instants à causer;

puis, ils se quittèrent avec tristesse, et, en serrant la main de M. Delatour sous la porte cochère, le commissaire de police dit avec un gros soupir :

— L'amour et la jeunesse devraient pourtant avoir pour eux le ciel, même contre les dévots !

XXIV

Émilie courait, effleurant à peine les pavés. Avec ses cheveux légers que la course dénouait, avec sa robe de mousseline claire, elle glissait sur les murailles noires, comme le reflet rapide et pâle d'une lumière qu'on eût promenée au ciel. Elle ne s'arrêta pas une fois, jusqu'à la porte de la maison de la rue du Bois.

Suzanne prenait le frais devant la porte, dans une attitude de sentinelle. Émilie s'arrêta, ou plutôt, au bout de son vol de colombe, elle s'abattit devant elle :

— Suzanne, lui demanda-t-elle d'une voix entrecoupée, est-il là ?

— Oui, mademoiselle.

— Seul ?

— Avec un ami de Paris qui est arrivé tantôt.

— C'est bien.

Émilie passa sous la voûte obscure, s'engagea dans l'escalier, sans qu'on entendît son pas sur les marches, poussa la porte, et, voyant Georges debout qui se promenait dans la chambre et qui, au bruit de la clef dans la serrure, s'était retourné vivement; elle lui sauta au cou, s'y suspendit, ouvrit la bouche pour parler, ne put trouver un mot, un cri, et fit de ses lèvres un appel muet et désespéré que Georges prit ou reçut comme un baiser.

Anthyme était là. Il eut le pressentiment d'un malheur. Georges, lui, ne comprenait que le bonheur présent, réel, inespéré, Émilie dans ses bras, Émilie lui tendant toute son âme dans un baiser.

Ce fut elle qui dissipa le rêve. Les lèvres ardentes de Georges, en la faisant tressaillir, rallumèrent l'énergie de son cœur défaillant.

— Georges, dit-elle en se dégageant et en tombant sur un fauteuil, il faut fuir; on va venir vous arrêter!

— M'arrêter! c'est impossible, on n'a pas de soupçon.

— Je vous dis que tout est découvert; que les papiers remis à Pierre ont été pris par M. Capitain; que le procureur du roi les a maintenant; et qu'au point du jour vous serez arrêté.

— Que signifie cette histoire? Je ne comprends pas.

— Ne comprenez qu'une chose, mon ami, reprit la jeune fille en se levant, c'est que le danger est réel, que je le sais, que je veux vous sauver, que je vous aime et qu'il faut m'obéir.

— Oui, vous m'aimez, répondit Georges en s'agenouillant devant Émilie qu'il contraignit à se rasseoir, je le vois, je le sens, vous m'aimez et je suis bien heureux ; que me fait le reste?

— Le reste! c'est votre vie, c'est celle de votre mère ; c'est la mienne ; Georges, fuyez. Vous avez toute la nuit encore. M. Jeanson, qui nous a prévenus, ne reviendra que quand vous serez parti.

— Partir! répéta Georges avec un mouvement des sourcils qui révélait son étonnement naïf, mais je ne puis partir ; c'est impossible ; ce serait une lâcheté, un déshonneur : n'est-ce pas, Anthyme?

Mussé, les bras croisés, l'œil plein de flammes, réfléchissait depuis l'arrivée d'Émilie ; il ne répondit pas, mais de grosses larmes roulèrent le long de ses joues.

— Vous voyez bien, reprit Georges en se relevant, qu'Anthyme est de mon avis.

— Georges, vous vous perdez !

— Il y a longtemps que j'ai fait le sacrifice de ma vie ; je ne ferai jamais celui de mon honneur.

— Si je vous le demandais, pourtant!

— Vous, Émilie! vous !

Georges attira doucement Émilie vers la lumière posée sur son bureau, la regarda dans les yeux, et avec un sourire sublime :

— Je vous défie bien de me le demander.

— C'est vrai, répondit-elle avec un élan de passion héroïque, je ne vous demanderai rien qui vous fasse moins digne de mon amour.

— Ah! c'est comme cela et pour cela que je vous aime, Émilie.

— Georges, reprit la jeune fille, ne parlons pas de moi; l'aveu que je vous devais et que j'aurais voulu garder encore, je ne le rétracte pas. Je vous aime, mon oncle le sait; mes parents s'en doutent; mais personne ne m'a autorisée à vous le dire. Quoi qu'il arrive, je serai votre femme; j'aurai autant de courage que vous. Voyons! est-ce que je pleure? et pourtant mon cœur se déchire! C'est moi qui vous ai conseillé d'écrire ces fatales lettres. Je suis votre complice; et si l'on ne veut pas de moi devant les juges, on voudra bien de moi devant Dieu. Faites votre devoir, mon ami, mais tout votre devoir, c'est-à-dire agissez avec prudence, avec réflexion. Faites disparaître au moins tout ce qui deviendrait une arme contre vous; et si vous avez ici, quelque part, des papiers, des documents qu'il faille garder à tout prix, confiez-les moi, ce sera votre cadeau de fiançailles.

Émilie devenait belle à mesure qu'elle parlait. La

simplicité ordinaire de son visage, de toute sa personne, était le fond préparé sur lequel devait se détacher, au jour et à l'heure de l'inspiration, le génie de cette nature faite pour le dévouement et le sacrifice. Sa grâce s'éclairait; l'harmonie discrète, voilée, qui servait d'enveloppe à l'hymne de ses facultés, s'élargissait et grandissait; la femme forte de l'Évangile, l'épouse de l'esprit et de la chair se dégageait du calice de cette modestie, comme la divinité de l'Inde qui sort de la fleur mystérieuse du lotus.

Georges ne pensait pas à son danger; il ne pensait qu'à son bonheur. Les mains jointes, dans une attitude d'admiration et d'extase, il regardait Mussé, pour le prendre à témoin de cette indissoluble union.

Anthyme n'avait pas besoin qu'on le mît au défi de s'extasier.

Mais il réfléchissait aussi, et la trace de sa méditation était visible sur son front penché, sur sa sombre figure. Il se demandait comment il lui serait possible d'égaler cet amour naïf. Il ne voulait pas que son amitié fût dépassée. Lui aussi, lui surtout, avait une responsabilité redoutable dans les dangers qui menaçaient Georges. Lui-même devait être un des premiers arrêtés; mais il ne lui suffisait pas d'être le complice de Berroy, il voulait lui prendre son crime tout entier. C'était son ambition.

— Mademoiselle, dit-il à Émilie d'une voix profonde, c'est moi qui ai fait de notre ami un criminel d'État. Si nous ne parvenons pas à le sauver, je saurai me punir.

— Vous punir, de l'avoir aimé? reprit Émilie, ce serait blasphémer un sentiment sacré. Vous saviez qu'il avait l'âme d'un patriote, vous lui avez fourni l'occasion du patriotisme; c'est tout simple.

— Si j'avais prévu qu'il dût aimer un ange comme vous, mademoiselle, je me serais bien gardé de lui parler d'honneur et de patrie. Vous l'eussiez conduit par une autre voie, moins ténébreuse, moins équivoque, au même but.

— C'est vrai! répondit simplement Émilie.

— Ah! mes amis, s'écria Georges, ne vous reprochez rien et laissez-moi vous remercier tous les deux. J'aurai connu, par vous, tout ce qu'il y a de générosité dans le cœur de l'homme; tout ce qu'il y a de force sublime daus le cœur de la femme. Je suis fier de vous deux, et je sens que je mérite d'être un peu torturé, pour tant de joie et pour tant d'orgueil.

Georges fut interrompu par un petit coup frappé à la porte. C'était Suzanne qui venait avertir que madame Delatour était arrivée et qu'elle attendait sa fille.

— A-t-elle vu ma mère? demanda Georges vivement.

Il pensait à sa mère, maintenant, selon l'ordre logique de l'égoïsme, ou plutôt de l'émancipation humaine, après avoir réglé son compte avec les affections libres qui ne devaient pas leur prestige à l'obéissance.

— Madame Delatour n'ose pas entrer chez madame Berroy sans savoir au juste ce qu'il faut lui dire, répondit Suzanne, qui paraissait avoir déjà pleuré.

— Il faut lui dire la vérité : elle la saura par moi. Anthyme, reconduisez ces dames, je veux rester seul avec ma mère. Je la connais. Le premier coup sera bien dur, mais il sera donné sur une place déjà meurtrie. Elle m'a vu partir deux fois pour la guerre, en tremblant de ne pas me voir revenir. C'est encore pour une bataille qu'on viendra me chercher.

— Ah ! monsieur, dit Suzanne en sanglotant, cette fois-ci elle en mourra.

Georges se mordit les lèvres.

— Vous êtes cruelle, ma bonne Suzanne ; mais vous avez raison. Je suis impitoyable envers ma mère. Mes amis, laissez-moi pleurer et prier avec elle. La douleur de ma mère sera le seul remords que j'emporterai d'ici.

Suzanne sortit. Émilie, avant de quitter la chambre, la parcourut d'un regard rapide ; elle en voulait l'empreinte ineffaçable dans sa pensée.

— Quand nous reverrons-nous ? dit-elle à Georges d'une voix tremblante.

Georges répondit par un léger haussement d'épaules. Il n'en savait rien. Émilie, qui redevenait pour un instant faible et peureuse, craignit d'éclater; elle dégagea ses mains que Berroy couvrait de baisers, et murmura en sortant :

— A bientôt, Georges, à toujours! puis elle descendit rapidement l'escalier, pensant bien que, si elle hésitait, que, si elle s'arrêtait à la première marche, il lui serait impossible de continuer ensuite. Au bas de la rampe, dans le vestibule, elle trouva sa mère très-agitée, qui voulut l'envelopper d'un grand châle.

— Pauvre maman, lui dit-elle, tu as couru après moi.

— Eh bien? demanda madame Delatour, va-t-il fuir?

— Non; il reste.

— Et madame Berroy?

— Il est inutile que nous la voyions, ma mère; il se réserve de lui apprendre tout, de la préparer.

— Ah! mon enfant, les pauvres mères sont toujours préparées à souffrir.

— Et à pardonner, n'est-ce pas, maman? demanda Émilie en passant son bras autour du cou de madame Delatour, et en lui donnant un gros baiser.

— Est-ce que j'ai jamais quelque chose à te pardonner, moi?

Tout en parlant, la mère et la fille, reconduites par Suzanne, sortait de la maison. Madame Berroy, dans sa chambre, n'avaient rien entendu. Quand madame Delatour fut dans la rue, elle aperçut, en se retournant, Anthyme de Mussé, et ne put s'empêcher de pousser un petit cri de frayeur, à la vue de cet homme, grand, noir, terrible, dont on voyait briller seulement les yeux dans les ténèbres.

— Mesdames, dit le mulâtre en s'inclinant, permettez-moi de vous accompagner.

— Maman, c'est le meilleur ami de M. Berroy, dit Émilie.

— Un ami! alors, monsieur, vous aussi, vous courez de grands dangers?

— Je serai arrêté également, oui, madame; mais comme on ne me croit pas à Troyes, on va me chercher d'abord à Paris.

— Ainsi, monsieur, vous ne voulez pas profiter de l'avertissement que nous a donné ce bon M. Jeanson?

— Pardon, madame, je veux en profiter, au contraire, reprit Anthyme avec un redoublement de solennité. Georges va faire disparaître tout ce qui ajouterait un document au dossier saisi. Quant à moi, qui serai libre un peu plus longtemps que lui, croyez que je vais faire tout ce qui est humainement possible pour que l'accès de sensibilité de M. le commissaire de police de Troyes ne soit pas perdu.

Tout en causant, Anthyme avait fait accepter son bras par madame Delatour. Ils descendaient la rue du Bois.

— Vous vous moquez de M. Jeanson, lui dit Émilie, vous avez tort.

— Je ne me moque pas d'un tressaillement de la conscience humaine, si léger qu'il soit, reprit Mussé. Mais M. Jeanson n'a pu que nous avertir, et je ne lui sais gré que de son avertissement.

Le mulâtre laissa tomber sa tête sur sa poitrine et fit quelques pas en silence. Au bout d'une minute, il reprit :

— N'est-ce pas une église qui est là à notre gauche ?

— Oui, monsieur, répondit madame Delatour ; c'est Sainte-Madeleine.

— Elle est fermée, n'est-ce pas ?

— A cette heure, sans aucun doute.

— Je le regrette ; j'aurais voulu prendre le crucifix à témoin de mes paroles ; et vous, mesdames, qui êtes de fidèles chrétiennes, vous auriez pu me prêter un serment, en face de l'autel.

— Dieu est partout, interrompit Émilie, et nos âmes peuvent en tous lieux, à toute heure, lui servir d'autel. Que voulez-vous jurer, et quel serment exigez-vous de nous ?

Anthyme se redressa. La lune qui projetait sa sil-

houette sur les murs de l'église, le fit paraître gigantesque.

— Écoutez-moi, saintes femmes, dit-il avec l'exaltation que lui donnait le feu de la terre natale, j'entreprends une tâche où l'honneur de mon nom va périr, mais qui peut, qui doit sauver Georges. Je jure d'aller jusqu'au bout, heureux de souffrir, d'être méprisé, avili, si l'homme en qui j'ai mis tout mon honneur et toute mon ambition est sauvé. Il me suffira, pour ne pas succomber sous l'horrible fardeau que je vais prendre, de me savoir estimé de loin, dans l'ombre, en secret, par deux êtres purs comme vous deux qui prierez pour moi. Jurez sur votre salut, quoi que vous entendiez dire, de ne jamais me défendre; dût mon ami Georges, mon frère, me méconnaître et me renier, ne le détrompez pas. Laissez-lui l'erreur salutaire que je vais susciter. La prison, l'échafaud, la marque au fer rouge ou les balles ne méritent pas la peur d'un soldat, la pitié d'un passant. Je veux affronter d'autres supplices. Je m'en suis choisi un qui, je vous le jure, épurera ma vie ; laissez-m'en la gloire et jurez-moi, jusqu'au dénouement, de ne pas me trahir, d'être pour moi comme sera la foule, comme seront les avocats et les juges, c'est-à-dire sans pitié. Jurez-le devant Dieu.

— Monsieur, dit madame Delatour, surprise et

blessée dans sa dévotion, je ne sais si une chrétienne doit prêter un pareil serment. J'ignore votre but; mais avec une bonne intention, vous voulez évidemment tromper la justice.

— Je veux lui épargner un malheur; et vous, mademoiselle, voulez-vous jurer?

Émilie frissonnait, comme si un vent d'orage l'eût enveloppée.

— Que feriez-vous, répondit-elle, si je refusais de jurer?

— Aussi vrai que voilà une église, je me tuerais.

Madame Delatour poussa un cri d'effroi.

— Je m'en doutais, reprit Émilie, et je sais que vous tiendriez parole. Oh! je vous devine, et s'il faut vous l'avouer, monsieur de Mussé, je vous envie. Quoi que vous fassiez, je vous garderai inviolablement l'amitié que je vous ai donnée. Je jure en mon nom et au nom de ma mère, qui a confiance en moi, de respecter votre secret, si pénible qu'il soit pour vous et qu'il soit par conséquent pour moi. Je jure de ne pas dire un mot, de ne pas faire un geste qui puisse abréger ou adoucir l'épreuve que vous vous imposez. Êtes-vous content, mon frère? suis-je digne d'être votre sœur?

Anthyme regarda au ciel.

— Ah! les martyrs qui voyaient Dieu devant le bûcher, n'étaient pas plus fiers que moi, dit-il; merci.

Il marcha quelques pas encore à côté de madame Delatour. Il s'arrêta devant la rue du Bourg-Neuf.

— Au revoir, monsieur, lui dit Émilie. Nous avons tous besoin de courage; je vais penser au vôtre pour fortifier le mien.

— Adieu, mademoiselle, je crois bien que je ne vous reverrai plus.

— Pourquoi donc? Désespérez-vous du succès?

— Qui sait!

— Si vous échouez, monsieur de Mussé, reprit la jeune fille d'une voix douce, ce n'est pas une raison pour douter de nous revoir.

— Hélas! vous savez bien, mademoiselle, ce que je ferais alors.

— Oui, mais je sais aussi ce que je deviendrais, moi. Je vous dis au revoir, monsieur de Mussé; d'une façon ou d'une autre, nous sommes certains de nous retrouver.

Ils se serrèrent la main, Émilie et sa mère entendaient du bruit et voyaient des lumières devant leur porte.

— Mon oncle est arrivé, dit la jeune fille, en pressant le pas.

Anthyme demeura deux minutes à l'angle de la rue. Quand Émilie et sa mère eurent disparu dans la nuit :

— Allons, dit-il en s'essuyant les yeux, je crois

que cela sera plus facile que je ne l'avais pensé. J'aurai pour moi la prière de cet enfant.

XXV

La chaise de poste de M. Soudin était en effet arrêtée devant la porte de M. Delatour. Madeleine Martin accompagnait l'avocat. Elle s'élança la première dans la maison, pour dire à Émilie : — Êtes-vous contente? ai-je bien fait ma commission? — Mais elle fut très-surprise de ne pas trouver Émilie et de ne rencontrer que M. Delatour.

En deux mots, M. Soudin, après avoir embrassé son beau-frère, fut mis au courant de la situation.

— Je m'en doutais, dit-il simplement.

Et se tournant vers Madeleine :

— Ma brave femme, il vous reste quelques heures pour fuir ou vous cacher ; car je crains bien que votre nom ne soit sur la liste.

— Cela me fait beaucoup d'honneur, monsieur. Je ne m'en irai pas, et je ne me cacherai pas. Il y aura dans le nombre des gens arrêtés pas mal de conscrits. Ils auront besoin qu'on leur donne du cœur. Je serai la vivandière du peloton de la cour d'assises.

Émilie et sa mère arrivaient en ce moment. La jeune fille s'élança vers son oncle :

— Enfin ! lui dit-elle, en l'embrassant à plusieurs reprises.

La voiture de poste congédiée, Madeleine partie pour la rue du Bois, où elle avait son domicile naturel chez M. Berroy, on conduisit M. Soudin dans la salle à manger, et là, pendant qu'on le contraignait à souper, bien qu'il déclarât n'avoir pas faim, autour de la table s'installa une sorte de conseil de famille. Ce fut Émilie qui commença :

— Mon bon oncle, dit-elle avec une gravité charmante qui était, non pas une affectation de sa dignité, mais une manifestation religieuse en quelque sorte de sa conscience un peu troublée, je veux que vous sachiez, avant toute chose, ce qui s'est passé ce soir, et ce que j'aurais raconté à mon père et à ma mère. Quand j'entendis parler des arrestations qui se préparent, je n'ai plus été assez forte pour garder mon secret, que vous pressentiez, mon oncle, mais que je voulais cacher encore. Une immense douleur m'a transportée ; j'ai couru me jeter dans les bras de Georges, et lui dire que je l'aimais, avant de l'avertir du danger qui le menaçait. Si je n'ai pas agi comme une jeune fille décente, pardonnez-moi, ma mère ; si je n'ai pas attendu votre volonté, pardonnez-moi, mon père.

M. Delatour n'eut pas la force de dire un mot. Il sourit en inclinant la tête.

— Je t'avais devinée, chère enfant, murmura madame Delatour en suffoquant.

M. Soudin, le regard brillant, écoutait sa nièce avec ses yeux plus qu'avec ses oreilles ; Émilie continua :

— Cette démarche de ma part fixe ma destinée. Je ne vous dirai pas que demain peut-être tout le quartier saura que mademoiselle Delatour s'est échappée de la maison paternelle comme une folle pour aller sauver M. Berroy. Si je n'avais obéi qu'à la pitié et qu'à l'amitié, je m'inquiéterais peu de ces commentaires du voisinage, et je ne leur sacrifierais rien de ma conscience. Mais en avouant spontanément à Georges l'amour d'une honnête jeune fille qui sera une honnête femme, je me suis fiancée ; j'ai acquis le droit que je veux rendre public de lier mon sort au sien. C'est mon mari, vous entendez, mon oncle, c'est mon mari qu'il faut sauver. Si votre talent est moins puissant cette fois que la haine des hommes, je suivrai dans sa prison, dans son exil, le compagnon que j'ai choisi ; et enfin si on le condamne à la mort...

— Ah ! ne parle pas de cela, s'écria madame Delatour en se voilant les yeux.

Émilie, très-pâle, continua :

— Il faut tout prévoir, ma mère ; si demain Georges partait pour se battre, je devrais songer qu'il peut être tué.

— Dieu merci, il n'est pas question d'une pareille extrémité, dit M. Delatour en frémissant.

— Nous n'en savons rien, n'est-ce pas, mon oncle ?

— C'est vrai ; mais à moins de complications formidables, je ne crois pas que l'affaire prenne des proportions tragiques.

— D'ailleurs, nous prierons tant le bon Dieu ! murmura madame Delatour.

— Oh ! vous ne le prierez pas aussi souvent que M. Capitain, ma mère ! Mais vous voyez que je suis bien la femme prédestinée d'un conspirateur. Je m'attends à tout. Georges, s'il est arrêté dans quelques heures, ne pourra venir vous demander ma main. C'est moi qui la demande pour lui. Mon oncle, est-ce que le procès peut empêcher qu'on nous marie ?

— En aucune façon, ma nièce. Maintenant, mon frère, et toi, ma sœur, écoutez-moi bien. Émilie s'est confessée. J'ai aussi ma confession à faire. Je suis, vous le savez, pour quelque chose dans l'éducation, par conséquent dans le caractère d'Émilie. Vous m'avez accordé sur cette enfant une autorité dont j'ai peut-être abusé ; puisque en définitive elle a abouti ·ter votre intérieur, à vous mêler indirectement

et directement à des scènes de cour d'assises. Je vous dis donc à mon tour : si j'ai eu tort, pardonnez-moi.

— Ah ! mon oncle, mes parents devraient vous remercier, s'écria Émilie toute palpitante, comme un oiseau qui sent enfin la région du ciel où ses ailes vont se déployer à l'aise ; car vous m'avez donné du courage pour la vie et des espérances pour le lendemain de la vie.

— Ce que vous avez fait, mon frère, reprit M. Delatour, vous l'avez fait pour le bonheur de ma fille ; pourquoi vous en voudrais-je, même en cas de malheur ?

— Mon ami, tu m'as souvent rendue jalouse, dit madame Delatour ; voilà mon seul grief maternel.

— Sans moi, reprit M. Soudin, Émilie eût peut-être aimé M. Georges Berroy, et réciproquement M. Georges eût peut-être aimé mademoiselle Émilie. Mais j'avoue que cet amour m'a plu, et qu'il me plaît encore. Je crois ces deux enfants dignes de donner à notre génération l'exemple d'un couple héroïque. Je les ai bénis dans mon cœur depuis longtemps, je les bénis encore. Ils vont souffrir, c'est pour s'aimer davantage ; les cœurs qu'on écrase rendent tout leur parfum.

Émilie glissa sur la table sa main jusqu'à la main de son oncle pour la serrer.



— Oui, ma chère Émilie, reprit M. Soudin, quand je t'ai exhortée à cette surveillance amicale, j'avais mon but. Je l'ai atteint ; tu m'as aidé ; je n'ai pas de remords. Quant à la politique, — puisque nous sommes entre nous, et que M. Capitain n'a pas d'oreille ouverte derrière la porte, je puis parler en toute franchise ; — eh bien ! en politique, je ne saurais condamner Georges, sans renier les plus ardentes aspirations de ma conscience. Georges Berroy est de la jeunesse de son temps, de celle qui a l'impatience de nos futures destinées. Il est regrettable qu'il ait été affilié à je ne sais au juste quelle association bonapartiste qui a pu l'engager dans des entreprises folles, avec toutes sortes de gens. Mais ce qu'il a rêvé, c'est le rêve de la liberté. Combien d'autres de son âge ont fait ce rêve ! Combien se repentiront un jour de ne l'avoir pas fait ! Ce qu'il a organisé, comploté, entrepris, bien que j'ignore les détails, n'est pas une action dont il faille rougir. Son triomphe eût été celui de la France entière. Qui sait même si, avant la fin ou l'ouverture du procès, sa cause n'aura pas été gagnée ailleurs ! Il est coupable d'avoir interprété et devancé l'opinion publique. Le danger n'en est pas moins sérieux ; mais ce n'est qu'un danger, et nous avons pour nous autant de chances de succès que le parquet peut s'en attribuer. Ne laissons donc voir ni crainte ni faiblesse ; mais n'affectons pas non

plus un héroïsme qui serait pris pour une provocation. C'est à toi que je m'adresse, Émilie. Tu as beaucoup de courage, beaucoup de tendresse et beaucoup de raison. Montre donc beaucoup de patience. Laisse à celui que tes parents et moi nous acceptons comme ton fiancé, le rôle exclusivement viril et politique qu'il doit avoir. Fais ton apprentissage de femme, d'épouse, de Française, par l'attente silencieuse, par l'inquiétude, vaillamment soufferte. Nous serons tes confidents ; mais soyons les seuls. Madame de Lavalette en faisant évader son mari, après la condamnation, a joué son rôle à propos. Réserve-toi pour l'évasion, si nous n'avons que ce moyen ; mais laisse-nous soutenir comme des hommes l'effort de la bataille humaine. C'est bien entendu, n'est-ce pas ? Tu m'as bien compris ?

— Oui, je vous ai compris, mon oncle, répondit Émilie, en éteignant, sous le battement de ses paupières, le feu qui avait un instant brûlé son regard. Je mets mon âme en prison, et vous serez le guichetier. Vous serez content de moi.

— Mon frère, demanda M. Delatour, n'irez-vous adresser aucun reproche à M. Capitain ?

— A quoi bon ? M. Capitain est un royaliste orthodoxe. Je ne le convertirais, ni je ne l'attendrirais pas. Je lui dois sans doute un remerciement pour la petite faiblesse qu'il a manifestée à mon égard. Je

le remercierai à l'audience. Jusque-là, je n'ai aucun reproche à lui adresser, aucun renseignement à lui demander et à lui fournir.

— Et M. Jeanson ?

— Ah ! celui-là, mes amis, soyons publiquement ingrats à son égard, c'est le meilleur service que nous puissions lui rendre. M. Jeanson n'est ni un adversaire ni un allié. C'est un honnête homme qui a eu de la compassion et qui a adouci son devoir sans l'oublier. Quand nous le rencontrerons à l'écart, nous lui serrerons la main, voilà tout.

M. Soudin se leva. C'était lever le conseil de guerre. Sans qu'il eût donné aucune espérance positive, sans qu'il eût précisé les chances de salut, par le fait seul de sa présence et de sa parole, le grand orateur avait remis en équilibre tous les esprits heurtés par les événements.

Émilie, en particulier, sentait une force nouvelle lui venir, comme une eau glacée, d'un réservoir élevé, et circuler dans ses veines. Tout bas, elle pensait que cette influence ne se bornerait pas à la famille, et pouvait s'étendre au dehors. La gloire est aussi une magistrature ; et quand on saurait que le grand orateur, M. Soudin, le défenseur des justes causes, était venu tout exprès de Paris pour tenir tête à l'accusation, on trouverait l'accusation bien menacée.

Pour elle, la lutte se personnifiait, d'un côté, dans M. Capitain, assisté d'un fonctionnaire étranger au pays, et probablement sans influence ; de l'autre côté, dans son oncle, aimé, estimé, admiré, cru sur parole par toute la ville et par tout le département.

Sans oublier d'ajouter à ces raisons la bonne renommée de Georges Berroy et peut-être les bases peu solides de l'accusation, n'y avait-il pas des motifs d'envisager les événements avec plus de calme, avec une anxiété moins vive ?

Je ne garantis pas que la confiance allât jusqu'à procurer du sommeil à Émilie, à ses parents et à M. Soudin lui-même ; mais je puis affirmer que quand très-tard, vers minuit, M. Jeanson, qui sortait du cabinet du procureur du roi, passa devant la maison de la rue du Bourg-Neuf avec les mandats d'arrestation dans sa poche, il trouva une physionomie tranquille, rassurée et rassurante à cette maison, et qu'il soupira d'allégement.

— Allons, j'ai bien fait de les prévenir, dit-il, M. Soudin est arrivé. Georges Berroy est sans doute parti... Je puis aller chercher les gendarmes.

XXVI

A cinq heures du matin, pendant que ses agents opéraient dans les divers quartiers de la ville, et notamment au faubourg de Preize, les arrestations ordonnées, M. Jeanson, qui s'était réservé la capture principale, heurtait à la maison de la rue du Bois.

Suzanne, qui ne s'était pas couchée et qui avait les yeux rouges, vint ouvrir la porte.

— Entrez, messieurs, dit-elle au commissaire de police et aux gendarmes qui l'escortaient, sans qu'elle parût le moins du monde surprise de leur présence.

Cet accueil confirma M. Jeanson dans la pensée que son avertissement n'avait pas été perdu.

— M. Berroy est-il ici ? demanda-t-il avec la certitude d'une réponse négative.

— Oui, monsieur, répondit Suzanne.

M. Jeanson crut avoir mal entendu ; il répéta la question :

— Je vous ai demandé si M. Georges était ici ?

— Et je vous ai répondu qu'il y était, répliqua Suzanne.

M. Jeanson ouvrit de grands yeux et dit seulement :

— Ah !...

Puis, après une minute :

— Conduisez-moi vers lui.

Suzanne ouvrit la porte du salon, et M. Jeanson vit Georges assis à côté du fauteuil de sa mère : il attendait.

Madame Berroy n'avait pas voulu se coucher. Après bien des larmes, bien des désespoirs endormis, charmés, narcotisés par de douces paroles, par des assurances de liberté prochaine, par des prières, elle s'était obstinée à rester là, pour voir la figure du commissaire de police, pour le questionner, pour se faire une opinion.

M. Jeanson était une connaissance ; il paraissait monstrueux qu'un malheur irrémédiable entrât par lui dans la maison.

A l'aspect du commissaire de police, Georges se leva, tenant dans sa main la main de sa mère. Il était sérieux, un peu pâle, mais ferme sans bravade. M. Jeanson avait plus d'émotion que lui.

— Au nom du roi, dit le commissaire de police, monsieur Georges Berroy...

Il ne put achever sa phrase : Georges, qui redoutait pour sa mère l'effet de certains mots, l'avait interrompu avec un sourire :

— Votre mandat est-il bien en règle, monsieur le commissaire de police ?

M. Jeanson tira de sa poche un papier qu'il tendit au jeune avocat.

Celui-ci parut l'examiner minutieusement :

— C'est parfaitement légal, dit-il, en le rendant au commissaire de police ; monsieur, je vais vous suivre.

Madame Berroy se leva alors de son fauteuil :

— Comment ! monsieur Jeanson, dit-elle d'une voix plaintive, qu'elle voulait faire ironique, c'est vous qui m'arrêtez mon fils ?... Vous me le rendrez, n'est-ce pas ? Georges m'a dit qu'il n'était pas très-coupable ; que tout cela s'expliquerait. Ce n'est pas comme en 93, où l'on ne pouvait pas s'expliquer... Je pourrai le voir en prison, n'est-ce pas ? En prison ! lui Georges ! Ah ! je ne croyais pas cela possible !

La pauvre femme commençait à sangloter, Georges la prit dans ses bras, l'embrassa sur le front, sur les yeux, tout en la grondant ;

— Eh bien ! maman, c'est comme cela que tu tiens ta promesse ? Tu avais promis d'avoir du courage, du sang-froid. Tu veux donc que je m'en aille désolé ? Et puis, lui dit-il à voix basse, si l'on te voit pleurer, on croira que tu as peur, parce que je suis coupable.

— C'est vrai ! c'est vrai ! mon bon Georges. Je

devrais être habituée aux séparations. Pardonne-moi, regarde, je ne pleure plus. Monsieur Jeanson, on aura bien soin de lui, n'est-ce pas ?

Georges replaça doucement sa mère dans son fauteuil, lui mit encore un baiser sur les joues et les deux mains, et dit au commissaire de police :

— Je suis prêt !

— Voulez-vous, monsieur, nous conduire à votre chambre ? Madame Berroy, j'ai à remplir une formalité assez désagréable pour une maîtresse de maison ; mais rassurez-vous. Nous ferons le moins de dérangements possibles. Veuillez nous confier vos clefs.

— Mes clefs ! dit la provinciale, avec un mouvement d'effroi, mes clefs !

— Suzanne va s'en charger et ouvrira toutes les armoires et toutes les chambres, dit Georges.

Suzanne, qui roulait avec fureur l'ourlet de son tablier dans ses doigts, s'avança à l'appel de son jeune maître.

M. Jeanson confia à son secrétaire le soin des perquisitions générales et sortit du salon, en suivant son prisonnier qui lui montra le chemin.

Tous les papiers, et les livres, tous les tiroirs de l'avocat furent visités, feuilletés et fouillés. M. Jeanson eut du moins la satisfaction de ne rien trouver de suspect. Une fois sa certitude acquise à cet égard,



le commissaire sembla mettre un acharnement terrible à recommencer ses recherches. Ce fut alors qu'un des gendarmes lui dit :

— Monsieur le commissaire, regardez donc dans la cheminée ; on a brûlé des papiers.

Des cendres noires étaient en effet amoncelées dans l'âtre.

M. Jeanson parut ravi de la découverte. Il affecta d'y attacher une grande importance.

— Quels sont les papiers que vous avez brûlés ? demanda-t-il avec une maladresse si naïve qu'elle paraissait l'accomplissement d'un devoir du métier.

Georges sourit :

— J'ai brûlé des papiers inutiles.

Le commissaire, avec le bout de sa canne, remua les cendres légères, qui se mirent à voler comme des papillons noirs, sans laisser apparaître aucun point blanc.

— Je vois, dit-il ensuite à Georges, en le regardant en face, que vos précautions ont été bien prises. Nous ne trouverons rien... que vous !

— C'est assez, monsieur le commissaire de police.

M. Jeanson put se permettre un geste de désappointement qui parut aussi clair aux gendarmes qu'à Georges Berroy : bien que chacun l'interprétât différemment.

— Nous n'avons plus rien à faire ici, dit le commissaire avec un faible soupir, partons !

Georges regarda sa chambre, que le jour naissant emplissait d'une lumière bleuâtre, vaporeuse, douce comme l'atmosphère d'un rêve. Il lui sembla qu'il retrouvait dans cette visite de l'aurore, comme une vision de la visite d'Émilie. Il courba la tête pour cacher aux gendarmes une grosse larme involontaire qui démentait son stoïcisme, et suivant M. Jeanson, il descendit.

Au bas de l'escalier, le commissaire de police trouva Madeleine Martin qui, son petit paquet sous le bras, l'attendait. Étonné de l'attitude provoquante de Madeleine, M. Jeanson demanda :

— Quelle est cette femme ?

— Une ancienne servante de ma mère, répondit Georges.

— Une complice de son fils, reprit vivement Madeleine.

— Que signifie ?... dit M. Jeanson, qui trouvait décidément beaucoup plus de gens à arrêter qu'il n'avait pensé en rencontrer.

— Cherchez dans les instructions que vous avez reçues, continua Madeleine. Vous devez avoir mon nom, inscrit sur un papier quelconque : Madeleine, la femme de Martin, un condamné au bannissement, Madeleine, qui déteste autant les émigrés

que les Cosaques? Si M. Capitain m'a oubliée parmi ceux qu'il dénonçait, il m'a fait injure et il vous a fait tort.

— Je n'ai point de mandat contre vous, répondit M. Jeanson. Si la justice doit vous chercher, elle ira sans doute à votre domicile. Je ne suis pas chargé de vous arrêter; vous être libre.

— Et si je ne veux pas être libre?

Involontairement M. Jeanson regarda Georges comme pour lui demander si c'était lui qui avait communiqué à Madeleine cette fièvre, ce besoin de se faire arrêter. Dans toute autre circonstance ce regard de l'excellent commissaire eût été fort comique. Dans le cas présent il avait un sens douloureux qui n'empêcha pourtant pas Georges d'y répondre par un sourire.

Madeleine continua :

— Que faut-il faire pour pouvoir m'en aller avec vos gendarmes et suivre mon jeune maître? Faut-il crier : vive l'empereur? à bas le roi?

Georges intervint.

— Madeleine, si M. le commissaire de police prenait à la lettre les paroles séditieuses de votre dévouement, il serait forcé de m'en attribuer l'inspiration. Vous me feriez plus de mal que n'a pu m'en faire M. Capitain.

Madeleine sentit la justesse du reproche; elle se calma tout à coup.

— C'est bien, monsieur Georges, j'attendrai ! et sans quitter son paquet, elle s'écarta un peu pour laisser passer M. Jeanson, les gendarmes et Georges Berroy.

La perquisition faite dans toûte la maison avait été aussi inutile que la perquisition faite spécialement dans la chambre de Georges.

Il ne restait plus qu'à se mettre en route. M. Jeanson, malgré ses efforts pour rester impassible, se sentait rougir et pâlir, et fut obligé de s'essuyer le front, pendant que les gendarmes prenaient position de chaque côté de Georges.

Madame Berroy s'était traînée de son fauteuil à la porte du salon. Brisée et n'ayant plus l'énergie des grandes douleurs, elle assistait béatement à ce départ de son fils, trouvant un motif d'espérer dans l'inutilité des perquisitions.

— Vous n'avez rien découvert ? dit-elle à M. Jeanson.

— Rien, madame.

— Je le savais bien. Vous voyez qu'il est innocent.

Georges enveloppa sa mère de ses deux bras. La berçant, pour ainsi dire, pendant une minute sous des caresses paternelles, il acheva de l'enchaîner dans ce somnambulisme pieux qui lui épargnait le contact trop immédiat des réalités. Elle ne savait plus au juste, dans les douceurs de cet em-

brassement, si son fils bien-aimé partait pour un voyage ou pour la prison.

Georges la recommanda à Suzanne, qui s'était mise à genoux, comme devant le passage d'un convoi funèbre.

Il fallut pourtant que M. Jeanson se décidât à franchir le seuil de la maison. La rue du Bois était déserte. A peine deux ou trois tisserands, debout sur les premières marches de leurs caves, aspiraient-ils les lueurs du matin. Ils regardèrent passer le cortége sans le comprendre.

Georges marchait d'un air si fier, si dégagé, si libre, au milieu des gendarmes, qu'on ne démêlait pas au juste s'il conduisait l'escouade ou s'il était conduit par elle. Le plus embarrassé, c'était évidemment M. Jeanson.

Les autres arrestations, faites avec plus de brutalité, avaient causé un certain tumulte dans différents quartiers de la ville. Des voisins, des ouvriers, des gamins, peut-être même des complices, avaient suivi les gendarmes; un véritable attroupement obstruait la petite rue de la prison.

— Place! place! dit M. Jeanson en frappant le pavé de sa canne.

La foule s'entr'ouvrit avec des chuchotements.

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda un bonnetier, on arrête les avocats, maintenant?

Madeleine Martin avait suivi le cortége, son paquet sous le bras, et s'était efforcée plusieurs fois encore, pendant la route, d'entrer dans le carré que formaient les gendarmes, pour pouvoir marcher à côté de Georges. Elle entendit l'exclamation et se tournant brusquement vers celui qui la proférait :

— Oui, dit-elle d'une voix stridente, on arrête les avocats, depuis que les jésuites s'en mêlent.

Une pareille réponse était fort imprudente, sous la Restauration.

Mais il plaisait à Madeleine de se compromettre ; et, à tout hasard, elle cherchait des explosions; elle croyait avoir réussi.

— A bas les jésuites ! dit un gamin, un élève de l'école des Frères.

Ce cri séditieux fut répété en sourdine.

— C'est M. Capitain, le notaire de la place Saint-Pierre, repartit Madeleine avec violence, qui s'est fait le pourvoyeur de la prison. Il a une prime par tête de patriote arrêté. C'est lui qui a dénoncé M. Berroy, et qui en dénoncera bien d'autres.

Un mouvement d'indignation et de fureur agita les groupes.

Madeleine allait continuer; mais M. Jeanson s'était approché d'elle.

— Vous tenez donc bien à être arrêtée? lui demanda-t-il à demi-voix.

Elle le regarda d'un air d'ironie, comme une puissance méconnue qui prend sa revanche.

— Je n'y tiens plus autant.

— Vous avez tort. Car si vous restez libre, si vous continuez, si vous tentez la moindre chose contre M. Capitain, si vous causez le moindre désordre dans la rue, vous aggravez la position de ceux qui viennent d'entrer.

Madeleine fronça le sourcil, baissa la tête; puis, cherchant à lire sur la physionomie de M. Jeanson :

— Vous avez peur que je ne fasse enfoncer la porte?

Le commissaire de police sourit et haussa les épaules.

— Je n'ai peur que d'être obligé de la rouvrir pour y faire entrer tout ce monde-là.

— C'est votre faute, repartit la femme Martin avec dépit. Il fallait m'accorder ce que je vous demandais là-bas. Quand j'ai certaines idées dans la tête, je ne suis pas bonne à laisser en plein air. Tenez, emmenez-moi!

— Maintenant que vous m'avez fourni un prétexte pour vous arrêter, je ne demande pas mieux.

Madeleine se redressa et marcha devant M. Jeanson.

Le commissaire de police, quand il vit la femme Martin franchir le seuil de la prison, se retourna

brusquement vers les curieux, fort surpris et assez désappointés.

— Rentrez chez vous, leur dit-il, et gardez-vous bien de répéter ce que vous a dit cette pauvre femme ; elle est folle !

L'attitude, les gestes et les paroles de Madeleine rendaient l'assertion vraisemblable ; la foule s'en rapporta à M. Jeanson. Elle se recula avec un murmure accentué d'étonnement et de compassion ; mais elle resta dans la rue, attendant de nouveaux incidents.

Pour ce matin, le spectacle était terminé. M. Jeanson entra dans la prison, fit faire les écrous nécessaires, et ressortit avec les gendarmes, qui se dirigèrent vers leur caserne, tandis que lui s'en allait rendre compte de sa mission à ses supérieurs, le préfet et le procureur du roi.

Le groupe des curieux s'obstina pendant une heure encore. Le mur d'une prison a un prestige. C'est l'obstacle le plus solide auquel puisse, en général, se heurter la curiosité, et c'est toujours cependant celui qu'elle espère voir tomber, s'entr'ouvrir, ou qu'elle contemple, même sans espoir, avec le plus d'avidité. Mais peu à peu cependant il fallut bien se rendre à l'évidence ; le groupe s'émietta, s'en alla, par fragments, raconter dans la ville les événements de la matinée. A sept heures, il ne restait

plus devant la porte de la prison que deux femmes et trois gamins. Les femmes causaient de toute autre chose, et les gamins jouaient aux billes.

Du reste, la ville s'éveillait avec sa placidité ordinaire. Si elle recélait un volcan, il fallait qu'il fût bien caché sous la craie. La main froide de M. Capitain et les scellés de la police avaient suffi pour museler à jamais le cratère.

Il était tout simple que madame Delatour et sa fille fussent les premières à visiter madame Berroy dans son affliction. Elles trouvèrent la veuve, comme son fils l'avait laissée, affaissée, répandue, pour ainsi dire, dans sa douleur.

Elle pleurait doucement, facilement; mais le moindre mot établissait un petit barrage dans le cours régulier de ses larmes, et elle parlait alors de choses fort étrangères à son grand chagrin. Pendant la visite de ces dames, on lui en annonça une autre, moins intime, une de ces visites, moitié charitables, moitié curieuses, qui ne manquent jamais au malheur.

— Suzanne, dit madame Berroy d'un ton un peu fâché, pourquoi ne m'as-tu pas mis mon tour et mon bonnet neuf? Tu devais bien penser qu'on viendrait me voir.

Le mot serait odieux, s'il n'était d'une admirable candeur. Les âmes pressurées, comme celle de

madame Berroy et pour qui le gémissement est une sorte de vocation, sont toujours tentées, surtout en province, de faire décemment les honneurs de leur deuil.

Les grands repas qui succèdent aux funérailles dans certains pays tiennent à cette étiquette et à ce besoin instinctif dans toute créature humaine qui se sait intéressante d'adopter la meilleure attitude, pour présenter son désespoir aux visiteurs, dirai-je aux admirateurs ?

Madame Berroy avait trop pleuré dans sa vie pour ne pas connaître les bons usages de ceux qui pleurent ; et son amour absolu de son fils, pas plus que la sincérité de son chagrin, ne pouvait être mis en doute, malgré cette intention de coquetterie. Offre-t-on moins pieusement le sacrifice, parce qu'on aime à parer l'autel ?

Émilie, de son côté, avait préparé, pendant la nuit, le rôle officiel et difficile de son amour. La recommandation de son oncle l'avait vivement frappée et lui avait indiqué nettement un but sublime à atteindre, à travers les flammes et les abîmes de son inquiétude.

— Si j'étais la femme de Georges, s'était-elle dit, j'appliquerais uniquement ma pensée à le sauver, à susciter des arguments pour sa défense, à veiller sur la dignité de son maintien devant le public, sur la

gloire de sa cause. Ce que je n'ai pas le droit de faire comme sa femme, je veux le tenter comme sa fiancée. Je serai digne de lui. Je ne veux pas perdre un quart-d'heure de sang-froid : ce serait livrer un quart-d'heure de sa vie à ses ennemis.

Aussi, après avoir pleuré toute seule le matin, dans sa chambre, pendant que M. Jeanson s'en allait avec les gendarmes frapper à la porte de madame Berroy, Émilie était-elle sortie, les yeux secs, déterminée à ne pas laisser surprendre une larme dans ses yeux. Elle pensait :

— Ceux qui ne savent pas que je l'aime n'ont pas besoin d'apprendre mon secret. Ceux qui le sauraient, ou qui le devineraient, en me voyant stoïque, me croiront rassurée.

En allant, avec sa mère, rendre visite à madame Berroy, elle avait le maintien grave, mais à la mesure de la gravité de tout le monde ; et pourtant, quand elle abaissait les yeux sur les pavés de la rue du Bois, en route, elle se disait qu'il avait passé là, conduit par des gendarmes, et elle eût voulu s'agenouiller sur sa trace, baiser les pavés de cette voie douloureuse.

Quand elle entra dans cette grande maison vide, elle sentit comme une morsure au cœur ; mais elle sourit et écouta avec beaucoup d'attention le récit rapide que lui fit Suzanne de l'arrivée, du séjour, du départ de M. Jeanson.

Elle prolongea sa visite auprès de madame Berroy; elle trouva d'excellentes raisons pour persuader la pauvre mère, qui ne demandait qu'à la croire, du peu de durée de la détention. On ne découvrirait pas de complot sérieux; son oncle se chargeait d'en finir bien vite avec cette affaire.

En revenant, pendant la route, madame Delatour, que cette énergie douce émerveillait et qui n'était pas encore remise de l'explosion de la veille, lui dit, en lui serrant le bras sous le sien:

— Bien, ma fille, je suis contente de toi.

— Je fais des progrès, n'est-ce pas, maman? Vous me verrez à l'audience!

M. Soudin n'avait pas perdu sa matinée. Il était sorti de fort bonne heure; il s'était informé du nombre des arrestations faites, avait rendu visite à quelques-uns de ses anciens confrères, les avait intéressés à leur jeune camarade, Georges Berroy. Sans attaquer absolument M. Capitain, il avait fait comprendre aux principaux avocats de la ville, tous plus ou moins libéraux, que cette dénonciation était un défi jeté au barreau troyen; qu'il fallait le relever, surveiller l'instruction de l'affaire, mettre vivement le parquet en demeure de se prononcer.

Quand il rentra pour déjeuner, il était presque de bonne humeur.

— Je ne regrette plus d'être venu, dit-il à sa nièce.

— Quoi ! mon oncle, vous aviez des regrets ?

— J'en avais cette nuit. J'avais peur d'arriver avec un à-propos compromettant pour les prisonniers. Je crois aujourd'hui que ma présence va stimuler les avocats, gêner le parquet, encourager l'opinion. L'affaire, jusqu'ici, ne me semble pas avoir de grandes proportions. Le procureur du roi et le préfet auront de la peine à la grossir.

M. Soudin disait vrai. Au moment même où il rassurait ainsi sa nièce, le procureur du roi était en grande conférence avec le premier fonctionnaire du département et se repentait presque d'avoir décerné si vite des mandats d'arrestation.

— Il est bien certain, disait-il, en secouant la tête, et en examinant une fois de plus la liste des gens arrêtés, que nous n'avons que du fretin.

Le préfet mâchonnait le bout de sa plume et réfléchissait :

— On m'annonce toujours la prochaine découverte d'un grand complot parisien, disait-il ; il sera peut-être facile alors de rattacher notre affaire à celle-là.

— Sans doute, monsieur le préfet ; mais alors nous n'avons plus qu'un épilogue à offrir.

— C'est évident.

— Et j'avais l'orgueil de mettre sous les yeux de Son Excellence une action principale.

— Ah ! cela vaudrait bien mieux !

— Pour l'effet politique, monsieur le préfet.

— Pour l'effet moral, monsieur le procureur du roi.

— Pour tout le monde, monsieur le préfet.

— Pour tout le monde, vous avez raison.

Le procureur du roi était un gros bel homme qui ne s'était bouffi jusque-là que par obstruction de vanité et d'espérance, et qui craignait de se gonfler par un trop long séjour en province. Le préfet, au contraire, petit, sec, vif, nerveux, fait pour les sauts périlleux et les escalades rapides, rêvait de détendre ses nerfs dans la Capoue d'une préfecture de premier ordre, et de s'enfler, quand il n'aurait plus à monter.

Dévoués tous les deux au gouvernement de la Restauration, qui devait les restaurer, ils étaient probablement incapables d'inventer un complot pour faire montre de leur zèle; mais ils avaient le plus naïf désir de ne pas laisser échapper l'occasion de celui qu'ils découvraient et de ne négliger aucun hors-d'œuvre dans son assaisonnement.

— Ce jeune avocat est bien jeune, disait le préfet, en soulignant d'un coup d'ongle le nom de Georges Berroy.

— Je le sais bien, monsieur le préfet.

— Voici, parmi ses complices, un ex-garde du corps de Monsieur, âgé de dix-huit ans, un employé

dans les bureaux du domaine qui n'a que vingt-deux ans. En vérité, monsieur le procureur du roi, on dirait que nous composons une pièce pour un théâtre enfantin. Voyons, trouvez-moi des rebelles d'un âge plus effrayant.

— Monsieur le préfet en parle bien à son aise!

— J'ajoute, monsieur le procureur du roi, que quand vous aurez rendu forcément au café de la place d'Armes les deux ou trois nigauds qui s'y sont fait prendre, et relâché les autres comparses, il vous restera un chef d'opéra-comique, deux ou trois confidents, et une vivandière!

— Vous oubliez, monsieur le préfet, que des arrestations seront faites à Paris, que là se trouvent quelques-uns de nos acteurs principaux.

— Eh bien! alors la pièce se jouera à Paris, et c'est nous ici qui seront joués. D'ailleurs, ces officiers de Bonaparte sont de vieux renards. Je ne sais s'il sera facile de les arrêter. Je crains bien que, malgré toute votre bonne volonté, monsieur le procureur du roi, vous ne puissiez parvenir à donner à votre complot cette solidité d'aspect, cet air imposant qui font la gloire du parquet...

— Et la fortune de l'administration, insinua le procureur du roi, avec un sourire.

Les deux *collaborateurs* se séparèrent sans qu'aucun pacte eût été conclu, mais ils étaient tombés parfai-

tement d'accord sur la gravité que le complot découvert à Troyes avait pour eux... au point de vue de leur double avancement.

Le ciel, qui favorise parfois les ambitions les plus légitimes, parut se mettre dans le jeu de M. le préfet de l'Aube. La découverte à Paris, ou plutôt la dénonciation faite par le commandant Bérard, de la grande conspiration militaire dite du 19 août, donna immédiatement une importance considérable au complot de Troyes.

La mine pressentie était enfin mise à jour. Le gouvernement ne pouvait plus douter d'une organisation formidable, qu'il avait soupçonnée longtemps.

Quand le procureur du roi et le préfet reçurent un pressant avis d'avoir à transmettre au plus tôt leurs renseignements à M. Jacquinot Pampelune, chargé des fonctions de procureur général près la cour des Pairs, il sembla à ces deux dévoués serviteurs des lis que leur fortune politique montait à son apogée. Le procureur du roi renonçait à l'orgueil d'ouvrir la porte majestueuse de son cerveau, que battait l'aile d'un réquisitoire impatient, depuis l'arrestation de Berroy et de ses complices. Il immolait cet aiglon au procureur général de la cour des Pairs, bien persuadé qu'un pareil sacrifice lui serait compté.

Le préfet s'était jeté en chaise de poste et galopait vers Paris.

Pendant ce temps, Georges était tenu au secret; madame Berroy végétait dans l'ombre et dans l'humidité de sa douleur. Émilie, calme en apparence, ne laissait rien paraître au dehors de la fièvre que devinait son oncle; et M. Soudin, rassuré d'abord, redevenait inquiet.

Le grand avocat, qui faisait partie du comité directeur de Paris, n'avait jamais eu aucune relation directe avec des conspirateurs; mais il savait, aussi bien que ses collègues, à quel usage étaient destinés les subsides que des patriotes lui apportaient et que d'autres patriotes venaient chercher. Il avait même entendu parler vaguement de la date du 20 août, et il pensait bien que l'exécution du complot, dont Georges était le lieutenant, devait coïncider avec l'explosion de Paris. Voilà pourquoi il ressentit de très-vives alarmes, quand il apprit la dénonciation du commandant Bérard, les arrestations faites, et l'importance que le gouvernement voulait donner à cette découverte.

Cependant, au bout de quelques jours, M. Soudin, qui vivait très-enfermé dans la maison de son beau-frère et qui trouvait le moyen de savoir tout ce qui se passait au dehors, apprit que le préfet était revenu fort penaud; que le procureur du roi avait

été invité à poursuivre l'enquête sur la conspiration champenoise, sans se préoccuper de celle de Paris, et que le parquet et la préfecture avaient donné des ordres pour des perquisitions, des arrestations et des appels à la dénonciation dans tout le département.

Puisque le complot provincial était jugé indigne de figurer devant la cour des Pairs, il fallait à tout prix lui donner une importance, un éclat qui fissent pâlir M. Jacquinot Pampelune, ce coryphée du drame parisien.

XXVIII

M. Capitain, au milieu de ces émotions diverses, conservait sa placidité. Il n'était ni fier, ni attristé, ni inquiet du résultat de son acte de parfait royaliste. Il avait appris l'arrestation de Georges Berroy et de quelques *vauriens* de la ville, en revenant de la messe, et il s'était borné à soupirer : — Ainsi soit-il.

Il avait bien remarqué ce jour-là quelques figures de *canuts* de la rue du Bois et de la rue de la Corterie devant sa porte et il avait même cru entendre l'épithète de *mouchard* voltiger et bourdonner devant ses fenêtres entr'ouvertes. Mais toute la vindicte du populaire troyen s'était bornée à cette chétive démonstration.

Il est vrai que le lendemain, en rentrant de la cathédrale, le notaire avait lu, écrit sur la porte, avec de la craie, ces mots : *Capitain, jésuite !* Mais Capitain était bien son nom. Son frère faisait partie de l'illustre compagnie, et lui-même était un membre zélé de la congrégation.

Ce fut donc sans colère et uniquement par bienséance, pour que sa porte ne restât pas contaminée, que M. Capitain avait fait effacer l'inscription. Mais, s'il eût osé, lui-même, il l'eût fait graver entre les fleurs de lis qui décoraient ses deux panonceaux de notaire, ou bien il l'eût clouée à côté de sa plaque d'assurance.

Le seul changement apparent que l'arrestation de Berroy amena dans les habitudes de M. Capitain fut d'interrompre les visites que ses filles rendaient à Émilie Delatour. Il pensa qu'il était peu convenable à lui d'aller, comme autrefois, familièrement, dans la maison qu'habitait M. Soudin, l'avocat, le complice de Georges.

Non que M. Capitain eût redouté pour lui le moindre embarras d'une rencontre avec l'oncle d'Émilie; quand on avait rempli son devoir comme il se flattait de l'avoir fait, on ne redoutait personne. Non qu'il gardât rancune à l'avocat, de ce que celui-ci avait négligé de le remercier pour sa bonne intention; M. Capitain, par vertu chrétienne, savait faire

le bien sans espoir de récompense, et par expérience philosophique, il savait qu'on ne peut compter sur la reconnaissance de personne.

C'est le seul point sur lequel ce dévot était philosophe.

M. Jeanson, dans sa sphère modeste, était bien le type des fonctionnaires disposés à servir honnêtement, prudemment, avec humanité, autant qu'avec honneur, dont le bon sens trottine sur la grande route du devoir officiel, mais se venge, en se cabrant à l'écurie.

Il déplorait les efforts du parquet et de l'administration pour donner à ce procès une importance qu'il n'avait pas.

En somme, tout se bornait, en apparence du moins, à des conciliabules, à des écrits. Il fallait tancer devant la police correctionnelle les écrivailleurs, empêcher les conciliabules, s'en tenir, selon lui, à cette apparence et ne pas trop vouloir la percer. Car si l'on ne trouvait rien derrière, on courait le risque d'un ridicule; si l'on découvrait un filon de lave, on mettait à nu devant le pays, qui pouvait s'en émouvoir et s'en embraser, le cratère d'un volcan.

Voilà pourquoi, les arrestations finies, les perquisitions opérées, M. Jeanson avait repris ses promenades paisibles à travers la ville, ayant l'air de fure-

ter et ne découvrant jamais rien, rendant visite quotidiennement à M. le procureur du roi, dont il confessait et dont il aggravait le désappointement.

Un jour, pourtant, l'excellent commissaire de police parut avoir fait, bien malgré lui, une grande trouvaille. Il avait, en se rendant au parquet, un air fort sérieux et il portait un assez volumineux paquet de papiers sous le bras.

— Monsieur le procureur du roi, dit-il en entrant, je vous apporte le secret de nos conspirateurs.

— Est-ce qu'ils n'auraient point conspiré? demanda le magistrat avec un naïf mouvement d'effroi et de dépit.

— Rassurez-vous, monsieur, ils ont parfaitement conspiré. Voici les noms des véritables organisateurs de l'affaire. Voilà le plan, voilà l'*alpha* et l'*oméga*.

— Comment avez-vous ces papiers? Est-ce encore M. Capitain?

— Non, cette fois, nous montons dans la hiérarchie des dévouements. C'est un prêtre, un missionnaire, qui m'a remis ces pièces.

— Un prêtre! Il fallait me l'amener.

— Je n'ai pu ni le décider à venir jusqu'ici, ni obtenir qu'il vous attendît. Il était d'ailleurs très-pressé. Il paraît qu'il a d'autres malheureux à dénoncer dans d'autres départements.



— Voyons, racontez-moi cela.

— Hier au soir, chez moi, assez tard, je reçus la visite d'un prêtre arrivant, disait-il, de Paris, pour remplir auprès de la justice un devoir de conscience. Je commençai, comme la prudence l'exigeait, comme mon devoir de commissaire de police me l'ordonnait, par exiger respectueusement de mon visiteur la production d'une pièce officielle constatant son identité. Je dois vous dire, monsieur, qu'il satisfit pleinement, à cet égard, à ma légitime curiosité. C'est un missionnaire. Il avait sur lui des espèces de lettres d'obédience signées de l'abbé de Rauzan. Il avait de plus un passe-port parfaitement régulier et enfin, il portait sur lui, comme un scapulaire, une petite lettre émanant d'un des grands officiers de la couronne, qui le recommande expressément aux égards des fonctionnaires de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif.

— Voilà un missionnaire bien pourvu. Je regrette de ne l'avoir pas interrogé moi-même. Comment se nomme-t-il ?

— L'abbé Godard. Il m'a raconté qu'ayant reçu, dans le secret de la confession, l'entière confidence du complot, il avait si chaleureusement supplié son pénitent de l'autoriser à éclairer la justice, que le pénitent avait fini par consentir, et, pour obtenir l'absolution, par tout avouer, tout confier à l'abbé Godard avec permission de tout dénoncer.

L'abbé Godard a seulement exigé que son nom ne fût prononcé sous aucun prétexte dans le cours du procès.

— Cela se comprend. Avons-nous le nom de son pénitent dans notre dossier?

— Certainement, monsieur le procureur du roi. C'est un personnage, d'ailleurs assez suspect, dont on ne connaît pas très-bien les antécédents, qui était ici dernièrement et qui s'est enfui la veille des arrestations, comme s'il les eût prévues, pour pouvoir ensuite, plus à l'aise, bénéficier de l'article 103 ou de l'article 108 du Code pénal, relativement aux révélations. C'est un nommé Anthyme de Mussé, un mulâtre de Saint-Domingue, un ancien officier d'État-major, aujourd'hui commis chez un banquier.

— Et vous supposez que ce négrillon, ce sabreur de bonapartiste a éprouvé un beau jour le besoin de se confesser et d'obtenir l'absolution?

— Je ne suppose rien, monsieur le procureur du roi; je constate. D'ailleurs, si vous voulez bien vous rappeler que dans les pièces saisies, dans les lettres de M. Georges Berroy, le sentiment religieux se mêle à chaque instant au sentiment politique, et que ces bonapartistes font de Napoléon à Sainte-Hélène ne sorte de Christ au calvaire, vous conviendrez que conspirateurs pouvaient avoir leurs heures de

dévotion. M. Georges Berroy avait préparé une proclamation au clergé; il insiste dans toutes ses lettres sur la nécessité de ne pas froisser la piété des campagnes. Anthyme de Mussé était son ami intime; c'est Anthyme de Mussé qui paraît l'avoir entraîné; c'est Anthyme de Mussé qui recevait ses confidences : pourquoi dès lors Anthyme de Mussé ne serait-il pas aussi dévot chrétien que son ami?

— Soit, monsieur Jeanson, continuez votre récit.

— L'abbé Godard a donc obtenu de M. de Mussé la remise des papiers que je vous apporte. Vous verrez que l'idée première de ces complots de province sort d'une société secrète, déjà poursuivie, *le Lion dormant*, dont le siége est à Paris. M. Berroy a été affilié à cette société, au mois de juin dernier. Il y entrait béat; il en sortit conspirateur.

Le procureur du roi, pendant que M. Jeanson parlait, feuilletait les papiers apportés par le commissaire de police.

— Oui, oui, disait-il, vous avez raison. J'examinerai d'ailleurs les choses à loisir. Il est fâcheux que nous ne puissions poursuivre ici les membres de la société du *Lion dormant*. Mais puisque ce négrillon, qui veut noircir maintenant ses amis, est couvert par la loi et ne peut encourir aucune peine, pourquoi se cache-t-il? pourquoi ne se laisse-t-il pas arrêter? pourquoi n'a-t-il pas le courage de venir confirmer

et compléter par sa parole les aveux que cet estimable missionnaire lui a arrachés ? Nous aurons besoin de lui à l'audience !

— Peut-être, monsieur le procureur du roi, le décidera-t-on à y venir. Il paraît qu'il lui en coûte d'être confronté avec Georges Berroy, qui était son ami. Il n'a pas l'audace d'affronter le regard de ses victimes ; et puis... nous le savons, ajouta l'excellent M. Jeanson avec un sourire, nous trouvons tous les jours des auxiliaires de la police qui veulent bien nous obliger, mais qui ne tiennent pas à ce que nous leur adressions publiquement nos remerciements. Ils font la chose ; ils ont peur du mot.

— Cependant, si celui-là n'obéit qu'au remords ?

— Vous trouverez, dans le dossier que je vous remets, monsieur le procureur du roi, une lettre assez ancienne, qui prouve du moins que M. de Mussé a eu jadis d'amicales relations avec la police. Je ne sais si ces relations se sont continuées depuis ; elles suffiraient, en tous cas, à expliquer l'embarras que ressent M. de Mussé.

Le front du procureur du roi se rembrunit un peu.

— S'il en est ainsi, reprit-il vivement, profitons des renseignements que nous envoie ce Mussé. Ne le faisons pas venir. Je n'aime pas les reproches publics adressés aux prévenus repentants, qu'on traite alors d'agents provocateurs.

— Que gagnerez-vous, monsieur, à ce qu'on fasse ce reproche à Mussé, en son absence ?

— C'est moi qui tiendrai l'audience, monsieur Jeanson, et je ne permettrai pas qu'on accuse la justice d'avoir inventé ce complot ou de l'avoir exagéré par ses agents.

M. Jeanson ne répliqua pas ; mais il hocha doucement la tête, comme s'il doutait respectueusement de l'efficacité de cette prétention du parquet.

— Quoi qu'il en soit, reprit le procureur du roi, je vous remercie, monsieur Jeanson; avec ces documents, mon siége est fait... ou à peu près.

Cette restriction modeste, *à peu près*, revendiquait la part réservée au talent oratoire, au génie personnel de M. le procureur du roi. Il avait obtenu l'essentiel ; l'accessoire, le complément le regardait, et l'on sait que dans toutes les affaires humaines qui ont besoin d'être faites avec art, le superflu artistique est presque toujours la chose nécessaire.

M. Jeanson avait rencontré plusieurs fois M. Soudin. De part et d'autre, l'abord avait été discret, et l'on s'était tenu dans les termes d'une réserve absolue ; mais il ne fallait pas grand'chose pour que M. Soudin comprît, et M. Jeanson ancien avoué avait l'habitude des sous-entendus.

Par un hasard, comme il en arrive toujours aux hommes de bonne volonté, M. Soudin, qui avait vu

passer le commissaire de police se dirigeant vers le palais de justice, se trouva sur son passage comme il en revenait.

— Eh bien ! monsieur Jeanson, lui dit-il, quand pourrai-je communiquer avec mon client ?

— Comment, monsieur Soudin, le secret n'a point encore été levé pour vous ?

— Non, pas encore, et je m'en effraye un peu; l'imagination de Georges est prompte à s'exalter.

— Je ne pense pas que cela puisse tarder maintenant. L'instruction me paraît s'avancer.

— On aura bien de la peine, monsieur Jeanson, à faire de cette échauffourée provinciale un complot sérieux.

M. Jeanson ne répondit rien. Il se sentait interrogé, il se réservait.

— Si l'on n'a pour tout élément que les lettres que j'aurais dû recevoir !... continua M. Soudin.

— On a autre chose, se hasarda à dire le commissaire de police.

— Ah !

— Je puis bien vous l'avouer à vous, monsieur Soudin, qui comprenez la portée des mots, le procureur du roi n'avait jusqu'ici que la sauce de son civet, il a maintenant son lièvre.

— Qui le lui a rabattu ? Vous, monsieur Jeanson ?

— Non, certes! reprit imprudemment l'excellent commissaire de police.

— Serait-ce encore M. Capitain?

— Non, c'est simplement un des complices jaloux de se sauver.

Et M. Jeanson expliqua les déclarations d'Anthyme, sans parler toutefois du rôle de l'abbé Godard.

— Pauvre M. Berroy, dit-il comme conclusion, il aura de la peine à se tirer de là!

— Qui sait? reprit M. Soudin. J'aurais désespéré de sa cause, s'il n'avait eu que des honnêtes gens pour complices! Puisque nous tenons un coquin, nous avons des chances. Un mouchard dans un complot, c'est une crevasse dans le mur de l'accusation. Nous la démolirons par là.

— M. le procureur du roi était déjà de cet avis, dit M. Jeanson avec une feinte maladresse.

— Il sent bien que c'est là le péril pour son réquisitoire! Ah! si je pouvais avoir la preuve que ce Mussé a eu des rapports avec la police!

M. Jeanson ne répliqua rien; mais il eut un clignement d'yeux que M. Soudin comprit. — Cherchez! voulait dire le commissaire de police. — Je chercherai! sembla répondre l'avocat, par la façon dont il donna une poignée de main.

Quand il revint chez sa sœur, M. Soudin dit à Émilie, devant M. Delatour:

— Ce pauvre Berroy était encore plus dupe que héros : voilà ce que je démontrerai à la cour d'assises.

— Comment l'entendez-vous, mon oncle? répondit Émilie, blessée de la réflexion.

— Parbleu, j'entends dire et j'entends démontrer que notre ami Berroy et quelques autres n'étaient que des marionnettes aux mains de la police qui tenait les fils; c'est prouvé; un des prévenus qui fait des aveux, s'est trahi par son empressement à vouloir être innocenté.

— Qui donc?

— Une espèce de mulâtre, Anthyme de Mussé.

— Lui? dit M. Delatour, un homme qui paraissait si bien!

— Il ne paraissait bien que pour tromper plus facilement son monde. C'était un agent provocateur. La chose paraît prouvée. Je suis bien content de cette découverte.

Émilie ne dit rien. Son cœur s'était horriblement serré.

— Voilà donc, disait-elle tout bas, le rôle qu'il voulait jouer; il se voue à l'infamie pour laisser croire à un piége. Qu'est-ce que mon amour à côté d'une pareille amitié? Faut-il souhaiter qu'il réussisse?

— Eh bien! lui demanda son oncle, tu ne dis rien, Émilie? connais-tu M. de Mussé?

— Sans doute, mon oncle.

— Quelle idée t'en faisais-tu ?

— L'idée d'un être extrême et passionné, capable de bien des choses !

— Tu ne te trompais pas; il est capable de tout!

Émilie ne répliqua pas, ne protesta pas ; elle commençait à tenir son serment à Anthyme et à laisser immoler dans son honneur celui qui voulait pousser jusque-là le dévouement.

XXIX

Ce fut le jour de la Saint-Michel, le 20 septembre 1820, que vingt-quatre coups de canon annoncèrent à Paris et au monde la naissance du duc de Bordeaux.

Chateaubriand, pensant plus tard avec mélancolie à cette naissance qui semblait une aurore, bien qu'elle fût environnée de déclins, et qui paraissait un printemps, bien qu'elle vînt en automne pour réchauffer d'un rayon fugitif les espérances de vieillards à demi glacés, Chateaubriand a écrit, à propos de ce grand événement :

« Ne disait-on pas que l'archange allait mettre le dragon sous ses pieds? Il est à craindre au con-

traire que l'épée flamboyante n'ait été tirée du fourreau que pour faire sortir l'innocent du paradis terrestre, et pour en garder contre lui les portes. »

Chateaubriand a été souvent prophète, et s'il vivait aujourd'hui, il serait fort mal vu par les chevau-légers de la légitimité. De tous les miracles promis à cet enfant de *douleurs*, de *souvenirs* et de *regrets*, selon l'expression du nonce, parlant en 1820 au nom du corps diplomatique, le miracle le plus différé et, vraisemblablement, le plus impossible est celui de son installation par la grâce de Dieu et la volonté du peuple ou des Cosaques, sur le trône que son père n'a pas occupé.

Mais quand les fêtes de la ville et les fêtes populaires, renouvelant l'enthousiasme de 1811, saluèrent l'éclosion de ce bourgeon sur la branche mutilée, il y eut dans le cœur des mères, des femmes et des filles, dont les fils, les maris ou les pères étaient en prison, une ivresse d'espérance.

Personne ne demanda de grâce, mais chacun en attendit. Le jeune archange ne versa des fleurs que sur le seuil de deux condamnés à mort, Gravier et Bouton, coupables d'avoir allumé des pétards à proximité de l'appartement de la duchesse de Berry, quelques semaines avant son heureux accouchement. La princesse mit une obstination

touchante à réclamer une commutation de peine que Louis XVIII accorda. Ce fut tout. Les prisons restèrent remplies et les poursuites commencées continuèrent avec autant de rigueur que si le ciel n'avait pas jeté un défi miraculeux aux prétentions anarchiques.

Les dames de Troyes avaient brodé je ne sais quelle ingénieuse bonneterie, qu'elles envoyèrent à la duchesse de Berry ; et la pauvre madame Berroy, qui ne consulta pour cette démarche ni son fils, ni Émilie, ni M. Soudin, avait glissé dans le cadeau une supplique désolée que le curé de la Madeleine s'était flatté de rendre irrésistible.

On ne sut jamais si le placet avait fait tort à la bonneterie, ou si la bonneterie avait nui à l'éloquence du placet ; mais on ne reçut à Troyes aucune nouvelle du double envoi ; ce qui mortifia le royalisme champenois ; et les fêtes du baptême se passèrent sans interrompre ni attendrir les juges d'instruction ni les divers parquets en fonction.

Madame Berroy espéra longtemps, contre toute vraisemblance, et elle attendit les relevailles, les actions de grâces, le premier sourire, les étrennes, sans se lasser de reculer toujours les échéances de cette réponse attendue d'une mère bien heureuse à une mère bien infortunée.

Je dois dire que toute la ville de Troyes avait partagé pendant un certain temps l'illusion de madame Berroy. Il était impossible que le chef-d'œuvre de bonneterie fleurdelisé ne méritât pas cette faveur. Les bonnes femmes superstitieuses de l'intimité do madame Berroy trouvèrent plus tard la raison de cet échec. Les deux filles de M. Capitain avaient travaillé au fameux couvre-pied. Elles avaient sans doute tissé de la haine paternelle avec la soie et l'or de la broderie. Dès lors, celle-ci ne pouvait porter bonheur à Georges Berroy.

M. Soudin, dès qu'il put communiquer avec son jeune client et prendre communication des pièces incriminées, se mit au travail, non pour préparer sa plaidoirie et tailler d'avance les flèches de son carquois, mais pour étudier surtout, au point de vue des espérances libérales, l'organisation, la logique ou la folie de ces complots, toujours gâtés à ses yeux par leur prétention bonapartiste.

Quand il allait voir Georges à la prison, et quand on les croyait tous deux uniquement en conférence sur les points de droit à soutenir ou à combattre, ils passaient des heures entières à regarder l'avenir, à juger le présent, à chercher les raisons de croire, quand même, à la liberté, après

la Terreur, après l'Empire, après la Restauration.

Georges devait se présenter aux assises, véritablement repentant; c'est-à-dire que les horizons nouveaux ouverts par M. Soudin, les mâles vérités que ce grand bourgeois lui expliquait prenaient peu à peu la place de ses jeunes chimères et de ses visions poétiques, et lui donnaient le repentir de n'avoir pas su mieux préparer la bataille inévitable.

— Ah! si c'était à refaire! disait Georges en prenant à deux mains les barreaux de sa fenêtre.

— C'est à refaire, mon ami, lui répondait M. Soudin, et ce jour-là, Georges, je combattrai à côté de vous.

— Oui, si je suis libre.

— Vous le serez.

Il y avait tant d'assurance, tant d'autorité sereine dans M. Soudin, que Berroy, par instants, n'osait plus même faire le stoïque en parlant de son procès, et l'attendait, comme l'heure d'une délivrance et d'un recommencement.

Émilie n'allait jamais à la prison. Mais son oncle dans un mot aimable, dans une parole redite à propos, dans un sourire, y portait son sourire, son reflet charmant. Tout à coup, au milieu d'un entretien sérieux, Georges trouvait le visage de M. Soudin

si rayonnant de bonté qu'il l'interrompait pour lui dire :

— Comment va-t-elle ?

M. Soudin lui serrait la main et se bornait à répondre :

— Elle va bien.

Cela suffisait. Georges avait de la joie pour longtemps ; et, quand il revenait chez M. Delatour, bien qu'il n'eût reçu qu'une étreinte de la main, M. Soudin disait à Émilie en l'embrassant sur le front :

— Tiens ! voilà de sa part.

Ce qui était vrai, malgré le mensonge.

Les jours, les semaines, les mois même passèrent ainsi, sans tristesse, sans exaltation. La seule chose dont M. Soudin et Georges ne parlassent jamais entre eux, c'était le procès. Berroy s'en rapportait parfaitement à son avocat.

Deux ou trois fois, pourtant, il fallut aborder ce sujet et l'aborder par un côté douloureux. Quand M. Soudin affirma à Georges Berroy que son ami Anthyme était un personnage plus que suspect, un agent provocateur, Georges bondit de douleur et d'indignation. Il accusa la justice de calomnie ; il parla avec admiration du mulâtre.

— Vouloir me faire douter de lui, dit-il, c'est vouloir me faire douter de Dieu.

M. Soudin n'était pas philosophe jusque-là. Quand il voyait son ami Georges trop ému, il n'insistait plus; mais dans les conférences qu'il avait avec les autres avocats, et quelquefois avec les autres détenus, il ne se gênait pas, et peu à peu, par une pente naturelle, le système de la défense s'établit, se fortifia sur cette idée : — charger Anthyme de tout le poids de l'affaire; profiter de sa délation pour le rendre le bouc émissaire de l'accusation.

M. Soudin était de bonne foi, en croyant Mussé plus coupable à lui seul que tous les autres; quant aux autres, qui adoptaient cette idée, ils la trouvaient trop avantageuse pour ne pas s'y prêter un peu.

Cinq prévenus dénoncés par Mussé furent distraits de l'affaire principale et renvoyés devant le procureur du roi de la Seine, sous l'inculpation d'avoir fait partie de l'association du *Lion dormant*.

Le colonel Chabert était à la tête de ces inculpés, mais il avait quitté Paris fort à propos et ne put être arrêté.

Godard ne figura, ni comme laïque ni comme abbé dans aucune des deux catégories.

Pfeuty eut l'honneur d'être poursuivi à la fois comme compagnon du *Lion dormant* et comme conspirateur champenois; mais lui aussi fut poursuivi sans être atteint.

Tous ceux que Mussé accusait spécialement avaient disparu comme lui et ne se retrouvèrent pas.

Les gens d'Aix-en-Othe, de Bar-sur-Aube, du faubourg de Preize avaient été heureusement relaxés au cours de l'instruction, et la chambre des mises en accusation ne renvoya en définitive devant le jury de l'Aube que huit prévenus, dont voici les noms, le signalement, dans l'ordre où nous les a transmis l'acte copié au greffe du tribunal de Troyes :

« 1° Louis-Auguste-Georges Berroy, né à Troyes, département de l'Aube, âgé de vingt-trois ans, avocat, ex-officier de corps francs, taille d'un mètre soixante-seize centimètres, cheveux et sourcils bruns, yeux bleus, bouche moyenne, visage ovale.

» 2° Stanislas-Anthyme de Mussé, natif de Saint-Domingue, âgé de quarante et un ans, ex-officier de corps francs, actuellement commis de banque, demeurant à Paris, quai Pelletier, n° 18. Taille d'un mètre soixante-dix-neuf centimètres, yeux noirs, sourcils noirs, cheveux crépus, nez large, bouche grande, visage ovale, teint mulâtre. (Absent.

» 3° Pfeuty, ex-capitaine d'artillerie, chevalier de

la Légion d'honneur, âgé de trente-six ans, natif de Romainville, demeurant à Paris, faubourg Saint-Honoré, nº 118. Taille d'un mètre soixante-dix centimètres, nez aquilin, bouche petite, cheveux et sourcils noirs, peu de cheveux. (Absent.)

» 4° Hippolyte Houdaille, ex-officier de cavalerie, ex-garde du corps de Monsieur, frère du roi, âgé de dix-huit ans, natif de Paris, y demeurant, rue de la Sourdière, 6. Taille d'un mètre soixante-dix-sept centimètres, cheveux et sourcils châtain foncé, yeux bleus, nez gros, menton rond, visage ovale.

» 5° Mathieu-Marcel-Charles Hermann, âgé de vingt-deux ans, natif de Troyes, y demeurant, ex-employé dans les bureaux du domaine.

» 6° Jean-Baptiste Dalté, âgé de vingt-quatre ans, natif de Troyes, y demeurant, ex-sergent major du douzième régiment d'infanterie légère, actuellement fabricant de bas, faubourg de Preize.

» 7° François Guillet, âgé de vingt ans, né à Barberey, demeurant à Troyes, commis dans les bureaux de l'enregistrement.

» 8° Madeleine, femme de Pierre Martin, âgée de

trente-cinq ans, native de Vitry-sur-Marne, manouvrière, demeurant à Bar-sur-Aube. »

Nous passons, bien entendu, les parties de l'arrêt que nous connaissons ou que nous connaîtrons plus tard, pour arriver aux conclusions que voici :

. . . .

. . . .

. . . .

« Dans ces circonstances,

» Louis-Auguste-Georges Bertoy, Stanislas-Anthyme de Mussé (absent), Pfeuty (absent), sont accusés :

» 1° D'avoir, dans le courant de mil huit cent vingt, formé un complot, résultant d'une résolution d'agir, concertée et arrêtée entre eux, lequel complot avait pour but de détruire ou changer le gouvernement ou l'ordre de successibilité au trône, et d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité royale.

» 2° D'avoir, par suite, et pour parvenir à l'exécution dudit complot, commis un attentat, en composant de concert une proclamation contenant des pro-

vocations directes au renversement du gouvernement.

» Et Berroy est accusé en outre d'avoir commis un autre attentat, en communiquant cette proclamation à plusieurs personnes, en excitant ces personnes à seconder l'exécution du complot, en adressant un projet d'organisation pour le soulèvement des citoyens contre l'autorité royale,

» Hippolyte Houdaille est accusé :

» De s'être rendu complice des crimes de complot et d'attentat commis par Berroy, Mussé et Pfeuty, en adhérant sciemment à la résolution d'agir concertée et arrêtée entre eux, en provoquant par des machinations coupables Berroy et Pfeuty à rédiger la proclamation, et en promettant à Berroy son assistance pour l'exécution du complot.

» Mathieu Marcel Charles Hermann, François Guillet, Jean-Baptiste Dalté, et Madeleine Martin sont prévenus :

» De n'avoir pas révélé aux autorités administratives ou de police judiciaire, dans les délais prescrits par la loi, ledit complot et ses circonstances, après en avoir acquis la connaissance ;

» Et ladite femme Martin est prévenue, en outre, d'avoir répandu, à diverses reprises, des nouvelles alarmantes et tendant à ébranler la fidélité des citoyens.

» Crimes et délits prévus par les articles 87, 88, 89, 103, 108 du Code pénal, et par les articles 8 et 10 de la loi du 9 novembre 1815.

» Fait au parquet de la cour royale de Paris, le 17 février 1821.

» Signé :

» BELLART. »

Comme on peut le voir, le procureur du roi et le préfet de l'Aube n'avaient pas obtenu le scenario sur lequel ils avaient compté. La pièce qui allait se jouer et se dénouer aux assises de mars n'avait ni proportions spectaculeuses ni chœurs nombreux. La haute censure de la chambre des mises en accusation s'était largement exercée et avait réduit le procès aux proportions d'un fort joli procès politique de province, avec un élément dramatique suffisant et avec quelques accessoires assez sobres.

Quant aux faveurs espérées pour le service rendu à la cause de l'ordre et de la royauté, le garde des

sceaux n'avait pas cru devoir les promettre au procureur du roi, avant le dénouement, et le ministre de l'intérieur, pour sa part, n'avait rien promis au préfet.

XXX

Le 19 mars 1821, la grande salle de l'hôtel de ville de Troyes était trop petite pour contenir l'affluence de curieux et de curieuses qui venaient savourer les émotions du procès.

Le nom de Georges Berroy, sa position dans la ville, sa jeunesse, il faut bien l'avouer, sa beauté, le rendaient sympathique, même à certaines bonnes âmes féminines qui détestaient les libéraux et les bonapartistes.

Le tribunal de Troyes, installé aujourd'hui dans la maison que l'ancien ministre de la justice, Danton, se faisait bâtir, quand Robespierre le fit arrêter, occupait donc en 1821, le premier étage de l'hôtel de ville.

C'est là qu'en 1814 une commission militaire, nommée par Napoléon, qui traversait la ville, avait jugé, condamné et fait fusiller, séance tenante, comme traître à la patrie, un habitant de Troyes,

M. Gouault, coupable d'avoir arboré la cocarde blanche et de faire des vœux pour la chute de l'empire.

Sans calomnier le procureur du roi, sans prêter aux jurés et à tous les royalistes des sentiments trop féroces, je puis bien dire que l'idée de représailles, que le sentiment secret d'une revanche à prendre contre les meurtriers (qu'on appelait les assassins) de M. Gouault, que l'ambition involontaire d'une sorte de purification de cette salle, profanée par les soudards de Buonaparte, animait et agitait bien des consciences.

Il était impossible que ce procès politique ne fût pas l'antithèse de celui de 1814. Mais fallait-il donc, pour que l'analogie fût frappante, pour que l'équilibre fût rétabli et la morale royaliste vengée, que l'accusé de 1821, moins ou plus coupable que la victime de 1814, méritât la mort et payât de son sang l'impatience de voir les lis tomber ?

L'imagination de la majorité du public ne s'arrêtait à aucune solution précise et brutale. On ne savait pas; on ne voulait pas savoir ce qui arriverait ; mais on l'attendait avec impatience.

La salle est fort belle. Ornée à une des extrémités d'un médaillon, en marbre, de Louis XIV, offert par le sculpteur Girardon à ses concitoyens, elle a servi, depuis 1830, aux distributions de prix du collége et aux concerts.

On l'a restaurée, on a gratté, sur les murs, les aigles, les coqs gaulois, les fleurs de lis, les bonnets phrygiens qui formaient une épaisseur de peinture que le temps éraillait.

Le Louis XIV de Girardon qui a vu passer dans cette grande salle les tribunaux révolutionnaires de la Terreur rouge, les commissions militaires de Napoléon, les cours prévotales de la Terreur blanche, ne préside plus maintenant qu'aux bals de bienfaisance et qu'aux exécutions de la musique à la mode. Son effigie se retrouve, comme dans un Saint-Cyr ressuscité, au coin du foyer paisible et provincial de madame de Maintenon.

Tout près de lui, dans la façade de l'édifice, entre les colonnes qui dominent la place, une statue symbolique a partagé plus sérieusement les vicissitudes du médaillon.

C'est aujourd'hui une Minerve tendant la main pour jurer qu'on ne la démolira plus. Ce fut autrefois Louis XIV en personne et en jupons antiques. La Révolution lui coupa la tête et lui en remit une autre qui suffit pour modifier le sexe. Après avoir été la Liberté, la déesse de la Raison, et je ne sais trop quoi, la statue, à force de changer de tête, est devenue la Sagesse, la déesse inamovible de l'ordre moral.

Espérons que le gouvernement actuel ne sera pas

cause d'un nouvel accident et ne fournira pas de prétexte pour qu'on la décapite encore une fois.

Pendant que la salle d'audience s'emplissait d'une foule compacte, Georges et ses complices sortaient à huit heures du matin, le 19 mars 1821, de la maison de détention de Troyes, sise dans l'ancien couvent des Cordeliers, et se dirigeaient vers l'hôtel de ville.

Berroy marchait en tête du cortége. Par respect pour lui-même, par respect pour la justice, autant que par cette loi instinctive de coquetterie qui est comme une floraison de la jeunesse, il était habillé avec soin, avec une sévérité que sa grâce rendait élégante. Sa redingote bleu sombre, boutonnée jusqu'au milieu de la poitrine, faisait valoir sa taille. Une haute et épaisse cravate blanche supportait comme un piédouche en marbre sa tête fière et charmante. Une épingle en perle, héritage de son père, brillait comme une larme solide sur un jabot de mousseline, frissonnant à l'air frais du matin. Il portait sur son bras un manteau plié dont les glands pendaient et frappaient les larges plis de son pantalon.

A le voir ainsi paré, ganté, avec un indéfinissable sourire de mélancolie, d'orgueil, de révolte et pourtant de résignation apparente, on eût pris Georges Berroy pour un Werther, un René, un Oberman, un Jacopo Ortis, à la mode du temps, surpris par les

gendarmes au moment d'accomplir son suicide et ramené par la maréchaussée à sa famille.

La supposition d'un criminel d'État allant se faire juger par la cour d'assises ne pouvait se présenter naturellement à l'esprit de personne.

Les gendarmes, placés à sa droite et à sa gauche, se maintenaient à une distance respectueuse. Ils n'oubliaient pas qu'ils escortaient un avocat, un jeune homme riche de la ville, accusé d'un crime qui ne déshonore pas; et malgré le devoir, la consigne, peut-être bien que sous les buffleteries officielles battaient les cœurs d'anciens soldats de Napoléon.

Quand le cortége déboucha dans la cour de l'hôtel de ville, un brouhaha de curiosité et de sympathie lui fit accueil. Quelques personnes battirent des mains; toutes saluèrent. Georges rendit le salut, et se tournant vers Hippolyte Houdaille, qui marchait immédiatement derrière lui :

— On dirait que nous venons prendre possession de l'hôtel de ville! Si nous avions réussi, nous aurions eu la même escorte pour nous conduire et la même foule pour nous acclamer.

— Peut-être, répliqua Houdaille, jeune officier parisien, de grand courage et de grand esprit, peut-être irions-nous aussi au même dénoûment.

— C'est demain le 20 mars, reprit Georges, quel anniversaire! Nous le fêterons, en nous tenant droits

devant ceux qui l'ont renié et qui nous le font expier.

On était arrivé à la petite porte de côté et à l'escalier par lequel montaient les avocats et les accusés. C'est aujourd'hui, les soirs de concert, l'entrée *des artistes*. Sur le seuil, Georges aperçut M. Delacour, et, appuyée sur son bras, Émilie qui attendait et qui l'attirait à elle par ses yeux démesurément ouverts.

Je ne dirai pas qu'en sept mois, Émilie eût vieilli. Elle était loin encore de ces années particulièrement délicates sur lesquelles le chagrin, en pesant, laisse un sillon. Les larmes qu'elle avait versées n'avaient point cette action corrosive des dernières larmes de la vie qui mordent le visage et l'entament comme ferait un burin. Mais elle avait achevé l'épanouissement de sa force ; elle avait atteint toute la beauté physique que la nature lui avait dévolue, et toute la vertu féminine que son caractère, son éducation lui avaient promise.

Georges s'arrêta, non ébloui, mais charmé.

Émilie n'avait rien à lui dire, et ne cherchait pas de vaines paroles. Elle le regarda seulement. Mais ce regard, dans sa profondeur et dans sa largeur, répandait tous les conseils, exhalait toutes les exhortations, rayonnait de toutes les tendresses. Elle aussi, avait voulu faire honneur à ce grand jour et s'était

habillée avec soin. Ils se trouvaient doublement beaux, dans leur parure, aussi héroïque que la tranquillité de leur visage.

Georges serra vivement les mains de M. Delatour, qui était très-ému et qui ne put que lui dire :

— Courage! bon espoir!

Berroy sourit en regardant Émilie, et sa bouche, sur laquelle se tordait avec angoisse le baiser qu'il n'osait donner, semblait dire :

— C'est bien peu de chose le courage quand on s'aime! Qu'ai-je encore à espérer, puisque j'ai vu l'infini?

Il passa. Émilie referma les yeux pour faire rentrer en elle toutes les lueurs que ses regards avides avaient recueillies sur le visage, dans le cœur de Georges.

— Maintenant, mon père, dit-elle d'une voix ferme, allons aux places qu'on nous a réservées. Il faut être dans la salle d'audience avant *leur* entrée.

Le tirage au sort du jury qui est, en définitive, une des opérations les plus sérieuses de la cour d'assises, n'a rien, au premier abord, d'imposant ni de terrible.

Les accusés sont libres à côté de leurs avocats; les gendarmes ne semblent assister à cette séance préparatoire que comme curieux; les jurés parmi lesquels le sort doit choisir, sauf le droit de récusation,

douze arbitres de l'honneur, de la liberté, de la vie des accusés, sont des bourgeois de la ville, des propriétaires ruraux, embarrassés de la gravité du mandat qui les menace, prêts à tendre la main aux accusés de bonne naissance qu'ils rencontrent : n'était la présence de gens en robes noires, on se croirait dans un salon de notaire pour la lecture d'un testament, d'un contrat, ou pour une adjudication.

Georges en pénétrant dans cette salle, fort étroite à l'hôtel de ville de Troyes, dut coudoyer un de ses voisins de la rue du Bois, auquel il fit ses excuses, et qui lui répondit en demandant très-poliment des nouvelles de sa santé. Il reconnut, parmi ces Minos, son ancien maître de pension, le serrurier de sa famille, un président honoraire du tribunal de Bar-sur-Seine chez lequel il avait dîné plusieurs fois, un marchand de *molleton* et de *ratine* de la rue Notre-Dame qui, se trouvant près de lui, ouvrit sa tabatière, et lui offrit une prise.

Il était impossible que ces bourgeois inoffensifs voulussent lui faire le moindre mal et tuer sa mère. Le remords d'une condamnation rigoureuse infligée à un enfant du pays ne devait jamais assombrir ces physionomies placides.

Georges baissait les yeux pour ne pas correspondre avec ceux qui allaient le juger.

M. Soudin devait plaider pour Georges Berroy et Madeleine Martin.

Quatre autres avocats étaient chargés de la défense de Houdaille, Hermann, Dalté, Guillet; mais il avait été convenu que M. Soudin exercerait seul le droit de récusation; les quatre avocats de Troyes se soumettaient sur ce point à leur ancien bâtonnier, à leur maître.

M. Soudin usa largement de ce droit jusqu'aux limites que la loi lui donnait. Il avait sans doute ses documents particuliers, ses observations personnelles; il en profita. Une seule hésitation se laissa voir sur son visage, quand le nom du président honoraire du tribunal de Bar-sur-Seine sortit de l'urne. Le procureur du roi ne le récusa pas. C'était peut-être une raison précise pour que la défense le récusât. Les juges en exercice ne peuvent être jurés. Cette incapacité doit-elle atteindre les juges qui n'exercent plus? La question paraissait résolue négativement par le ministère public. Pour M. Soudin, elle était au moins douteuse, et dans le doute, il accepta celui que le procureur du roi n'avait pas repoussé. Sa présence dans le jury pouvait être un cas de cassation, et il n'est jamais superflu de réserver ces chances, si précaires qu'elles soient, contre le grand hasard que la justice humaine, même dans les meilleures conditions, fait courir aux

innocents, ou aux coupables dignes d'indulgences et d'absolution.

Quand Georges Berroy vint s'asseoir sur le banc des accusés, au-dessus du banc des avocats, où il s'était assis souvent, il ne put s'empêcher de sourire. Après avoir affronté le premier assaut de la curiosité qui le dévorait, il essaya de regarder lui-même à son tour dans la salle. Tous ses amis et tous ses ennemis aussi étaient là.

Il aperçut, au premier rang de la foule, pressée contre la barrière que le public faisait craquer par instants, la figure rouge et ruisselante de larmes de Suzanne.

Il la salua de loin. La bonne fille, chargée sans doute de cette commission par madame Berroy, mit les deux mains sur ses lèvres et lui envoya naïvement un grand baiser.

Georges fut troublé par cette démonstration *maternelle;* il affermit son regard, en le faisant passer sur le dur et froid visage de M. Capitain, assis au banc des témoins avec autant de dignité que s'il eût été dans la cathédrale, le dimanche, assis au banc d'œuvre, comme un des membres de la fabrique.

A côté de lui, tête baissée, pâle pour la première fois de sa vie, se tenait Pierre Delétang. Le malheureux avait peur d'entendre son nom appelé tout haut; il avait peur de traverser le prétoire; il avait

peur de ce qu'on lui demanderait, peur surtout de ce qu'il lui faudrait répondre.

Pierre Delétang n'avait rien d'un héros; et pourtant, c'était en toute sincérité qu'il regrettait de n'être pas assis sur le banc des accusés, à côté de Georges Berroy. Il lui semblait qu'il y serait moins mal à l'aise qu'à sa place; et puis, Georges et ses amis étaient les personnages principaux, le but de l'audience; on ne regardait qu'eux, on les plaignait; et Pierre eût risqué sa vie pour être ainsi, pendant une ou plusieurs journées, un personnage entouré de sympathies, menacé par la justice, défendu par un grand avocat, plaint et absous quand même par la foule.

D'ailleurs, il pensait bien que le procès aurait une heureuse issue. Sa conscience eût trop souffert de la crainte d'un dénouement tragique. Il ne voulait absolument pas avoir été la cause d'un malheur; et quand je dis qu'il eût risqué sa vie, je suis forcé d'avouer qu'il ne croyait pas que la vie de personne pût être réellement en jeu dans un procès pareil; les jurés, les témoins, les accusés et les juges se connaissaient; la chose devait s'arranger; il n'en était que plus tentant d'être si digne d'intérêt à si peu de frais.

Georges cherchait Émilie. Il l'aperçut enfin derrière les juges, du côté du siége du procureur du roi. De cette façon il pouvait la voir toujours sans

paraître la regarder. Il recevrait d'elle, si tremblant, si léger qu'il fût, le rayon de son sourire en même temps que les brutalités du réquisitoire; il pouvait affronter ainsi l'amour en même temps que la haine.

Émilie était là pour souffrir et pour consoler. Elle avait donc le visage calme, les yeux doux, l'âme tendue, et elle défiait la menace du réquisitoire ou la surprise du jury.

Georges pénétrait de loin dans la limpidité de cette âme profonde, comme son œil eût pénétré dans un miroir sans tache. Il ne fit aucun geste, aucun mouvement des lèvres ou des yeux; il la regarda simplement, comme elle le regardait, et le courant paisible qui s'établit entre eux rafraîchit et fortifia encore leurs deux cœurs.

Cependant M. Oscar Perrière, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la cour royale de Paris, président des assises de l'Aube, avait déclaré l'audience ouverte et procédait aux formalités ordonnées par le code d'instruction criminelle.

Après avoir demandé aux différents accusés leurs noms et prénoms et averti les avocats des devoirs et des conditions de leur mandat, il fit aux douze jurés l'exhortation ordinaire.

Émilie, qui entendait pour la première fois ces paroles sacramentelles, en fut alarmée comme d'une

menace, et le cercle qui tenait son cœur sembla se resserrer, pendant que le président disait d'une voix grave et lente aux douze bourgeois debout et découverts :

« Vous jurez et promettez devant Dieu et devant les hommes, d'examiner, avec l'attention la plus scrupuleuse, les charges qui seront portées contre Georges Berroy, Anthyme de Mussé, Pfeuty, Houdaille, Hermann, Dalté, Guillet, Madeleine Martin ; de ne trahir ni les intérêts des accusés ni ceux de la société qui les accuse ; de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection ; de vous décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant votre conscience et votre intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre. »

Ce discours, fort beau d'ailleurs, prononcé dans un grand silence, fit planer sur les auditeurs une crainte religieuse.

Chaque juré, interpellé par son nom, leva la main et dit à son tour :

— Je le jure.

Mais il fut aisé de voir que la plupart des mains levées tremblaient, et que la plupart des voix n'avaient pas leur assurance ordinaire.

— Accusés, dit ensuite le président, soyez attentifs à ce que vous allez entendre. Greffier, lisez l'arrêt de

la cour royale, portant renvoi devant la cour d'assises et l'acte d'accusation.

Le greffier fit cette lecture à voix haute, et l'assistance, que les premières formalités avaient rendue très-sérieuse, parut abandonner un peu de sa terreur respectueuse, en entendant la série des crimes et des attentats imputés à Berroy et à ses complices. Des conférences tenues dans un café, des voyages dans le département, des propos, des rapports écrits, des proclamations, des projets de décrets, c'était tout.

Un soupir d'allégement circula dans toute la salle. Suzanne joignit les mains avec reconnaissance.

M. Soudin, Émilie et Georges restèrent impassibles.

Quand le greffier eut terminé sa lecture, le président répéta les faits saillants de l'accusation, et dit, en s'adressant à Berroy et aux autres:

— Voilà de quoi vous êtes accusés. Vous allez entendre les charges qui seront produites contre vous.

On appela les témoins; on les fit sortir de l'audience, et l'interrogatoire commença:

Georges Berroy se leva le premier.

— Accusé, lui demanda le président, vous étiez inscrit au barreau de Troyes comme avocat?

— Je le suis encore, monsieur le président.

— Vos collègues eussent peut-être agi prudemment en vous effaçant du tableau, car il résulte de

l'instruction que vous plaidiez fort peu. Votre honorable profession n'était sans doute pour vous qu'un prétexte pour pénétrer dans la prison, pour connaître et vous attacher l'écume de la société.

Ces paroles agressives du président ne troublèrent pas Georges Berroy, mais elles firent se dresser pour une protestation énergique les jeunes avocats assis au banc de la défense. M. Soudin les arrêta par un geste et leur dit tout bas :

— Du calme ! messieurs ; ne donnez pas dans le piége !

Georges répondit au président avec une tranquillité parfaite :

— Je n'ai jamais mérité, par aucun acte contre la dignité de ma profession d'avocat, qu'on effaçât mon nom du tableau de l'ordre. Si je plaide moins que d'autres, c'est que la position de ma famille, la petite fortune de mon père, m'assurent une indépendance qui m'ôte toute ambition. Mais sans rechercher des causes, j'ai toujours accepté celles qui se sont offertes. Je les ai servies de mon mieux. Je n'ai pas voulu me ménager des intelligences dans la prison. Ceux que vous appelez mes complices sont des honnêtes gens qui peuvent tenir leur front levé à la hauteur de tous les fronts.

— C'est ce que nous approfondirons, reprit le président avec aigreur. Il n'en est pas moins acquis aux

débats, et messieurs les jurés remarqueront que vous avez quitté brusquement, en 1813, vos livres de droit pour vous enrégimenter parmi les soldats de Bonaparte. Le triomphe de la cause légitime vous a rendu bien malgré vous à vos études; mais au mois de mars 1815, dès que vous apprîtes l'évasion du *fléau de l'Europe*, vous vous empressâtes de tout quitter pour aller le rejoindre. Est-ce vrai?

— Il est vrai, monsieur le président, que je suis parti une première fois avec les volontaires champenois, pour repousser l'invasion. Je me suis battu au nom de la France que souillaient les étrangers.

— Accusé, modérez votre langage. Ces étrangers étaient les soutiens de la justice et du droit. Sans doute, il est fort douloureux que, pour vaincre l'usurpateur, pour désarmer des sicaires, pour refouler la Révolution, ils aient été contraints d'envahir la France; mais la France sauvée par eux les remercie.... En 1815, vous n'aviez plus le prétexte de l'invasion, car vous vous rangiez précisément du côté de l'envahisseur.

— En 1815, comme en 1813, je me suis armé pour l'indépendance de mon pays.

— Dites pour la cause de Bonaparte.

— Ce n'est pas ma faute si la cause d'un homme s'est trouvée ce jour-là être la cause de la gloire française!

— Accusé, la gloire est dans la fidélité à ses rois légitimes; votre conduite en 1815 était un crime de haute trahison. D'autres, plus illustres que vous, l'ont expié. Le roi, dans sa clémence, a voulu ne voir dans vos pareils que des enfants égarés.

Houdaille assis à côté de Georges Berroy ne put se contenir. Il se leva et dit :

— Je proteste contre ce mot de clémence, au nom de Labédoyère et du héros de la Moskowa, judiciairement assassinés.

— Taisez-vous, accusé, reprit le président avec fureur, je ne vous interroge pas encore. Si l'on se permet de chercher à troubler systématiquement l'audience, je ferai reconduire les accusés en prison, et l'on passera outre aux débats, en leur absence... Ainsi, Georges Berroy, vous reconnaissez avoir recherché ou saisi toutes les occasions de révolte contre l'autorité légitime?

— Je reconnais avoir toujours voulu combattre pour la France.

— La France, c'est le roi!

Georges eut un air d'ironie si visible, que le président se crut obligé de lui dire :

— Vous êtes un impie, tout autant qu'un mauvais Français; vous niez le droit divin, dans son auguste représentant.

— Pour moi, dit Georges avec fierté, je ne connais

que Dieu qui soit divin, et que la liberté qui soit un droit venu du ciel.

Le président se tourna avec un regard de profond dédain et de pitié du côté des jurés :

— Vous entendez, messieurs.

— Le blasphème est flagrant, souffla le gros procureur du roi en hochant la tête avec déférence pour le président, qu'il trouvait d'une grande force dans l'art si délicat de donner des proportions majestueuses aux affaires médiocres.

Le président, flatté, se renversa dans son fauteuil, et frappant les extrémités de ses doigts l'une contre l'autre :

— A quelle époque avez-vous quitté les armes pour reprendre la toge ?

— Après le licenciement du premier régiment des chasseurs de la Meurthe dont je faisais partie, c'est-à-dire le 10 avril 1815.

— Mais avant de vous séparer, n'aviez-vous pas, entre les soldats de Bonaparte, fait un serment, le serment d'Annibal, contre la société abritée par les lis ?

— Je ne vous comprends pas, monsieur le président, dit Georges, souriant de cette phraséologie prétentieuse.

— Vous me comprenez parfaitement, au contraire, mais vous ne voulez pas avouer que, ne pouvant plus

vivre de rapines à l'étranger, les officiers de l'aventurier corse ont juré de se partager les dépouilles des bons Français et de bouleverser incessamment l'État.

Un murmure de protestation s'éleva dans l'auditoire. Si docile qu'elle fût en apparence à l'ordre de choses nouveau, la Champagne était marquée pour longtemps à la griffe impériale. Elle devait garder cette empreinte pendant plus de trente ans. Aussi les oreilles champenoises ne pouvaient supporter une insulte trop directe aux soldats de Napoléon.

Quant aux accusés, avertis et maintenus par leurs avocats, ils subissaient avec patience ce débordement en quelque sorte officiel de la calomnie.

Le président promena un regard terrible sur l'assistance.

— Je ferai évacuer la salle, dit-il, si un bruit pareil se renouvelle. Les amis et les complices que peuvent avoir les accusés dans l'auditoire ne comprennent pas qu'ils aggravent la position de ces malheureux par ces protestations. La conscience de messieurs les jurés ne se laissera pas intimider par de pareilles manœuvres.

Puis reprenant l'interrogatoire interrompu :

— Georges Berroy, vous ne nierez pas du moins que vous êtes revenu à Troyes, après le 10 août 1815, nourrissant des pensées de haine contre le gouvernement royal ?

— Je ne le nie pas.

— Qu'en toute occasion, à tout propos, cette haine faisait explosion ?

— Je l'avoue.

— Et que vous cherchiez le premier prétexte venu pour traduire en actes séditieux ces sentiments détestables ?

Georges, qui ne voulait rien dissimuler de ses convictions, mais qui ne voulait cependant pas faire à l'accusation la part aussi belle que celle-ci la désirait, répondit avec une courtoisie parfaite :

— Je ne cherchais pas les occasions, monsieur le président, je les attendais.

— C'est la même chose.

— Non pas. Quand un gouvernement a été rétabli par les armées étrangères, quand on a des raisons de douter qu'il soit soutenu par la volonté nationale, et quand on garde au fond de l'âme un invincible attachement pour un autre drapeau, on n'a pas besoin de chercher des prétextes, de les inventer : on conspire avec l'esprit de son temps, avec le génie même de l'avenir ; on laisse faire ses adversaires ; on compte sur l'indignation publique ; on se met l'arme au bras, à son poste et l'on espère !

Georges s'était échauffé en parlant ; il prononça les derniers mots en appuyant la main sur son cœur, en levant les yeux au ciel. Il était superbe et éloquent.

Cette fois, l'émotion profonde de l'audience retint les applaudissements. En abaissant son regard sur le tribunal, Georges rencontra les yeux d'Émilie. Celle-là applaudissait par le battement de ses paupières ; et à chaque fois qu'il s'élançait pour ainsi dire, elle le précédait dans son vol.

XXXI

Le président des assises était violent par tradition, par calcul, autant, sinon plus, que par tempérament. Il lui était donc possible de se modérer, quand la modération lui paraissait plus habile. Il sentait qu'il fallait faire descendre Georges Borroy des hauteurs qu'il affectionnait, et que, pour commencer, il était utile de ne pas lui donner des ailes.

— Accusé, dit-il, vous prétendez qu'en organisant, qu'en préparant une prise d'armes contre le gouvernement actuel vous vous conformiez aux tendances de l'opinion. Comment expliquez-vous alors que votre complot, découvert depuis sept mois, n'ait pas eu de continuateurs et de vengeurs? Si la Chambre des pairs a été saisie d'une autre affaire, analogue à celle-ci, nous trouvons dans cette coïncidence une preuve de l'esprit de sédition qui infecte certains

officiers, maintenus par faiblesse, dans l'armée royale; mais ces attentats sont des faits isolés, distincts, individuels, dont la justice demande compte, non pas au pays, parfaitement tranquille, mais à des agitateurs et à des ambitieux comme vous.

— J'ai dit la vérité, reprit Georges; je ne prétends d'ailleurs décliner aucune responsabilité.

— Vous avez raison. Je souhaite que cette franchise vous conduise au repentir. Accusé, n'est-ce pas au mois de juin de l'année dernière, pendant les quelques jours de tumulte qui ont agité Paris, que vous avez demandé votre affiliation à une société secrète qui s'intitule la société du *Lion dormant?*

— Oui, monsieur le président.

— Apparteniez-vous déjà à quelque association illicite?

— Non, monsieur.

— Vous n'étiez pas franc-maçon?

— Non, monsieur.

— A quel propos l'idée vous est-elle venue de vous faire recevoir membre d'une association pareille?

— Je ressentais un grand ennui, un grand découragement. L'inconnu me tenta.

Un jeune avocat, le défenseur de l'ex-garde du corps Houdaille, se leva alors et se tournant vers la Cour :

— Monsieur le président veut-il bien demander à M. Georges Berroy si l'ami qui lui conseilla de se faire affilier à la société du *Lion dormant*, n'est pas l'accusé Anthyme de Mussé?

— Vous entendez la question, Georges Berroy? veuillez y répondre.

— Il est très-vrai que ce fut mon cher et excellent ami Anthyme de Mussé qui me conseilla de me faire affilier.

— N'eut-il pas, reprit le même avocat, à vaincre sur ce point les scrupules de M. Berroy?

A cette question transmise par le président, Georges répondit :

— Il est vrai que je manifestai quelque hésitation; mais ce fut librement que je me présentai.

— N'était-ce pas Anthyme de Mussé qui servait de parrain à M. Berroy? fit demander encore l'avocat d'Hippolyte Houdaille.

— Sans doute, répondit Georges, un peu impatienté de cette insistance.

— Messieurs les jurés se souviendront de cette réponse, dit l'avocat.

Le procureur du roi qui, depuis le commencement, suivait l'interrogatoire avec une approbation souriante, crut devoir intervenir. Il était un peu jaloux du président; il voulait en tout cas faire montre de son zèle, il se leva :

— Nous savons, dit-il avec hauteur, dans quel but ces dernières questions sont posées à l'accusé Berroy; mais nous avertissons la défense que nous ne lui permettrons pas de nous attirer sur ce terrain.

M. Soudin souleva sa toque avec une bonhomie narquoise.

— Je remercie, dit-il, l'accusation de son aveu. Elle reconnaît qu'il est un terrain sur lequel elle se sent mal à l'aise et qu'elle veut fuir. Nous nous y fortifierons.

— La défense affecte de se méprendre à nos paroles, reprit le procureur du roi. Nous ne fuyons aucun terrain; mais nous tenons à ce qu'on sache bien, au début de ce procès, que nous ne souffrirons pas que l'accusé Anthyme de Mussé, parce qu'il a fait des révélations utiles à la justice, soit présenté comme un agent provocateur, chargé sans doute par la police, par le gouvernement, d'organiser, de faire mûrir, de dénoncer ensuite le complot!

M. Soudin allait répondre. Georges Berroy fit à l'avocat un geste suppliant auquel celui-ci se rendit. D'ailleurs le défenseur d'Hippolyte Houdaille était prêt pour la riposte :

— On ne saurait mieux définir que ne l'a fait M. le procureur du roi, dit-il, le rôle que nous attribuons à Anthyme de Mussé, et puisque cet incident se pro-

duit, nous prions M. le président de l'éclaircir. Il doit jeter un grand jour sur ces débats.

— Avocat, repartit le président, réservez ces moyens de discussion pour vos plaidoiries.

— Mais, monsieur le président, il s'agit de questions à poser à M. Georges Berroy. L'organe du ministère public a déclaré qu'il ne nous *permettrait* pas de l'attirer sur un terrain mauvais pour lui. Nous en appelons à votre impartialité de ces paroles téméraires. L'accusation n'a rien à permettre, ni rien à défendre ici. Vous seul êtes le souverain arbitre, vous seul tenez la balance égale et haute. Si nous parvenons à démontrer qu'Anthyme de Mussé a attiré Georges Berroy, l'a trompé, l'a séduit, l'a livré, la tâche de la défense sera singulièrement abrégée et le verdict du jury sera facile.

Un murmure d'approbation s'éleva dans l'auditoire. Le président, dont on proclamait l'impartialité, fut indulgent pour cette rumeur. Il sourit de l'attitude qu'on lui prêtait, la balance à la main et la main levée ; il se rendit à cette flatterie :

— Vous entendez, Georges Berroy. Expliquez-vous sur vos rapports avec Anthyme de Mussé.

Georges était devenu pâle de douleur et de colère ; il avait eu de la peine à ne pas interrompre l'avocat d'un de ses coaccusés. Plusieurs fois, avant l'audience, et, dans chacun de ses entretiens avec M. Sou-

din, il avait supplié son défenseur, son ami, de ne pas s'associer à ces attaques contre Mussé.

M. Soudin n'avait rien promis; il avait seulement consenti à ne pas provoquer le débat, à le contenir, s'il dépassait la mesure. Disposé à croire à l'infamie d'Anthyme autant qu'il croyait à la candeur de Georges, il avait très-énergiquement réservé sur ce point sa liberté d'action et de parole.

Berroy répondit d'une voix que l'émotion faisait vibrer :

— J'en demande pardon à mes amis, je les prie de croire que je veux honorer notre défense commune, au lieu de la restreindre, en refusant de m'associer aux injustes préventions dont mon ami Anthyme de Mussé est la victime. S'il est vrai que ce soit lui qui m'ait introduit dans la Société du *Lien dormant;* s'il est vrai que plus d'une fois j'ai eu recours à ses conseils, et, pourquoi ne l'avouerais-je pas? à ses exhortations, je jure sur mon honneur et ma conscience, je jure devant le Christ, auquel je crois, comme à un Dieu juste et bon, que Mussé a été, est resté l'ami le plus loyal, l'honnête homme le plus parfait; je jure que je l'aime pour son amitié fraternelle, que je l'estime pour son caractère, incapable de trahison! Je voudrais qu'il se trouvât dans cette salle une âme droite et pure que je pusse invoquer en témoignage, si je suis assez malheureux pour que ma

parole soit suspecte. Je l'adjurerais de venir déclarer devant la cour si elle croit le noble Anthyme de Mussé coupable d'une pareille lâcheté.

Involontairement, Georges regardait Émilie en parlant ainsi, et il parlait avec véhémence, parce qu'il savait bien qu'Émilie présente devait souffrir comme lui, et témoignerait au moins devant Dieu, avec lui, de cette monstrueuse supposition.

Mais le visage d'Émilie resta impassible; les yeux de la jeune fille n'eurent aucun éclair de douleur ou d'indignation. Cette impassibilité effraya Georges.

— Mon Dieu! pensait-il tout bas, est-ce qu'elle douterait, elle aussi?

L'assistance était fort impressionnée. Le procureur du roi triomphait avec une ardeur indiscrète; l'agitation était grande au banc des accusés et le président, sentant bien que l'accusation, après tout, ne perdait rien à cet épisode, le laissait complaisamment se développer.

Il fallait justifier l'éloge d'impartialité dont on l'avait publiquement honoré; il fallait bien aussi laisser Georges s'enferrer.

M. Soudin prit la parole :

— Permettez-moi, monsieur le président, de dire à messieurs les jurés que j'avais prévu cette douloureuse scission entre mon client et ses amis. Ce n'est pas la première fois que le cœur de Georges Berroy

saigne cruellement, à la pensée que ses illusions généreuses, que ses espérances libérales ont pu être exploitées par un agent ténébreux. Cette douleur m'interdit d'insister. Je défendrai mon client comme il veut être défendu, et je lui laisserai toute la responsabilité, tout l'honneur des imprudences qu'il a commises. Mais la vérité que nous jurons tous de servir, me forcerait à le défendre contre lui-même, si la suite de ces débats fournissait la preuve que ce Mussé a été un instrument entre les mains de la police. En attendant la lumière sur cette partie obscure de ma tâche, je me borne à constater l'irrésistible élan du cœur qui, malgré son intérêt, au péril de sa liberté et de sa vie, emporte Georges Berroy vers la justice et la vérité! C'est la même chaleur d'âme qui l'a emporté vers ces rêveries que vous traitez de complots. Interrogez-le encore, monsieur le président, et vous verrez s'il sort jamais de ce cœur sans ténèbres autre chose qu'un sentiment généreux, et de sa bouche autre chose qu'une parole sincère!

L'émotion grandissait dans le public. Quelques jurés eux-mêmes, qui s'essuyaient le front, enlevaient furtivement une larme au passage. Le président se hâta de reprendre l'interrogatoire :

— Ainsi, accusé Georges Berroy, selon vous, Anthyme de Mussé était de bonne foi, quand il vous introduisait dans la société du *Lion dormant*?

— Oui, monsieur le président.

— Et vous ne vous associez pas aux récriminations de vos co-accusés?

— Non, monsieur le président.

— Les avocats croient-ils qu'il soit nécessaire d'insister?

— Nous le croyons, répondit un des défenseurs. Voulez-vous, monsieur le président, demander à M. Berroy, si Anthyme de Mussé n'était pas ici, la veille, la nuit même des arrestations?

— Sans doute, répondit Georges.

— Voulez-vous le prier d'expliquer, s'il a quelques notions à cet égard, comment Mussé, ce Pylade, abandonne Oreste, juste au moment où la fortune de celui-ci prend une *face nouvelle*, mais équivoque?

L'avocat troyen se souvenait des Grecs et tenait à faire montre, à l'occasion, de son érudition classique.

— Je n'explique rien, répondit Georges, je suis certain seulement qu'Anthyme a bien agi; s'il m'a quitté, c'est qu'il avait un autre devoir à remplir.

— Mais, repartit l'avocat avec insistance, comment M. Berroy explique-t-il cette dénonciation en règle, ce récit détaillé de l'affaire, qui arrive à la justice, tout à coup, sans que la justice veuille nous dire comment elle l'a reçu?

Le procureur du roi se leva :

— Nous avons dit déjà que Mussé avait obéi au re-

pentir, ou bien, si vous le voulez, à l'égoïsme des accusés qui se font dénonciateurs, pour se sauver.

Une angoisse terrible bouleversa les traits de Georges Berroy.

Il se tordit les mains avec désespoir, et, jetant un regard sur ceux qui étaient assis à côté de lui :

— Ah! si j'étais seul en cause, s'écria-t-il avec un accent déchirant, je vous dirais ce que je crois, ce que je pressens, du moins! Mais puisque ce soupçon infâme, qui plane sur l'honneur de mon ami, peut être un argument en faveur de ceux que j'ai entraînés, au nom de mon ami, je vous absous de le garder. Quant à moi, j'en repousse le profit. S'il suffit de tout avouer pour être un agent provocateur, que ne m'accuse-t-on, moi qui avoue tout, moi qui réclame la responsabilité de tout!

La scène était dramatique. Frémissant, pâle, le front couvert d'une sueur lumineuse, Georges paraissait avoir grandi sur son banc. Émilie porta la main à sa bouche pour s'empêcher de crier, pour retenir l'admiration et la douleur qui la torturaient.

L'avocat n'était pas à bout d'arguments. Le meilleur vint à la fin.

—Nous respectons, dit-il avec une feinte déférence, les illusions de l'amitié, et nous voyons aujourd'hui que M. Georges Berroy, en fait d'illusions, était inépuisable. Pour l'instant, nous nous bornons, afin

de clore un débat pénible, à rappeler à M. Georges Berroy, et à apprendre à MM. les jurés, qu'il existe au dossier la preuve manifeste des relations d'Anthyme de Mussé avec la police.

— Qui donc a glissé cette preuve dans le dossier? s'écria Georges.

— Je n'en sais rien, mais elle y est; c'est l'essentiel.

— La police n'a pas l'habitude, d'ordinaire, de livrer ses agents, repartit Berroy.

— La police? non; mais les agents, par dégoût ou par repentir, peuvent se livrer eux-mêmes.

— Cette pièce remise par Anthyme et qui accuse Anthyme m'est suspecte, repartit obstinément Berroy.

Le procureur du roi intervint.

— L'accusé Berroy, dit-il, vient de prouver tout ce qu'il eût gagné à s'en tenir à sa profession d'avocat. Ses arguments me paraissent sans réplique. Dans les affaires du genre de celle-ci, on prétend toujours que la police seule est coupable. Nous repoussons, d'accord avec l'accusé Berroy, cette injure banale adressée à l'autorité. Croyez-en Georges Berroy, messieurs les jurés; lui, n'est pas suspect à ses amis, et c'est lui qui vous répond de l'honorabilité de Mussé. Quant à cette pièce du dossier, voici le sens qu'il faut lui donner. Nos informations sont précises; nous défions toute contradiction. Le gouvernement voulut, en 1815, éloigner de France les

officiers en demi-solde de nationalité étrangère. On fit venir Anthyme de Mussé, natif de Saint-Domingue, à la préfecture de police; on lui délivra un passe-port pour les colonies. A son âge, après une si longue absence, le retour dans la patrie ressemblait à un exil. Mussé intercéda auprès du préfet, et insista beaucoup pour rester en France. Le préfet de police se laissa fléchir, et fit avec Anthyme de Mussé le pacte suivant : « Vous me semblez un homme d'honneur, lui dit-il, restez à Paris, mais avec ce passe-port pour les colonies. C'est ma sauvegarde. Je ne vous mets pas sous la surveillance de mes agents, je vous place sous la mienne. Venez me voir tous les mois, et je vous renouvellerai cette permission de séjour qui pourra toujours vous être retirée. » — Mussé accepta ces conditions faciles à remplir. Un jour que par orgueil, oubli, ou ingratitude, il avait négligé cette visite mensuelle, il reçut du secrétariat de la préfecture l'avertissement d'avoir à se rendre à l'hôtel de M. le préfet de police, pour *s'acquitter de la visite obligée* qu'il devait; on le menaçait, dans le cas d'un retard, qui serait considéré comme une désobéissance, des *armes* que l'autorité avait contre lui. Anthyme de Mussé est resté en France; c'est la preuve qu'il fit la visite exigée. Depuis, cette surveillance cessa. Voilà, messieurs les jurés, toute la vérité sur les rapports d'Anthyme de Mussé avec

la police. Nous mettons les avocats au défi de trouver autre chose dans le dossier; et si l'ami de Georges Berroy que celui-ci ne désavoue pas, a fait, sous l'émotion du repentir, des révélations utiles, nous devons les admettre, sans que la personne de leur auteur nous les rende suspectes.

— L'incident est vidé! dit le président.

XXXII

L'acte d'accusation, en mentionnant la société du *Lion dormant*, ne donnait pas aux compagnons du colonel Chabert, dans le complot troyen, l'importance que Mussé avait sans doute espéré leur faire attribuer. Le procureur du roi et le juge d'instruction, en *faisant leur siége*, n'avaient puisé dans les détails relatifs à l'association de la rue de l'Échaudé, que des éléments d'appréciation morale; mais ils avaient voulu très-résolûment reconnaître dans Georges Berroy, le créateur, l'organisateur du complot. Chabert et les amis de Paris étaient pour ainsi dire, et seulement, les augures consultés; Georges représentait l'action.

Le gouvernement, inspirant les parquets, voulait à la fois, dénoncer les tendances des libéraux, pour

mieux les attaquer en masse, et localiser les tentatives faites contre le pouvoir, pour ôter à celles-ci leur importance et leur trop grand prestige. Aussi le président des assises de l'Aube, après avoir interrogé Georges Berroy sur son affiliation à la société du *Lion dormant*, eut-il soin de dire au jury :

— Nous avons voulu, messieurs les jurés, vous montrer à quelle école de désobéissance et d'impiété la jeunesse va s'instruire. La Société du *Lion dormant* a versé ses poisons dans le sein de Georges Berroy : nous en verrons bientôt les effets. Nous n'avons pas à juger les membres de cette société secrète, déjà punie et toujours incorrigible. Une instruction est commencée à Paris, devant le tribunal correctionnel. Mais il est bon que vous sachiez que ces héros qui veulent bouleverser la société, ne quittent les antres de la franc-maçonnerie que pour se réfugier dans les cafés.

L'interrogatoire porta, dès lors, sur l'action de Georges Berroy dans le département. Il avoua tout. Les lettres de lui qu'on avait saisies chez Pfeuty, celles que Mussé avait livrées et les papiers arrêtés au passage par M. Capitain, ne permettaient pas la moindre contestation. Il était habile de ne rien chicaner sur tout ce qui était préparatif du complot; puisque l'effort de la défense, en ce qui concernait Berroy, devait porter sur ceci : qu'il n'y avait pas eu d'exécution.

Comme le président le pressait de se reconnaître coupable d'un attentat contre le roi :

— Oui, dit-il avec énergie, j'ai rêvé un état meilleur pour la France; oui, j'ai voulu préparer un réveil de notre gloire; oui, je me suis tourné, comme l'Arabe qui fait sa prière dans le désert, vers le soleil lointain; c'est vrai, je le reconnais, je l'avoue. Mais depuis quand est-il défendu de rêver? N'avez-vous pas la preuve que rien n'était fait; puisque, avant d'agir, je soumettais mon plan à mes amis, et puisque je me confessais à M. Soudin, lui demandant de me dire si j'étais un sage ou un fou?

— Cette démarche ne pouvait que compromettre vos amis, repartit le président. La justice aurait pu leur demander compte de la singulière confiance que vous aviez en eux.

— Ils étaient prêts à répondre, monsieur le président, dit maître Soudin en se levant avec solennité : ils sont prêts encore.

— Avocat, nous n'avons pas l'intention de suspecter votre fidélité au roi.

— Vous avez tort. Pour être choisi comme arbitre par un conspirateur, il a fallu que je fusse regardé par lui, au moins, comme impartial entre la royauté et la révolution.

— Nous vous connaissons, maître Soudin. Nous

savons que vous étiez incapable de favoriser l'esprit révolutionnaire.

— Vous vous trompez, monsieur le président, j'en étais très-capable.

— Avocat, cette plaisanterie est déplacée ! dit le président furieux.

— Ai-je l'air de plaisanter ? reprit maître Soudin en montrant aux jurés son visage sérieux. La cause prête-t-elle à la plaisanterie ? J'ai dit ce que je pense. Dans un temps où la piété conseille de violer le secret des lettres, où la fidélité au roi autorise la dénonciation, je suis du parti des honnêtes gens qui se révoltent, contre les honnêtes gens qui se soumettent à ces dures conditions. Vous croyez, dites-vous, que j'aurais déconseillé le complot ? Pourquoi ne m'avoir pas laissé libre alors de l'étouffer ? Pourquoi, par l'intimidation, avoir dévalisé le dépositaire de ma correspondance ? Vous fallait-il, à toute force, des coupables, à vous qui reconnaissez que j'aurais conservé des innocents ? La base fragile et mince de votre accusation, ce sont ces lettres qui m'ont été dérobées, avant que j'eusse pu les lire. Rendez-moi mon bien ; je l'anéantis ; l'ordre n'a pas été troublé ; il n'y a plus de complot ; plus de prévenus ; il y a la confidence de quelques jeunes hommes inquiets à un homme expérimenté qui leur enseigne la patience. Ainsi, dans votre hypothèse bienveil-

lante, monsieur le président, il suffisait que ces lettres me parvinssent fidèlement pour que Georges Berroy renonçât à ses projets ; mais si vous admettez ce que je crois admissible, ce que je vous prie d'admettre, que j'aurais encouragé, conseillé, achevé le complot, vous reconnaissez encore une fois qu'il était inachevé, qu'il n'existait qu'en projet et qu'il attendait ma consécration pour avoir sa réalité. Tenez, monsieur le président, cette robe me pèse aux épaules ; j'ai envie de franchir ce banc pour aller m'asseoir à côté de ces jeunes gens téméraires, coupables d'avoir cru à la liberté, à l'honneur des serments, et absous d'avance par toute âme vraiment française, par toute conscience vraiment paternelle !

M. Soudin ajoutait par ses gestes, par sa voix, par l'autorité de son caractère, une grande éloquence à ses paroles. Comme M. Soudin avait parlé haut et vite sans qu'on pût l'interrompre, dès qu'il eut fini, le président, qui avait eu peine à se contenir, déborda en ces termes :

— Vous voyez, messieurs les jurés, avec quelles passions redoutables nous avons à lutter. Il est temps d'opposer une digue à un torrent qui ne s'arrête même plus au seuil de la justice ! J'ai vu quelquefois des avocats, entraînés par la chaleur des plaidoiries, manquer aux convenances de l'audience ; il m'était réservé d'entendre aujourd'hui un avocat re-

vendiquer ses droits à la complicité des criminels qu'il est chargé de défendre.

M. Soudin n'était pas homme à accepter la leçon.

— Tant que les actes reprochés à mon client n'auront pas été déclarés criminels par le jury, j'ai le droit, monsieur le président, de les applaudir; et je partage avec vous le devoir de traiter les accusés en innocents. Vous trouvez trop étroite la solidarité que je prétends établir entre les accusés et la défense; je souhaite que MM. les jurés voient dans cette union un témoignage de plus de ma conviction absolue, et me fassent l'honneur de m'estimer pour ma bonne foi, en même temps qu'ils estimeront mon client pour l'amitié et l'estime que je lui garde.

Le président avait bien envie de suspendre l'audience; mais il craignit de laisser le public et le jury sous l'impression des dangereux paradoxes de M. Soudin. Il aima mieux terminer l'interrogatoire presque inutile de Berroy et passer à celui d'Hippolyte Houdaille. Celui-là ne donnerait lieu sans doute à aucun épisode trop émouvant.

Houdaille, qui n'avait jamais mis le pied à Troyes avant le procès, avait été arrêté à Paris dans la caserne des *gardes du corps* de Monsieur. Sa complicité, au premier abord, paraissait invraisemblable. Il ne connaissait pas Georges Berroy; il n'était pas membre

de la Société du *Lion dormant*. A quel titre se trouvait-il impliqué dans l'affaire?

L'accusation prétendait que Pfeuty, l'ancien capitaine d'artillerie, désigné dans toutes les correspondances de Berroy, comme le chef des forces militaires dans le département de l'Aube, avait demandé pour aide de camp ce jeune soldat de dix-huit ans dont l'histoire, à peine à sa première page, jetait déjà l'éclat d'une vie fameuse.

Hippolyte Houdaille, très-grand et très-fort, avait trompé ses compagnons d'armes sur son âge, quand il s'était enrôlé en 1815. Il n'avait que treize ans; il s'en était donné dix-huit. Cavalier accompli, soldat par vocation, gamin de Paris de naissance, il ne doutait de rien, paraissait tout savoir et réussissait dans presque toute chose. Il fut à Waterloo l'écume légère qui voltige sur le flot lourd et sanglant. Pourquoi ne fut-il pas tué, lui qui se battit comme un lion? Pourquoi revint-il, après cet effrayant baptême, la tête haute, l'âme bronzée, comme si tous les sacrements du soldat, qui s'obtiennent par une succession d'efforts, lui avaient été communiqués en une fois?

Quand il reparut parmi les débris du corps franc, où il s'était, je crois, lui-même nommé lieutenant, il fut reçu comme le dieu de la guerre en personne. Ses opinions, je dois le confesser, tenaient peu de place dans son bagage, et son bagage tenait dans le

fourreau de son sabre. Il s'était battu pour Napoléon, pour la France, mais surtout pour se battre. On lui offrit d'entrer dans les gardes du corps de *Monsieur*. Il accepta, reçut un bel uniforme et perdit son grade. Pfeuty le connaissait et l'appréciait. C'est sur ces sauvageons que l'on greffe les aventuriers, pour en faire, après la victoire, de grands hommes de guerre. Berroy l'inscrivit de confiance dans l'état-major qu'il voulait former, et Houdaille, auquel on proposa un rôle dans la conspiration, répondit :

— Je veux bien, à condition que je serai colonel. Vous m'avertirez, quand il en sera temps!

Sa complicité se bornait donc à son adhésion; quant aux détails du complot, il les avait toujours ignorés. Il paraît cependant que Pfeuty, profond et ingénieux organisateur, avait voulu lui soumettre les termes de la grande proclamation dont une copie se trouvait dans les papiers saisis, afin qu'au jour de l'action, Houdaille eût la tête meublée, l'imagination habillée des mots et des sentiments qu'il s'agissait de faire applaudir des populations.

L'idée n'était pas mauvaise. Houdaille était orateur comme il était soldat, en vertu de son diplôme de gamin de Paris. Il avait fait sur le texte proposé d'abord des observations justes, et dans les dernières lettres que M. Capitain avait livrées, Georges cédant aux critiques, demandait à Pfeuty de soumettre une

dernière fois le texte de cet appel à la révolte, à son jeune aide de camp, Hippolyte Houdaille.

Berroy et le garde du corps s'étaient donc rencontrés pour la première fois dans la prison. Le premier éclair de leurs yeux, en se croisant, avait allumé entre eux une antipathie de race et d'éducation. Georges était offusqué de cet air triomphant d'aventurier qui se voyait sur le front d'Hippolyte Houdaille; et celui-ci à son tour ressentait la répugnance du Parisien pour tout ce qui est sérieux, mélancolique, voilé. Cette insouciance et cette foi profonde juxtaposées se heurtaient. La plus vierge des deux âmes était la moins jeune; et à mesure que par l'interrogatoire, par les réponses de Berroy, le farouche Hippolyte était initié aux détails du complot, il haussait les épaules avec un dédain qu'il ne craignait pas de laisser voir à tout le monde, et il semblait dire :

— Quelle pitié que cette conspiration! Et c'est là-dedans qu'on a voulu me fourrer!

L'interrogatoire de Houdaille fut bref. A toutes les questions, quand il ne répondait pas : — Je ne sais rien! il répondait : C'est possible! D'ailleurs, hautain, goguenard, persifleur, il semblait assister à un spectacle ennuyeux qu'il avait la bonne volonté d'égayer.

Le président lui ayant demandé pourquoi, connaissant le complot, il ne l'avait pas révélé, Houdaille

tressaillit et fit un geste de colère ; puis, un rire le désarmant, il répondit :

— C'est sans doute parce que je ne vais pas à confesse !

L'allusion à M. Capitain, le grand dévot, était directe. Elle n'était qu'indirecte contre Anthyme de Mussé ; car la défense ignorait absolument qu'un abbé Godard s'était fait l'intermédiaire de la révélation : le secret avait été fort bien gardé.

Pfeuty et Mussé, absents, devaient être jugés par la cour, sans l'assistance du jury. Il ne restait donc plus à interroger que les complices, disons plus justement les comparses champenois.

Le président jugea que l'audience avait assez duré, surtout à cause des deux ou trois bouffées de tempête qui avaient traversé et troublé l'atmosphère ; il remit la fin des débats au lendemain, pour la fin des interrogatoires et l'audition des témoins.

XXXIII

M. Soudin, quand il eut retiré sa robe, se hâta de quitter l'hôtel de ville ; et, fendant la foule qui s'écoulait lentement, ne voulant pas se laisser arrêter ou rencontrer par personne, il marcha, tête baissée,

d'un pas rapide, jusqu'à la maison de M. Delatour; là, il remonta dans sa chambre, jeta ses papiers sur une table, tomba dans un fauteuil, prit sa tête à deux mains et réfléchit.

Cet homme fort se sentait tout à coup pris de faiblesse. A tous les points de vue il était mécontent de l'audience. Il regrettait ce qu'il avait dit, surtout ce qu'il aurait dû dire. Pour la première fois de sa vie, il se sentait agité, hésitant, plus qu'il ne l'avait été à son début, devant le dossier de sa première cause.

Comme Talma qui déclarait, après une représentation, avoir été inférieur à lui-même, parce qu'il s'était senti ému en jouant, M. Soudin s'était trouvé médiocre, à cause des quelques paroles d'émotion qui lui étaient échappées.

Il se remit à lire, lentement, avec une attention profonde, les différentes pièces de son dossier, à parcourir la copie des papiers saisis, les premiers interrogatoires de l'instruction.

— Évidemment, dit-il, ce procès dévie. Il était absurde en apparence; il devient dangereux. Le terrain légal, rationnel, celui sur lequel je voulais me tenir, se dérobe, à chaque instant, sous mes pas; et il semble que par une alluvion qui se produit à l'audience, un terrain nouveau, inconnu, se glisse sous l'accusation; il faudrait empêcher cela!

Quand il quitta sa chambre pour rejoindre sa

famille, M. Soudin avait repris sa physionomie magistrale. Émilie vint au-devant de lui.

— Êtes-vous content, mon oncle? lui demanda-t-elle en lui présentant le front.

— Non, répondit simplement M. Soudin en lui donnant un baiser.

— L'auditoire m'a paru pourtant très-ému, les jurés aussi. Vous avez parlé noblement et *lui*, ne trouvez-vous pas qu'il ait fait son devoir?

— Oui, tout cela est vrai; mais le public ne s'intéresse qu'à un spectacle; le jury a le temps de reprendre sa revanche; moi, j'ai pris la fièvre de mon malade, et je trouve que la madadie se complique; quant à Georges, il fait merveilleusement les affaires de M. Houdaille et des autres, mais il gâte les siennes.

— Que faudrait-il, mon oncle, pour que tout allât bien?

— Il faudrait d'abord que l'affaire qui se dissout en nuées pour tous les autres, ne prît pas corps exclusivement autour de Georges; il faudrait encore que nous fussions d'accord, lui et moi, sur un point très-important: le rôle véritable de cet Anthyme de Mussé.

Émilie ne put réprimer assez tôt un tressaillement qui frappa M. Soudin: l'oncle prit sa nièce par les deux mains et, essayant de lire dans ses yeux:

— Tu as toujours refusé de me dire ce que tu savais sur le compte de ce mulâtre ; tu as pourtant ton opinion faite, Émilie!

— Oui, mon oncle, répondit la jeune fille, en se redressant et en rentrant pour ainsi dans son armure.

— Ne peux-tu, aujourd'hui que les circonstances sont graves, que la situation est critique, me dire ton avis?

— Non, mon oncle ; pas plus aujourd'hui qu'hier, je ne le puis.

— As-tu fait quelque serment? quelque promesse? Voyons, donne-moi un indice, un seul; faut-il combattre les illusions de Georges? Sont-ce des illusions?

— Je ne puis rien vous dire, mon oncle.

— Ah! chère entêtée, s'écria M. Soudin en lui lâchant les deux mains, pourquoi as-tu tant de courage? Tu es sublime et tu me désespères. Malgré toi, je saurai la vérité, mais tu m'auras causé bien de la peine.

Émilie baissa la tête. Le fardeau de son secret lui pesait lourdement.

Le dîner de famille fut silencieux et triste. M. Delatour respectait les préoccupations de son beau-frère. Madame Delatour réglait avec une obéissance naïve sa physionomie sur celle de sa fille et restait

morne, absorbée comme Émilie. Quant à M. Soudin, il était resté songeur. Au dessert, on entendit retentir la sonnette de la grand'porte; car, au mois de mars, le soir, la porte à claire-voie qui fermait à moitié l'entrée de la maison ne fonctionnait pas encore.

— Si quelqu'un me demande, un avocat ou quelque autre personne de la ville, dit vivement M. Soudin à la servante, répondez que je ne puis recevoir; je vais sortir.

La cuisinière alla ouvrir et revint :

— C'est Suzanne, dit-elle, qui vient de la part de madame Berroy.

— Ah! la pauvre mère! s'écria M. Soudin, en se levant tout à coup et avec un accent de douleur qui glaça toute la famille, on vient chercher de bonnes nouvelles; n'est-ce pas, Émilie? Eh bien, mon enfant, toi qui sais te contenir beaucoup plus facilement que ton oncle, essaie d'en donner!

Et M. Soudin sortit de la salle à manger en tirant derrière lui la porte avec violence.

— Qu'a donc mon frère? demanda madame Delatour.

— Je crois qu'il est irrité contre le président des assises, répondit son mari.

Émilie sortit pour rejoindre Suzanne, qu'elle trouva dans l'ivresse d'un espoir insensé.

— Ah! mademoiselle, comme notre monsieur avait bonne façon! comme il a bien parlé! Et M. Soudin! quelles belles choses il a dites, comme il les a fait trembler? Il est bien certain, n'est-ce pas, mademoiselle, que tout sera fini demain et qu'il sera acquitté?

— Suzanne, Dieu seul sait aujourd'hui ce qui se passerà demain, repondit Émilie d'une voix sans inflexion, d'une voix qui n'était plus sa voix.

— C'est bien vrai, mademoiselle; mais le bon Dieu ne peut vouloir que le bonheur des braves gens; et ma maîtresse doit faire pitié au ciel, comme à la terre. Je lui ai raconté, à cette chère dame, ce qui s'est passé à l'audience, et ce que l'on disait autour de nous; et puis, nous connaissons des jurés.... Qu'est-ce que pense M. Soudin?

— Je ne saurais vous le dire au juste, Suzanne.

— Ah! reprit la fidèle servante de madame Berroy, très-désappointée; alors je n'ai rien de nouveau à emporter d'ici?

— Rien, absolument rien, ma bonne Suzanne.

— Et vous, mademoiselle, quelle est votre idée, à vous?

— Moi, répondit Émilie en laissant paraître dans ses yeux un peu de la flamme qui lui brûlait le cœur et avec un rire qui vibra sur ses lèvres, je suis de celles qui ne se lassent pas d'espérer.

— Ah ! je dirai cela à madame ; cela va la rassurer encore, repartit Suzanne, qui prit congé de madame Delatour.

Émilie, restée seule, se traîna jusqu'à sa chambre et s'y enferma, non pour pleurer, pour prier, pour rêver ; mais pour se reposer dans une torpeur absolue, dans un anéantissement de tout son être, de cette sérénité qu'elle avait portée toute la journée sur son front, dans ses yeux, sur ses lèvres. Quand assez tard, dans la soirée, elle entendit rentrer son oncle qui était sorti immédiatement après le dîner, elle était affaissée sur le plancher, la tête appuyée contre le bois de son lit, les mains jointes machinalement, sans lumière, et s'obstinant à regarder, dans l'obscurité, un point de sa chambre ; comme si l'effort devait aboutir à percer les ténèbres, et comme si cette nuit, sensible aux yeux, eût été la nuit de l'âme qui l'enveloppait.

Le bruit que fit son oncle en rentrant la réveilla. D'où venait-il ? Quel secours, quelle force nouvelle avait-il été chercher ? Émilie écouta. Il lui sembla que M. Soudin marchait avec l'assurance d'un homme qui a désormais ses idées arrêtées. A chaque degré de l'escalier, il posait le pied fermement, sûrement ; il dut passer devant la porte de la chambre d'Émilie, et parut vouloir s'y arrêter. Un murmure, un souffle bruyant qui n'était pas un soupir traversa

le trou de la serrure ; puis M. Soudin, jugeant sans doute inutile de troubler le repos de sa nièce, qu'il pouvait croire endormie, continua son chemin et rentra chez lui.

M. Soudin ne rapportait de sa promenade qu'une angoisse de plus ; mais une angoisse différente ; et le pas retentissant qu'Émilie avait pris pour un pas triomphal n'était que la démarche d'un champion qui voit plus distinctement son ennemi, et qui, sans être certain de le vaincre, se prépare à le frapper plus sûrement.

Voici ce qui s'était passé.

Dans son embarras, M. Soudin s'était souvenu de M. Jeanson. Il était arrivé chez le commissaire de police comme celui-ci achevait de dîner et lui avait dit :

— C'est vous qui m'avez prévenu tout d'abord des révélations faites par Anthyme de Mussé.

— C'est vrai. J'ai été indiscret, ce jour-là.

— Non, vous avez été, ce jour-là, ce que vous êtes toujours, un brave homme, un fonctionnaire intelligent qui sait bien que le zèle inutile est la première conspiration contre le pouvoir.

— Vous me flattez, monsieur Soudin. Vous voulez me demander quelque chose.

— Je ne vous flatte pas. Je dis ce que je pense. Oui, je viens vous demander quelque chose. Rassu-

rez-vous. Votre pudeur de magistrat n'a pas à s'alarmer. Vous n'avez jamais assisté, monsieur Soudin, à la torture d'un avocat pour qui tous les arguments ne sont pas bons, qui veut mettre d'accord sa plus intime conscience avec ses affections et avec ses devoirs professionnels. Eh bien, je viens vous révéler ce supplice, cette agonie, et je veux que vous m'aidiez à en sortir. Faut-il vous faire la promesse d'une discrétion absolue?

— Non, monsieur Soudin. Que voulez-vous de moi?

— Votre opinion sur Anthyme de Mussé?

— Je crois qu'il a trahi ses associés par intérêt.

— Voilà tout? Vous ne croyez pas à sa vénalité, à son infamie?

M. Jeanson fit un mouvement des lèvres qui exprimait son doute à cet égard, mais un doute assez dédaigneux.

— Quelle valeur donnez-vous à cette lettre établissant que Mussé a eu des relations avec la police?

— Ce n'est rien, ou c'est beaucoup. L'interprétation qui nous est venue de Paris est peut-être la vraie; mais si ce mulâtre rend des services au gouvernement, vous comprenez que celui-ci ne met pas la preuve de ses bons offices à la disposition de tout le monde.

— Qui a placé cette lettre dans le dossier?

— Lui, sans doute, pour inspirer confiance au parquet.

— C'est vous qui avez reçu les révélations de Mussé?

— C'est moi.

— De lui, directement?

— Non, d'un intermédiaire.

— Où est-il cet intermédiaire, que j'aille l'interroger à mon tour?

— Il n'est pas ici; il n'a fait que traverser Troyes.

— Pouvez-vous me le désigner? me le nommer?

— Ceci est plus grave, reprit M. Jeanson. Il tenait beaucoup, à cause de son caractère, à ne pas figurer dans le procès, à n'être pas nommé. Mais je vous ferais injure, monsieur Soudin, si j'hésitais à vous faire partager une confidence aussi bien garantie par votre parole que par mon honneur. Je n'ai pris d'engagements qu'en vue de la publicité de l'audience. C'est un prêtre qui a fait le voyage pour m'apporter ces papiers.

— Un prêtre! S'est-il nommé?

— Oui, c'est un certain abbé Godard.

— Godard! s'écria M. Soudin en dressant la tête, je connais ce nom-là!

— C'est un missionnaire délégué par l'abbé de Rauzan.

— Oui, oui, reprit l'avocat en levant les mains et

avec un mouvement qui ressemblait à l'épouvante, c'est cela! j'y suis... Ah! monsieur Jeanson, pourquoi n'ai-je pas su cela plus tôt? J'aurais dû m'en douter, le deviner.

M. Jeanson, à son tour, paraissait fort étonné et attendait une explication. M. Soudin devina l'interrogation qui jaillissait des yeux du commissaire de police.

— Oui, lui dit-il, je connais ce Godard; mais je ne puis vous le faire connaître. Ce qui éclaire ma conscience troublerait la vôtre.

M. Jeanson n'insista pas pour recevoir une confidence en retour de celle qu'il avait faite. Il laissa partir M. Soudin, et quand il eut reconduit l'avocat jusque dans la rue, le bon commissaire de police riait sous cape :

— Il peut être bien tranquille. Si je rencontre cet abbé Godard, je ne lui demanderai plus son passeport; mais je ne lui demanderai pas non plus l'absolution. Et dire qu'un ancien avoué comme moi, un vieux renard, devenu chien de garde, n'a pas flairé la fraude! Excellent M. Soudin, pauvre M. Georges Berroy!

M. Soudin, en rentrant, avait eu la tentation de dire à sa nièce :

— J'ai tout découvert. N'aie plus peur que je veuille te rendre parjure!

Mais, après réflexion, il crut inutile d'agiter d'une

émotion nouvelle ce cœur vaillant, dont il connaissait mieux que personne les douleurs et les victoires pénibles. D'ailleurs, sa découverte ne simplifiait les choses qu'en le mettant d'accord avec Georges. Mais la défense n'en devenait que plus délicate. Il fallait trouver ailleurs que dans le système précédemment adopté l'argument décisif; et l'isolement de Berroy dans cette accusation qui s'allégeait pour tous et qui s'alourdissait pour lui, obligeait son défenseur à des précautions infinies.

Il entra dans sa chambre, prit le journal d'Émilie, et lut les pages consacrées à la rencontre de l'abbé Godard. Cette lecture acheva de lui faire pénétrer le plan conçu par Mussé. Fallait-il, sans se rendre complice de ce dévouement, laisser les autres avocats l'exploiter au profit de leurs clients? ou bien, par un coup d'éloquence qui était dans le tempérament oratoire de M. Soudin, fallait-il révéler tout au jury, émouvoir, stupéfier ces douze Champenois, mystérieux comme des sphinx, et leur arracher, dans un transport d'attendrissement et d'admiration, l'acquittement de Georges et de ses amis?

Ce dernier moyen plaisait à la droiture de M. Soudin, à sa fierté. Mais cet avocat scrupuleux craignait, en y cédant, de flatter son propre goût pour l'éloquence difficile, de faire acte d'orateur plus que de conseiller prudent.

— J'aurais dû lui donner Dupin pour défenseur, se disait-il, et garder pour moi le rôle d'auxiliaire. Je comprends maintenant pourquoi, quand il s'agit d'eux-mêmes ou d'un des leurs, les chirurgiens les meilleurs ont recours à un confrère. Ils ont peur de s'estropier ou d'estropier ceux qu'ils aiment. Voilà au juste mon embarras.

M. Soudin veilla une partie de la nuit. Le matin, de bonne heure, il se rendit à la prison.

— Georges, dit-il à son jeune ami, en lui tendant les bras, je viens vous demander pardon de vous avoir attristé si souvent en paraissant croire à l'indignité de votre ami Mussé.

Georges sauta au cou de M. Soudin.

— Vous ouvrez la prison dans laquelle étouffait mon cœur, lui dit-il. Que m'importent les railleries, les insultes de l'audience? Je suis heureux, puisque vous croyez comme moi à l'amitié.

Puis, s'assombrissant tout à coup :

— Hélas! pourquoi faut-il que cette foi ne soit pas partagée par une *autre!*

— Détrompez-vous, Georges. Émilie est sans doute la complice de votre ami Mussé.

— Elle! Pourtant, à l'audience, quand on le calomniait, je l'ai regardée; elle n'a pas eu un éclair de douleur, de colère.

— Non, parce qu'elle avait juré de laisser croire

à la honte et à l'infamie de votre ami. Vous ne savez pas ce qu'il y a de force dans cette petite fille!

— Je le sais! Comme Dieu est bon, comme les gens qui vont, tout à l'heure, m'accuser d'impiété, vont blasphémer! Je plains ceux qui n'ont jamais souffert! Ils ignorent les profondeurs de l'amitié, les grandeurs du dévouement, les piétés de l'amour pur! Cher monsieur Soudin, je puis perdre ma cause devant les hommes; je vous jure que je la gagne devant Dieu, et que si le bourreau me prenait aujourd'hui, il enverrait là-haut une âme qui connaît déjà le ciel.

— Calmez-vous, Georges, mon ami, dit M. Soudin ému de cette émotion. Ceux que vous aimez vous donnent un exemple qu'il faut suivre. Vous n'avez pas le droit de manquer de sang-froid.

— J'en aurai à l'audience, je vous le promets; mais ici, dans ma prison, je suis bien libre de savourer ma joie.

XXXIV

En quittant la prison, M. Soudin se rendit à l'hôtel de ville et attendit les avocats des autres accusés.

— Messieurs, leur dit-il, dès qu'ils furent arrivés, vous m'aviez fait l'honneur de vous en rapporter à moi pour la direction à donner à la défense. Je vous remets l'autorité dont vous m'aviez investi. Il m'est devenu impossible de pallier le désaccord entre mon client et les vôtres; et ma conscience m'interdit de m'associer à votre système, non-seulement parce que Georges Berroy le repousse, mais parce que je ne e crois pas fondé sur la réalité.

L'audience commença à la même heure que la veille, avec la même affluence de public; Émilie et son père avaient repris leur place; les curieux, les journalistes du cru, avides de constater les traces d'émotion sur le visage des accusés, furent frappés de l'air radieux de Georges Berroy.

Il était impossible qu'il n'eût pas l'assurance d'être acquitté. Le courage seul ne met pas ce sourire sur les lèvres, ce rayon dans les yeux, cette sérénité sur le front. Un chuchotement que la voix des huissiers

eut quelque peine à réprimer, répandit dans l'auditoire la nouvelle que le procès allait peut-être finir par suite d'une révélation fort inattendue ; le procureur du roi allait sans doute renoncer à l'accusation ; et les accusés allaient être immédiatement congédiés.

Cette rumeur folle, qui s'était élevée devant le visage rayonnant de Georges, comme une brume matinale que le soleil fait naître, se dissipa bien vite, quand le président annonça la reprise des débats et la continuation des interrogatoires. Le secret de cet épanouissement resta entre Berroy et M. Soudin.

Hermann, le troisième accusé présent, était un ancien condisciple de Georges Berroy. Un soir, au café de la Place d'armes, Georges avait oublié sur une table son portefeuille. L'accusation prétendait que l'oubli avait été volontaire ; mais Georges dédaignait de réfuter une si pitoyable insinuation. Hermann, pour connaître le propriétaire du portefeuille, l'ouvrit, lut quelques brouillons de proclamations qui l'intéressèrent, parla à François Guillet de sa trouvaille, et finit par découvrir que le portefeuille appartenait à son ami Berroy.

Tout naturellement, en lui restituant son bien, Hermann questionna Georges et lui avoua l'indiscrétion qu'il avait commise. Georges lui demanda son avis, le mit au courant de ses projets, le consulta

plusieurs fois sur des détails de rédaction, le chargea de lui trouver des adhérents parmi les jeunes gens de Troyes employés comme lui dans les diverses administrations, l'inscrivit sur la liste des nouveaux fonctionnaires à nommer en cas de révolution; mais ne lui parla ni de Pfeuty, ni de Mussé, ni de la société du *Lion dormant;* et quand Hermann fut arrêté comme conspirateur, il eut un étonnement si naïf, si profond, que l'agent de police ne put s'empêcher d'en rire et de consigner cet ébahissement d'un criminel sans le savoir, dans son rapport à son supérieur.

A toutes les questions, Hermann répondit qu'il n'avait pas conspiré et qu'il regrettait d'avoir donné quelques conseils littéraires à son condisciple.

— Mais, lui dit le président, vous saviez bien que Georges Berroy conspirait.

— Je m'en doutais.

— Eh bien, vous êtes coupable de n'avoir pas fait part de votre soupçon aux magistrats.

Hermann ouvrait de grands yeux et ne comprenait pas comment, n'étant pas complice d'un attentat, il en devenait responsable, pour n'avoir pas trahi, dès le premier mot, la confiance de son ami. On a fait disparaître du Code cette provocation effrontée à l'espionnage; mais combien a-t-elle fait de victimes sous la Restauration, en comptant ceux qui dénonçaient avec ceux qui étaient dénoncés?

Dalté, le fabricant de bonnetterie du faubourg de Preize, n'avait pas des comptes beaucoup plus sérieux à rendre à la justice. Georges et Mussé avaient été des compagnons d'armes; des officiers en demi-solde se rencontraient chez lui; mais n'était-ce pas tout naturel? Il avait fait des voyages dans la région d'Aix-en-Othe, dans la portion du département la plus facile à agiter, la plus favorable à un mouvement séditieux; mais c'était aussi le pays des bonnetiers, et Dalté allait visiter les métiers qu'il faisait travailler par là. En somme, on lui reprochait surtout d'avoir connu les projets de Georges Berroy et de ne les avoir pas dénoncés.

François Guillet ne figurait pas pour autre chose sur les bancs de la cour d'assises. Il avait entendu la lecture des pièces trouvées dans le portefeuille de Berroy; il avait dit tout haut, dans le café, qu'une conspiration aurait des chances : il avait même ajouté qu'il connaissait à Troyes une centaine de jeunes gens prêts à se faire tuer pour le drapeau tricolore.

Guillet, comme Dalté, comme Hermann, n'avait jamais entendu parler du *Lion dormant*, ni des conspirateurs de Paris. Sans la funeste rencontre qu'ils avaient faite de Georges Berroy, au café, ils seraient tous les trois libres et n'auraient jamais été dénoncés par cet infâme Mussé. Anthyme et Georges étaient

donc les deux auteurs de leurs chagrins ; par une pente fatale, ils les associaient dans leurs reproches.

L'interrogatoire de ces trois accusés ne suscita aucun incident, n'offrit aucun intérêt dramatique. Ce fut le désert de l'accusation, et l'accusation y maigrissait en le traversant.

Aussi le président qui voyait l'auditoire bâiller, les jurés se regarder avec un sourire d'étonnement, devant ce complot qui s'affaissait comme une outre dégonflée, pressa-t-il vivement le passage de cette steppe et se borna-t-il à enregistrer les réponses brèves faites à des demandes fort courtes.

Il ne restait plus à interroger que Madeleine. L'accusation, en lui reprochant aussi de n'avoir pas dénoncé le complot, la rendait responsable également de propos alarmants et mensongers tenus en différents endroits du département.

Madeleine paraissait avoir ardemment souhaité ce grand jour de l'audience. Le soupir de satisfaction qu'elle poussa en défripant son tablier et en décroisant ses mains, trahit les longues attentes et les fureurs silencieuses de la prison. Enfin ! elle allait donc pouvoir parler, leur en *dégoiser* tout à son aise, leur dire leur fait, en pleine audience, en face, à ces gens en robe noire, à ce président en robe rouge, à ces jurés qui la regardaient comme une bête fé-

roce, à ce public qui la regardait comme une bête curieuse.

Braver la justice, l'autorité; se venger des années de bannissement de son mari, des mois de prison qu'elle avait subis elle-même; satisfaire sa haine; c'était pour elle une victoire et comme une réussite du complot. Elle se souciait bien de se sauver! Elle n'était là que pour mordre et égratigner. Son banc était une barricade et elle n'avait pas plus peur des magistrats qu'elle n'avait eu peur des Cosaques.

L'attention, assoupie, se réveilla, quand le président dit :

— Femme Madeleine Martin, levez-vous et répondez.

Un *ah!* de satisfaction, de curiosité, de plaisir, circula dans la salle. Madeleine entendit ce murmure flatteur et s'y montra sensible, comme une virtuose dont l'entrée est saluée par des applaudissements. Elle lança un regard vers le prétoire et sembla dire :

— Patience! vous serez contents de moi.

— Femme Martin, disait le président, vous êtes accusée de n'avoir pas révélé le complot dont vous avez eu connaissance. Qu'avez-vous à répondre à cela?

Madeleine voulait s'amuser en se vengeant. Elle prit subitement l'air humble, soumis, sournois :

— Dame, monsieur, je ne savais pas que les honnêtes gens eussent à faire pour rien le métier qui se paye dans les bureaux de la police.

Un éclat de rire voltigea sur l'auditoire. Le président frappa son pupitre :

— Huissier, faites faire silence ! Mettez hors de la salle ceux qui troubleraient la majesté de l'audience. Femme Martin, quittez ce ton plaisant. Ma question est très-sérieuse. Vous avez connu les détails du complot ?

— Oui, monsieur le président.

— Vous saviez qu'il s'agissait de renverser le roi, et...

— Oui, monsieur le président, interrompit Madeleine, qui ne laissait pas achever la question.

— ... De changer l'ordre de successibilité au trône ?

— Oui, monsieur le président.

Madeleine eût été fort embarrassée de s'expliquer sur *l'ordre de successibilité* au trône, mais elle était décidée à dire oui, obstinément, quand même, à toute question. Elle ressemblait à ce gamin qui, pour mieux se confesser, copiait tout le questionnaire et se donnait, parmi les péchés mortels, celui de simonie.

— Comment se fait-il, demanda le président, gêné par la bonne volonté même de Madeleine, comment

se fait-il que vous ayez connu tous ces secrets? A quel titre vous a-t-on fait ces confidences?

— Mais, monsieur le président, c'est moi qui ai inventé toute l'affaire; on ne m'a rien confié, et je n'avais pas besoin d'écouter aux portes.

— Accusée, vous voulez abuser la justice. On ne vous reproche pas d'avoir organisé le complot.

— On a tort.

— Mais on vous reproche, le connaissant, de ne l'avoir pas révélé. On vous accuse, en outre, d'avoir, à diverses reprises, dans le but de troubler la paix publique et d'exciter les citoyens, répandu des bruits mensongers, malveillants.

Madeleine partit d'un éclat de rire bruyant, qui mit en fuite son air de soumission; et, posant hardiment ses deux poings sur la hanche, elle se tourna vers l'auditoire:

— Vous l'entendez! s'écria-t-elle, je ne le lui fais pas dire. C'est lui-même qui reconnaît que j'ai voulu exciter les mécontents.

— Accusée, parlez au tribunal ou à MM. les jurés; mais ne vous adressez pas au public.

— Pourquoi laissez-vous entrer le public, si ce n'est pas pour qu'il entende et qu'il juge, à son tour, ceux qui vont nous juger? Au surplus, je veux bien vous parler, messieurs. Vos robes noires ou vos robes rouges ne me font pas peur; et si je ne répon-

dais qu'à vos questions, vous ne sauriez pas tout. Je vais vous en dire plus que vous ne m'en demandez!

— Accusée, laissez à votre avocat le soin de la plaidoirie.

— Mon avocat vous dira autre chose. Il est là pour me défendre; moi, je suis venue pour m'accuser.

— Nous n'avons que faire de votre verbiage.

— Alors vous voulez empêcher la vérité de se manifester! Messieurs les jurés, prenez garde à cela! Puisque vous m'avez trouvée bonne comme gibier de cour d'assises, maintenant que j'y suis, laissez-moi parler. J'en dirai moins long que M. le procureur du roi, et je jure Dieu que ce sera plus vrai. C'est comme si je le disais par devant M. Capitain, votre notaire. Vous pourrez enregistrer mes paroles!

Un rire de sympathie et de curiosité agita toute la salle. Le président fronça les sourcils :

— Gendarmes, emmenez l'accusée, dit-il avec un geste de colère.

Le procureur du roi intervint :

— Nous demandons à la cour toute son indulgence pour cette malheureuse, fanatisée par des doctrines perverses. Le cynisme de son langage et de son attitude ne peut offenser la dignité des magistrats, la sainteté de la justice. Il est bon que mes-

sieurs les jurés voient par eux-mêmes les progrès accomplis, même dans l'esprit des femmes de la campagne, par cette propagande qui ne respecte rien. Nous prions M. le président de laisser toute liberté au langage de la femme Martin. Quant à nous, notre parti est pris. Elle peut tout dire, tout se permettre; nous ne déposerons contre elle aucune conclusion nouvelle, à propos des délits qu'elle commettra sans doute à l'audience.

Le président avait eu le temps de se remettre et de comprendre.

— Parlez! dit-il à Madeleine.

Madeleine aussi avait compris. On voulait faire de ses paroles un argument contre Georges Berroy; car toute la cause pour elle, comme pour tout le monde, se personnifiait dans Georges. Mais elle n'était pas assez maladroite pour tomber dans le piége, dès qu'elle l'avait aperçu.

— Je vous ai promis la vérité, dit-elle d'une voix radoucie. Je vous la donnerai. Mais je pense bien que M. le président et M. le procureur du roi ne feront pas un crime à une pauvre femme de campagne d'ignorer le beau langage. Je ne suis jamais venue dans les villes que pour y travailler; je n'y ai pas appris à bien parler, et quand j'ai fait le voyage de Paris, au mois de juin de l'année dernière, ce n'était pas pour aller me perfectionner dans les belles

manières; c'était pour obtenir la permission de faire envoyer mon mari à Bâle, mon mari, qui a été condamné à huit années de bannissement, pour avoir gardé la haine des Cosaques et de leurs amis!

La voix de Madeleine prenait des inflexions presque tendres. Elle avait des larmes dans la voix. Toute femme, si inculte qu'elle soit, possède le génie de l'éloquence, parce qu'elle possède, plus facilement que l'homme, le génie de la passion. Il avait suffi de cet exorde pour calmer l'auditoire, pour le rendre attentif, sérieux, et pour le prédisposer à l'émotion.

Madeleine reprit avec un soupir :

— Si vous croyez qu'on a le cœur gai, l'humeur facile, quand après avoir aidé son *homme* à faire son devoir pendant la guerre, à bien se battre, à tuer, en conscience, le plus d'ennemis qu'il a pu, on le voit mettre en prison, chasser de France, parce qu'il a jasé, comme je l'ai fait depuis, à tort et à travers! Martin m'a laissée seule, avec de la colère; je suis franche; et cette colère, si vous voulez qu'elle s'éteigne, si vous voulez me l'enlever, il faudra me fouiller joliment le cœur, pour me l'arracher. J'ai été à Paris; j'y ai rencontré M. Berroy; j'y ai rencontré d'autres gens qui ne sont pas ici, et qui devraient y être, s'ils avaient autant de courage qu'une femme. A Paris, je ne me suis pas retenue : j'ai dit ce que je savais, ce que je pensais, ce que je souf-

frais. Paris d'ailleurs ne m'avait pas l'aîr tranquille ; on y bousculait les passants, ce qui n'est pas la preuve qu'on soit plus content, plus heureux dans la capitale que dans les provinces. Ai-je menti dans tout ce que j'ai dit? C'est possible. Mais c'est ce que j'ai dit qui a fait croire qu'on pouvait organiser un mouvement. C'est parce que j'ai raconté là-bas que des bûcherons de la forêt d'Othe n'étaient pas satisfaits, que les Champenois n'étaient pas guéris de leurs brûlures, qu'on a songé à ce que vous appelez un complot. Est-ce un complot que de souffrir, que d'avoir le deuil dans l'âme, la rage dans la tête? que de craindre d'être dénoncés, même par les notaires? Alors, nous avons tous comploté. Mais ceux qui nous prennent nos hommes, qui nous laissent dans notre misère, ceux-là aussi sont du complot, et les plus coupables, je vous le dis. On me reproche mes propos malveillants! Pourquoi donc y faites-vous attention, si ce ne sont que les propos de cette bavarde de Madeleine Martin? Mais c'est parce que vous savez bien que ce que j'ai dit, d'autres le pensent et le disent, que vous me faites un crime d'être moins timide que les autres. Eh bien! M. Georges Berroy a eu pitié de ce que je disais. Il m'a plainte, il m'a fait plaindre, il m'a crue sur parole. Je lui ai dit : adressez-vous à ceux-là! Il s'est adressé à ceux que je lui indiquais. Qu'il ose me démentir, lui qui

est véridique comme l'Évangile, si je ne dis pas la vérité toute vraie! Voilà, monsieur le président, voilà, monsieur le procureur du roi, voilà, messieurs les jurés, voilà, vous tous, qui m'écoutez et qui, au fond, pensez comme moi, voilà comment, jamais, au grand jamais, le complot n'aurait eu lieu, si je n'avais pas été là; si je ne l'avais pas planté, fumé, arrosé! C'est peut-être humiliant pour les hommes qu'une femme ait fait leur besogne; mais c'est la réalité. Condamnez-moi donc comme l'auteur de la conspiration, et non pour des bavardages qui sont inoffensifs, s'ils n'ont pas produit la conspiration! Ou bien, s'il vous répugne d'avoir dérangé les gendarmes, les jurés et la police, pour aboutir à ne condamner que Madeleine Martin, renvoyez-nous tous chez nous; vous ferez moins d'ennemis au gouvernement! Mais, ne vous avisez pas d'en condamner un seul sans moi, et d'en condamner un plus que moi; car alors, je le jure par le bon Dieu que voilà, et qui vous jugera, vous commettriez une grande, la plus grande injustice.

Madeleine avait atteint la beauté par l'élan de son cœur. La main tendue vers le Christ suspendu au-dessus de la tête du président, les yeux illuminés, le corps dans une attitude de pythonisse, la figure dorée, pour ainsi dire, par ce soleil intérieur qui la traversait de ses rayons avant de se répandre au

dehors, elle était devenue, malgré ses traits tailladés et hâlés, malgré ses rides, formidablement belle, d'une beauté que le public admira d'instinct, en battant des mains, et qui fit peur à la Cour.

Le président lança un regard de reproche au procureur du roi et prit la parole en ces termes :

— Tout ce que vous avez dit, femme Martin, ne fait que confirmer l'accusation, sans la déplacer. Vous avez été le prétexte du complot, mais vous n'avez pas ourdi le complot.

— Mais puisque sans moi il n'existait pas?

— Qu'en savez-vous? Georges Berroy n'avait pas attendu vos propos pour se faire affilier à la Société du *Lion dormant*.

— Leur lion pouvait bien dormir longtemps sans moi, reprit Madeleine avec dédain. Je l'ai réveillé, je lui ai aiguisé les griffes, et je l'ai fait s'élancer. Si vous croyez le tenir, d'ailleurs, vous vous trompez.

— Nous devons faire remarquer à MM. les jurés, dit le président, que la femme Madeleine Martin a été autrefois au service de la famille de Georges Berroy, et qu'il faut s'en souvenir, quand on l'entend.

Madeleine, à cette remarque, se dressa comme si elle eût voulu franchir son banc et s'élancer sur le président. Elle croisa les bras sur sa poitrine, qui haletait, et, d'une voix vibrante de colère, de douleur et de tendresse :

— Eh bien, oui, dit-elle, j'ai été la servante de madame Berroy et de son fils. Est-ce une raison pour que M. Georges ne m'ait pas écouté facilement? C'est au contraire pour cela que j'ai pu tout lui confier. Je l'ai élevé; je n'ai pas été sa nourrice de lait, puisque je n'ai que du fiel à donner; mais j'ai été sa nourrice de haine et de vengeance! Vous avez bien fait, monsieur le président, de donner ce renseignement à MM. les jurés : j'allais l'oublier!

Et toute grondante, Madeleine Martin s'assit après avoir promené son regard chargé de tempêtes sur l'auditoire, comme pour semer le feu dont sa tête était le brasier.

Les interrogatoires étaient terminés. Il s'agissait maintenant d'entendre les témoins. Ils étaient nombreux, mais insignifiants. Leur insignifiance même avait contraint le procureur du roi à les multiplier; il voulait verser tous ces grains de sable dans la balance, ne pouvant y jeter un poids solide.

M. Capitain pourtant était un témoin d'importance. On comptait beaucoup de part et d'autre sur lui. L'accusation prétendait se fortifier de son autorité morale; la défense se réservait de l'attaquer sans merci, et de lui faire chèrement expier ses singuliers scrupules de conscience.

Ce ne fut pas lui qu'on appela le premier, Pierre Delétang commença la série.

Quand on vit ce grand gaillard, rouge de honte et de santé, s'avancer comme un écolier en faute, le mépris de la force extérieure, le sentiment de la force morale se révélèrent à la foule. On comprit distinctement que M. Pierre Delétang, le riche jeune homme, l'oisif envié, était au-dessous de Madeleine Martin la manouvrière. On compara le balbutiement de ce bourgeois, qui ne courait aucun danger, à la parole énergique, provoquante de cette patriote invincible qui défiait la justice, et le dédain se traduisit par une sorte de susurrement aigu et voilé, comme un bruit de sifflet étouffé par la main.

Pierre baissait la tête. Il eut de la peine à arriver jusqu'à la place que l'huissier lui désignait. Quand on lui demanda de jurer, on remarqua que sa main tremblait, comme agitée par le vent; et ce fut d'une voix étranglée qu'il répondit aux premières questions sur son nom et sur son âge. Quand on lui demanda encore s'il était parent ou allié d'un des accusés, il fit un effort et se crut obligé de répondre :

— J'étais le camarade d'enfance de Georges Berroy.

— Cela ne vous empêche pas de déposer, répliqua le président avec obligeance.

Interrogé sur ses relations avec les conspirateurs, il répondit qu'il n'avait jamais cru à un complot.

Il allait au café de la place d'Armes. On disait du mal du gouvernement, pour passer le temps; mais personne n'en disait du bien, et il disait comme tout le monde.

On lui demanda s'il avait soupçonné, en les acceptant, le contenu des lettres dont son ami Georges Berroy l'avait chargé pour Paris. Il répondit que non.

Le président insista sur les dangers que pouvait avoir sa complaisance au point de vue de l'ordre social, et voulut savoir s'il se repentait d'avoir cédé à un premier mouvement. Le pauvre Pierre ne comprit pas la question, ou plutôt le remords qui le gonflait le fit mal écouter et mal entendre. Il crut qu'on lui demandait s'il se repentait d'avoir donné les lettres à M. Capitain. Alors, assemblant toute son énergie, il répondit, en osant regarder le banc des accusés :

— Oh! oui, je me repens bien; et si c'était à recommencer, je me ferais tuer, plutôt que de livrer des papiers qu'on m'a confiés.

— Ce n'est pas cela que je vous demande, interrompit le président.

Mais Pierre, heureux de se réhabiliter, et audacieux comme les timides qui perdent leur équilibre, continuait :

— Car j'ai bien reconnu depuis que j'avais commis

une lâcheté; Georges, et vous tous, je vous en demande pardon!

Le public, qui avait été disposé à siffler, quelques minutes auparavant, était disposé maintenant à applaudir. Mais le président une fois de plus frappa du poing sur son pupitre, et dit d'un air si terrible à Pierre Delétang: Allez vous asseoir! que l'assistance fut intimidée.

Pierre alla s'asseoir, en se dégonflant un peu, et quand il fut à sa place, de véritables larmes coulèrent silencieusement de ses yeux, trop fiers d'habitude pour pleurer.

Quand le nom de M. Capitain fut appelé, il se fit un grand silence, et dès que le notaire apparut, un vent froid entra dans la salle et figea subitement l'auditoire. La haine ou le respect stupéfiait l'attention. A cet homme de marbre, il fallait une avenue de marbre. Il passa la tête haute, le regard assuré, plein de sérénité, de confiance, comme il entrait à la cathédrale. Il s'inclina devant le président, en portant ses yeux de myosotis sur le crucifix, pour associer la Divinité au salut respectueux qu'il donnait au magistrat, et quand il fut invité à lever la main, après avoir décliné son nom, on sentit que cette main de squelette invoquait la mort et portait témoignage contre la vie.

Le président mit une onction particulière dans ses

paroles. Il paraissait interroger un supérieur. C'était prudent. Par ce temps de congrégation, on ne savait pas au juste si l'on ne s'adressait pas en effet à un supérieur dans l'ordre congréganiste. Chaque question était accompagnée d'un geste arrondi, d'une salutation de la main, pour ainsi dire, comme si le président des assises eût offert le goupillon à M. Capitain. Celui-ci, en retour, inclinait doucement le front, en terminant chaque réponse.

Après le récit fait par M. Capitain, en termes brefs et modestes, de l'interception des lettres, le président se crut obligé de dire :

— Monsieur, les fidèles et loyaux serviteurs du roi vous remercient. Vous avez rendu un grand service à la cause du trône.

— Je n'accepte pas ces remerciements, monsieur le président. J'ai fait mon devoir.

M. Soudin se leva.

— Il est bien certain, dit-il de sa voix grave et pénétrante, que M. Capitain a cru faire son devoir, en se permettant, sans la connaître, d'intercepter une correspondance qui pouvait être bien différente de ce qu'il supposait, et de briser le cachet d'une lettre adressée à un ami, à un avocat. Quand on est un homme d'honneur, un père de famille, on n'assume pas une pareille responsabilité sans se croire obligé par un devoir sacré : je le reconnais et je le proclame.

M. Capitain se tourna vers le banc des défenseurs, pour recevoir en face le trait que M. Soudin allait sans doute lui décocher. Cet exorde par insinuation ne pouvait amener qu'une attaque.

— Je n'aurais pas, pour ma part, cette vertu, je le confesse, continua M. Soudin, et j'aurais compris autrement mon devoir. J'aurais averti l'imprudent qui comptait sur l'inviolabilité d'un cachet. Je me serais souvenu que c'était un enfant du pays, le fils d'un homme dont j'avais serré la main, et j'aurais essayé de le ramener à la sagesse, à la modération. J'aurais voulu lui épargner les angoisses de la prison, et j'aurais eu peur de rencontrer à l'église, à l'heure de mes dévotions, sa mère en larmes, venant protester devant Dieu des douleurs imméritées dont on accable sa vieillesse. Voilà ce que j'aurais fait, si j'avais été à la place de M. Capitain, et j'aurais eu la conscience aussi tranquille que M. Capitain peut l'avoir aujourd'hui qu'il s'est fait l'auxiliaire de la police !

— Maître Soudin, s'écria le président, ceci est de la discussion. Si vous avez des questions à adresser au témoin, veuillez me les transmettre ; mais je ne vous laisserai pas continuer ces commentaires.

M. Capitain eut un sourire de miséricorde qui faisait trembler.

— Je réclame, dit-il, toute liberté pour l'avocat. Je ne me sens pas offensé.

— J'ai, en effet, une question à adresser à M. Capitain, reprit M. Soudin. C'est pour la préciser que je me suis permis cette déclaration dont s'offusque M. le président, mais qui n'est qu'un hommage à la piété du témoin. Il a cru remplir, il a rempli son devoir. Soit; mais, sans doute, avant et après cet acte de parfait dévot et de royaliste fidèle, M. Capitain s'est interrogé, est descendu jusqu'au fond de sa conscience. Je voudrais savoir de lui si, en s'interrogeant scrupuleusement, comme un chrétien doit le faire, il n'a pas surpris en lui un mouvement, une tentation, une vibration de haine ou de colère, à laquelle il aurait accordé... ce qu'il appelle l'accomplissement d'un devoir.

— En d'autres termes, maître Soudin, dit le président avec un peu d'impatience, vous voulez savoir si M. Capitain n'a pas cédé à un mouvement de haine ou de colère contre M. Georges Berroy.

— C'est à peu près cela, monsieur le président.

— Vous entendez M. Capitain, veuillez répondre.

— Je répondrai franchement, monsieur le président. J'ai cédé à la haine des mauvaises doctrines, des idées subversives; mais je n'ai pas obéi à un sentiment personnel.

— Comment se fait-il, alors, reprit maître Soudin, que la haine des doctrines funestes n'ait pas rendu M. Capitain impartial; et que, voyant mon nom sur

l'adresse de ces lettres subversives, il ait hésité d'abord, prévenant ma famille, et ne voulant livrer les lettres que si elles compromettaient seulement Georges Berroy? Je suis un adversaire des idées, des principes, de la foi politique de M. Capitain, plus ancien que Georges Berroy; j'ai lutté, plus que celui-ci, contre les amis de M. Capitain. J'avais donc le droit d'être plus suspect que Georges. Pourquoi cette exception, cette pitié dont je n'étais pas digne et que je repousse comme un affront? Pouvez-vous prétendre à une exécution stricte d'un devoir, quand vous avez ainsi voulu choisir votre victime?

L'attaque était directe, loyale, sérieuse. Elle provoqua un frémissement général d'acquiescement, suivi d'un silence complet.

M. Capitain sourit encore:

— Je suis étonné, répondit-il, d'entendre parler de *choix* et de *victime*. Je n'avais pas à choisir et je n'ai pas à frapper. J'ai signalé des papiers qui me semblaient suspects, et si j'ai hésité d'abord, par faiblesse pour de vieux souvenirs, je n'ai pas attendu ce moment-ci pour me repentir. Je devais, en effet, n'avoir égard à personne et dénoncer tout le monde.

— M. Capitain eût-il osé arrêter des lettres que j'aurais remises moi-même à M. Pierre Delétang, à l'adresse de M. Georges Berroy? demanda M. Soudin.

M. Capitain réfléchit pendant quelques secondes, avec une candeur tragique, et dit ensuite :

— Ma conscience m'oblige à déclarer que je n'aurais pas, vraisemblablement, intercepté ces lettres.

— Il est étrange, repartit maître Soudin, que la jeunesse, les illusions de vingt ans, les regrets d'un patriotisme impatient, aient eu moins de force sur l'âme de M. Capitain que n'en auraient eu les vieux souvenirs dont il parle.

— Que prétendez-vous faire prouver, maître Soudin ? demanda le président.

— Simplement ceci : qu'on a moins horreur des prétendus attentats que de ceux qui les commettent, et que les restaurateurs du passé ont déclaré une guerre implacable à l'avenir. Il faut tuer les générations futures qui ne veulent pas se courber. C'est le mot d'ordre. Voilà ce que je tenais à démontrer ; voilà ce qui ressort, d'une façon éclatante, de la déposition de M. Capitain. Si j'avais écrit ces lettres compromettantes, elles eussent été à leur adresse : pas de dénonciation, pas d'arrestation, pas de procès. Vous entendez, messieurs les jurés, pas de procès ! Malheureux Georges Berroy ! Il a vingt-trois ans, de la fortune, du talent, de l'ardeur pour les grandes choses. Il croit à la liberté, à la justice ; il a le cœur débordant d'amour ; dès lors, il est suspect ; on le

dénonce, sans hésitation, et, si l'on se repent aujourd'hui d'avoir eu peur de me dénoncer, moi, dont la vie est finie, on ne se repent pas de l'avoir livré, lui dont la vie commence à peine !

M. Soudin parlait avec chaleur. Sa voix enflée par l'indignation passait comme un vent d'orage sur le cœur des assistants. M. Capitain ne plia pas.

— Ce que j'ai fait, je le ferais encore, mais je le ferais plus vite, dit-il avec calme.

— Je le sais bien, repartit maître Soudin, et c'est pour cela que vous êtes une fatalité !

Le président intervint.

— Monsieur Capitain, vous nous avez déclaré, en commençant votre déposition, que depuis longtemps vous aviez le soupçon d'un complot tramé par Georges Berroy et ses amis dans des conciliabules de café. Pouvez-vous dire sur quel indice M. Berroy vous est devenu suspect ?

— Je savais, comme tout le monde, que M. Berroy était un de ces illuminés que Bonaparte avait enrôlés pour ses œuvres d'extermination... et, puis, certains propos entendus avaient complété ma douloureuse information.

— Quels propos ?

— Je ne sais si je dois répéter à la cour des conversations de salon, ou plutôt des conversations de jardin ; car je veux être précis en toute chose !

— Vous devez toute la vérité au tribunal.

— Je le sais, monsieur le président; aussi, je suis aux ordres du tribunal. Je me souviens que, vers la fin du mois de juin, me trouvant avec M. Georges Berroy dans une maison amie, je l'entendis comparer l'exécution de Louvel à l'assassinat qui fut décidé ici, dans cette salle même, en 1814, et soutenir que M. Gouault, le martyr troyen que nous pleurons, avait été aussi coupable et aussi justement frappé que le meurtrier du duc de Berry!

A peine M. Capitain achevait-il de parler que des cris d'horreur partirent de différents points de la salle; les juges levèrent les mains au ciel, les jurés ondulèrent comme sous une rafale. Dans l'auditoire, une partie fut scandalisée du propos rapporté, une autre fut indignée contre le rapporteur. Personne ne resta indifférent.

Georges voulait répondre : M. Soudin lui mit la main sur le bras, l'empêcha de parler et dit avec tristesse :

— Je ne sais si M. Capitain croit cette fois avoir rempli son devoir, en citant un propos isolé, sans expliquer dans quelle circonstance il a été proféré. Mais ce que ce que je sais bien, c'est que le propos en lui-même était innocent et indiquait des délicatesses de conscience que je souhaite à ceux qui s'en scandalisent. Georges Berroy a osé dire et a dit, que

l'attentat contre la patrie équivalait à l'attentat contre un prince, et que poignarder la France était un crime aussi grand que de poignarder son roi. Pourquoi frémir de ce propos? Je m'étonne que ceux qui ont applaudi aux condamnations de Ney et de Labédoyère, n'applaudissent pas à cette sentence. On veut vous émouvoir, messieurs les jurés, par l'évocation de l'ombre ensanglantée de ce pauvre M. Gouault. Ah! si elle pouvait réellement apparaître, tout à coup, dans cette salle, où l'arrêt de mort fut prononcé, elle ne demanderait pas vengeance, messieurs, cette ombre d'un homme de bien que j'ai connu, mais justice et pitié! Elle vous dirait : Je suis un déplorable exemple des réactions politiques, des représailles des vainqueurs! Souvenez-vous de moi pour ne pas imiter mes juges! — Elle voudrait arracher de vos mains les armes qu'on essaie de vous donner, et arracher de vos cœurs les sentiments de haine qu'on vous inspire. J'aurais tort d'en vouloir à M. Capitain. Il a bien fait d'évoquer le spectre de M. Gouault. C'est sous sa protection que je place Georges Berroy!

L'effet des déplorables paroles du notaire parut réparé. Quelques timides applaudissements accueillirent même les chaleureuses protestations de M. Soudin.

M. Capitain avait fini. Il alla s'asseoir, satisfait, imperturbable.

Les dépositions qui suivirent n'offraient, je l'ai dit, qu'un intérêt secondaire : des propos répétés, de prétendues tentatives d'embauchage, des renseignements souvent contradictoires, selon l'humeur et l'opinion politique du témoin sur la moralité des accusés ; tout ce bavardage provincial s'épancha pendant trois quarts d'heure encore pour faire la bonne mesure.

Après une courte suspension d'audience, le procureur du roi eut la parole.

Son réquisitoire, pompeux dans l'exorde, long dans les développements, devint violent vers la péroraison. Ainsi que M. Soudin s'y attendait, les paroles de Georges Berroy sur Louvel et M. Gouault fournirent la principale pièce d'artifice et d'artillerie, si bien que l'on pouvait se demander ce que le réquisitoire aurait eu à dire si Georges n'avait pas commis l'imprudence de comparer ces deux crimes et ces deux expiations. Les intérêts de la société, ceux du trône, ceux de l'autel furent successivement et surabondamment invoqués.

Les jurés pensifs levaient les yeux au ciel comme pour demander la force d'accomplir de si grandes tâches et de sauver à la fois ce monde-ci et l'autre, la dynastie fragile des Bourbons et la dynastie divine, qu'ils avaient regardée jusque-là comme immuable dans son éternité.

Le procureur du roi se garda bien de parler des peines qui pourraient atteindre les coupables. Il se radoucit sensiblement en jouant avec les articles du code. On eût dit qu'il ne s'agissait que d'une simple réprimande, et que la réponse affirmative des jurés devait avoir pour seul et unique résultat de soulager leur conscience en faisant infliger une leçon à des imprudents égarés. Le procureur du roi fit un appel si fréquent à l'honneur, à la vertu, à la religion du jury, qu'il sembla que chacun des bons bourgeois qui le composaient dût traîner ensuite de longs remords, et comme la honte d'une déchéance s'il s'avisait de faiblir.

Quand le procureur du roi, essoufflé, suant et pleurant, se fut assis, en jetant un dernier regard de supplication au jury, M. Soudin prit la parole.

Il s'efforça d'être simple au début, et d'intéresser, d'attirer à lui, par une sorte de familiarité cordiale et tout humaine, ceux que le procureur du roi avait épouvantés. Il raconta les débuts, la vie, les premières espérances trompées de Georges Berroy ; il expliqua l'entraînement fatal qui avait dû jeter ce jeune patriote déçu dans des rêves de conspiration. Mais le complot existait-il? pouvait-on établir la matérialité du fait? Les projets jetés sur le papier, ces confidences qui lui étaient adressées à lui, Soudin, et auxquelles il n'avait pas répondu, suffisaient-elles

pour faire condamner à des peines sévères ce jeune compatriote dont la famille était honorée, dont l'avenir au barreau de Troyes était une promesse de gloire pour son pays?

Sans presser, plus que ne l'avait fait le procureur du roi, les articles du code, M. Soudin laissa entrevoir aux jurés que la justice leur demandait un blanc-seing, et, qu'ensuite, on frapperait, de façon à les épouvanter eux-mêmes du verdict qu'ils auraient rendu, ce jeune homme qu'une fatalité faisait seul responsable des chimères inventées par d'autres.

M. Soudin parla à peine d'Anthyme de Mussé; il effleura cet incident douloureux pour mettre en lumière la générosité de son client, et s'échauffant peu à peu, s'introduisant lui-même dans le débat, il en vint à considérer Georges comme son enfant; à demander qu'on lui laissât l'orgueil d'achever pour la France, qui avait besoin d'hommes, ce héros qu'il avait adopté. Entraîné par ses tendresses toujours contenues et qui débordaient tout à coup, provoqué par Émilie qu'il apercevait de loin, M. Soudin jura que s'il avait une fille, il ne rêverait pas pour elle d'autre mari que ce jeune homme, enthousiaste, éloquent, prêt à accomplir de grandes choses; et il laissa entendre qu'il trouverait bien dans sa famille une compagne à la hauteur de cette grande âme.

M. Soudin, par cette allusion, avait atteint aux

sources mêmes de l'éloquence pathétique. Devant un auditoire de police correctionnelle, ou devant un public parisien, peut-être ce mélange de tendresse paternelle et de sympathie politique eût-il semblé étrange, équivoque ; peut-être n'eût-il pas produit son effet ! Mais en province, mais dans sa ville natale, mais devant des jurés qui le connaissaient et qui devaient répugner à jouer un rôle abstrait, cette peinture des joies qu'il attendait d'un acquittement, était un trait de génie, un argument d'ailleurs irréfutable, puisque le procureur du roi ne pouvait y répondre.

La plaidoirie de M. Soudin fut un chef-d'œuvre. Il ne laissa rien debout de l'accusation à laquelle il répondait, tout en semblant la dédaigner ; et le dénoûment devait être un cri, une effusion du président, des juges, des jurés.

Par malheur, maître Soudin n'était pas seul, et quand ce flot éloquent s'arrêta, les avocats de Troyes ouvrirent leur robinet.

Ils n'étaient pas de ceux qui sacrifient un plaidoyer, et surtout un plaidoyer politique. Les occasions étaient trop rares à Troyes pour n'en pas profiter ; un bon plaidoyer, dans certains cas, est un commencement de profession de foi électorale, et bien des gens sont devenus candidats, sans avoir pour cela sauvé leurs clients.

M. Soudin n'osa leur conseiller de se taire. Pourtant, le juste sentiment qu'il avait de sa puissance et de l'effet produit, l'encourageait à penser que son plaidoyer avait suffi à couvrir tout le monde. Il voulut donner une leçon indirecte à ces téméraires qui venaient refroidir l'atmosphère échauffée par lui et, se relevant après qu'il s'était assis, il feignit de s'apercevoir qu'il n'avait rien dit au sujet de Madeleine, dont la défense lui incombait également.

— Mais je crois, dit-il, qu'elle s'est défendue elle-même, mieux que je n'aurais pu le faire, et si vous déclarez que Georges est innocent, Madeleine rentrera tout naturellement derrière son jeune maître dans la maison de madame Berroy.

Cette leçon fut perdue, et les trois avocats se crurent obligés, par amour-propre professionnel, de parler beaucoup et de se livrer à des considérations d'une si haute portée politique qu'ils s'éblouissaient eux-mêmes à ces hauteurs et qu'ils se donnaient le vertige.

Cette grêle de paroles, de raisonnements, de malices, d'épigrammes, qui sifflait dans l'air qu'elle refroidit, déchira les douces nuées que M. Soudin avait répandues ingénieusement sur les parties délicates de la défense, dissipa toute émotion et fit succéder une bise aiguë, agaçante, à ce souffle de bonté et d'indulgence qui inclinait le jury. Ces avo-

cats n'oubliaient rien, répondaient à tout, consultaient leur notes, faisaient songer à des arguments de l'accusation déjà oubliés, en s'appliquant trop à les réfuter, piquaient, harcelaient les témoins, s'escrimaient contre M. Capitain, et frappaient si fort sur Mussé qu'ils forcèrent plusieurs fois Georges à se lever et à protester contre eux, ce qui ne contribua pas à adoucir la situation.

Au bout de deux heures de ces plaidoiries acides, le gouvernement de la Restauration parut plus menacé que jamais, et le procureur du roi n'eût eu qu'à répliquer en quelques mots pour montrer aux jurés que les avocats avaient merveilleusement prouvé les crimes de leurs clients.

Mais le procureur du roi fut plus habile. Il garda le silence pour ne pas donner à M. Soudin un prétexte de parler de nouveau et de réparer la maladresse de ses confrères.

D'ailleurs le président allait faire son résumé.

XXXV

Il paraît que certains pays nous envient notre organisation judiciaire ; et des juges fort compétents, en dehors des juges officiels qui portent la robe,

affirment, en effet, que notre façon d'exercer la justice est une des moins imparfaites de l'Europe. Cet hommage doit flatter notre vanité nationale, sans décourager nos aspirations au progrès; et parmi les réformes que l'avenir nous tient en réserve, espérons la suppression du résumé présidentiel.

En théorie, rien ne semble plus équitable; mais dans la pratique, et par une influence qui se mêle aux désirs les plus sincères d'impartialité, ce résumé devient, dans bien des cas, un second réquisitoire, le dernier, le décisif. Combien de fois n'a-t-on pas constaté que si le président accordait, dans son résumé, trois quarts d'heure aux arguments de l'accusation, il n'accordait qu'un quart d'heure aux arguments de la défense. Sceptique par état, inclinant par dignité professionnelle du côté de la société qui attaque, n'admettant pas, au même degré, le droit de l'accusé qui se défend, homme enfin, avec tous les préjugés humains, il laisse toujours, souvent malgré lui, quelquefois de propos délibéré, transparaître quelque chose de son opinion intime.

Le président fit donc son résumé. Il le fit d'un autre ton, mais dans le même sentiment que l'interrogatoire; et quand il eut terminé, l'accusation avait un corps; la défense n'était plus qu'une ombre diffuse, impalpable, volant encore au-dessus des cœurs tendres. Quant aux larmes que M. Soudin avait fait

verser, elles s'étaient évaporées ou séchées depuis longtemps.

La nuit venait. Les dernières lueurs du jour passant à travers les petits carreaux des hautes fenêtres venaient colorer, comme une dernière et faible espérance près de s'éteindre, le visage, le front de Georges Berroy. Les deux extrémités de la salle commençaient à s'emplir d'obscurité. Au moment où le concierge de l'Hôtel de ville entra avec des bougies, on ne distinguait plus au-dessus des juges que la blancheur livide du Christ. Le divin supplicié semblait la menace visible et persistante du réquisitoire et du résumé à travers la nuit de l'audience et dans la nuit des âmes. En face, à l'autre bout, le médaillon de marbre de Louis XIV veillait aussi, avec une blancheur sépulcrale; et les accusés, le public, les jurés, les avocats, confondus dans la même ombre, entre ces deux effigies de l'autel et du trône, attendaient, silencieux, oppressés par la terreur qu'inspire toujours la faiblesse humaine, quand elle emprunte la majesté du destin pour décider de la vie, de la liberté, de l'honneur des hommes.

On posa trois bougies devant les juges, une devant le greffier, une devant le procureur du roi, deux devant les jurés. Ce fut tout. Une espèce de lanterne de corps de garde accrochée au fond de la salle suffisait au public.

Le président approcha de la lumière la grande feuille sur laquelle les questions soumises au jury étaient écrites, et les lut d'une voix forte qui soulignait les accusations les plus graves, en semblant accentuer déjà la réponse affirmative. Six questions concernaient spécialement Georges Berroy.

1° Avait-il accrédité des nouvelles tendant à ébranler l'autorité?

2° Avait-il proposé à plusieurs personnes l'organisation d'un complot?

3° Avait-il formé ce complot?

4° Avait-il rédigé une proclamation provoquant à renverser le gouvernement?

5° Cette proclamation était-elle la conséquence du complot déjà formé?

6° Avait-il communiqué cette proclamation à plusieurs personnes?

Deux questions étaient posées relativement à Houdaille:

1° Non-révélation d'un attentat connu.

2° Complicité d'un complot concerté.

Quant à Hermann, Guillet et Dalté, leur discrétion était leur seul tort. Pour Madeleine Martin, on ajoutait à ce tort-là l'accusation d'avoir répandu des bruits alarmants.

— Si bien, murmura-t-elle à son voisin, après avoir écouté la lecture des questions, que je suis à la fois

accusée de n'avoir rien dit et d'avoir trop parlé. C'est ma langue qui serait embarrassée, si elle voulait profiter de la leçon !

Après avoir averti les jurés des précautions qu'ils avaient à prendre pour que leur décision fût irréprochable, le président leur remit les questions; ils se retirèrent dans leur salle et l'audience fut suspendue.

En se levant de son banc, Georges chercha une dernière fois, avant que son sort fût accompli, le regard d'Émilie. Personne autre ne l'eût trouvé. Il le vit distinctement, dans cette nuit plus épaisse que rejetaient derrière les fauteuils des juges les trois bougies espacées sur le bureau. Émilie s'était levée ; elle appuyait la main sur le dossier d'un des fauteuils qu'un juge en se retirant avait reculé vers elle.

— Ne craignez rien, disaient ses yeux; à nous deux nous vaincrons la méchanceté des hommes et l'injustice du sort.

— Je ne crains rien, répondait Georges par son sourire, puisque tout ce que j'endure sert à me prouver que je suis aimé.

Il sortit avec ses co-accusés, et le bruit des conversations particulières soulagea le public de la contrainte que cette dramatique audience lui avait imposée.

La délibération du jury fut longue. Elle dura plus

d'une heure. Il faisait nuit au dehors, et presque nuit dans cette grande salle où neuf bougies n'essayaient même pas de lutter contre l'ombre envahissante. On eût dit de petites étoiles que la dévotion allume dans une veillée mortuaire, et la table des juges couverte d'un drap vert qui paraissait noir, donnait l'illusion d'un catafalque.

Peu à peu, les conversations particulières se ralentirent; la sagacité de chaque spectateur se fatigua, s'émoussa, s'épuisa, et attendit impatiemment des émotions nouvelles pour se retremper. Des exclamations, des soupirs ou des bâillements plus sonores, marquaient la décroissance de ce vol de la parole. Les chauves-souris commencèrent à s'élancer de la haute corniche et des écussons qui leur servaient d'abri, et à tournoyer dans la salle, descendant parfois jusqu'au front des assistants, qu'elles effleuraient de leurs ailes ou faisant palpiter, comme si elles eussent voulu les éteindre, les lumières qui tremblaient dans une obscurité tragique.

La sonnette du jury fit tressaillir le silence de la nuit. L'attention s'ouvrit comme un gouffre, pour dévorer la proie que les jurés venaient lui livrer.

On remarqua que le chef du jury n'était plus le même.

Le président honoraire du tribunal de Bar-sur-Seine le remplaçait.

Ce changement parut de mauvais augure. Le verdict avait-il effrayé un simple bourgeois, et avait-on voulu laisser à un ancien magistrat l'honneur et le fardeau de l'apporter à l'audience?

Debout à leurs places, attendant que la cour rentrât, les jurés gardaient autant qu'ils le pouvaient une physionomie impassible. A peine, d'ailleurs, les distinguait-on dans cette pénombre. Ceux qui promenaient un regard hésitant, embarrassé, dans la salle, paraissaient plus curieux que satisfaits ou attristés : ils attendaient la consécration de leur verdict et l'écho qu'il pouvait avoir.

Quand l'huissier annonça la cour, le silence devint solennel. On n'entendait que le léger bruit des chauves-souris se heurtant aux vitres et symbolisant le battement de tous les cœurs dans les poitrines. La robe rouge du président parut plus rouge. Les plis en étaient sanglants. Quant à lui, il avait un air presque féroce.

— Messieurs les jurés, dit-il, veuillez faire connaître à la cour le résultat de vos délibérations.

Le chef du jury se leva, et la main placée sur son cœur, il dit :

— Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes : Quant aux questions relatives à l'accusé Georges Berroy :

» Sur la première question, *oui*, l'accusé est coupable ;

» Sur la seconde question, *oui*, l'accusé est coupable ;

» Sur la troisième question, *non*, l'accusé n'est pas coupable. »

C'était la question concernant la réalité du complot. Un soupir de soulagement passa du banc des défenseurs aux rangs pressés du public.

« Sur la quatrième question, *oui*, l'accusé est coupable ;

» Sur la cinquième question, *non*, l'accusé n'est pas coupable ;

» Sur la sixième question, *oui*, l'accusé est coupable. »

— Il est sauvé ! dit-on à voix basse, à côté de M. Soudin.

C'était M. Jeanson, le commissaire de police, qui s'était glissé là et qui voulait donner cette marque de sympathie à M. Soudin et à son client.

M. Soudin, pâle et grave, répondit :

— Les jurés ont voulu le sauver ; mais les juges le sauveront-ils ?

Le chef du jury continuait à lire la déclaration.

Houdaille était reconnu coupable de n'avoir pas révélé les projets de complot ; mais il était déclaré innocent du complot.

Hermann, Guillet, Dalté, Madeleine Martin étaient déclarés non coupables.

Rappelons en passant que le jury n'avait pas eu à se prononcer sur Mussé et Pfeuty, absents. La cour devait les juger par contumace.

Pendant qu'on portait au président, pour qu'il la signât, la déclaration du jury, et pendant qu'on faisait rentrer les accusés, un léger murmure d'adhésion fit le tour de l'audience. Il semblait à tous que le verdict n'était point injuste. Ces bonnes gens du jury avaient bien voulu qu'on condamnât un peu Georges Berroy, coupable de n'avoir pas leur patience et leur philosophie; ils n'avaient pas voulu aller jusqu'à l'acquittement, de peur de désobliger sans doute M. le procureur du roi et M. le président. Mais ils avaient mis la cour à même de prononcer une peine relativement douce, et ils croyaient bien avoir déchargé leur conscience de ce lourd fardeau d'un verdict pouvant entraîner la peine capitale. Ils avaient transigé avec l'accusation.

Cette transaction, qui plaisait à l'assistance, effrayait précisément M. Soudin.

Quand Georges Berroy parut, il se vit accueilli par des sourires. Alors, il pensa à sa mère et remercia Dieu de cette pitié inspirée aux jurés; mais lorsqu'il fut venu à sa place, l'attitude réfléchie de M. Soudin glaça son espérance. Il se tint debout et attendit.

sont conférés par l'article 358 du code d'instruction criminelle, déclarons Charles Hermann, Jean-Baptiste Dalté, Madeleine Martin, acquittés de l'accusation portée contre eux ; ordonnons en conséquence, qu'ils seront sur-le-champ mis en liberté, s'ils ne sont retenus pour une autre cause ;

» En ce qui touche Georges Berroy et Hippolyte Houdaille, vu la déclaration qui les concerne, portant :

» 1° Que Louis-Auguste-Georges Berroy est coupable d'avoir, aux mois de juin et juillet mil huit cent vingt, répandu et accrédité des nouvelles tendant à alarmer les citoyens sur le maintien de l'autorité légitime et à ébranler leur fidélité ;

» 2° D'avoir fait, à la même époque, à une ou plusieurs personnes, la proposition, qui n'aurait pas été agréée, de former un complot dont le but était de détruire ou changer le gouvernement ou l'ordre de successibilité au trône, ou d'exciter les citoyens à s'armer contre l'autorité royale ;

» 3° Qu'il n'est pas constant qu'il soit coupable d'avoir aussi, dans l'année mil huit cent vingt, formé en effet le complot dont il s'agit en concertant et arrêtant la résolution d'agir avec d'autres individus ;

» 4° Qu'il est coupable d'avoir commis un attentat, en composant une proclamation contenant des provocations directes au renversement du gouvernement

mais qu'il n'est pas constant que ce soit par suite de l'exécution d'un complot concerté avec d'autres personnes ;

5° Qu'il est coupable d'avoir commis personnellement un autre attentat, en communiquant cette proclamation à plusieurs personnes, en les excitant à seconder l'exécution de ses projets de complots, et en dressant un projet d'organisation pour le soulèvement des citoyens contre l'autorité royale ;

» Sur les questions relatives à Houdaille :

» Qu'Hippolyte Houdaille, autre accusé, est coupable :

» 1° De n'avoir pas révélé les projets de complot, les attentats projetés par Berroy contre la sûreté intérieure de l'État, de n'en avoir pas fait la déclaration, et de n'en avoir pas révélé les circonstances, connues de lui, dans les vingt-quatre heures qui ont suivi ladite connaissance ;

« 2° Sur la seconde partie de la question : qu'il n'est pas constant qu'il se soit rendu complice du complot ou attentat commis par Berroy et autres, en adhérant sciemment à la résolution d'agir concertée et arrêtée entre eux, en provoquant notamment

Berroy, par des machinations criminelles et en lui promettant son assistance pour leur exécution ;

» Après avoir entendu les accusés en personne, et par l'organe de leurs conseils respectifs, en leurs observations ;

» Le procureur du roi en son réquisitoire, et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

» Attendu que les faits déclarés constants par le jury constituent à l'égard de Georges Berroy un crime emportant *peine capitale*..... »

A ces mots, une clameur arrachée par l'horreur et la suprise contraignit le président à s'arrêter. Dans cette grande obscurité que faisait vaciller la tremblante clarté des bougies, des sanglots, des imprécations, des cris se mêlaient et se confondaient.

Émilie, pétrifiée, les yeux agrandis par l'épouvante, ne criait pas, ne pleurait pas, et attendait la foudre. Georges avait pâli, et comme M. Soudin s'était tourné brusquement vers lui dans un élan de désespoir et de fureur, Berroy lui donna la main.

Les jurés n'étaient pas les moins bruyants. Ils s'interpellaient, protestaient, suppliaient. Ce n'était pas cela qu'ils avaient demandé. On violentait leur

honneur et leur conscience, on les faisait complices d'un assassinat juridique.

Madeleine Martin, comme une bête fauve qui va rugir et qui cherche sa proie, ne voyant encore qu'une menace dans ces termes généraux, aiguisait sa colère en interrogeant ses voisins par questions saccadées : Qu'y a-t-il? est-ce possible? Allons donc! ils n'oseront pas! Les huissiers effarés, et moins scandalisés du tumulte de l'audience qu'ils n'étaient affectés de ce dénouement tragique, réclamaient le silence presque à demi voix.

Seul, M. Capitain gardait son attitude immobile, souffrant tout bas de voir combien peu on respectait la justice en Frane.

Le président eut un spasme de fureur. Il en avait appelé aux huissiers, il en appela aux gendarmes; puis, craignant d'agir et de faire agir dans cette obscurité favorable aux coupables, il prit son parti et, sa voix aiguë devenant presque douce dans cette rumeur, il continua :

» ... Et, à l'égard d'Hippolyte Houdaille constituent un délit punissable par voie de police correctionnelle, le tout prévu par les articles 12, 87, 88, 90, 103, 105, 49, 36, 53, 55 du code pénal et 365 du code d'instruction criminelle. »

Alors, pendant plus d'un grand quart d'heure, le président lut le texte de chaque article, feuilletant le code, se trompant quelquefois, se reprenant, et enfonçant chaque ligne comme un clou dans la chair de celui qu'il crucifiait.

Quand il eut marmotté toutes les formules sacramentelles, il fit une pause, referma brusquement le code, prit le papier sur lequel était le libellé de l'arrêt, et lança d'une voix qui eut tout à coup une vibration de trompette ces mots terribles :

« En ce qui touche Louis-Auguste-Georges Berroy, le condamne à la peine de mort, et conséquemment ordonne que l'exécution se fera sur la place publique ordinaire de cette ville. »

FIN

DE LA MAISON DE LA RUE DE L'ÉCHAUDÉ [1].

1. Le deuxième épisode des *Compagnons du Lion dormant*, qui suit et termine *La Maison de la Rue de l'Échaudé*, a pour titre : *La Ronde de Nuit*.

D. Thiéry et Cie., — Imprimerie de Lagny.

